

SIRIN

STUDIA ROMANICA

Redigit Tivadar Gorilovics

de DEBRECEN

## EXILS

Colloque international de Herstmonceux  
(Sussex, Grande-Bretagne)  
31 mai – 3 juin 2001

L'imaginaire et l'écriture de l'exil  
L'exil politique

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

FASC. IV.

K  
Elder  
AØ

Debreceni Egyetem  
Egyetemi és Nemzeti Könyvtár



A



**Studia Romanica**  
**de**  
**Debrecen**  
**Bibliothèque Française N° 4**  
**Redigit Tivadar Gorilovics**

---

***EXILS***

***Colloque international de Herstmonceux***  
***(Sussex, Grande-Bretagne)***  
***31 mai – 3 juin 2001***

***L'imaginaire et l'écriture de l'exil***  
***L'exil politique***

Debrecen 2002

*Maquette : József Varga*  
*Mise en page : Tivadar Gorilovics*

**A 2.515.094/1**

ISBN 963 472 711 5  
ISSN 1216-3260



Felelős kiadó: Dr. Bartha Elek  
Készült a Debreceni Egyetem Könyvtárának  
sokszorosító üzemében 250 példányban  
Terjedelem: 16 A/5 ív  
02-631

## *Avant-propos*

Lorsque Lieve Spaas avait lancé sur le site internet créé à cet effet son appel à communications pour le colloque international de Herstmonceaux, elle en justifiait en ces termes le sujet :

« La plupart des cultures, des peuples et des individus ont fait l'expérience de l'exil, que ce soit à travers des mythes, des récits ou des vicissitudes de leur histoire. Aventure inhérente à la condition humaine, le thème de l'exil est primordial dans les cultures judéo-chrétiennes et islamiques depuis leurs origines, que celles-ci soient historiques ou légendaires ; la désobéissance étant punie par l'expulsion du paradis et l'entrée dans la réalité d'un monde de souffrances. Dans ces traditions, la signification matérielle et imaginaire de l'exil a été répétée et jouée dans les domaines de la politique, de la religion, de la philosophie, de la musique, de la littérature, de l'art et du cinéma.

La perception d'une différence, le déplacement et l'aliénation d'individus ou de peuples entiers sont des catégories fondamentales de l'existence sociale et des archétypes de l'effort créateur. Des textes, des images et des témoignages abondent en représentations de l'exil, allant de la diaspora juive à l'esclavage des Africains.

Euripide pensait qu'il n'y avait pas de sort plus terrible que l'exil ou le bannissement, et que le rêve d'un retour était la seule consolation possible pour ceux qui en étaient les victimes. Pour les exilés de la société ou d'eux-mêmes, que ce soit à cause de l'âge ou de la maladie, de la pauvreté ou de la persécution, la notion même de retour peut s'avérer utopique. D'un autre côté cependant, d'Abraham et Moïse à Mohammed, d'Ovide à Dante, de Tarkovsky au Dalaï Lama, pour ne nommer que quelques-uns, les conditions et l'expérience de l'exil ont été un moteur de la création humaine. »

A partir des thèmes de réflexion proposés au cours d'une période préparatoire d'une intensité par ailleurs inégale, les travaux du colloque se sont déroulés à un rythme intense dans les diverses sections, au nombre de huit, confiées chacune à un(e) responsable qui devait en assurer préalablement la coordination.

Que dire du château de Herstmonceux, sinon qu'il a servi de cadre idéal à ces studieuses journées qui ne nous ont pas empêchés d'ailleurs, le soir venu, d'accorder leur part, bien méritée, aux plaisirs de la conversation et d'autres distractions conviviales comme cette soirée dansante dont l'ambiance gaie et pleine d'entrain devait rester dans toutes les mémoires.

Les organisateurs ayant décidé – on n'a qu'à les en féliciter – que le colloque serait bilingue, deux groupes ont adopté comme langue de travail le français : celui de Pierre Glaudes (*L'imaginaire et l'écriture de l'exil*) et le groupe travaillant sous ma responsabilité sur *L'exil politique*. Au cours des discussions qui ont eu lieu après la clôture du colloque au sujet de la publication des actes, discussions qui ont dû forcément tenir compte de l'abondance des communications présentées, l'unanimité s'est faite sur le principe d'un partage des responsabilités éditoriales. On a décidé que les actes du colloque seraient publiés en quatre volumes séparés. Pour ma part, je me suis engagé à publier, dans la collection « Bibliothèque Française » des *Studia Romanica de Debrecen*, les contributions des deux sections de langue française. Voilà qui est fait.

Le présent volume a été devancé par la publication, en 2001, de *Travel and Exile : Postcolonial Perspectives*, édité par Charles Forsdick (*Critical Studies in Postcolonial Literature and Culture*, Association for the Study of Caribbean and African Literature in French). Deux autres publications sont prévues : *Exile – Cultures of Exile: Images of Displacement*, éditée par Wendy Everett et Peter Flagstaff (Polygons Series, Oxford / New York, Berghahn Books, 2003) et *Exile – Language and Identity*, édité par Magda Stroinska et Vittorina Cechetto (New York / Bern, Peter Lang, 2003).

J'espère qu'en rejoignant cette illustre compagnie, notre publication trouvera bon accueil auprès des lecteurs.

*Tivadar GORILOVICS*

***L'imaginaire et l'écriture de l'exil***

*Textes réunis par Pierre Glaudes*



Pierre Glaudes (Université de Toulouse-Le Mirail)

## Littérature et expériences de l'exil

Il existe bien des mots, colorés de diverses nuances politiques et juridiques, pour dire la privation du sol natal : ostracisme, déportation, bannissement, proscription, relégation, interdiction de séjour... De tous ces mots, exil est le seul qui, par la multitude de ses résonances sémantiques et de ses emplois métaphoriques, est capable de significations aussi variées dans l'ordre des expériences de l'exclusion, de la séparation, de la perte.

Ce sont ces expériences qu'on voudrait évoquer ici, en distinguant – ne fût-ce qu'à gros traits – trois formes de l'exil. Il existe en effet des exils qui sont *de nature* : dans leur définition, ils concernent tous les hommes sans exception, car ils touchent à la condition humaine. Il est ensuite des exils *de tempérament*, qui conviennent spécifiquement à l'écrivain, en particulier à l'écrivain moderne, dont ils sont une dimension constitutive de l'activité esthétique. On rencontre enfin des exils qui sont directement liés à des formes de violence politique, religieuse, idéologique, ou tout simplement à la détresse économique. Cette expérience, à laquelle tout individu peut être un jour confronté, intéresse les écrivains : qu'ils l'aient vécue, qu'ils l'aient simplement observée ou imaginée, ils ont vocation à lui donner corps par la création littéraire.

### *L'exil de nature*

La première expérience de l'exil caractérise la condition humaine. Postulée par plusieurs religions, dans les cultures judéo-chrétienne et islamique, elle confère à l'exil une dimension métaphysique, qui accentue les principaux caractères de cette expérience : la perte de la plénitude originelle, l'errance sans fin, l'interminable attente du retour.

Les dictionnaires les plus anciens attestent cette valeur sémantique du mot exil. Ainsi celui de Furetière au XVII<sup>e</sup> siècle : « On dit [...] que nous avons été exilés de notre patrie par le péché originel ». Furetière se réfère implicitement à la Bible où la Genèse s'ouvre par une vision terrifiante de

l'exil : Adam et Ève sont chassés du Paradis, qui leur devient étranger, Yahvé leur interdisant désormais l'accès à cette terre : « Et les en ayant chassé, il mit des Chérubins devant le jardin de volupté, qui faisaient étinceler une épée de feu, pour garder le chemin qui conduisait à l'arbre de vie »<sup>1</sup>.

Cette conception métaphysique de l'exil a eu une immense fortune littéraire. Elle fournit une ample matière à l'apologétique chrétienne de l'âge classique. Dans la prédication de carême qu'il consacre au « danger des prospérités », Massillon, même s'il concède « qu'il est difficile de regarder comme un exil une terre de délices », met en garde son troupeau contre les vaines séductions mondaines. Cette conception de l'exil perdue à l'époque romantique, où on la retrouve chez un Lamartine :

Soit qu'il naisse ou qu'il meure,  
Il faut que l'homme pleure  
Ou l'exil, ou l'adieu !<sup>2</sup>

Elle se renouvelle au XX<sup>e</sup> siècle où Camus, pour ne s'en tenir qu'à lui, recourt à la notion d'exil dans le cadre d'une ontologie fondée sur le sentiment de l'absurde. *Le Mythe de Sisyphe* développe ainsi l'idée que, « dans un univers privé soudain d'illusions et de lumière, l'homme se sent un étranger » : « cet exil est sans recours », affirme Camus<sup>3</sup>.

On peut même se demander si l'un de ses derniers avatars, dans la culture contemporaine, n'est pas l'institution d'un exil au cœur du psychisme humain par la topique freudienne : d'une certaine manière, la psychanalyse, qui décentre le sujet et suppose, dans l'immanence de la conscience, une « autre scène », à la fois étrange et familière, prolonge les courants spirituels qui placent l'exil, la dépossession de son lieu propre, au centre de la condition humaine.

Bon nombre de ceux qui ont écrit après Freud, d'Artaud à Beckett, récusent la médiation de la représentation pour dire, dans une écriture du morcellement et de la dispersion, comment le langage de la pulsion envahit la pensée, la déborde, la clive et « l'empêche de se constituer comme telle »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Gn, 3, 24.

<sup>2</sup> *Harmonies poétiques et religieuses*, IV, 5 : « La Tristesse ».

<sup>3</sup> *Essais*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1965, p. 101.

<sup>4</sup> André GREEN, *La Déliaison*, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. 41.

Cependant la littérature n'a pas attendu l'invention de la psychanalyse pour s'ouvrir à cette « inquiétante étrangeté » : Freud le corrobore lui-même lorsqu'il vérifie la validité de sa deuxième topique en analysant le thème fantastique du double dans *Les Elixirs du diable* d'Hoffmann<sup>1</sup>.

### *L'exil de tempérament*

Tout autre est la deuxième expérience de l'exil : elle ne concerne qu'une catégorie d'hommes, les écrivains, et résulte, dans leur cas, d'un choix où l'éthique se mêle à l'esthétique. À cet égard, il vaudrait mieux parler ici d'exil de convenance ou de tempérament.

La revendication de l'exil comme dimension constitutive de l'expérience esthétique est un trait d'époque, qu'on voit s'accuser à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et, plus encore, au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Le fait est qu'à l'aube du romantisme, nombre d'écrivains font de l'exil – ne fût-ce que dans une acception subjective ou métaphorique – la condition de la création littéraire. L'exil, la séparation avec le reste de la communauté, l'installation à l'écart, dans la solitude, qu'ils soient un signe d'élection, une malédiction ou les deux à la fois, sont l'état naturel du poète.

Maurice de Guérin se dit incapable de préférer « le moindre filet lumineux de vérité certaine » aux « vagues lueurs » de la Poésie, qui l'attirent au loin, sur des territoires imaginaires où il est absolument seul<sup>2</sup>. De là, sa vision du poète : « chassé d'exil en exil », celui-ci ne saurait jamais avoir « de demeure assurée »<sup>3</sup>.

On peut invoquer plusieurs raisons pour expliquer ce consentement des écrivains à l'exil. À commencer par l'évolution de l'espace social qui, dans le monde moderne, est caractérisée par « la dissolution des repères de la certitude »<sup>4</sup>. Privée de socle transcendant, engagée dans un processus de démocratisation lent et irréversible, la société née de la Révolution est sans cesse confrontée à l'indétermination derrière des fondements du pouvoir ; et donc, à une interrogation et à un débat permanents sur son devenir et sur la légitimité des principes auxquels elle se réfère.

Dans ce contexte, bien des écrivains, notamment à l'époque romantique, pensent qu'il leur incombe d'éclairer l'opinion, ou une sorte de sacerdoce

---

<sup>1</sup> Voir *L'Inquiétante étrangeté et autres essais*, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'inconscient », 1985, p. 235 sq.

<sup>2</sup> *Le Cahier vert*, 26 janvier 1835.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Claude LEFORT, *Essais sur le politique*, Paris, Éd. du Seuil, 1986, p. 29.

littéraire : à la fois juge et soutien de la société, l'écrivain, qui s'est emparé de la mission remplie autrefois par les clercs, parle au nom de tous. Il a pour mission, indépendamment des puissances politiques ou financières, de dire *les valeurs de la communauté* dans un monde en mutation constante. Il y a quelque chose de sacré, à ses yeux, dans ce magistère spirituel qui le tient à l'écart, séparé, comme exilé au milieu des autres hommes. Ainsi y a-t-il chez Hugo, bien avant 1851, une vocation à l'exil, qui précède son véritable exil politique. Déjà, dans les *Odes* (1822) on voit se dessiner l'image du Poète, prophète et voix de Dieu, qui a conscience des pouvoirs de sa parole et de la singularité de sa mission :

Tel l'oiseau du Cap des Tempêtes  
Voit les nuages sur nos têtes  
Rouler leurs flots séditieux ;  
Pour lui, loin des bruits de la terre,  
Bercé par son vol solitaire  
Il va s'endormir dans les cieux !<sup>1</sup>

La deuxième raison que l'on peut invoquer pour expliquer la vocation des écrivains modernes à l'exil est liée à l'émergence d'une conception de l'art, considéré comme valeur absolue, distincte du vrai et du bien, donc autonome par rapport aux discours politique, savant ou religieux, mais aussi vis-à-vis de la société tout entière. Beckett affirme quelque part dans son étude sur Proust que « l'art est l'apothéose de la solitude »<sup>2</sup>. De fait, pour bien des écrivains modernes, l'écriture implique une sécession et *un exil psychologique*. C'est cette coupure radicale dont Kafka a lui aussi conscience, lorsqu'il soutient qu'on n'est jamais assez seul quand on écrit.

Maurice Blanchot a écrit sur ce sujet des pages définitives :

Même si l'on donne « tout son temps » à l'exigence de l'œuvre, « tout » n'est pas encore assez, car il ne s'agit pas de consacrer le temps au travail, de passer son temps à écrire, mais de passer dans un autre temps où il n'est plus de travail, de s'approcher de ce point où le temps est perdu, où l'on entre dans la fascination et la solitude de l'absence de temps. Quand on a tout le temps, on n'a plus de temps,

---

<sup>1</sup> *Odes*, IV, 6 : « Le Génie ».

<sup>2</sup> Proust, Paris, Éd. de Minuit, 1990, p. 76.

et les circonstances extérieures « amicales » sont devenues ce fait – inamical – qu'il n'y a plus de circonstances.<sup>1</sup>

L'exil devient ici la figure même de la création littéraire : l'écrivain est toujours déplacé, comme en voyage entre les mots et les choses, délié de tout lieu hors de l'espace littéraire, espace autonome où il est en quête d'une totalisation du réel indissociable d'une prise de possession de la totalité du langage. Ainsi de Saint-John Perse<sup>2</sup> : déchu de sa nationalité par le gouvernement de Vichy, le diplomate, exilé, apatride, renaît poète. Pour lui, l'exil crée le vide, nécessaire à la poésie. En ce sens, cet exil « n'est point d'hier » : il n'a plus rien d'historique<sup>3</sup>. Est poète celui qui renverse symboliquement son exil en une réintégration de la patrie de l'écriture, « au bord du monde » :

Et ce n'est point errer, ô Pérégrin,  
Que de convoiter l'erre la plus nue pour assembler aux syrtes de l'exil  
un grand poème né de rien, un grand poème fait de rien...<sup>4</sup>

Du reste il est intéressant de constater que, pour certains écrivains, l'exil psychologique est redoublé par un exil géographique qui résulte d'un choix personnel. C'est le cas d'Ezra Pound qui, en 1907, laisse les États-Unis pour l'Europe, ou encore de Joyce : en 1904, l'écrivain irlandais décide de quitter Dublin pour Trieste. Il ira ensuite à Zurich, son refuge de guerre, puis à Paris, de 1920 à 1939, enfin de nouveau à Zurich, où il mourra en 1941.

Pour Joyce, l'exil effectif, qui consacre son inadaptation sociale, est la condition d'une vie *pour l'écriture* : c'est un bien qui lui permet de s'installer dans un univers de mémoire et de soutenir une quête de soi dans l'écriture. Il y a chez Joyce une véritable stratégie de l'exil : en mettant fin à l'existence ordinaire, celui-ci lui permet de prendre racine dans un monde de langage où, paradoxalement, il ne quitte jamais sa ville et son île, réinventées par la littérature.

---

<sup>1</sup> « Kafka et l'exigence de l'œuvre », *L'Espace littéraire*, Gallimard, « Idées », 1955, p. 63.

<sup>2</sup> Voir Jean-Charles GATEAU, « Saint-John Perse et l'exil », in Jacques Mounier (éd.), *Exil et littérature*, Grenoble, Ellug, 1986, p. 275-281.

<sup>3</sup> *Exil*, in *Œuvre poétique*, t. I, Paris, Gallimard, 1953, p. 209.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 207.

## *L'exil politique*

Il est temps d'en venir à la dernière forme de l'exil, bien différent de l'heureux cosmopolitisme et du jeu transculturel qui accompagnent parfois la vocation littéraire. À côté des exils de convenance, il existe des exils plus douloureux, nés des déchirements de l'Histoire, qui confrontent des individus à l'épreuve du déracinement, de l'errance, des troubles de l'identité. On voudrait examiner cette expérience de l'exil à travers trois relations dialectiques qui paraissent la caractériser, lorsqu'elle débouche sur l'écriture.

### *L'individuel et le collectif*

Il faut d'abord considérer la relation de l'individuel et du collectif dans cette forme d'exil, dans la mesure où, de cette relation dépendent des modes d'expression et des finalités de l'écriture fort différents. L'exil politique peut toucher, par exemple, une large communauté, voire tout un peuple. C'est le cas notamment du peuple juif. En 586 avant Jésus-Christ, Jérusalem tombe aux mains des Babyloniens, le Temple est détruit, on crève les yeux du roi Sédécias, on déporte la population sur les rives de l'Euphrate. Les grands sont emprisonnés ; les petites gens sont astreints à la corvée et subissent le statut de *qatimu*, d'étrangers aux droits limités.

La Bible garde le souvenir de cette longue période d'exil qui s'achève en 538 par un décret de Cyrus. La parole des exilés s'épuise alors en pleurs, en lamentations sur le mode *élégiaque*. Qu'on songe au célèbre psaume 137 :

Au bord des fleuves de Babylone  
Nous étions amis et pleurions,  
Nous souvenant de Sion.

En même temps, l'exil suscite un usage *prophétique* de la parole : Jérémie, par exemple, se fait le chantre d'une nouvelle promesse<sup>1</sup>. Après l'éloignement, Dieu, par sa voix, assure son peuple d'une alliance nouvelle, d'une réintégration de la Terre promise. *Élégiaque* ou *prophétique*, la parole relie ici les exilés et maintient leur identité culturelle, situant l'accident de l'Histoire dans l'éternelle perspective de l'Alliance avec Dieu.

Tout autre est l'espace de la parole de ces exilés frappés individuellement par le pouvoir, pour des raisons qui touchent leur conduite,

---

<sup>1</sup> Voir Jr, 29, 10-11.

sans que celle-ci relève d'une quelconque dissidence politique. Les exemples d'Ovide, exilé par Auguste à Tomes, au pays de Gètes – actuellement Constantza, sur la mer Noire – et de Bussy-Rabutin relégué par Louis XIV dans son domaine bourguignon sont restés fameux. Voilà deux écrivains condamnés à l'exil, et tous deux (quelle que soit la relative incertitude qui règne aujourd'hui encore sur les véritables motifs des princes) « condamnés pour les irrévérances de leur plume et pour leur complaisance envers des conduites de libertinage, qu'un état moral se doit de réprover »<sup>1</sup>.

Tous deux vont utiliser leur talent littéraire pour plaider leur cause, pour faire connaître leur infortune, pour faire appel à l'intercession d'amis influents, pour en appeler enfin à la clémence du souverain : le II<sup>e</sup> Livre des *Tristes* est une longue épître à Auguste en forme d'élégie, dans laquelle Ovide tente de fléchir le maître de Rome. On a conservé par ailleurs la cinquantaine de lettres que Bussy a adressées à Louis XIV pour obtenir de lui sa grâce.

Dans les deux cas, le mal d'exil – comme l'a bien vu Stendhal, dans *Racine et Shakespeare*<sup>2</sup>, à propos de Bussy – tient à la profondeur de leur ennui : ennui de vivre dans un pays et au milieu d'une population barbare, indigne de sa réputation littéraire pour l'un ; ennui de vivre loin de la Cour, au milieu des hobereaux de province et des bourgeois, une vie sans gloire, inactive, loin du service aux armées, pour l'autre. L'écriture est ici un moyen pour fléchir le Prince, au service d'une cause toute personnelle.

Cependant, il est beaucoup de cas où l'écrivain en exil – qu'il soit chassé par le pouvoir, qu'il fuie l'arbitraire ou la misère – trouve dans l'écriture un secours pour tenter de dominer une souffrance touchant au plus intime de son être, se fait en même temps le porte-parole de tous ceux qui vivent la même épreuve, au nom de valeurs universelles. C'est le cas de Hugo après le 2 décembre 1851, lorsqu'il s'exile en Belgique, puis à Jersey et enfin à Guernesey. La longue nuit de l'exil est pour lui une justification personnelle : ses tracasseries et ses privations prennent la valeur d'une consécration civique. C'est un sceau d'authenticité qui consacre son engagement en faveur de la liberté et de la justice sociale.

L'exil est, de surcroît, une position de parole, singulière et universelle, qui permet à Hugo d'accomplir pleinement le statut d'exception qu'il revendique : amplifiée par l'éloignement, la voix prophétique que le poète

---

<sup>1</sup> Bernard BRAY, « La protestation de l'exilé : les lettres de Bussy-Rabutin à Louis XIV », in André MAGNAN (éd.), *Expériences limites de l'épistolaire. Lettres d'exil, d'enfermement, de folie*, Champion, 1993, p. 140.

<sup>2</sup> *Racine et Shakespeare*, éd. Roger FAYOLLE, Paris, Garnier-Flammarion, 1970, p. 201.

fait entendre est celle de « l'accusateur public du crime universel », au nom de la vérité, du droit, de la raison, de la justice et de la conscience :

La plus inexpugnable position résulte du plus profond des écroulements ; il suffit que l'homme écroulé soit un homme juste ; insistons-y, si cet homme a raison, il est bon qu'il soit accablé, ruiné, spolié, expatrié, bafoué, insulté, renié, calomnié, et qu'il résume en lui toutes les formes de la défaite et de la faiblesse ; alors il est tout-puissant. Il est indomptable ayant en lui la droiture ; il est invincible ayant pour lui la réalité. Quelle force que ceci : n'être rien ! N'avoir plus rien à soi, n'avoir plus rien sur soi, c'est la meilleure condition de combat. Cette absence d'armure prouve l'invulnérabilité. Pas de situation plus haute que celle-là ; être tombé pour la justice. L'empereur damne, le proscrit condamne. L'un dispose des codes et des juges ; l'autre dispose des vérités<sup>1</sup>.

### *Le dedans et le dehors*

L'exil sous contrainte, dans la mesure où il est essentiellement vécu comme *décalage*, renvoie par ailleurs à la dialectique du dedans et du dehors. La forme la plus évidente de l'exil est sans doute celle qui implique un déplacement dans l'espace, un éloignement géographique, une séparation de son biotope. Comme tel, il a ses degrés.

Dans l'Antiquité, les Grecs pratiquent l'ostracisme, simple mesure de précaution, votée démocratiquement, limitée à dix ans maximum, sans infamie ni confiscation. Quant au droit romain, il est fondé sur deux types d'exil : l'exclusion temporaire par simple interdiction de l'eau et du feu (*interdictio ignis et aquae*), « dont la conséquence naturelle était que la personne ainsi condamnée était obligée d'aller vivre dans un autre pays, ne pouvant se passer de ces deux éléments »<sup>2</sup> ; la déchéance des droits civiques, c'est-à-dire l'exclusion du corps social et le bannissement à perpétuité.

Fidèle à l'esprit du droit romain, la monarchie française distingue l'exil temporaire, qui procède du fait du prince, c'est-à-dire d'un arbitraire sacré, et qui marque une disgrâce ; le bannissement, exclusion juridique, prononcée en justice, qui implique une mise au ban du royaume, une

---

<sup>1</sup> *Ce que c'est que l'exil, Œuvres complètes, Politique*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1985, p. 414-415.

<sup>2</sup> Cité par Jean SGARD, « Formes de l'exil », in *Recherches et Travaux*, n° 30 : *Littératures de l'exil*, 1986, p. 11.

confiscation des biens et une mort civile. De même les instances de répression, dans la Russie tsariste, disposent de deux types de sanction comportant l'exil : la déportation avec travaux forcés dans une terre étrangère, quoique soumise à l'État qui déporte (*katorga*). La relégation sous contrôle administratif (*ssylka*).

On pourrait multiplier les exemples. Qu'ils s'expatrient d'eux-mêmes pour fuir une forme de violence ou qu'ils soient victimes d'une condamnation, bien des écrivains ont vécu cet exil politique. Pour ne s'en tenir qu'au XX<sup>e</sup> siècle, les exemples sont innombrables : fuyant le franquisme, Ramon Gomez de la Serna quitte son pays en 1936 et s'installe à Buenos Aires, où il écrit *L'Homme perdu*. Stephan Zweig, chassé de son pays par le nazisme en 1935, s'installe au Mexique, où il se suicide, en 1942, en même temps que sa seconde femme. Soljenitsyne, violemment attaqué après la publication à l'étranger de *L'Archipel du Goulag*, est déchu de sa citoyenneté soviétique par décret du praesidium du Soviet suprême en 1974. Expulsé, il s'établit alors en Suisse, puis en Amérique du Nord.

On s'accorde généralement à considérer l'*émigration économique* comme une variante de cet exil, que décrit souvent le roman maghrébin ou africain à travers le personnage de l'émigré. *Les Boucs* de Driss Chraïbi ou *Topographie idéale pour agression caractérisée* de Rachid Boudjedra peignent des déchirements qui sont bien ceux de la privation du sol natal : sentiment de déchéance lié au déracinement, fracture du moi et impossibilité de la relation à l'autre, perte des repères, ambivalence des désirs à l'égard du retour et de la réinsertion... De même, *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane, raconte un déplacement dans l'espace et dans la culture – le héros, Samba Diallo quitte son village sénégalais pour une ville de son pays, puis pour Paris –, lequel conduit par paliers successifs à une expérience de la perte d'identité, du déracinement et de la dissolution de la personnalité. Dans sa détresse, ce personnage correspond parfaitement au *Portrait du colonisé* qu'Albert Memmi a brossé :

Il me semble – remarque Samba - qu'en venant ici, j'ai perdu un mode de connaissance privilégié. Jadis le monde m'était comme la demeure de mon père : toute chose me portait au plus essentiel d'elle-même comme si rien ne pouvait être que par moi. Le monde n'était pas silencieux et neutre. Il vivait. [...] Ici, maintenant, le monde est

silencieux, et je ne résonne plus. Je suis comme un balafon crevé, comme un instrument de musique mort<sup>1</sup>.

Toutefois, les épreuves de l'exil ne sont pas nécessairement associées à un déplacement géographique. Il existe aussi *un exil intérieur*, forme d'aliénation qui affecte le sujet, l'écrivain, dans son propre pays. Cette sorte d'émigration intérieure que rien ne permet de distinguer de l'objection de conscience ou de la résistance muette, est bien une des variantes possibles de l'exil : les écrivains allemands qui sont restés en Allemagne pendant la période nazie, sans sympathiser ni se compromettre avec le régime, ont résisté sourdement à l'embrigadement idéologique de masse : ils ont souvent trouvé un précieux secours dans l'écriture, ce refuge. C'est aussi le cas d'Ivo Andrić, écrivain serbe, bosniaque par sa naissance, qui interdit la publication de ses ouvrages pendant l'occupation allemande et choisit de s'enfermer dans le silence et la solitude pour écrire *Le Pont sur la Drina*.

L'exil, cette expérience de la séparation, peut enfin être vécu dans le temps, autant que de dans l'espace. L'écrivain ivoirien Amadou Kourouma, dans *Sous le soleil des indépendances* (1970), retrace ainsi la déchéance de Fama, un prince malinké, découvrant progressivement qu'il n'a plus sa place dans la société nouvelle née de l'indépendance. La tragique impasse où il se trouve est suggérée dans le roman par la thématique de l'enfermement : Fama tourne en rond, indéfiniment, dans la République (imaginaire) des Ébènes et dans sa capitale de « bâtards ».

Certains écrivains exilés retournent cependant à leur profit l'opposition du dedans et du dehors. C'est le cas de Hugo dont la parole toute d'énergie est véritablement un acte de langage visant à manifester que la France est exilée avec lui et qu'il en assure la sauvegarde, envers et contre tous. Comme le général de Gaulle quatre-vingts ans plus tard, il s'approprie la « vraie » France, celle qu'il identifie à la liberté. Elle est avec lui en exil, il est le dépositaire de sa substance, c'est le régime impérial qui est le véritable exilé : coupé du vrai, des valeurs de justice, de progrès et de liberté. De là son refus de l'amnistie en 1859 : « [...] je partagerai jusqu'au bout l'exil de la liberté ; quand la liberté rentrera, je rentrerai ».

---

<sup>1</sup> *L'Aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961. Réed. 10/18, p. 162-163.

Placée enfin sous le signe de la perte et du deuil, mais aussi, indissociablement, de la réparation, l'écriture se conforme à l'exil et, en même temps, lui répond, selon une dernière relation dialectique.

L'écriture de l'exil est d'abord témoignage d'une expérience de la fêlure. Elle s'emploie à faire entrer dans l'ordre symbolique une douleur, à figurer une blessure qui excède le cadre de la représentation ordinaire. La douleur sature ainsi le paysage que peint Ovide dans les *Pontiques*, après sa relégation à Tomes. Car on y voit se multiplier les marques de l'absence :

[Ô terre de l'exil], tu enchaînes la mer sous la glace ; et souvent le poisson nage enfermé sous une carapace. Et tu n'as pas de sources ; seulement une eau presque salée, dont on ne sait si elle soulage ou irrite la soif. Çà et là dans la campagne nue s'élève un arbre, infécond au surplus ; et la terre ne semble qu'un autre aspect de la mer. Point de chant d'oiseau, sauf les cris rauques de ceux qui, au fond des lointaines forêts, se désaltèrent aux lagunes saumâtres. L'absinthe lugubre hérisse les plaines vides, amère moisson, digne de cette terre<sup>1</sup>.

À des siècles de distance, Soljenitsyne et Hugo dessinent le même paysage, qui est avant tout un paysage mental. C'est celui d'une expérience du néant, que transposent une syntaxe minimale et un lexique délibérément appauvri dans *L'Archipel du Goulag* :

Rien n'est comme il faut, rien ne marche, rien ne va, tout est provisoire et à côté du vrai, même quand on a autour de soi une nature verdoyante et non un sol éternellement gelé [...] Un grand vide. L'impression d'être perdu. Une vie qui n'en est pas une<sup>2</sup>.

Ce naufrage intérieur de l'exilé, c'est aussi celui dont Hugo à Jersey retrouve les indices dans un environnement enténébré :

[...] J'habite l'ombre.  
Je suis sur un rocher qu'environne l'eau sombre,

<sup>1</sup> *Pontiques* III, I, v. 15-24.

<sup>2</sup> *L'Archipel du Goulag*, Paris, Éd. du Seuil, 1974, p. 273-276.

Écueil rongé des flots, de ténèbres chargé,  
Où s'assied, ruisselant, le pauvre naufragé.<sup>1</sup>

« Il y a toujours des découvertes à faire au pays de la douleur », écrit Mme de Staël à un ami en 1811<sup>2</sup>, alors que dure encore cette errance à travers l'Europe à laquelle elle a été condamnée en octobre 1803 par la volonté de Bonaparte. La « maladie du pays »<sup>3</sup> – le *Heimweh* – est à ses yeux « la plus inquiète douleur qui peut s'emparer de l'âme »<sup>4</sup>. Elle trouve, dans *Corinne*, où l'héroïne d'origine italienne est exilée en Angleterre, de beaux accents pour l'exprimer.

Chaque jour j'errai dans la campagne, où j'avais coutume d'entendre le soir, en Italie, des airs harmonieux chantés avec des voix si justes, et les cris des corbeaux retentissaient seuls dans les nuages. Le soleil si beau, l'air si suave de mon pays était remplacé par les brouillards ; les fruits mûrissaient à peine, je ne voyais point de vignes, les fleurs croissaient languissamment à long intervalle l'une de l'autre ; les sapins couvraient les montagnes toute l'année, comme un noir vêtement : un édifice antique, un tableau seulement, un beau tableau aurait relevé mon âme ; mais je l'aurais vainement cherché à trente milles à la ronde. Tout était terne, tout était morne autour de moi, et ce qu'il y avait d'habitations et d'habitants servait seulement à priver la solitude de cette horreur poétique qui cause à l'âme un frissonnement assez doux. Il y avait de l'aisance, un peu de commerce, et de la culture autour de nous ; enfin, ce qu'il faut pour qu'on vous dise : *Vous devez être contente, il ne vous manque rien*. Stupide jugement porté sur l'extérieur de la vie, quand tout le foyer du bonheur et de la souffrance est dans le sanctuaire le plus intime et le plus secret de nous-mêmes !<sup>5</sup>

Cependant l'écriture de l'exil, au-delà de cette fonction d'exploration d'une blessure, *répond* à l'exil : elle tente de le réparer, en le faisant entrer dans l'ordre des signes. L'espace textuel, qui est celui de la langue maternelle, permet alors un retour imaginaire vers l'origine. Pour ne s'en

---

<sup>1</sup> *Les Contemplations*, V, III : « Écrit en 1855 ».

<sup>2</sup> Lettre à Hochet, 16 décembre 1811, citée par S. BALAYÉ, *Madame de Staël, écrire, lutter, vivre*, Genève, Droz, 1994, p. 47-48.

<sup>3</sup> Lettre à Hochet, 29 février 1804, citée par S. BALAYÉ, *ibid.*, p. 49.

<sup>4</sup> *Corinne*, livre XIV, chap. III.

<sup>5</sup> *Ibid.*

tenir qu'à cet exemple, Chateaubriand transpose ainsi sa douloureuse expérience de l'exil – celle de l'émigration aristocratique après la Révolution – dans *Les Aventures du dernier Abencérage*, où il évoque le départ des Maures, d'Andalousie en Afrique du Nord, à l'époque de la *Reconquista*. Semblable à la France de Louis XVI, le royaume de Boabdil est perdu à tout jamais, et les derniers Abencérages qui le pleurent, comme les émigrés français, n'ignorent pas, au demeurant, que leur prince, par sa mollesse et ses errements, porte une lourde responsabilité dans cette perte.

La nouvelle n'en procure pas moins à Chateaubriand un dédommagement<sup>1</sup>. Mais cette consolation teintée d'une certaine mélancolie réside dans les enchantements de l'écriture elle-même. Ainsi sa nouvelle grenadine s'achève-t-elle sur un tableau suggestif où sont symboliquement associés, aux franges du sublime et de l'élégiacque, les motifs du tombeau, de l'onde et de l'oiseau :

Lorsqu'on sort de Tunis, par la porte qui conduit aux ruines de Carthage, on trouve un cimetière : sous un palmier, dans un coin de ce cimetière, on m'a montré un tombeau qu'on appelle *le tombeau du dernier Abencérage*. Il n'a rien de remarquable ; la pierre sépulcrale en est toute unie : seulement, d'après une coutume des Maures, on a creusé au milieu de cette pierre un léger enfoncement avec le ciseau. L'eau de pluie se rassemble au fond de cette coupe funèbre et sert à désaltérer l'oiseau du ciel.<sup>2</sup>

Image d'un poète renouant avec la tradition orphique, l'oiseau du désert qui s'abreuve au tombeau préfigure le « beau phénicoptère » des ruines de Carthage qui traversera fugitivement les *Mémoires d'outre-tombe*, à la fin du récit de la vie de Napoléon<sup>3</sup>. Alors que l'exil est toujours l'horizon du poète, l'animal symbolique – à la fois aile et plume – désigne déjà, dans *L'Abencérage*, l'écriture comme un recours. Si la littérature permet à Chateaubriand d'échapper à sa rage impuissante par un travail de deuil, elle est aussi, contradictoirement, le lieu où s'exercent les prérogatives d'un

---

<sup>1</sup> « Il faut au moins que le monde chimérique, quand on s'y transporte, nous dédommage du monde réel », écrit-il dans l'Avertissement des *Aventures du dernier Abencérage*, éd. Fernand LETESSIER, Paris, Garnier, 1962, p. 250.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 329-330.

<sup>3</sup> *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, éd. Jean-Claude BERCHEZ, Paris, Bordas, « Classiques Garnier », 1992, livre XXIV, chap. 17.

désir têtue, qui trouve dans le charme sensible du langage poétique l'unique moyen d'un possible retour à la plénitude perdue.

Au terme de ce parcours, que dire de l'exil, sinon qu'il est multiple et ambigu, comme les expériences majeures dont se nourrit la littérature. L'on peut se sentir exilé parce que l'on vit dans un milieu social étranger, parce que l'on est seul ou dans la misère. Inversement, un exil volontaire peut être révélateur de richesses insoupçonnées et d'une liberté reconquise. L'exil imposé par la violence peut lui-même ouvrir sur de nouvelles formes de création.

Une seule forme d'exil est tragique : c'est celle qui prive l'écrivain de la parole, soit que dans son propre pays on le réduise au silence, soit qu'à l'étranger il ne soit ni reçu, ni compris. L'exil, un accident au statut esthétique, est en soi une victoire sur l'adversité. L'exil tragique est celui qui n'aboutit à aucune littérature.

Patrick Corcoran (University of Surrey Roehampton)

## L'exil intériorisé dans le roman francophone africain : le cas d'Ahmadou Kourouma

La notion d'exil constitue une figure privilégiée pour une grande partie de la production littéraire émanant de l'Afrique francophone<sup>1</sup>. Si la même constatation est valable pour une grande partie de la littérature dite « francophone » tout court, c'est sans doute parce que le terme « francophone » puise sa signification dans une opposition au terme « français ». Le sens du mot « francophone » se construit autant sur des notions d'exclusion que sur la notion communautaire d'ensemble de locuteurs. Mais dès qu'on privilégie la perspective émotionnelle d'exclusion, on s'aperçoit vite qu'il y a autant de « francophonies » qu'il y a de francophones. Si l'Antillais, résidant dans le département français de la Martinique, se sent marginalisé, il vit autrement cette marginalisation que le petit-fils de l'immigré maghrébin habitant Mantes-la-Jolie. La façon dont le Québécois, assailli par la proximité et le poids du monde anglo-saxon, vit son appartenance à la francophonie, ne peut avoir que peu de choses en commun avec la « francophonie » du Guinéen (pour qui aller en France représenterait le plus souvent un rêve irréalisable<sup>2</sup>) ou de l'Algérien (pour qui le fait de pratiquer le français peut avoir des conséquences très graves, voire mortelles).

Sans doute, l'évolution de ces diverses façons de vivre la francophonie sera influencée surtout par des réalités politiques et économiques, dans un monde en voie de globalisation. Mais ces différences ont aussi un passé, qui est le passé de la collectivité, et qui est à l'origine de la forme particulière de

---

<sup>1</sup> Dans le contexte du présent argument, il est entendu que l'adjectif « africain » s'applique seulement à l'Afrique sous-saharienne. L'importance du thème de l'exil apparaît clairement dans un article d'Aedín Ní LOINGSIGH, « L'exil dans les littératures africaines d'expression française : esquisses d'un thème », paru dans un numéro de la revue électronique, *Mots Pluriels*, consacré aux liens entre écriture et exil : *Écrire l'Exil : Rupture et Continuité, Mots Pluriels*, n° 17, avril 2001. (<http://www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP1701anl.html>).

<sup>2</sup> L'un des personnages du Camerounais Mongo Beti, l'exprime ainsi : « Si l'on nous donnait les moyens d'aller ailleurs, qui resterait ? [...] notre jeunesse ne semble avoir qu'une devise : partir. » Mongo BETI, *Trop de Soleil tue l'amour*, Paris, Julliard, 1999, p.105.

l'ensemble des pratiques culturelles du groupe. Lorsque Sartre a évoqué la notion d'« exil double » dans sa préface à *L'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache*, son propos visait en particulier les poètes antillais issus d'un passé marqué par l'esclavage et la rupture traumatisante, parce que définitive, avec l'Afrique<sup>1</sup>. L'éditeur de cette anthologie, Senghor lui-même, en tant qu'Africain avec un passé africain, n'a pu partager cette expérience et cette forme particulière de connaissance de l'exil : la période de son propre « exil parisien » appartient à une autre catégorie expérientielle que celle vécue par les communautés antillaises. Néanmoins, pour un Senghor, et à plus forte raison pour toute une génération d'écrivains bien moins acculturés que l'Académicien agrégé de grammaire, les conséquences du contact avec les colonisateurs relèvent aussi d'une sujétion et d'une coupure culturelles, moins dramatiques peut-être que la traite, mais tout aussi foudroyantes.

Il importe donc de savoir dans quelle mesure des termes comme « exil » et « rupture » ont une valeur purement métaphorique lorsqu'ils sont appliqués au contexte africain. Pour essayer de répondre à cette question, nous proposons d'aborder le cas du roman francophone africain, non pas à partir de l'expérience de la francophonie elle-même, mais par une réflexion sur la notion d'exil. En guise de préface nous aimerions évoquer deux types d'exil bien distincts, qui représentent peut-être les deux pôles marquant en quelque sorte les limites de notre champ de réflexion.

Le premier est le concept d'exil qui hante l'œuvre de Camus et que nous pourrions qualifier d'exil métaphysique : un exil qui est enraciné dans le sentiment de l'absurde et plus particulièrement dans le divorce qui existe entre les aspirations de l'homme et l'indifférence du monde. L'isolement de l'homme face aux contradictions du monde, que ce soit le monde physique évoqué dans certains de ses textes lyriques, le monde moral et éthique de *La Peste* ou de *La Chute* ou le monde de la spéculation philosophique de ses essais, l'exil de l'homme au sein d'un univers qui le rejette, est une préoccupation permanente de la pensée de Camus. Comme l'atteste, par

---

<sup>1</sup> « C'est parce qu'il [le héraut de l'âme noire] était déjà exilé de lui-même qu'il s'est trouvé ce devoir de manifester. Il commence donc par l'exil. Un exil double : de l'exil de son cœur l'exil de son corps offre une image magnifique ; il est pour la plupart du temps en Europe, dans le froid, au milieu des foules grises [...] Mais ce n'est pas assez ; à Port-au-Prince il était déjà en exil ; les négriers ont arraché ses pères à l'Afrique et les ont dispersés. » Jean-Paul SARTRE, « Orphée Noir », préface à *L'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, éditée par Léopold-Sédar SENGHOR, Paris, PUF, 1948. Il va sans dire que ces propos de Sartre sont très rapprochés de l'argumentation développée par Frantz FANON dans *Peau noire masques blancs*, Paris, Éd. du Seuil, 1952.

ailleurs, *L'Exil et le Royaume* où le thème subit une série de remaniements, et comme l'atteste aussi le thème de l'état de siège qui est un avatar de la figure inverse de celle de l'exil, l'incarcération.

Est apparenté à l'exil métaphysique de Camus ce que l'on pourrait nommer l'exil culturel et esthétique de l'Irlandais James Joyce. À l'instar de ses propres personnages (Stephen Hero dans le roman éponyme, *Stephen Hero*, Stephen Dedalus dans *A Portrait of the Artist as a Young Man*, Richard Rowan dans *Exiles*), Joyce lui-même est constamment confronté à cette nécessité de choisir l'exil comme une condition préalable à l'écriture, lui offrant la possibilité de mener à bien le projet de la création artistique<sup>1</sup>. L'Irlande et Dublin ne cesseront d'être une obsession quasi permanente dans son œuvre, mais il les écrira de l'extérieur, à partir d'un exil qui rendra possible l'acte d'écriture et qui permettra de recouvrir cet espace devenu objet du fonctionnement des facultés de l'imagination.

Nuruddin Farah, écrivain somalien, pousse cette utilisation de l'exil comme source d'inspiration créatrice à un niveau plus élevé. Comme les exilés de tempérament chez Joyce, Farah n'hésite pas à reconnaître les bienfaits de son propre état d'exilé :

Pour moi, la distance permet de distiller les idées, elles deviennent de plus en plus claires et dignes d'être travaillées. J'aime mettre une distance intellectuelle et physique entre moi-même et ce que je suis en train d'écrire<sup>2</sup>.

Mais ce besoin de distance, loin de l'empêcher de focaliser sur une

---

<sup>1</sup> Par exemple, le départ de Stephen Dedalus à la fin de *A Portrait of the Artist as a Young Man* : « 26 avril. Ma mère est en train de ranger mes nouveaux vêtements d'occasion. Elle dit qu'elle prie maintenant pour que j'apprenne, par l'expérience de la vie et loin de la maison familiale et de tous mes amis, ce que c'est que le cœur humain et ce qu'il ressent. Amen. Ainsi soit-il. Bienvenue, à la vie ! Comme des millions d'hommes avant moi, je pars à la rencontre de la réalité de l'expérience et je forgerai dans les feux de mon âme la conscience incréée de ma race. » (« April 26. Mother is putting my new secondhand clothes in order. She prays now, she says, that I may learn in my own life and away from home and friends what the heart is and what it feels. Amen. So be it. Welcome, O life ! I go to encounter for the millionth time the reality of experience and to forge in the smithy of my soul the uncreated conscience of my race. ») James JOYCE, *A Portrait of the Artist as a Young Man*, Harmondsworth, Penguin, 1965, p.253. Les traductions en français des textes anglais ont été faites par moi-même.

<sup>2</sup> Nuruddin FARAH, « In Praise of Exile », dans *Literature in Exile*, édité par John GLADE, Chapel Hill, Duke University Press, 1990, p. 65.

thématique de l'exil dans ses romans, est au contraire ce qui rend l'écriture de l'exil possible. De façon directe ou indirecte, la notion d'exil devient le matériau dont il façonne ses récits.

Opposé à ces deux exemples de ce que l'on pourrait appeler des exils de tempérament, il existe bien sûr un type d'exil beaucoup plus banal et brutal à la fois, et qui relève moins d'un choix que d'une contrainte venue de l'extérieur : l'exil politique. Nombreux sont les écrivains africains qui, pour l'opposition qu'ils ont exprimée à l'égard d'un régime ou d'un dictateur quelconque, se sont vus dans l'obligation de quitter leur pays d'origine. Du regretté Camara Laye, obligé de quitter sa Guinée natale pour avoir éveillé la colère de Sékou Touré, à des exemples plus récents comme celui de son compatriote, Tierno Monénembo, les exemples d'exilés politiques ne manquent pas<sup>1</sup>. Il ne faudrait pas non plus sous-estimer le poids de l'intolérance dans le fonctionnement des appareils politiques, dans beaucoup d'États africains, ni la tendance des hommes politiques à chercher à récupérer et à s'approprier les intellectuels afin de mieux les contrôler. Les conditions difficiles de travail, ajoutées aux obstacles structurels au développement d'une pensée indépendante suffisent pour convaincre beaucoup d'intellectuels que la seule option valable est de partir à la recherche de conditions plus propices. Ainsi, ce qui ressemble fort à un choix à la fois personnel et professionnel est, en dernière analyse, pratiquement indissociable de la notion d'exil politique lui-même<sup>2</sup>.

Il serait sans doute intéressant d'analyser les similitudes qui existent dans les pratiques littéraires engendrées par ces exemples divers de types

---

<sup>1</sup> Parmi les exemples que l'on pourrait citer, doivent figurer Mongo Beti, Emmanuel Dongala, Williams Sassine et Amadou Koné. Si l'on ajoute les noms d'écrivains anglophones tels que le prix Nobel Wole Soyinka, Ngugi Wa Thiong'o, Nuruddin Farah et Dennis Brutus, l'envergure du problème commence à se faire comprendre. Il ne faudrait pas non plus oublier les intellectuels qui ont choisi l'exil. Théophile Munyangayo cite, pour le seul Zaïre (actuellement République Démocratique du Congo) : « Plus Ngandu Nkashama, Valentin-Yves Mudimbe, son frère Achille Ngoye, Georges Ngal, Mwata Ngalasso, Locha Mateso, Mpoyi-Buatu, Bolya Bayenga etc. » Théophile MUNYANGAYO, *La Démocratie pluraliste à l'épreuve en Afrique centrale : Pour une lecture sociologique du roman*, PhD Thesis (unpublished), Nottingham University, 2001, note 13, p.28.

<sup>2</sup> Aijaz AHMAD, dont l'analyse puise beaucoup de ses exemples dans le contexte indien, a tendance à être moins indulgent en ce qui concerne les émigrés motivés par l'ambition et les choix professionnels : « L'exil, l'immigration et la préférence professionnelle deviennent des synonymes et, en fait, sont impossibles à distinguer les uns des autres ». « Exile, immigration and professional preference become synonymous (and, indeed, mutually indistinguishable. » *In Theory*, London and New York, Verso, 1999, p. 86.

d'exil – de voir en quoi un Mongo Beti ressemble à un James Joyce. Ceux qui connaissent l'œuvre de l'un et de l'autre de ces deux écrivains s'étonneront peut-être de ce rapprochement. Néanmoins, pour différentes que soient leurs voix respectives, ils ont ceci en commun que le lieu d'où part l'énonciation est par définition décalé par rapport à l'énoncé lui-même. La rêverie sur l'espace culturel visé est rendue possible par le fait même que le rêveur n'occupe pas cet espace au moment de s'exprimer. En l'occurrence, ce décalage spatial qu'est l'exil, fonde le discours et le rend possible. Homi Bhabha va beaucoup plus loin et considère que cet acte d'énonciation occupe lui-même un espace qu'il appelle « un troisième espace », et qui est constitué par les conditions discursives de l'acte d'énonciation<sup>1</sup>.

Le « troisième espace » de Bhabha n'est pas un espace concret mais plutôt un appareil conceptuel figurant des « conditions discursives d'énonciation » qui, pour abstraites qu'elles soient, s'appliqueraient facilement (parmi d'autres) à la situation de l'écrivain en exil. Dans ce contexte également, il faudrait évoquer le problème on ne peut plus concret qu'est la difficulté de se faire publier que connaissent tous les écrivains africains, à quelques exceptions près<sup>2</sup>. Les maisons d'édition qui publient les romans africains d'expression française se trouvent le plus souvent en métropole. Ahmadou Kourouma publie chez Seuil; mais même Présence Africaine et l'Harmattan sont installés depuis de nombreuses années à Paris. Le lieu d'énonciation à partir duquel émane la voix de la littérature africaine est lui-même en quelque sorte décalé, sinon désaxé. Tout au moins s'agit-il d'une média-tisation métropolitaine de cette voix. La même remarque vaut pour

---

<sup>1</sup> Cf. « C'est seulement lorsque nous avons compris que tous les énoncés et tous les systèmes culturels sont construits à l'intérieur de cet espace contradictoire et ambivalent de l'énonciation que nous pouvons apprécier la raison pour laquelle il faut considérer tous les appels hiérarchisés à la pureté ou à l'originalité inhérentes d'une culture quelconque comme non-recevables [...] C'est ce troisième espace, lui-même impossible à représenter, qui constitue les conditions discursives d'énonciation lesquelles sont la preuve que les symboles et les significations culturels n'ont aucune unité ou fixité primordiales, et que les mêmes signes sont sujets à être récupérés, retraduits, recontextualisés dans l'histoire et à faire l'objet de nouvelles lectures. » – « It is only when we understand that all cultural statements and systems are constructed in this contradictory and ambivalent space of enunciation, that we begin to understand why hierarchical claims to the inherent originality or "purity" of cultures are untenable [...] It is that Third Space, though unrepresentable in itself, which constitutes the discursive conditions of enunciation that ensure that the meaning and symbols of culture have no primordial unity or fixity ; that even the same signs can be appropriated, translated, rehistoricized and read anew. » Homi BHABHA, « The Commitment to Theory », in *The Location of Culture*, London and New York, Routledge, 1994, p. 37.

<sup>2</sup> Ce phénomène a fait l'objet d'une étude intéressante par Charles L. LARSON, *The Ordeal of the African Writer*, London and New York, Zed books, 2001.

une grande partie de la critique et des commentaires sur cette littérature, qui sont eux aussi à localiser dans un contexte essentiellement métropolitain, phénomène dont Edward Saïd avait déjà prononcé une mise en garde dès son livre, *Orientalism*, publié en 1978<sup>1</sup>.

L'une des caractéristiques de la littérature dite postcoloniale est de se prêter à une lecture qui n'est jamais tout à fait dissociable de la notion d'exil. L'individu qui est coupé de ses racines et condamné à vivre dans un espace social, culturel et politique qui est en désaccord fondamental avec son être, n'est pas sans rappeler l'exilé, mais l'exil dans ce cas de figure est pour ainsi dire intériorisé. Toutes les conditions sont réunies pour faire des personnages en question des exilés à part entière, mais ils continuent à vivre en contact avec un monde foncièrement désaxé par rapport à la vision du monde qui leur est propre. La première génération d'écrivains francophones africains avait tendance à traiter ce déphasage comme un phénomène avant tout social. Par conséquent, de nombreux romans ont vu le jour qui prenaient pour sujet le conflit entre les valeurs occidentales et les valeurs de la société africaine traditionnelle, articulé autour d'une réflexion sur l'éducation, par exemple<sup>2</sup>.

Par la suite, et surtout dans la période post-indépendance où la figure du colonisateur a tendance à reculer vers l'arrière de la scène, le drame qui impliquait la société entière a été perçu de plus en plus comme le drame d'un seul individu. Ainsi, Fama, le protagoniste du premier roman d'Ahmadou Kourouma, *Les Soleils des Indépendances* (1967), n'est pas *stricto sensu* un exilé, mais l'exil fonctionne dans le roman comme une métaphore dominante pour illuminer le drame qu'est sa vie.

En effet, Fama vit en déphasage total avec son époque. Le déphasage de Fama est dépeint sur les plans social, politique et culturel. Authentique prince malinké, il se trouve dans un milieu social régi par d'autres lois que celles qui régissaient la société traditionnelle de sa jeunesse. Son monde à lui est en train de disparaître et les nouvelles réalités sociales et politiques de l'Afrique émergeant du colonialisme sont en train de le remplacer. Fama subsiste donc en fréquentant les cérémonies traditionnelles de la capitale, notamment les mariages et les enterrements, afin de soutirer de l'argent des notables présents. Sa propre conscience de ses origines princières rend le déclassement représenté par la précarité de sa situation encore plus difficile à accepter.

---

<sup>1</sup> Cf. Edward SAÏD, *Orientalism* [1978], Harmondsworth, Penguin, 1995, *passim*.

<sup>2</sup> *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou KANE (Paris, Julliard, 1961) et *L'Enfant Noir* de Camara LAYE (Paris, Plon, 1953) sont les deux exemples les plus souvent cités de ce genre de roman.

Lui, Fama, né dans l'or, le manger, l'honneur et les femmes ! Éduqué pour préférer l'or à l'or, pour choisir le manger parmi d'autres, et coucher sa favorite parmi cent épouses ! Qu'était-il devenu ? Un charognard...<sup>1</sup>

L'ère des indépendances a instauré des conditions économiques défavorables et a bouleversé les marchés et les structures commerciales à tel point qu'un Malinké de la génération de Fama ne peut espérer survivre sans avoir la volonté de s'adapter. La même déception l'attend dans le domaine de la politique. Malgré sa participation dans la lutte contre les colonialistes pendant la période précédant les indépendances, il voit tous les postes attribués à des jeunes sachant lire et écrire. Le drame de Fama est que l'évolution rapide du monde dans lequel il est obligé de vivre l'isole dans une impasse de l'Histoire. Fama est doublement marginalisé en ce qui concerne la vie politique. Non seulement il a été écarté de tous les postes d'influence auxquels il aurait pu aspirer mais, plus grave encore, il semble incapable d'une participation quelconque dans la vie politique du pays.

Dans le camion qui le ramène à Togobala, trois personnages racontent leur histoire<sup>2</sup>. Le récit du premier, Diakité, explique comment l'arrivée au pouvoir du parti unique a provoqué la faillite et la mort de son père, un riche notable avant l'indépendance. Le deuxième, Konaté, raconte comment il a failli, lui aussi, se trouver ruiné avec l'avènement du socialisme. Le troisième, Sery, attribue tous les malheurs des Africains au fait qu'ils ne se contentent pas de rester chez eux. Mélange de xénophobie et de racisme tribal, l'argument de Sery est accueilli par le silence des voyageurs, qui, en tant que voyageurs, semblent particulièrement visés par les propos de l'apprenti chauffeur.

Aucune de ces trois interventions ne suscite une réaction de la part de Fama. La narration, si souvent un discours indirect libre qui permet au lecteur d'accéder aux pensées du protagoniste, est ici résolument une narration à la troisième personne. La seule conclusion à en tirer est que Fama, présent lors de ces récits, ne s'y intéresse pas. Le voyage entrepris par Fama suit la mort de son cousin, Lancina, qui l'avait évincé de la chefferie de Horodougou. La politique qui le préoccupe donc est une politique surannée, tournant sur des questions de prestige et de préséance, plutôt que sur des questions idéologiques, quelque confuses que soient celles-ci. La question qu'il est en train de débattre au moment où ses compagnons de

---

<sup>1</sup> Ahmadou KOUROUMA, *Les Soleils des Indépendances*, Paris, Éd. du Seuil, 1967, p. 10.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 85-91.

voyage décrivent les horreurs de la situation actuelle du pays, est de savoir si oui ou non il devrait accepter le patriarcat de la tribu qui lui incombe à la suite du décès de Lancina. Il regarde résolument vers les réalités politiques du passé sans se rendre compte de la futilité de son attitude.

La cécité de Fama en matière de politique est soulignée lors de son retour dans la capitale. Une ambiance de révolte y règne, ce qui le pousse à renouer avec ses anciens amis politiques d'avant l'indépendance :

Fama aimait les entendre dire que tout pouvait tomber sur le pays d'un instant à l'autre : les incendies, le désordre, la famine et la mort. Et au fond Fama souhaitait tout cela à la fois. Et d'ailleurs après réflexion, il lui parut impossible que tous ces malheurs ne tombassent pas, qu'ils ne vinsent pas balayer les pouvoirs des illégitimes et des fils d'esclaves<sup>1</sup>.

Encore une fois, il semblerait que Fama n'a pas compris comment, ni à quel point, la situation a évolué ; il continue à espérer le rétablissement de l'ancien système qui seul serait à même de cautionner un retour à la dignité et à l'honneur perdus. Il paye son manque de clairvoyance et les défauts de son analyse par une arrestation et incarcération pour avoir participé à un complot qui n'est pas sans rappeler les célèbres faux complots d'Houphouët-Boigny des années soixante.

S'il est possible de considérer la situation dans laquelle se trouve Fama comme une variante de l'exil (il est irrémédiablement coupé de sa véritable patrie, pour la bonne raison qu'elle a disparu dans les bouleversements occasionnés par le colonialisme et ses séquelles), cela n'empêche pas du tout l'écriture foncièrement ambiguë et ambivalente de Kourouma de caractériser à tout le moins certains aspects de cette patrie perdue en même temps que de dépendre la colère impuissante de l'exilé.

La patrie perdue de Fama continue à exister dans son cœur mais elle existe aussi à l'intérieur de la narration, véritable figure d'un « ailleurs » dans le sens qu'elle est un mélange de rêve et de « réalité » faisant contraste avec la vie mouvementée de la capitale. Le Horodougou natal de Fama est un espace aussi bien dépassé par les événements que Fama lui-même, étant maintenant coupé en deux par une frontière séparant la Côte des Ebènes et la république de Nikinai.

A deux reprises dans le roman, Fama traverse cette frontière qu'il refuse de reconnaître comme telle : la première fois lorsqu'il retourne à Togobala après le décès de Lancina, et la deuxième fois après avoir été libéré de

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 160.

prison, lorsqu'il prend la décision de quitter la capitale pour réintégrer définitivement son village.

Le sens véritable de cette volonté de retourner à ses origines est lié à tout ce que nous avons dit jusqu'ici sur la thématique de l'exil. Le voyage de Fama s'annonce donc comme un voyage symboliquement impossible et, en effet, le voyage est interrompu au pont qui traverse le fleuve séparant les deux républiques fictives. Des tensions entre les deux pays ont eu pour conséquence la fermeture de la frontière. Fama, en tant que prince de toute la région concernée, refuse d'accepter ce dernier exemple d'ingérence de la politique contemporaine dans ses affaires comme une raison suffisante pour le retarder.

Son refus constitue un double refus. Refus d'abord de reconnaître les réalités géopolitiques du monde moderne, en l'occurrence l'existence même de cette frontière et des deux républiques qui sont issues de la réécriture de la carte d'Afrique en période postcoloniale. Refus ensuite du processus historique qui a vu l'érosion de son propre pouvoir ... un pouvoir traditionnel fondé sur des réalités de l'époque précoloniale et qui était déjà miné par le colonialisme avant d'être remplacé par le nouvel ordre de l'ère post-indépendance, c'est-à-dire les partis uniques étayés par des rapports essentiellement néocolonialistes.

La réaction de Fama consiste à agir comme si la frontière fermée n'existait pas et à franchir le pont. Arrivé au barrage de l'autre rive, il passe par-dessus le parapet et descend sur la berge. Dans la confusion qui s'ensuit, les soldats ouvrent le feu au moment précis où les caïmans sacrés, dérangés par Fama, se réveillent et l'attaquent. Fama est mortellement blessé mais les soldats de la république de Nikinai le relèvent et l'envoient d'urgence à la ville la plus proche. Fama cependant meurt *en route*, près du village de Togobala. Ainsi, contre toute attente, le déroulement des événements permet la réalisation de la prédiction annoncée plus tôt dans le roman, selon laquelle le dernier descendant de la dynastie Doumbouya finirait ses jours dans son village natal du Horodougou.

Il serait sans doute erroné de suggérer que cette scène se prête à deux interprétations différentes. Ce qui est certain, en revanche, c'est que la maîtrise subtile dont Kourouma fait preuve ici dans la narration, permet au lecteur de lire une seule série d'événements de deux manières différentes. D'une part, nous assistons à une escarmouche assez banale entre les soldats de deux pays hostiles qui ouvrent le feu, se croyant attaqués par leurs adversaires. L'incident est provoqué par un pauvre vieillard qui cherche à passer la frontière sans papiers, qui va être refoulé sur la capitale et qui finit par être attaqué par des crocodiles. Les détails assez terre à terre de cette

version des faits se trouvent juxtaposés à des éléments du texte exprimés dans une voix narrative qui semble reconnaître le statut princier de Fama et accepte la part de mystère et de magie dans les événements qui sont en train de se dérouler. Le ton est celui de l'épopée et suggère que nous assistons en fait à l'accomplissement inéluctable d'un destin hors commun.

Cette possibilité d'une double lecture est en partie due à la façon dont Kourouma opère des changements dans la perspective narrative. D'une phrase à l'autre, il passe d'une narration objective, à la troisième personne, qui fournit des détails concrets, à un discours indirect libre qui permet au lecteur de voir les événements du point de vue de Fama lui-même. Dans les citations qui suivent, la narration objective est retranscrite en italiques et le discours indirect libre en caractères normaux :

Fama était dans le Horodougou, jamais il ne devait accepter d'en sortir. *La grille de fils de fer barbelés était à quelques pas. Une porte y était faite du côté du parapet gauche.* Un Doumbouya, un vrai, père Doumbouya, mère Doumbouya, avait-il besoin de l'autorisation de tous les bâtards de fils de chiens et d'esclaves pour aller à Togobala ? Evidemment non. *Fama, le plus tranquillement du monde, comme s'il entrait dans son jardin, tira la porte et se trouva sur le pont*<sup>1</sup>.

*Les gros caïmans sacrés flottaient dans l'eau ou se réchauffaient sur les bancs de sable. Les caïmans sacrés du Horodougou n'oseront s'attaquer au dernier descendant des Doumbouya*<sup>2</sup>.

Une autre voix narrative accompagne ces exemples de changement abrupt dans la manière de focaliser la perspective narrative. En l'occurrence il s'agit d'une voix narrative à la troisième personne mais cette fois-ci une voix qui ne se préoccupe pas des détails prosaïques du déroulement des événements. Elle porte plutôt sur les qualités atemporelles du monde naturel environnant. Cette voix narrative raconte non pas une suite chronologique d'événements mais plutôt la réalisation d'événements de portée historique et qui sont attendus depuis de longues années, des événements qui ont été présagés et qui sont inévitables :

Et comme toujours dans le Horodougou en pareille circonstance, ce furent les animaux sauvages qui les premiers comprirent la portée

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 198-99.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 200.

historique du cri de l'homme, du grognement de la bête et du coup de fusil qui venaient troubler le matin. [...] Les forêts multiplièrent les échos, déclenchèrent des vents pour transporter aux villages les plus reculés et aux tombes les plus profondes le cri que venait de pousser le dernier Doumbouya. Et dans tout le Horodougou les échos du cri, du grognement et du fusil déclenchèrent la même panique et les mêmes stupeurs<sup>1</sup>.

Ce ton narratif accorde une signification quasi métaphysique aux événements narrés et les transforme en événements d'une importance capitale. Au moment où les fusils se taisent et le silence descend à nouveau, le calme revenu est susceptible de deux lectures : soit l'escarmouche entre les soldats a tout simplement pris fin, ou les prédictions concernant la fin de la dynastie des Doumbouya sont en train de se réaliser.

Les coups de feu s'arrêtèrent. Mais le matin était troublé. Tout le Horodougou était inconsolable, parce que la dynastie Doumbouya finissait<sup>2</sup>.

À travers le personnage de Fama, Kourouma dépeint la déchéance d'une tradition culturelle qui a fait son temps et qui est incapable de se renouveler dans la confrontation inévitable avec la modernité. Ce n'est pas pour autant que Kourouma s'érige en juge de cette tradition. Fama est exilé dans le temps et dans l'espace, à la fois victime d'un système politique qui est incapable de répondre à ses attentes, et victime de son propre tempérament, de son incapacité de s'adapter. Mais le monde auquel Fama essaie vainement de s'accrocher est un monde pour lequel Kourouma aussi ressent une certaine nostalgie.

L'expérience de Kourouma, qui a lui-même connu les prisons de Houphouët-Boigny et qui, par la suite, n'a pu exercer son métier pendant de longues années qu'à l'extérieur de sa Côte d'Ivoire natale, n'est pas sans pertinence pour notre propos. Mais l'exil, tel qu'il est conceptualisé dans *Les Soleils des Indépendances*, relève de la variante métaphysique de l'exil, prônée par Camus, plutôt que d'une variante banalement politique.

Par ailleurs, la thématique de la stérilité qui est constamment associée au personnage de Fama, le dernier Doumbouya, n'est pas non plus sans rappeler une inversion directe de la figure de l'exilé créateur que nous avons identifié chez James Joyce et chez Farah. L'exil intériorisé du roman de

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 200-201.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 201-202.

Kourouma correspond donc, de façon assez étroite, à ces exils de tempérament qui ont servi à éclairer notre réflexion sur l'exil en général. Mais le cas des *Soleils des Indépendances* et de l'œuvre de Kourouma en général est loin de constituer un cas isolé. La fragmentation du personnage, aussi bien que la problématisation de l'identité, sont des avatars de la crise métaphysique qui prend forme dans beaucoup de romans contemporains africains sous forme d'un exil intériorisé.

*François Nectoux (Kingston University)*

*Victor Hugo et l'écriture de l'exil :  
politique et poétique de l'absence*

L'œuvre de Victor Hugo, pierre d'angle de la littérature romantique française, a aussi joué un rôle important dans la formation et la diffusion de l'idéologie républicaine de la Troisième République, ce mélange de modernisme démocratique, de méritocratie éducative, de conservatisme radical, de réécriture et de réappropriation syncrétique de l'histoire française, aussi bien révolutionnaire que prérévolutionnaire. Bien que Hugo ait été un homme de la Deuxième République et en ait hérité certains traits messianiques dans sa pensée politique, il développe dans son œuvre certains des thèmes fondamentaux qui fonderont l'assise de l'appareil idéologique d'État qui allait lentement se mettre en place durant les deux ou trois premières décennies de la Troisième République, et on peut en retrouver des traces certaines dans l'idéologie républicaine française contemporaine (ROSA, 2002).

L'hypothèse qui sera développée dans cette brève présentation, et qui sera illustrée d'exemples tirés de la production épistolaire et littéraire de Hugo et de ses correspondants, est que cette influence est pour une part significative le produit de l'exil du poète. Celui-ci a cherché, à travers le travail d'écriture de son exil, à continuer son combat contre le Second Empire aussi bien qu'à donner un sens à sa nouvelle vie d'exilé. S'il a réussi en cela (une réussite qui n'était pas acquise d'avance, et qui aussi n'élimine en rien l'arrachement dont a souffert Hugo durant les deux décennies passées en exil), c'est parce que, contrairement à beaucoup d'écrivains exilés et proscrits, il a réussi à développer et à recréer les liens l'attachant à ses lecteurs en France, et donc à communiquer avec eux. Ces lecteurs ne sont pas des agents passifs – au contraire, ils réagissent à la situation de Hugo, à l'écriture et aux thèmes que le poète développe. Certains de ces lecteurs prennent la plume, en développant par leur propre écriture leur réponse à l'exil du poète – ces témoignages sont précieux en ce qu'ils permettent d'approcher de plus près l'impact de l'écriture hugolienne et la manière dont les lecteurs s'identifient avec le proscrit.

Dans ce cadre, cette brève étude ne cherche pas à analyser les différents aspects de cet exil, ce que d'autres ont fait par l'étude biographique ou par l'analyse de la correspondance, des carnets et des œuvres. Le Bicentenaire de la naissance de Hugo en 2002 fournit l'occasion de nombreuses publications de haut niveau qui s'attachent à ce projet et complètent les biographies classiques, périodiquement rééditées, telles que celle d'André Maurois (MAUROIS, 1954). Le but ici est bien plus limité – on vise plutôt à explorer comment l'écriture hugolienne de l'exil est spécifique par ses caractéristiques propres aussi bien que par les réponses qu'elle suscite de la part des lecteurs de l'époque. Cette hypothèse sera illustrée (plutôt que démontrée, car une vraie démonstration requerrait une analyse plus systématique et plus fine des œuvres et des correspondances) d'un certain nombre d'exemples tirés essentiellement de la correspondance de Hugo durant les années 1851-56 (mais surtout celle de la première année d'exil, à Bruxelles, puis à Jersey), qui, écriture de l'instant, montre plus que tout autre document la manière dont l'auteur construit son exil à travers l'écriture, cherchant à justifier sa position dans le monde et à trouver une éthique de l'exil. Publiées en 1856, *Les Contemplations* sont l'autre texte fondamental dont on pourrait affirmer qu'il clôt la période durant laquelle Hugo cherche et construit le sens de son exil. Puis on mettra en relief certains textes publiés ou écrits par les lecteurs de Hugo, en réponse au discours hugolien, afin de mesurer l'impact de cet exil.

En effet, il est peu d'exils qui aient été plus commentés et célébrés que celui de Victor Hugo, « proscrit » après décembre 1851 à la suite de son opposition vigoureuse au coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte, et qui le restera jusqu'en septembre 1870, en refusant tout pardon du régime. A partir de son cas, s'est construite l'image stéréotypée du poète romantique, seul sur son rocher de Guernesey, vitupérant l'arbitraire impérial tout en produisant des œuvres immortelles. La Troisième République naissante en fera une statue vivante, entrée au Panthéon idéologique de l'époque, un des créateurs majeurs de l'imaginaire républicain. Si tout exil est une « mort symbolique », celui de Hugo fut une mort particulièrement active et productive. La vision de l'exil qui se dégage de l'œuvre est construite à partir d'un discours très complexe sur le sens de cette mort symbolique. C'est un travail de création qui nourrira l'inconscient collectif français, essentiellement à travers l'école publique, qui fera de l'écrivain une de ses figures emblématiques. En travaillant son exil, Hugo donne une nouvelle assise à son écriture. C'est pour lui la seule manière de combattre la souffrance et la révolte qu'il ressent à l'encontre de sa proscription et, plus généralement, du régime impérial. A travers une réinvention de lui-même, Hugo, qui s'est

progressivement dépouillé depuis 1848 de bien des ambiguïtés et contradictions quant au sens de ses engagements sociaux et politiques, en arrive à centrer son action sur son écriture (qu'il avait en partie mise sous le boisseau depuis la mort de sa fille Léopoldine en 1843). Soudainement, l'exil donne à l'écriture une nouvelle urgence.

Avant de s'engager plus avant, un malentendu à éviter : parler de la production du sens de l'exil et l'investissement qu'en ont fait les Français ne signifie en aucun cas que l'on donne une signification triomphaliste à cet exil. La manière dont Hugo répond à l'exil est indubitablement complexe. Il s'absorbe dans l'exil autant qu'il en souffre, et il se sent déchiré et abandonné, souvent empreint d'un découragement qui l'étreint surtout dans les années 1860, alors qu'il peut se demander si son exil finira un jour. Ce sentiment du désastre que représente l'exil, on peut en trouver la trace dans de nombreux textes, y compris le texte tardif bien connu « Ce que l'Exil veut dire » que Victor Hugo écrira en introduction à *Actes et Paroles II* (publié en 1875 et qui n'a pas été utilisé ici, car on s'est borné aux textes du début de l'exil qui en décrivent le processus formateur). Les messages apparemment contradictoires, tour à tour pleins d'énergie et remplis de désespoir, que Hugo adresse dans l'immédiateté du quotidien, soulignent combien pèse à Hugo la « proscription » (pour utiliser ce mot maintenant désuet qu'il utilise pour sa connotation répressive). Cela dit, il cherche par tous les moyens à surmonter son découragement et sa souffrance, utilisant cette souffrance même pour donner sens à l'exil. Comme l'a écrit un analyste connu des œuvres de Hugo, « pour beaucoup d'hommes – et pour leurs peuples – la défaite des révolutions de 48 en Europe ouvre le temps de l'exil comme la sanction d'un échec, temps de souffrance, d'épreuve, dans le meilleur cas de sacrifice. Pour Hugo, l'exil fut un accroissement. » (ROSA, 2001). Cela est particulièrement sensible dans *Les Contemplations*, cette œuvre complexe qui reste au cœur de toute analyse hugolienne, car elle en noue les différents fils dans une tresse commune, du manifeste politique au cri d'angoisse devant la mort de l'enfant, de la perte de l'exil au renouvellement à travers la connaissance et le dépassement de la mort.

Cette brève présentation comprend quatre parties. Tout d'abord on rappellera brièvement combien Hugo a gardé un contact profond avec ses lecteurs, aussi bien en France qu'ailleurs : l'exil hugolien, contrairement à beaucoup d'autres écritures de l'exil, n'implique pas une remise en cause de la relation avec le lecteur qui, au contraire, s'en trouve renforcée et approfondie dans une continuité évolutive. On s'efforcera ensuite d'analyser quels sont les principaux traits que Hugo cherchera à développer dans son

exil, et qui permettront à ce dernier de devenir une figure complexe et productive. Dans la troisième partie, on analysera cette figure, en prenant appui, pour l'essentiel, sur *Les Contemplations*. Dans la dernière partie enfin, on proposera, à partir d'un exemple précis, une approche de la réponse des lecteurs français de l'époque, intellectuels connus ou notables instruits, faiseurs des opinions locales, et qui formeront les gros bataillons de la première génération des élus et notables de la Troisième République.

### *Le contexte : l'exil hugolien comme pratique sociale et politique*

Dans la typologie des écritures de l'exil, une caractéristique commune à presque tous est la coupure, ou tout au moins la remise en cause du lien entre l'exilé(e) et ses écrits, d'une part, et son lectorat d'origine, qui lui est largement interdit, d'autre part. Les stratégies d'écriture de l'exil vont de l'écriture confidentielle, destinée par exemple à la communauté en exil, à l'écriture de résistance souvent ignorée, ou encore à l'écriture dans la langue d'accueil.

L'exil hugolien se situe en dehors de toute typologie. Par bien des côtés, il est plus proche de l'exil de certains grands hommes politiques. Des noms viennent à l'esprit, l'Ayatollah Khomeini, le Général de Gaulle... Eux aussi ont réussi à devenir des figures emblématiques préfigurant l'avenir de leur pays, en incarnant la future idéologie hégémonique, à travers leurs actions, leurs discours et leurs écrits d'exil. Mais en même temps, cette comparaison révèle très vite ses limites. Victor Hugo, bien qu'il ait été un homme politique important et qu'il le soit encore à son retour après la chute de l'Empire, ne cherche pas à se définir par la conquête (ou la reconquête) du pouvoir. Dès le début il organise son exil, et cherche, comme on le verra, à lui donner un sens à travers l'écriture. Et c'est une écriture romantique pleine d'emphase, puissante (mais aussi pleine de boursouffles et de facilités) qui définira l'exil de Hugo. Les œuvres qui proviennent de cette écriture sont reçues avec enthousiasme par les lecteurs, bien que certaines œuvres telles que *Les Châtiments* aient été reçues mollement au début. *Les Contemplations* sont un considérable succès de librairie qui permettra, dira Hugo, de financer sa nouvelle maison de Hauteville à Guernesey. Ce succès ne se démentira pas durant la suite de son éloignement, en dépit des difficultés de la censure, qui affecteront surtout son théâtre. Durant la première décennie de l'exil, sa production est intense et il publie des œuvres majeures telles que *Napoléon-le-Petit* (1852), *Les Châtiments* (1853), *Les Contemplations* (1856), la première mouture de *La Légende des Siècles* (1959), *Les*

*Misérables* (1862). Sans parler de son inlassable activité éditoriale et épistolaire, qui lui permet de maintenir un considérable réseau de contacts et de continuer les activités politiques, sociales, littéraires lesquelles jouent un rôle central dans sa vie. Victor Hugo installe donc son écriture dans une continuité logistique aussi bien que littéraire.

En même temps, Victor Hugo a été critiqué à la fois comme écrivain et comme exilé politique. Nombre de ses détracteurs ne supportent pas le fait qu'il ait dans le passé changé de bord plus d'une fois, et que, chaque fois, comblé d'honneurs, il ait justifié par ses écrits ces profitables compromissions avec le pouvoir en place : la réaction hugolienne à l'exil ne leur semble donc qu'une pirouette de plus. L'acidité d'un Rochefort et la verve critique d'un Sainte-Beuve ne sont pas les seuls signes des attaques dont il est l'objet. Barbey D'Aurevilly de son côté publiera une critique virulente des *Contemplations*, en ridiculisant l'emphase désordonnée, l'accumulation des poncifs, « l'écrasante incompréhensibilité » de la poésie hugolienne (BARBEY, 1856).

Mais il est un réel proscrit, un combattant – aujourd'hui, il serait expulsé de pays à pays comme terroriste. En 1852, les autorités belges, inquiètes, lui font comprendre qu'il n'est pas accueilli à bras ouverts. De même, en 1854, la continuation de ses activités politiques internationales amène Jersey à lui signifier son expulsion – il doit partir pour Guernesey. Il est vrai que sa déclaration du 2 décembre 1852 est celle d'un séditieux :

La Constitution est confiée à la garde et au patriotisme des Citoyens français. LOUIS NAPOLÉON est mis hors la loi. L'état de siège est aboli. Le suffrage universel est rétabli. Vive la République ! Aux armes ! Signé : Victor Hugo.

Extraordinaire déclaration pour un ancien pair de France, membre de l'Institut, mais en s'opposant à Napoléon-le-Petit, il a perdu sa situation sociale privilégiée, et, bien qu'il ne soit pas pauvre, il doit vivre simplement, dans les premières années de proscription.

Au début, accompagné de tout un groupe d'exilés ainsi que d'amis et d'intimes qui partagent son expérience (y compris Juliette Drouet, on le sait), il produit efficacement sa propre figure d'écrivain proscrit, engagé dans la lutte pour la France libre (qu'on excuse cette formule anachronique), pour le plus grand profit de l'imaginaire collectif de ses lecteurs français aussi bien qu'internationaux (plus spécialement en Amérique du Sud, en Italie, etc.). Il se donne en représentation, en exploitant sa situation dans l'écriture aussi bien que dans son action politique d'intellectuel engagé. A

côté de son combat contre Napoléon III et l'Empire, il milite par tous les moyens à sa disposition pour des causes telles que la libération des esclaves, l'Italie indépendante de Mazzini ou l'abolition de la peine de mort, en contribuant souvent par la plume aussi bien que financièrement aux besoins des causes auxquelles il s'attache.

Mais, derrière un certain degré d'affectation (par exemple quand il « joue » à être pauvre au début de sa proscription), il se sent souvent coupé de ses racines, rejeté, malheureux. Quand il arrive à Bruxelles, non seulement il a dû abandonner sa vie parisienne, mais il est aussi coupé de sa famille (et de sa maîtresse), deux de ses fils sont en prison... et il le ressent durement, comme le montre sa correspondance, même quand il cherche à paraître plein d'énergie positive. Il se plaint dès le début de sa « solitude » (dans une lettre à sa femme, écrite le 28 décembre 1851, alors qu'Alexandre Dumas, qui lui rend visite, se charge de convoier la lettre). Deux jours plus tard, il écrit ces mots à son épouse : « L'année finit aujourd'hui sur une grande épreuve pour nous tous, nos deux fils en prison, moi en exil. Cela est dur, mais bon. Un peu de gelée améliore la moisson. » (HUGO, 1950, p. 38). S'il parvient, au prix d'un intense labeur, à surmonter ces difficultés et à établir une sorte de normalité dans sa vie d'exilé à Guernsey, s'il arrive à produire son œuvre avec le succès que l'on sait, les années s'accroissent, et les difficultés de tous ordres.

L'Empire perdure, et dans les années 1860, après son refus de l'amnistie, il devient effectivement beaucoup plus isolé, car le cercle des proscrits se rétrécit et le monde change. Si, par la suite, et surtout après 1859, date à laquelle il refuse l'amnistie de Napoléon III dans les termes que l'on sait (*cf.* la déclaration de Hauteville House du 18 août 1859 : « Fidèle à l'engagement que j'ai pris vis à vis de ma conscience, je partagerai jusqu'au bout l'exil de la liberté. Quand la liberté rentrera, je rentrerai »), il est toujours admiré, mais le plus souvent de loin. Ses succès littéraires, sa gloire, son rôle de modèle ne peuvent dissimuler son relatif isolement social et politique, et ce en dépit de ses intenses activités épistolaires et autres. Confronté aux divisions des groupes exilés, et enfermé, pourrait-on dire, dans les conséquences de ses propres choix, parfois incompris, sa vision de l'exil devient plus sombre (ROSA, 2001).

Il n'en reste pas moins que c'est durant la première décennie de l'exil qu'il en a définitivement établi le sens.

*Approcher la mort et l'absence :  
la production du sens de l'exil à travers l'écriture*

Hugo cherche très vite, comme le montrent des passages de son intense production épistolaire, à donner sens à son exil : il l'a indubitablement construit, consciemment, dès le début, en tant qu'écrivain engagé. Il le dit à sa femme, il l'écrit à sa fille Adèle, peu après son arrivée en Belgique, durant la période, sinon euphorique, du moins exaltée durant laquelle il définit les caractéristiques qu'il veut donner à sa vie et à son travail.

Quatre de ces caractéristiques sont particulièrement importantes. Tout d'abord, il s'agira d'un exil de combat. Il n'y a pas de rupture entre les journées de décembre 1851, durant lesquelles il cherche à organiser l'insurrection contre le Coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte et le début de son éloignement à Bruxelles. Quelques jours après son arrivée en Belgique, il écrit à sa femme :

Pendant douze jours, j'ai été entre la vie et la mort, mais je n'ai pas eu un moment de trouble. J'ai été content de moi. Et puis je sais que j'ai fait mon devoir et que je l'ai fait tout entier. Cela rend content (HUGO, 1950, p. 30).

Quelques jours plus tard, le 19 décembre, dans sa première lettre à sa fille Adèle, il lui explique l'importance de son combat politique :

Moi je vais vivre seul, proscrit, dans le nord, dans le brouillard, dans le travail sans relâche. Je me donnerai des forces en pensant à vous. C'est pour vous que je vais travailler, c'est pour toi, ma fille chérie. Les temps rudes que tu m'entendais prédire sont arrivés. [...] Soyons tous forts, soyons tous unis. C'est là le vrai bonheur. » (HUGO, 1950, p. 34)

Ce thème du travail revient constamment dans ses lettres. Il travaille à donner du sens à son action et à son exil, et ce travail est bien évidemment celui de l'écriture, qu'il revendique comme une arme, l'arme principale de son combat contre l'injustice et la dictature impériale. Ainsi, mi-décembre 1851, tout juste arrivé à Bruxelles et encore sous le choc, il écrit à son vieil ami Auguste Vacquerie (père de Charles, époux de Léopoldine Hugo, qui périt noyé avec elle en 1843) :

Vous vous rappelez, cher Auguste, je disais il y avait vingt-cinq ans : nous chantons comme on combattrait. Eh bien ! Je viens de com-

battre, et j'ai un peu montré ce que c'est qu'un poète. Ces bourgeois sauront enfin que les intelligences sont aussi vaillantes que les ventres sont lâches (HUGO, 1950, p. 33).

Deux mois plus tard, le 26 février 1852, dans une lettre à son épouse, il déclare, à propos de son travail sur ce qui deviendra le virulent livre-pamphlet *Napoléon-le-Petit* :

Mon livre avance. J'en suis content. [...] Je crois que ce sera une bonne revanche de l'intelligence contre la force brutale. Encrier contre canon. L'encrier brisera les canons. (HUGO, 1950, p. 73)

C'est par l'écriture qu'il donnera un sens à l'exil. Après tout, le poème qui contient, dans *Les Châtiments* (Livre VII) le vers bien connu : « Je resterai proscrit voulant rester debout » et le non moins célèbre envoi : « Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ! » s'intitule *Ultima Verba* (HUGO, 1853).

Il est aidé en cela par la puissance de son verbe, son sens de la métaphore et de la construction hyperbolique, par son écriture poétique et lyrique, qui certainement dépassent le romantisme tout en s'y ancrant. Mais en même temps, cette écriture devient parfois pompeuse et pompière, plus particulièrement quand Hugo célèbre un de ces concepts vagues dans lesquels il se complaît, tel le Progrès. Par exemple, le dernier poème des *Châtiments*, *Lux*, dont il faudrait citer des strophes et des strophes, célèbre le progrès dans un style fait de métaphores pour le moins instables, suivies d'affirmations naïves :

Le progrès, ténébreuse abeille,  
Fait du bonheur avec nos maux. (*Lux*, 1).

Certaines strophes versent dans d'hallucinantes métaphores hyperboliques et ne vont pas sans annoncer le style pompier des laudateurs du progrès du « réalisme soviétique » du siècle suivant :

Ô libre France enfin surgie !  
Ô robe blanche après l'orgie !  
Ô triomphe après les douleurs !  
Le travail luit dans les forges,  
Le ciel rit, et les rouges-gorges  
Chantent dans l'aubépine en Fleur ! (HUGO, 1853)

Un troisième thème qui revient fréquemment dans ses lettres est celui, joint, de la pureté et du dépouillement. La pureté de la position politique et sociale devient pour Hugo un thème fondamental – probablement parce qu’il se sent d’un seul coup définitivement débarrassé des ambiguïtés et changements de caps politiques et idéologiques des décades précédentes. Maintenant qu’il s’est engagé dans une voie extrême, sans retour possible, c’est une sorte de soulagement qui s’empare de lui quand il arrive en Belgique ; on pourrait parler de catharsis, de libération non seulement politique, mais aussi intérieure. Ainsi, il affirme à André van Hasselt, le 6 janvier 1852 :

Moi, je ne souffre pas. Je contemple et j’attends. J’ai combattu, j’ai fait mon devoir, je suis vaincu, mais heureux. La conscience contente, c’est un ciel serein qu’on a en soi. (HUGO, 1950, p. 44).

Son dépouillement matériel n’est pas le dénuement, loin de là – mais il en joue comme d’une véritable ascèse, preuve de sa pureté nouvellement acquise. Il dit à sa femme, dans une lettre du 14 décembre : « Je mène une vie de religieux. J’ai un lit grand comme la main. Deux chaises de paille. Une chambre sans feu. » (HUGO, 1950, p. 31). Il cherche aussi à préserver cette pureté dans son engagement. Ainsi, alors qu’il s’intéresse à un projet de journal « pour continuer la lutte », dit-il, il s’inquiète auprès de sa femme des compromissions que la collaboration avec d’autres proscrits aussi respectables que Louis Blanc pourrait amener (lui qui, après tout, dans le passé, n’a pas eu peur de convoler avec les Orléans avant sa conversion républicaine... on peut penser que Hugo se révèle singulièrement cynique et pompeux, mais aussi les temps ont changé). Dans la longue lettre du 5 janvier 1852 il se pose la question :

[...] n’y aurait-il pas inconvénient à me confondre, ne fût-ce qu’en apparence, avec Louis Blanc et Pierre Leroux ? Cela me ferait perdre l’isolement de ma situation [...], cela m’ôterait quelque chose de la pureté que j’ai aujourd’hui, n’ayant trempé dans rien, n’ayant pas tenu le pouvoir, n’ayant pas hasardé de théories, n’ayant pas fait de fautes, et ayant simplement tenu le drapeau levé et risqué ma tête le jour du combat. (HUGO, 1950, p. 42)

La pureté donne au proscrit, au-delà de la souffrance de l’exil, de la coupure d’avec soi-même qu’il représente, une chance unique qu’il s’agit de saisir. Elle permet de se dégager des gangues de la compromission, de l’impureté de la vie sociale. Plus profondément, cette pureté lui permet de

renaître au-delà de la « mort symbolique » qu'est l'exil, vers une nouvelle vie qui préfigure le retour en France. De la pureté et du dépouillement de l'exil à la mort : la progression symbolique est très forte, et ce dernier thème revient de plus en plus fréquemment dans les premières années d'exil. Son rôle aux accents mystiques et religieux culmine dans *Les Contemplations*, qui propose une réflexion sur la mort, à la fois comme impossible souffrance et comme sublimation de l'exil dans un mouvement complexe qu'il convient d'explicitier.

En effet, et c'est le quatrième thème qui fonde la production du sens de l'exil chez Hugo, le poète assimile dès le début, et d'une manière continue, son exil à la tombe, à la mort. C'est le thème de nombreux poèmes, mais on le retrouve également tout au long de sa correspondance, plus spécialement en 1855 et 1856, alors qu'il termine la composition des *Contemplations*. Par exemple, il déclare dans une lettre du 12 décembre 1856 à Edmond About, de Guernesey : « Un proscrit est une espèce de mort. Il peut donner presque des conseils d'outre-tombe. » (HUGO, 1950, p. 259). Quelques mois plus tôt, le 9 mai 1856, une lettre à Villemain contient les lignes suivantes :

Cher ami, je pense souvent à vous. L'exil ne m'a pas seulement détaché de la France, il m'a presque détaché de la terre, et il y a des instants où je me sens comme mort et où il me semble que je vis déjà de la grande et sublime vie ultérieure. Alors la pensée de tous ceux qui m'ont été doux dans cette ombre humaine me revient. (HUGO, 1950, p. 244)

Mort lui-même, il se dit proche des morts qui symbolisent la France à ses yeux. Ainsi, quatre jours plus tard, il s'adresse à Madame David d'Angers, la veuve du sculpteur, et lui présente ses condoléances pour la mort du grand artiste :

À cette heure, toutes les fois que je me tourne vers la patrie, c'est seulement vers les ombres que je me tourne, car c'est là qu'est la gloire, la fierté, la grandeur des âmes, la lumière ; et il y a maintenant plus de vie dans les morts que dans les vivants. David est une des ombres auxquelles je parle le plus souvent, ombre moi-même. Mon exil est comme voisin de son tombeau... (HUGO, 1950, p. 246)

À cette époque, les morts qui le touchent particulièrement sont celles des enfants, car elles lui rappellent celle de sa propre fille, morte depuis près de douze ans, et qui est le motif central, presque unique, du livre dont il termine la composition, *Les Contemplations*. Par exemple, durant l'été

1855, il écrit coup sur coup à Michelet (le 24 juillet) et à George Sand (le 4 août) qui chacun ont récemment perdu un enfant. À George Sand, il se confie :

Je crois aux anges, j'en ai dans le ciel, j'en ai sur la terre. Votre cher petit est maintenant, au-dessus de votre tête illustre, une douce âme ailée. Il n'y a pas de mort. Tout est vie, tout est amour, tout est lumière, ou attente de la lumière. Je mets mon tendre respect à vos pieds. Je vous aime bien. (HUGO, 1950, p. 219).

À Michelet, pareillement, il écrit :

Vous êtes frappé comme je l'ai été. La mort visite brusquement aujourd'hui votre maison comme elle visitait la mienne il y a douze ans. Vous perdez votre enfant, votre fille, votre ange, et vous pleurez. Je verse les mêmes larmes que vous, et c'est tout ce que je puis offrir à votre douleur. [...] Toutes les autres souffrances sont des sourires. Perdre son enfant, c'est là le malheur. Il n'y a pas d'autre désert dans la vie, ni d'autre exil. (HUGO, 1950, p. 217)

La dernière phrase dans l'extrait ci-dessus donne bien évidemment un indice précieux sur les glissements de sens que Hugo introduit dans *Les Contemplations* – par exemple, entre « absence », « exil » et « mort ». Ces glissements organisent la pensée profonde de Hugo, dont on examinera l'ordonnancement dans les pages suivantes.

*Les trois figures confondues de l'exil :  
le processus de l'identification à l'être absent*

Comment écrire l'exil ? Hugo l'ancre dans l'identification avec la mort. Ce n'est pas une figure de style. Pour comprendre le parcours et le discours de Hugo quant à son exil, il s'agit de résoudre et comprendre l'apparente dualité de l'œuvre qui soulignera la popularité résurgente du poète : *Les Contemplations*. Ce livre est certainement un livre politique (CHARLES-WUTZ, 2001), qui fait donc partie du combat de Hugo contre le régime de l'Empire, mais c'est aussi, et surtout, un livre intime qui se centre sur la figure de la fille morte, Léopoldine. La mort est souffrance et absence, mais aussi passage vers la rédemption, vers une vie meilleure qui permet de comprendre l'absolu et de retrouver les êtres chers. Dans le poème *Ce que c'est que la mort ?* qui précède, dans le livre VI des *Contemplations*, le dramatique poème *Ce que dit la Bouche d'Ombre*, tout en étant beaucoup

plus empreint de paix que ce dernier, Hugo ordonne dans le premier et les deux derniers vers :

Ne dites pas : mourir ; dites : naître. Croyez.  
[...]  
Tout notre être frémit de la défaite étrange  
Du monstre qui dans la lumière devient ange.  
(HUGO, 1856)

La mort, absence et rédemption, est ce qui circule entre les trois figures liées de l'exil qui, par leur association, expliquent la nature exceptionnelle de l'exil hugolien, et lui donnent son sens. Ces figures sont celle du poète proscrit, qui doit surmonter la mort symbolique de l'exil ; celle de la France subjuguée sous la dictature impériale, morte à la liberté, et morte aussi pour l'exilé qui ne peut y accéder ; et celle, enfin, centrale, de la fille morte, morte deux fois car inaccessible au père exilé qui ne peut se recueillir sur sa tombe – elle est donc bien *Celle qui est restée en France*, titre du dernier poème des *Contemplations*. Il y a donc trois étapes dans l'intériorisation de l'exil et l'identification aux trois tropes à travers la mort/absence.

Le proscrit parle d'outre-tombe, et son absolue absence est une mort qui le lie à la France morte et à Léopoldine, sa fille morte. Hugo prévient le lecteur, dès les premières lignes de la préface : « Ce livre doit être lu comme le livre d'un mort. » (HUGO, 1856). Mais cette mort symbolique ne prend valeur qu'à travers les deux autres qui fondent la souffrance de l'exil ; tout d'abord, la France, exilée, et donc morte/absente d'elle-même par manque de liberté, que Hugo a emmenée avec lui en exil. C'est un thème qui revient souvent – dès le début de l'exil, à Bruxelles, le 6 janvier 1852, Hugo adresse au poète André van Hasselt cette déclaration qui, si cela n'était par trop anachronique, pourrait être qualifiée de gaullienne :

Ce n'est pas moi, monsieur, qui suis proscrit, c'est la liberté ; ce n'est pas moi qui suis exilé, c'est la France. La France hors du vrai, hors du juste, hors du grand, c'est la France exilée et hors d'elle-même.  
(HUGO, 1950, p. 44).

Il n'est pas le seul à penser cela ; il raconte à son épouse qu'un journal bruxellois a repris à son compte l'idée que la France est en exil avec lui et il cite le journal :

Aussi la France n'est plus à Paris, elle est à Bruxelles avec Victor Hugo, le grand poète, le profond penseur, à qui Dieu et la France

semblent avoir remis le soin de venger un grand peuple en marquant au front, d'une parole ineffaçable et vengeresse, l'escamoteur du 2 décembre. (HUGO, 1950, p. 75)

La troisième figure, le cœur du recueil dans *Les Contemplations*, est bien entendu la fille morte, qui donne son sens à la relation triangulaire *proscrit-France-fille*. Dans la composition même du livre, la césure fondamentale est la mort de Léopoldine. Cette mort est introduite par une page blanche située au milieu du livre, avec simplement ces mots : « 4 Septembre 1843 » (date du décès de Léopoldine et de Charles Vacquerie), suivis d'une ligne pointillée coupant la page, séparant l'avant de l'après.

Les plus beaux poèmes des *Contemplations* sont adressés à *Celle qui est restée en France*. Un des plus connus, bien entendu, est le poème XIV du Livre IV (intitulé *Pauca Meae : quelques vers pour ma fille*), dans la deuxième partie (*Aujourd'hui*), qui commence et se termine par les vers suivants :

Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne,  
Je partirai. Vois-tu, je sais que tu m'attends.

[...]

Et, quand j'arriverai, je mettrai sur ta tombe  
Un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur.

(HUGO, 1856)

On peut même aller plus loin. Dans une fine analyse critique, Ludmilla Charles-Wutz conclut que, dans *Les Contemplations*

une étrange équivalence se construit donc entre la mort de Léopoldine et l'endormissement du peuple français. [...] Cette équivalence est confirmée par un échange des attributs entre les deux personnages : Léopoldine est constamment décrite comme endormie, le peuple français est représenté comme mort<sup>1</sup>.

On pourrait même avancer que dans cette œuvre, la circulation de la mort, de la souffrance et de la future renaissance se fait d'une manière continue entre les trois pôles que sont l'exilé, la fille morte et la France. Chacun est à son tour en deuil des deux autres, et mort pour eux, et en contact avec eux dans l'au-delà de la mort. *Les Contemplations* sont un parcours, un voyage initiatique dans lequel, à travers la souffrance et

---

<sup>1</sup> CHARLES-WUTZ, 2001, p. 67-68.

l'acceptation de la mort, de l'absence et de l'exil, naît la possibilité de la renaissance, tel un nouveau printemps, l'éternelle germination.

Le dernier poème des *Contemplations* occupe une place spéciale (comme la page de la césure de septembre 1843) en ce sens que c'est le seul poème du Livre VI qui ne soit pas numéroté. C'est le poème *À celle qui est restée en France*, daté du jour des morts, reprenant une fois de plus le thème de l'impossibilité de visiter le tombeau. Ce poème est une invocation à la disparue, qui se termine par une évocation de la recherche de la sagesse à travers l'énormité du gouffre de la mort.

Il débute par les vers suivants :

Mets-toi sur ton séant, lève tes yeux, dérange  
Ce drap glacé qui fait des plis sur ton front d'ange,  
Ouvre tes mains et prend ce livre : il est à toi.

Ces vers sont suivis d'une réflexion sur la douleur, l'inexplicable et scandaleuse perte d'un enfant, qui transforme celui qui le pleure, et qui, en fait, le met lui-même dans la tombe (il meurt par la mort de sa fille) :

Ô bonheurs ! Je vous ai durement expiés ;  
J'ai le droit aujourd'hui d'être, quand la nuit tombe,  
Un de ceux qui se font écouter de la tombe.

Cette traversée de la mort amène la révélation que toute réalité est intrinsèquement confrontée au gouffre insondable de la mort – et ceci est le début de la paix et de la sérénité, quand nous pouvons contempler, comme le dit le dernier vers du poème, qui clôt le recueil : « Le gouffre monstrueux plein d'énormes fumées. »

Intériorisation, expiation et renaissance : dans *Les Contemplations*, ce cheminement du poète proscrit autorise la fermeture du triangle à travers la figure de la mort et la transmutation des trois figures *poète / France / fille*. D'un côté, la fille devenue ange est retrouvée à travers l'expiation / l'épiphanie du père ; d'un autre côté, la France retrouvera la liberté, le progrès triomphant ramènera le père en France.

Le père qui a été outre-tombe dans la souffrance de la mort peut renaître à un sombre espoir, la lumière divine lui promet de retrouver sa fille et la France, et il pourra ramener la France de l'exil avec lui.

## *L'écriture de réponse et l'imaginaire de l'exil*

Donc, Hugo, poète solitaire aussi bien que dépositaire des valeurs de la France, en arrive à être la France en exil. Cette France imaginaire est parée des qualités de la France éternelle et des valeurs de la Révolution, et c'est aussi la France de la liberté, porteuse de Progrès, ce thème cher à Hugo. C'est bien ainsi que le voient ses lecteurs – en filigrane, se dessinent déjà les représentations nationales de la Troisième République, cette identité lourde qui mêle, dans une contradiction quasi hugolienne, l'admiration pour Napoléon I<sup>er</sup>, la légende de la Révolution et ses valeurs « populaires », la foi dans le progrès, technique et spirituel, de l'humanité, dans l'éducation et la démocratie, et la valeur quasi messianique que Hugo donne au siècle futur : équilibre subtil, qui cherche à satisfaire tout le monde, et que seule la démesure hugolienne arrive à faire pleinement passer.

Donc, Hugo cherche à donner un sens ultime à son exil, à son voyage outre-tombe, dont il entrevoit la sortie à travers la communion et l'ascèse. Qu'attend-il de ses lecteurs ? Une indication importante est donnée à ce propos dans la préface des *Contemplations* :

Est-ce donc la vie d'un homme ? Oui, et la vie des autres hommes aussi. Nul de nous n'a l'honneur d'avoir une vie qui soit à lui. Ma vie est la vôtre, votre vie est la mienne, vous vivez ce que je vis ; la destinée est une. Prenez donc ce miroir, et regardez-vous-y. On se plaint quelquefois des écrivains qui disent moi. Parlez-nous de nous, leur crie-t-on. Hélas ! quand je vous parle de moi, je vous parle de vous. Comment ne le sentez-vous pas ? Ah ! Insensé, qui crois que je ne suis pas toi ! (HUGO, 1856)

Il est difficile de dire plus directement aux lecteurs : vous êtes morts comme moi, vous êtes en exil de la France comme moi, votre espoir d'en revenir prend les mêmes formes que le mien. Les contemporains de Hugo, lecteurs français des *Contemplations*, ont répondu au proscrit avec enthousiasme, et non pas seulement en chiffres de ventes de l'ouvrage. Beaucoup ont intériorisé les idées de Hugo, se sont identifiés à lui, et se sont adressés à lui comme à un frère de misère. Par l'ancrage de la France dans son propre exil, Hugo en arrive à faire s'exiler les Français, refoulés de leur « vraie » France par « Napoléon-le-Petit » qui la corrompt.

C'est ici qu'un deuxième imaginaire de l'exil peut être identifié – celui que se construisent les Français, lecteurs de Hugo, qui lui répondent en grand nombre, directement et indirectement. Comment se propagent les idées d'un livre comme *Les Contemplations*, cet immense succès de librairie

rie, inattendu des critiques aussi bien que du pouvoir en place ? La meilleure manière de le voir serait d'analyser les écrits des Français eux-mêmes et d'y constater les traces du discours hugolien. Sans procéder à une étude exhaustive des écrits et commentaires des années 1860, consacrés à Hugo, on peut donner néanmoins quelques points de repères et des exemples qui illustrent valablement le sens de l'exil tel qu'il est vécu par les Français éduqués de l'époque.

Une première catégorie de personnes ayant répondu dans leurs écrits aux formules, images et concepts de Hugo, est bien entendu faite des grandes figures intellectuelles du temps, dont certaines relaient le message hugolien, engagées politiquement dans divers combats de libération (WINOCK, 2001). Par exemple Dumas s'engage pour l'unification de l'Italie, soutient Garibaldi, et dédie son œuvre dramatique *Conscience* à Victor Hugo, en 1854. Hugo écrira un poème sur une de leurs rencontres, à Anvers, qu'il inclura dans *Les Contemplations*. Des auteurs connus, comme le critique et romancier Jules Janin, adresse plusieurs fois des poèmes à Hugo, et celui-ci lui adresse des remerciements que l'on retrouve dans sa correspondance. D'autres artistes, moins connus, lui envoient des vers, comme le jeune poète belge van Hasselt, et Hugo à chaque fois enverra une missive de remerciements chaleureux.

Un autre exemple est Théodore de Banville, le poète parnassien, qui, certes, n'est pas engagé ouvertement. Mais nombre de ses œuvres sont des odes à la gloire de l'exilé, tel que le poème *L'Ile*, publié pour la première fois en 1864 dans la *Revue Nouvelle*, et inclus dans *Les Exilés* (BANVILLE, 1867). Dans sa préface de l'édition de 1874, Banville écrira ces lignes qui implicitement font référence à Hugo : « ... nous aurons vécu dans un temps [...] dans lequel ceux qui ont eu la noble passion de vouloir enfermer leurs idées dans une forme parfaite et précise ont été des exilés ».

Dans le poème cité plus haut, il assimile Hugo sur son île aux figures littéraires mythiques de l'Antiquité (le nom de Hugo est passé sous silence, mais qui d'autre pourrait-il célébrer de cette manière ?) :

Regardez-le passer, grave, au bord de la mer,  
C'est un sage, c'est un superbe esprit tranquille,  
Hôte de l'ouragan sombre et du flot amer,  
Divin comme Hésiode, auguste comme Eschyle.

Un peu plus loin, une autre strophe est d'intérêt particulier, car dans le quatrième vers Banville fait référence à la fille décédée de Victor Hugo, qu'il associe directement à l'exil :

Les ans, l'âpre douleur, ont neigé sur son front ;  
Il n'a plus rien des biens que la jeunesse emporte ;  
Il a subi l'erreur, l'injustice, l'affront,  
La haine ; sa patrie est loin, sa fille est morte.

(BANVILLE, 1867)

C'est là une touche importante qu'il convient de souligner, non seulement parce qu'elle permet d'identifier Hugo comme le héros et le sujet du poème (tout le monde connaissait l'histoire familiale du poète), mais aussi parce que d'autres auteurs (et, on peut le présumer, une multitude de lecteurs) ont fait le lien entre la perte de l'enfant ou du proche intime et la situation d'exil, comme on le verra plus loin. En cela ils imitent Hugo lui-même, et obéissent à l'injonction du poète dans *Les Contemplations*, soulignée plus haut.

Plus intéressants que ceux des auteurs célèbres sont les écrits sur l'exil de la France profonde, particulièrement des petits notables, commerçants et fonctionnaires de province, qui constituent la piétaille influente et faiseuse d'opinion de l'époque, préfigurant la France des petites villes de la Troisième République. Ces classes professionnelles (fonctionnaires, notaires, médecins, pharmaciens, enseignants, beaucoup de commerçants aussi) forment « une classe „politique” contenant une minorité de gens dont les fonctions les mettaient en contact soutenu avec l'extérieur » (WEBER, 1983). Les cercles et groupes littéraires et culturels, les associations et sociétés savantes, à travers toute la France, participent d'un réseau informel par lequel Hugo trouve une audience. Sous le Second Empire (et jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle), la France, il ne faut pas l'oublier, reste un monde rural diversifié et particularisé où l'idéologie progressiste républicaine ne pourra se propager que lentement, à travers les groupes socioprofessionnels ayant une certaine culture et... comprenant la langue française.

Un exemple typique de petit notable de province est celui, émouvant, d'Hippolyte Parat, pharmacien d'hôpital à Rochefort, ville dont il deviendra le maire. Il envoie, en 1866, un poème à Victor Hugo en exil, et lui en adressera un second en 1868. Le premier, intitulé *À Victor Hugo*, composé par Parat pour pleurer la mort de l'un de ses propres enfants, cherche à consoler celui qui, dans son exil, pleure également une fille bien aimée, morte depuis plus de deux décennies. Ces vers sont envoyés à la date d'anniversaire de la mort de Léopoldine. Le poème débute en invoquant ce qui devient déjà, dans les années 1860, la vision stéréotypée du vieux barde proscrit, isolé sur son rocher :

Ô mon poète aimé, lorsqu'une voix amie  
Vole vers ce rocher où souffre ton génie,  
Ne sens-tu pas ton cœur  
Battre de quelque joie aux souvenirs de France ?...  
De joie !... hélas ! Pourquoi toujours une souffrance  
À côté du bonheur ?

La strophe suivante amène la comparaison entre le petit notable de province et le grand exilé, à travers la souffrance et le souvenir de jours plus heureux :

Pardonne si j'évoque, en ton âme blessée,  
Une date funèbre, et fraîche à ta pensée.  
J'ai souffert à mon tour ;  
Autrefois, comme toi, j'ai connu le sourire ;  
Jeune, j'ai fait vibrer les cordes de ma lyre  
Des plus beaux chants d'amour.

Une troisième strophe explicite la comparaison, l'assimilation entre Hugo et Parrat, en évoquant la mort de leurs enfants respectifs :

Puis, mes chants se sont tus, étouffés sous les larmes,  
Une nuit, nuit de deuils, de mortelles alarmes  
Où, pour peupler les Cieux,  
Dieu m'a pris mon enfant ceint encor de ses langes,  
Ainsi qu'il prit jadis, pour augmenter ses anges,  
Ton ange radieux.

La strophe suivante, en un raccourci quelque peu brutal, annonce l'épiphanie du poète au-delà de la mort, qui permettra de transcender les douleurs présentes sur la Terre et de retrouver la fille trop tôt disparue, maintenant (comme dans la poésie hugolienne, et comme dans sa correspondance, comme on l'a vu plus haut) assimilée à l'ange :

Les Cieux revêtiront des splendeurs inconnues,  
Le jour où tu viendras appuyé sur les nues,  
Saluer l'Éternel.  
L'ange près du Martyr ! La fille près du père !  
Quel beau couronnement pour ta gloire sur terre,  
Ô Poète immortel !  
Avec un tel espoir les douleurs ont leurs charmes.  
Sans vouloir oublier, laisse tarir ces larmes,  
Filles du souvenir.  
Son esprit doit parfois te consoler en songe ;

Alors tu dis aux nuits, délicieux mensonge !  
De ne jamais finir.

Hugo enverra une note émue à Parat. Celui-ci le contactera de nouveau deux années plus tard, lors de la mort d'Adèle, son épouse, en lui envoyant des vers dans lesquels il console le poète en décrivant la rencontre dans les cieux de la mère et de la fille enfin réunies. Hugo, de Bruxelles, signera une brève note de remerciements : « 3 Septembre. Profonde émotion. Merci, Monsieur, de vos vers où il y a des larmes. » Dans ces textes d'intérêt littéraire peut-être limité, mais qui du point de vue documentaire sont remarquables, on constate un double mouvement d'identification à Victor Hugo et à l'exil (qui prend le biais de l'exil du père loin du paradis de l'enfant perdu). Ce mouvement est révélateur de la réussite du projet hugolien. Comme on l'a suggéré plus haut, au cœur des *Contemplations* est en effet le même double mouvement *proscrit / France / enfant disparue* et *exil / mort / renaissance*, que Parat reprend largement dans ses dimensions humaines aussi bien qu'initiatiques et mystiques.

#### *Pour conclure : la clôture productive de l'exil hugolien*

Les exemples donnés ci-dessus ont permis d'identifier la circularité du mouvement créateur qui anime l'écriture hugolienne de l'exil. Dans un premier geste, Hugo ancre son écriture de l'exil dans une représentation rhétorique et hyperbolique de l'exil de la France, qu'il réifie et identifie à son propre destin, prenant la mort de Léopoldine comme point d'appui et de rupture – en retour ses lecteurs s'identifient à l'exil d'une certaine France, clôturant le cercle imaginaire de l'exil. L'écriture fait trouver son sens à la fois individuel et collectif à l'exil, et Hugo, on l'a vu, plus d'une fois signale combien cette expérience est positive et productive. Bien entendu, cela ne veut pas signifier qu'il y a une totale adéquation entre l'idéologie et les projets politiques hugoliens d'une part, et la configuration idéologique et politique de la Troisième République naissante après 1871, loin de là. En fait, Hugo, quant il revient en France et redevient pour un temps politiquement actif, représente une autre génération (ROSA, 2002).

Néanmoins, on constate combien son cas est exceptionnel dans une typologie des écritures de l'exil. Il s'agit, pour reprendre l'heureuse formule d'une présentation pédagogique des *Châtiments*, d'une « vocation d'exil » (PARADIS, 1999), non pas par recherche de l'exil comme outil d'agrandissement personnel, mais comme ouverture qui permet, au-delà de la mort / éloignement, la renaissance – c'est-à-dire le retour sans compromission.

Ainsi, parce que l'expérience hugolienne, bien que fermement établie à travers la souffrance de l'exil, cherche et réussit à s'inscrire dans l'écriture et dans son appropriation totale par la communauté des lecteurs, elle a certainement contribué à créer un exil imaginaire à la fois positif et productif. Dans la typologie des écritures de l'exil et des modes d'articulation entre exil, écriture et imaginaire, elle apparaît comme une aventure exceptionnelle, et dans ce sens elle peut aider à en mieux comprendre les contours.

### Références

BANVILLE, Théodore de, *Les Exilés* (1867) in EDWARDS, Peter J. (ed.), *Œuvres poétiques complètes de Théodore de Banville, textes électroniques interactifs*, Mount Allison University, Sackville, N.B., 1996, sur le site Internet <http://www.mta.ca/faculty/arts/letters/frenspan/banville/exiles>.

BARBEY D'AUREVILLY, Jules, « Les Contemplations », in *Le Pays*, 19-25 juin 1856. Reproduit en annexe de l'édition Pocket des *Contemplations* (Paris, 1998).

CHARLES-WUTZ, Ludmilla, *Les Contemplations de Victor Hugo*, Paris, Gallimard, « Folio », 2001.

DUPRAT, Philippe, « Deux lettres de Victor Hugo à Hippolyte Parat », *Roccafortis*, 3<sup>e</sup> Série, tome II, n<sup>o</sup> 11, janvier 1993, p. 113-118 (reproduit sur le site internet <http://www.ifrance.com/seucaj/parat.htm>).

HUGO, Victor, *Les Châtiments* (1853), éd. Pocket (Paris, 1997) – *Les Contemplations* (1856), éd. Pocket (Paris, 1998) – *Correspondance Tome 2 - 1849-1856*, in *Œuvres complètes*, Albin Michel, Ollendorf (1950).

Version numérisée en mode texte de la Bibliothèque Nationale :

[http://gallica.bnf.fr/Fonds\\_textes/T0088625.htm](http://gallica.bnf.fr/Fonds_textes/T0088625.htm).

MAUROIS, André, *Olympio ou la vie de Victor Hugo*, Paris, Hachette, 1954, (Republié en 1985, par Hachette Littérature, Marabout).

PARADIS, Françoise, « Victor Hugo : la « vocation de l'exil » », *L'École des Lettres*, second cycle, mai 1999, p. 51-61.

ROSA, Guy, *Ce que c'est que l'exil de Victor Hugo*, compte rendu de la communication au groupe Hugo du 20 octobre 2001, Groupe Hugo, Équipe de Recherche « Littérature et civilisation du XIX<sup>e</sup> siècle », à la page Internet <http://groupugo.div.jussieu.fr/Groupugo/01-10-20Rosa.htm>.

ROSA, Guy, « La République pour idéal », *Le Magazine Littéraire*, n<sup>o</sup> 405 janvier 2002, p. 33-38.

WEBER, Eugen, *La Fin des terroirs – La modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Fayard 1983 (première édition en anglais 1976).

WINOCK, Michel, *Les Voix de la liberté – Les écrivains engagés au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2001.

*Pierrette Renard (Université Stendhal-Grenoble III)*

## *Représentations et métaphores de l'exil dans la littérature maghrébine d'expression française*

« L'exilé est d'un autre monde, par lui inventé, pour se remettre de celui dont il a été rejeté comme de celui qui l'accueille, mais dans lequel jamais il ne parviendra à se retrouver pleinement ». La remarque récente de l'anthropologue Nadia Mohia à propos de l'exil kabyle<sup>1</sup>, pose nettement le problème des rapports de l'imaginaire et de l'exil mais rejoint, dans son actualité, cette expression fondatrice du paradigme de l'exil qu'est le psaume 137 ou « Ballade de l'exilé » :

Au bord des fleuves de Babylone  
nous étions assis et pleurions,  
nous souvenant de Sion.

Les deux citations révèlent que l'essentiel du phénomène consiste dans la distance et surtout dans la prise de conscience douloureuse de la séparation spatio-temporelle, rendue par une structure bipolaire, fondée sur l'écart, l'opposition, le reflet et la comparaison, rendue également par le sémantisme de la perte, du flottement entre deux espaces et deux moments. La souffrance s'articule alors sur la mémoire mais d'une manière ambiguë car si le souvenir du pays et de l'être perdus avive la douleur, il n'en nourrit pas moins l'imaginaire, ce pont jeté sur la limite, métamorphose de la déchirure.

### *L'expérience de la finitude*

L'exil, comme la littérature maghrébine dont il est le véritable point de départ, est d'abord une expérience personnelle et existentielle. Ni l'un ni

---

<sup>1</sup> Nadia MOHIA, *De l'exil. Zehra, une femme kabyle*, Paris, Georg éditeur, 1999, p. 2.

l'autre ne sauraient être abordés hors des conditions socio-historiques de leur développement : colonisation (Algérie 1830-1962, guerre d'indépendance débutant en 1954, protectorats de la Tunisie : 1881-1956, du Maroc : 1912 -1956), présence politico-administrative de la France imposant un pouvoir étranger et une langue étrangère. Cette situation linguistique particulière – l'imposition de la langue du colonisateur – crée un état de dépossession, une fracture du Moi, un exil intérieur dans la langue de l'Autre avant de permettre précisément l'écriture polémique et métaphorique de cette situation.

Il est bien évident que cette expérience sociale et linguistique sera encore aggravée dans le cas de l'émigré<sup>1</sup>.

Selon une radicalisation physique du phénomène et de sa représentation, c'est le corps qui s'impose d'abord comme lieu de déchirement, comme figure première de l'appréhension de l'exil, chez quelques écrivains de la génération 1950 - 65 (Driss Chraïbi), puis surtout de la génération 1965 - 80 (Rachid Boudjedra, Tahar Ben Jelloun, Mohammed Dib). Les silhouettes des *Boucs* (1955)<sup>2</sup> que Driss Chraïbi fait surgir de leur « taupinière » et de leur terrain vague, dans le matin parisien brumeux et froid, dessinent la forme saisissante de cette déshumanisation :

Ils avaient le pas pesant, les bras ballants et la face effarée [...] des fripes emplies de néant. Leurs narines fumaient. Ils rasaient les murs, l'un suivant l'autre comme une fuite de rats (p. 22).

La caricature tragique, l'animalisation font de cette « masse » en marge non seulement de la ville mais de la vie, dans un univers de froid, de vent, de brouillard et de nuit, bien différent du soleil de leur pays, l'image paroxystique du déracinement et de la déchéance. Ces hommes, « parqués à la lisière de la société et de l'humain » (*Postface*, p.191), souffrent « non pas [de] leur incapacité de s'adapter, mais [de] l'acharnement que l'on déploie à *vouloir* les adapter » (p. 61), alors que, eux, les *parias* « ont laissé leur âme de l'autre côté de la Méditerranée. Et ils ne le savaient même pas » (p. 51). L'exil du corps gagne l'esprit : le narrateur, un émigré devenu écrivain en prison et qui, en abyme, écrit le manuscrit des *Boucs*, analyse cette

---

<sup>1</sup> Sur ces questions et sur les diverses générations d'écrivains maghrébins, voir : Pierrette RENARD, « La Littérature maghrébine d'expression française », *Clartés*, revue mensuelle, mai 1999, p. 1-10.

<sup>2</sup> Driss CHRAÏBI, *Les Boucs*, Paris, Denoël, 1955.

forme d'aliénation : « Cela fait dix ans que mon cerveau, arabe et pensant en arabe, broie des concepts européens, d'une façon si absurde qu'il les transforme en fiel et que lui-même en est malade » (p. 55-56).

Incompréhension, impossibilité de la relation à l'Autre : l'exil spatio-temporel est indissociable de son volet culturel et sociologique, ce que Chraïbi rend par la violence narrative, la sauvagerie des situations (massacres, couteaux). C'est d'ailleurs avec la même violence, ancrée sur la description d'un corps, d'un vêtement et d'une valise misérables, que Rachid Boudjedra fait errer, dans le dédale du métro parisien, l'émigré égaré, en quête d'une adresse salvatrice<sup>1</sup>. Le voyage cauchemardesque – qui aboutit à la mise à mort de l'étranger par une bande de voyous – suscite un monde de fantasmes et de terreurs, éveille des motifs labyrinthiques évoquant de mythiques descentes aux Enfers, des images jouant sur le délire.

Tahar Ben Jelloun, sous une forme différente, poétique, impose dès ses premiers recueils : *Cicatrices du soleil* (1972), *Le Discours du chameau* (1974), *Les Amandiers sont morts de leurs blessures* (1976)<sup>2</sup> l'image d'un corps déchiré ou humilié, « ce corps qu'on mutile », saisi plus largement dans sa fonction historique et sociale :

Toi qui ne sais pas écrire  
que ton corps et ton sang me content l'histoire du pays  
parle (C.S., p. 82).

Il témoigne de l'exil d'un peuple (le peuple palestinien) chassé de sa terre :

Ce corps porte en lui  
monts et dunes  
une romance et quelque parfum  
un désert vert.

(D.Ch., p. 211)

---

<sup>1</sup> Rachid BOUDJEDRA, *Topographie idéale pour une agression caractérisée*, Paris, Denoël, 1975.

<sup>2</sup> Tahar BEN JELLOUN, *Les amandiers sont morts de leurs blessures*, suivi de *Cicatrices du soleil* et *Le Discours du chameau*, Paris, Petite collection Maspéro, 1980.

Et l'exilé lui-même s'écrie :

Je n'ai pas de maison  
mais j'ai un pays dans les yeux  
j'ai une terre au bout du cœur (D.Ch., p. 243).

Dès ces premiers recueils, l'exilé – qu'il vienne de Palestine ou du Maghreb – apparaît comme un « déraciné », un arbre arraché à sa terre, un « homme venu d'une autre durée » (A., p. 27) mais témoignant d'elle, nomination poétique, prise dans un réseau d'images. Ensuite, avec l'expérience que fait Ben Jelloun au centre de médecine psychosomatique Déjerine, la représentation des traces de l'exil va s'enrichir. Le corps comme signe se mue en corps vécu d'une expérience multiple qui convoque toutes les médiations de l'affectif, du sensible, de l'imaginaire. Le corps de l'émigré, arraché à sa terre et à son environnement familial et culturel, blessé de désirs inassouvis, devient le matériau de cette histoire des fantasmes sexuels, interprétés comme manifestation d'un total exil affectif, qu'est *La plus haute des solitudes*<sup>1</sup>.

Ce corps méprisé, rejeté, « transparent » dans son inexistence politique et sa marginalité quotidienne, écartelé entre la souffrance du présent et les évocations compensatrices du souvenir, représente alors l'espace par excellence de l'exil : lieu où se mesurent l'impossibilité de l'ubiquité et, au contraire, l'écartèlement entre deux pays, deux cultures, deux modes de vie, deux systèmes de références, lieu de la négation pathétique d'une coexistence vécue d'un « ici » et d'un « ailleurs », corps-point d'insertion paradoxal d'une présence absente dans le pays d'accueil. Par compensation, se développe alors chez l'émigré, tout un monde d'images et de fantasmes qui passe dans le discours : pays du froid, mort du sexe, abandon de l'âme auxquels s'oppose le pays du soleil et de la chaleur, de la communication, de la campagne. Par la superposition du rêve à la perception immédiate, le corps de l'émigré, articulation du réel et de l'imaginaire, devient, pour reprendre l'expression de V. Jankélévitch, dans *L'Irréversible et la nostalgie* : « Le théâtre d'une vie poétique et rêveuse, fantomale, en marge de la vie quotidienne ».

C'est cette existence en surimpression qui surgit, dans le texte de fiction, *La Réclusion solitaire*<sup>2</sup>, de ce que l'on pourrait appeler une écriture du

<sup>1</sup> T. BEN JELLOUN, *La plus haute des solitudes*, Paris, Éd. du Seuil, « Points roman », 1977.

<sup>2</sup> T. BEN JELLOUN, *La Réclusion solitaire*, Paris, Éd. du Seuil, « Points roman », 1976.

déracinement. Les ponctuations les plus réalistes du quotidien alternent avec des monologues intérieurs, des lettres, des évocations nostalgiques d'un « territoire planté de soleils et d'arbustes sauvages » (p. 73). Texte déchiré qui voyage, comme l'exilé dans sa malle, qui se dilate comme le rêve dans les fissures du mur, s'égaré comme l'âme : « J'ai perdu mon âme comme une ville perd ses habitants. Je suis un amas de pierres et de béton, et quand je tremble, mon crâne s'effrite, mon crâne plein de sable vacille et ne sait plus où se poser » (p. 89).

La communication affective, devenue impossible, ne peut prendre qu'une forme dérisoire entre un corps et *l'image* d'un autre corps, celle d'une affiche tirée à un million d'exemplaires : « Je n'ai pas d'âme. Je boite dans mon infirmité avec l'insolence d'un cœur vidé, d'un corps fardé » dit la partenaire de papier (p. 81). À la limite de l'aliénation, le personnage qui « a juste le temps de fabriquer des images, des images qui finissent par l'étrangler dans son sommeil » (p.135) voit avorter toutes les tentatives de relation à l'Autre, jusqu'à la rencontre avec la Palestinienne. L'Histoire rend alors à ce corps sa dignité.

Mais auparavant il a fait l'expérience de l'étrangeté.

### *L'étrangeté*

Habel, héros du roman éponyme de M. Dib<sup>1</sup>, immigré perdu dans le labyrinthe agressif de Paris, est qualifié étrangement par Sabine, sa compagne française bien ancrée dans la vie : « On dirait un mec qui n'habite pas son corps, qui le laisse traîner n'importe où » (p. 82). Ce grand roman reprend, et amplifie, tous les motifs essentiels de la peinture de l'exil dans la littérature maghrébine et les interiorise. Ce n'est plus seulement le corps mais c'est toute la personne de l'émigré, ici plutôt exilé, qui est évoquée dans ses rapports avec la capitale européenne, avec autrui, avec le temps, avec la modernité. Habel, jeté par son frère (Caïn ?) dans l'enfer parisien, éprouve essentiellement le poids de la solitude radicale dans la grande ville, « l'étrangeté de l'étranger coupable de l'être et n'y pouvant rien » (p. 102), pris au piège du « monstre à mille têtes du trafic » (p. 10) et qui voit dans la capitale « une ville grande comme une planète, sombre, vindicative comme une marâtre, et rageuse comme elle » (p. 56). Exilé dans un espace qui ne correspond nullement à sa culture, où celle-ci d'ailleurs est complètement ignorée sinon dévalorisée, Habel vit la perte des repères aussi bien dans son

---

<sup>1</sup> Mohammed DIB, *Habel*, Paris, Éd. du Seuil, 1977.

travail de magasinier au supermarché que dans ses retours obsessionnels au carrefour où il risqua sa vie – et où il attend inconsciemment la mort –, que dans ses errances urbaines. La dépossession de soi, le manque de cohérence de cette existence sont d'ailleurs poétiquement suggérés par la comparaison fluviale qui court tout au long du roman ; le souvenir d'Apollinaire est retourné : dans la perception du protagoniste l'eau demeure étrangement immobile sous le pont : « L'eau coule sans couler, sans bouger, en dessous » (p. 77). Elle reflète une vie où rien ne se construit, image paradoxale de la stagnation et de la passivité : « Un courant, une eau qui n'arrive, ne traverse sa vie que pour reculer et revenir, arrivant sans arriver, traversant sans traverser, et recommençant » (p. 78). Le motif de la marche errante qui illustre en général le parcours sans repères de l'émigré ou de l'exilé comme dans *Les Boucs* ou *Topographie...* se constitue en thématique symbolique et propre à Mohammed Dib. Certes la notion de labyrinthe, ici celui des rues de surface comme celui des couloirs du métro chez Boudjedra, concentre toutes les connotations d'égarement, de perte, d'angoisse, liées à l'explicitation de l'inconnu, donc de l'étrange.

Mais ce que le narrateur met très vite au premier plan, c'est le labyrinthe des sentiments, l'intériorisation de l'exil, la descente dans le mystère de l'être, la quête de soi dans la poursuite effrénée de l'Autre. Habel parcourt Paris, de nuit comme de jour, à la poursuite de Lily, fantastique et fuyante qui un jour, au milieu de la foule, a glissé sa main « souple et douce » dans la sienne :

Dans une ville, dans une foule où il ne connaissait personne, où il n'était lui-même personne. Une fille qui se moquait pas mal de tous ces regards pointés sur eux, qui continuait d'aller à ses côtés et de lui tenir la main (p. 97).

On retrouve ici le motif complémentaire de l'exil dans les romans maghrébins, celui de la femme salvatrice. « Une femme, une raison de vivre » (p. 94), écrit Habel à son frère. Rencontre semblable, dans sa valeur symbolique, à celle qu'ont vécue les protagonistes des *Boucs* et de la *Réclusion solitaire*. L'exil est bien essentiellement « un déchirement dans la trame des relations constitutives de l'être »<sup>1</sup>. La rencontre de l'amitié ou de l'amour apparaît donc bien comme une réponse à la solitude, au vide, souvent « la seule porte donnant sur l'espérance », un moyen, parfois bien fragile, de sortir de l'exil.

---

<sup>1</sup> Nadia MOHIA, *op. cit.*, p. 13.

## *L'exil intérieur de l'écrivain*

Dans la plupart de ces romans de l'exil, en particulier *Les Boucs*, *Habel*, *L'Écrivain public*<sup>1</sup>, apparaît, en abyme, le personnage de l'écrivain. Image obsessionnelle qui fonctionne comme l'indice, au-delà du personnage, d'un double malaise de l'écrivain. Malaise de sa responsabilité : Janus de la vérité en qui ses frères opprimés ou exilés placent leur confiance, n'est-il pas celui qui, en leur faisant prendre conscience de leur souffrance, leur enseigne des mots « dangereux »<sup>2</sup> comme les qualifie T. Ben Jelloun : liberté, bonheur, idéal ?

Plus explicite, le malaise linguistique de l'écrivain révèle la situation d'exil de la langue maternelle dans les pays maghrébins colonisés, en particulier l'Algérie où la langue arabe avait été arrachée au système scolaire. Certains écrivains vivent dramatiquement cette frustration de leur langue maternelle, « celle qui pour chacun », selon l'expression d'Albert Memmi dans *Portrait du colonisé* (1957), « est nourrie de ses sensations, de ses passions et de ses rêves, celle dans laquelle se libèrent sa tendresse et ses étonnements ». Ils perçoivent, en effet, le risque d'une perturbation de l'équilibre psycho-affectif : « La possession de deux langues, c'est la participation à deux royaumes psychiques et culturels. Or ici les deux univers symbolisés, portés par les deux langues, sont en conflit », remarque encore A. Memmi. Et, plus radicalement encore, Malek Haddad écrit, en 1961, dans *Les Zéros tournent en rond* : « Je suis en exil dans la langue française ».

Exil, bâtardise, déchirure sont donc vécus d'abord intrinsèquement, dans une déstructuration psychologique, une mise en cause à la racine de l'identité. Cependant la génération suivante d'écrivains a reconnu par la suite la valeur positive de cette arme polémique, de ces « greffes douloureuses » comme « autant de promesses » dont parlait déjà Kateb Yacine. Assia Djebar reconnaît, en 1985, dans *L'Amour, la fantasia*, l'apport de cet écart entre deux langues et deux mondes culturels qui n'est autre que la distance de la lucidité : « Comme si soudain la langue française avait des yeux et qu'elle me les ait donnés pour voir dans la liberté ». Abdelkébir Khatibi tente pour sa part d'expliquer le délicat mécanisme d'interpénétration des deux langues, sous couvert du « sommeil de la langue première » : « La langue « maternelle » est à l'œuvre dans la langue

---

<sup>1</sup> T. BEN JELLOUN, *L'Écrivain public*, Paris, Éd. du Seuil, 1983.

<sup>2</sup> T. BEN JELLOUN, Ouverture de *Littérature de l'exil*, présenté par Pierrette Renard, *Recherches et Travaux*, n°30, Université de Grenoble III, 1986, p. 5.

étrangère. De l'une à l'autre se déroulent une traduction permanente et un entretien en abyme, extrêmement difficile à mettre au jour<sup>1</sup> ».

Kateb Yacine avait déjà mis en récit, dans *Nedjma*, cette modification du texte français par le refoulé de termes arabes. Le nom de l'héroïne, Nedjma, devenait le lieu d'un rayonnement de symboles porteurs de sens : « étoile », étoile de sang, étoile filante, fleur carnassière, ogresse, incarnation de la révolte mais aussi de la mort.

La prise de conscience de cette division linguistique et culturelle dans l'être de l'écrivain qui lui permet précisément d'explicitier, dans ses fictions, la souffrance multiforme de l'exil, s'exprime alors par les motifs narratifs de la déchirure, de la quête d'identité et de vérité, du rapport au monde et à l'Autre, de l'errance du désir et de la mémoire, du besoin de se réapproprier le temps. C'est ainsi que s'explique l'aspect onirique, à valeur compensatoire, de nombreux récits maghrébins, le rêve devenant pour le personnage le moyen de répondre à l'oppression par l'échappatoire de l'imaginaire. Quant au système métaphorique qui structure ces œuvres, il inclut, entre autres médiations, celle des figures de conteurs, de personnages mythiques : Harrouda, Moha (Ben Jelloun), Messaouda (Serhane), l'ogresse (Farès), de fous et de sorciers qui en se réincarnant maîtrisent le temps. Leur parole est, par rapport aux codes de la communication habituelle, une parole marginale, en exil mais par cela même une parole de liberté, seule capable de dénoncer les injustices du monde contemporain.

Une autre réponse littéraire conjure l'errance de l'exilé, c'est le voyage dans la mémoire et la subjectivité. La revanche du souvenir inscrit alors dans la fiction une relecture de l'Histoire et de l'espace par le procédé de la superposition, antinomique de la séparation. *La Prière de l'absent*<sup>2</sup> met ainsi en perspective, par la célébration lyrique d'un chant, le passé héroïque des ancêtres nomades, opposé à la misère des bidonvilles de l'émigration.

La plongée dans l'imaginaire de l'espace répond à la formule centrale donnée dans *L'Écrivain public* : « Déchiffrer, me souvenir, écrire »<sup>3</sup>. *Déchiffrer* : au contact du lieu d'exil la prise de conscience brutale d'un écartèlement géographique et affectif se traduit par une perception oppositionnelle de l'espace. Ainsi Paris, image grise et froide, suscite immédiatement les traits emblématiques du pays quitté : soleil, oliviers et sable, écume de la mer, douceur des choses ; le paysage romanesque est créé à partir de quelques éléments référentiels qui embrasent l'imagination par les mécanismes de l'association, de l'amplification, de la suggestion. *Me*

<sup>1</sup> Abdelkebir KHATIBI, *Maghreb pluriel*, Denoël, 1983, p.179.

<sup>2</sup> T. BEN JELLOUN, *La Prière de l'absent*, Éd. du Seuil, 1981.

<sup>3</sup> T. BEN JELLOUN, *L'Écrivain public*, *op.cit.*, p.122.

*souvenir* : le paysage ainsi transmis subit toutes les déformations de la mémoire collective des légendes et de la mémoire individuelle de l'enfant puis de l'homme errant. On assiste alors à une mythification du pays quitté. *Écrire* : il s'agit bien, dans cette littérature de l'exil, de ce que l'on pourrait appeler un « paysage-texte » ; l'expérience s'épuise, le souvenir s'efface mais, à la différence de l'émigré dont la mémoire se déchire, l'écrivain exilé reconstruit son espace par l'écriture. Celle-ci, point d'ancrage dans la réalité, crée un espace synthétique, mental qui est celui de tous les exilés, de tous les déracinés et non plus seulement celui d'un passé personnel. Un paysage nouveau est élaboré dans le roman par contamination du vécu et du raconté ou de l'imaginé ; ainsi dans *L'Écrivain public*, le Liban où le protagoniste n'est jamais allé se superpose au Maroc. Par intégration du temps, cet espace mental devient celui de toutes les expériences vécues : l'adolescence, l'arrachement à la terre, le drame politique, l'attente d'une réponse spirituelle. Sa patrie maintenant perdue, le personnage de cette vraie-fausse autobiographie cherche ses racines mais ne les trouve pas là où il les attendait. Dans la dérive des repères familiaux et religieux, surgissent les vraies racines : les lieux où vivent ses émotions, les êtres aimés, les mots pour le dire. La présence du pays natal se révèle ainsi d'un autre ordre : « Le pays n'est pas dans ma valise ; il est à sa place, inamovible, présent dans chacune de mes paroles, dans mes gestes, dans mes illusions. Je ne parle pas de souvenirs<sup>1</sup> ».

Présence qui échappe donc à la double polarisation de l'espace et à l'irréversibilité du temps. C'est dans l'écriture que l'exil s'abolit car elle transcende le réel, le recrée, répond ainsi à la douleur du déracinement.

C'est la même abolition de l'exil par l'écriture de l'espace que l'on retrouve chez le poète tunisien Tahar Bekri, exilé politique de 1976 à 1989. Un incessant voyage entre pays, cultures et langues fondatrices (arabe et français), redouble l'errance loin de la Tunisie, depuis Paris devenu « port d'attache », selon une métaphore récurrente dans ses recueils aux titres souvent révélateurs tels *Le Chant du roi errant*, *Le Cœur rompu aux océans*, *Les Chapelets d'attache*, *Les Songes impatients*<sup>2</sup>. T. Bekri écrit à partir de multiples ailleurs géographiques : Andalousie, Norvège, Bretagne, Sénégal, Amérique. Mais, comme le paysage, le voyage progressivement

<sup>1</sup> T. BEN JELLOUN, *Ibid.*, p. 178.

<sup>2</sup> Tahar BEKRI, *Le Chant du roi errant*, L'Harmattan, 1985 ; *Le Cœur rompu aux océans*, L'Harmattan, 1988 ; *Les Chapelets d'attache*, Paris, L'Harmattan, 1994 ; *Les Songes impatients*, Paris, L'Hexagone, « En tous lieux », 1997.

s'intériorise. « Le monde tel un flocon d'écume »<sup>1</sup> désigne un au-delà de la contemplation car ce monde est regardé de l'intérieur de la mémoire, de l'oubli, de la nostalgie. Par les métaphores, les rythmes, la musicalité des échos et des vibrations, le poète élève « des digues contre l'éphémère »<sup>2</sup>, donne un sens à cette traversée des déserts, du silence, des émotions et dessine en creux l'itinéraire de la création poétique, depuis les remous du vécu jusqu'à l'étincelle de l'image.

La création romanesque ou poétique devient ainsi la véritable réponse au déchirement de l'exil.

---

<sup>1</sup> Citation empruntée à Rûmi, mise en exergue au Livre Troisième des *Chapelets d'attache* et reprise dans *Les Songes impatients*, p. 15.

<sup>2</sup> *Les Songes impatients*, *op. cit.*, p. 13.

Catherine Saouter (Université du Québec à Montréal)

*Trop loin, trop grand, trop vide*  
*Le sentiment d'exil au Canada*  
*pendant la deuxième guerre mondiale*

Le Canada a activement participé à la Deuxième Guerre mondiale et l'Histoire souligne son rôle dans la bataille d'Italie, le débarquement de Normandie, la libération de la Hollande, sans parler de son soutien aux forces alliées par la protection des convois atlantiques, ou encore par la formation de centaines de pilotes dans les bases canadiennes, au point que l'on a pu qualifier le pays d'*aérodrome du monde libre*. Cet engagement a été soutenu par une reconversion de toutes les activités de la société civile au service de l'effort de guerre : industrie de guerre, rationnement, récupération, épargne, etc. Civils et militaires ont été associés au service d'un même objectif à un tel point que, pour distinguer l'effort fait à l'intérieur du pays des engagements outre-mer, ont été forgés les termes *front domestique / homefront*.

L'ampleur de cet effort de guerre s'est déployée sur un territoire dont l'intégrité n'a jamais été atteinte, tout au plus menacée<sup>1</sup>. La reconversion des industries a galvanisé la production et provoqué des avancées technologiques : le pays, en fait, comme les États-Unis, a accru sa puissance économique. Les efforts demandés aux citoyens, au-delà des sacrifices, ont plutôt inauguré l'entrée des femmes sur le marché du travail, mieux encore, ont contraint la très conservatrice province québécoise à leur octroyer le droit de vote en 1940. Malgré 75 596 pertes humaines<sup>2</sup>, dont 42 917 de

---

<sup>1</sup> Seule la marine allemande s'est un tant soit peu approchée des côtes canadiennes au cours de l'été 1942. Des sous-marins ont alors coulé plus de vingt navires dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent. Le trajet des convois a été modifié, rendant inutile des avancées ennemies dans la zone. L'hiver a fait le reste : les glaces assuraient mieux que tout autre moyen la protection des côtes contre la marine allemande.

<sup>2</sup> 1 029 510 hommes ont été enrôlés pendant la guerre, soit comme conscrits pour la défense du territoire, soit comme volontaires outre-mer (voir S. BERNIER, « Participation des Canadiens français aux combats : évaluation et tentative de qualification », in *Bulletin d'histoire politique, La participation des Canadiens français à la Deuxième Guerre*

tués<sup>1</sup>, c'est un pays en pleine santé qui sort de la guerre en 1945, couvert de surcroît de l'honneur – mérite -- de sa contribution.

*Trop loin* du champ de bataille, la société civile canadienne n'a pas réellement partagé l'expérience de la souffrance et la guerre a été, à toutes fins pratiques, une expérience des plus tonifiantes. Une publicité du bureau du *Service national sélectif* l'illustre à souhait : une charmante citadine, en passant de saines vacances à la campagne, contribue à la victoire (*Fig. 1*)<sup>2</sup>. Un tel oxymore véhicule un sentiment d'irréalité qui, nous le verrons, marque régulièrement les sources consultées.

Ce motif de l'éloignement, par ailleurs, n'est pas dû seulement à l'espace océanique entre l'Europe et l'Amérique. Il est aussi le symptôme d'une très faible densité de population dans un immense territoire. Le recensement de 1941 comptabilise 11,5 millions d'habitants<sup>3</sup>, ce qui donne une densité d'à peine un habitant au kilomètre carré<sup>4</sup>. Le Canada est un pays immense, peu peuplé, doté d'un climat sévère, isolé entre deux océans aux confins nordiques du continent américain.

*Trop grand, trop vide*, il a fait vivre, de façon indéniable, un intense sentiment de solitude à tous ceux qui ont été déplacés pendant le conflit : autant aux soldats partis outre-mer qu'à ceux envoyés dans les bases dispersées à travers l'immense territoire. Ce sentiment est partagé par les familles, les voisins, les petites villes et villages qui ont vu partir leurs hommes et qui expriment un sentiment d'arrachement et de rupture.

*Trop loin, trop grand, trop vide* : voilà ce qui a nourri un véritable sentiment d'exil que les autorités ont dû prendre en compte pour tenir leurs troupes, maintenir le moral de la population et s'attacher la contribution de

---

*mondiale : mythes et réalités*, Actes du colloque, 6-9 octobre 1994, vol. 3, n° 3 et 4, Montréal, AQHP et Septentrion, 1995, p. 13-24.

<sup>1</sup> In D. MORTON et J.-L. GRANATSTEIN, *Victory 1945, Canadians from War to Peace*, Toronto, HarperCollins Publishers, 1995, p. 19. Pour contextualiser le chiffre, rappelons que le nombre de victimes de cette guerre est, selon les évaluations, situé entre 30 et 50 millions, toutes nationalités confondues.

<sup>2</sup> Faute de pouvoir reproduire, à trois exceptions près (N<sup>os</sup> 8, 10, 19), la totalité des diapositives présentées par l'auteur au colloque de Herstmonceux, nous renvoyons le lecteur à la *Liste des figures* qui en donnent, avec indication des sources, la description, en annexe de l'article, p. 86-88. (*Note du Rédacteur*)

<sup>3</sup> Le huitième recensement décennal du Canada a eu lieu le 2 juin 1941 et il a dénombré 11 506 655 habitants. Ce chiffre apparaît dans le film-fixe produit par l'Office national du film, *The Canadian People*, N&B, v. angl., 60 cadres, non daté. V. fran. : *Le Peuple Canadien*.

<sup>4</sup> En 1999, la densité de la population au Canada était de 3,3 hab/km<sup>2</sup>, pour comparaison, la densité du Royaume-Uni est actuellement de 58,7 hab/km<sup>2</sup> et celle de la France de 58,9 hab/km<sup>2</sup> (*L'État du monde 2001, Annuaire économique, géopolitique mondial*, Montréal, Boréal/La Découverte, 2000, p. 384, 502 et 512).

tous. Beaucoup plus que le danger ou la crainte de la destruction et de la mort, c'est ce sentiment d'exil qui a menacé en filigrane la participation du Canada à la Deuxième Guerre mondiale.

Dans cette communication, nous nous proposons d'en repérer et d'en ausculter les marques en effectuant une coupe transversale dans la documentation, allant du collectif au privé, des hautes institutions de l'État à l'intimité des correspondances privées, en passant par les instances médianes, les médias de communication (journaux et magazines, cinéma, radiophonie, etc.) Nous verrons l'effort des discours officiels pour faire l'apologie de l'union et de la solidarité et leur réception contrastée, jusqu'au pire des sentiments, celui de l'exil intérieur. Nous traiterons de la circulation des discours, en mots et en images, au sein d'une communauté particulière, celle des Canadiens français, dont les descendants s'appellent maintenant Québécois.

## I. Construire une proximité

### *L'orchestration de la propagande*

La déclaration de guerre est prononcée le 10 septembre 1939 et le gouvernement libéral de Mackenzie King<sup>1</sup> sait que l'effort de guerre implique une attention accrue à la question de l'information. Plusieurs organismes sont spécifiquement créés pour en assurer le contrôle et l'efficacité, entre les bornes de la censure et de la propagande, tels le *Bureau of Public Information* et le *Wartime Information Board*. Ils disposent d'un formidable instrument de production et de diffusion : le nouveau *National Film Board* (Office national du film)<sup>2</sup>. Comptant cinq

---

<sup>1</sup> William Lyon Mackenzie King (1874-1950), premier ministre de 1921 à 1930 et de 1935 à 1948.

<sup>2</sup> La création de l'*Office national du film* est à replacer dans une longue pratique du cinéma et de la photographie officiels au Canada. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le pays emploie abondamment ces média pour la promotion de l'immigration. L'ONF est en fait une formule revitalisée d'un précédent *Bureau de la cinématographie*, placé depuis 1918 sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture et du Commerce. Cet héritage et les impératifs de la cohésion nationale transparaissent dans le mandat du nouvel ONF : « Les films réalisés à l'Office national du film à même son budget sont conçus dans le but de favoriser l'unité nationale et la compréhension mutuelle entre les différents groupes ethniques qui composent la nation canadienne. Ils sont tournés dans l'intention d'interpréter les intérêts de chaque partie du Canada à tout le pays (sic) [...] Les services cinématographiques et photographiques jadis administrés par l'Office de l'information, ont été depuis quelques années confiés à l'Office national du film. Ceci signifie qu'une proportion plus grande des matières graphiques

employés à sa création en 1939, l'Office roule à plein régime en 1945 avec plus de 800 employés. Au service du gouvernement et de ses instances, l'ONF produit pendant les années de la guerre toutes les productions visuelles imaginables : films d'actualités, dessins animés, photographies à l'unité, photo-reportages, films-fixes, affiches, étalages d'images, publications illustrées, expositions, etc. La diffusion de cette gigantesque production est soigneusement assurée par un service de distribution qui inonde avec vigilance les quatre coins du pays.

Les campagnes pour les bons d'épargne de la Victoire<sup>1</sup> donnent un bon exemple de la capacité de promouvoir les besoins de l'État en guerre et de leur acceptation par les citoyens. Norman Mc Laren a réalisé sur ce thème, en 1941, un de ses tout premiers dessins animés, *V for Victory* : il était projeté en première partie des séances de cinéma. À la même époque, le studio G produit des films-fixes, ces drôles de rouleaux à mi-chemin entre le cinématographe et le spectacle de diapositives, montrés aux spectateurs dans toutes sortes d'endroits, y compris sur leurs lieux de travail, grâce à de petits projecteurs actionnés à la main. L'un de ces films-fixes, *The Story of Victory Bonds (Les Obligations de la victoire)*<sup>2</sup> offre un exposé didactique dont l'énonciateur dûment mis en scène n'est nul autre que l'Honorable J. L. Ilsley, ministre des Finances. Au cas où les citoyens n'auraient pas lu ou vu une des innombrables publicités insérées dans la presse, un encart dans les journaux leur annonce un largage spectaculaire (*Fig. 2*), depuis les airs, de myriades de petits coupons à l'effigie des trois armes, annonçant la nouvelle campagne d'achat (*Fig. 3*). Aux entreprises, l'ONF fournit de gigantesques affiches, certaines arborant un baromètre que les syndicats ou des comités d'ouvriers se chargeront de colorier au fur et à mesure de la progression de la campagne. En même temps, la radio diffuse un très prisé feuilleton, *Notre Canada*, systématiquement ponctué par les interventions d'un annonceur :

---

nécessaires au gouvernement pour fin d'information de guerre est produite à l'Office national du film » (*Rapport annuel, Office national du film, année budgétaire 1944-45*, p. 2, ONF, SdesA, 1355).

<sup>1</sup> Le gouvernement organisa huit campagnes entre janvier 1940 et avril 1945. Elles contribuèrent au contrôle de l'inflation, au financement de la guerre et au boom économique d'après-guerre.

<sup>2</sup> FF n° 11, *Les Obligations de la victoire*, N&B, v. fran., sonore, 66 cadres, Le comité national des Finances de Guerre présente..., ONF, 1944. V. angl. : *The Story of Victory Bonds*. Les films-fixes étaient accompagnés de scripts lus par le projectionniste. Parfois, ces textes étaient enregistrés sur disque et un tourne-disque était utilisé en même temps que le projecteur.

Nous avons crié bien haut, notre foi, notre courage, notre détermination à vaincre. Il nous faut maintenant en donner la preuve constante, tenace et indéfectible. Nous y parviendrons en tenant parole, tout d'abord. Nous avons souscrit à l'emprunt de la Victoire. Acquittons donc fidèlement jusqu'au dernier dollar les sommes souscrites. [...] Continuons aussi de travailler pour la Victoire... d'épargner pour la Victoire... et de prêter pour la Victoire. (Musique - up & down)<sup>1</sup>.

Enfin, le citoyen est récompensé : on lui remet un petit insigne à l'image du symbole de la campagne, un « V » superposé sur des ailes, un flambeau, des faisceaux, etc. (Fig. 4).

Cette orchestration de l'information et de la propagande, outre les moyens de la diffusion, repose sur une rhétorique qui, de façon systématique, recherche à valoriser la solidarité afin d'obtenir les passages à l'acte et les adhésions : achat de bons d'épargne, récupération des matériaux, acceptation des bons de rationnement, etc. Cette solidarité, pour être effective, doit avoir transcendé l'isolement, l'éloignement, l'éparpillement. Nous allons voir par quelles figures est ainsi élaborée une rhétorique de la proximité.

### *Les cibles de la rhétorique*

#### *Contre l'éparpillement*

Conformément au mandat de l'ONF qui veut « favoriser l'unité nationale et la compréhension mutuelle entre les différents groupes ethniques qui composent la nation canadienne [...] et interpréter les intérêts de chaque partie du Canada à tout le pays » (voir p. 63, n. 2), le studio G produit les versions anglaise et française d'un film-fixe intitulé *The Canadian people* (Le Peuple Canadien)<sup>2</sup>. Cherchant à donner une image physique et humaine du pays, le film-fixe retient brièvement le motif synecdochique du paysage, sans aucun indicateur de distance ou de superficie et passe plutôt de façon détaillée aux huit recensements tenus entre 1871 et 1941. La progression,

---

<sup>1</sup> *Notre Canada*, Société Radio-Canada, sc. Paul GURY LE GOURIADEC, 25 septembre 1942 - 21 mai 1943, coll. *Archives de la littérature radiophonique*, série n° 3, bobine n° 5, in Renée LEGRIS, *Propagande de guerre et nationalismes dans le radio-feuilleton (1939-1955)*, Montréal, Fides, 1981, p. 274.

<sup>2</sup> FF n° 16, *The Canadian People*, N&B, v. angl., 60 cadres, ONF, non daté. V. fran. : *Le Peuple Canadien*.

appuyée par des graphiques, permet de donner un effet de masse appréciable. À la photographie conventionnelle du paysage de carte postale, répond avantageusement l'image beaucoup plus moderne du collage qui permet de montrer, unies dans un même espace plastique, les différentes figures des communautés ethniques ou religieuses, mais aussi des classes d'âge et des appartenances sociales (Fig. 5). Le visage est alors à l'élément humain ce que le paysage est à l'élément physique, et le collage est le moyen formel idéal pour donner aux individus une proximité qui ne peut déceintement pas leur être offerte dans la réalité. Le texte d'accompagnement parachève la construction de l'union, joignant au passage civils et militaires :

[...] Onze millions et demi de Canadiens s'engagèrent dans la Deuxième Guerre mondiale, fournissant le plus grand effort per capita au monde : plus d'un million ayant endossé l'uniforme plus de deux millions dans l'industrie. Et ces gens, unis dans une cause commune... » (cadre 18).

Mieux, la diversité des origines permet de dire que l'éparpillement a été antérieur à l'arrivée sur le territoire canadien qui lui, offre le rassemblement : « Tous différents groupes réunis ajoutés à de petites minorités dont les origines ancestrales sont disséminées à travers le monde font une population totale de ... » (cadre 31, souligné par nous)

Malgré un tel optimisme, il est impossible de nier une césure majeure dans cette union : anglophones et Canadiens français – qu'on appelle encore communément, comme par hasard, « les deux solitudes » – prônent sur l'engagement canadien des opinions contraires et, de surcroît, une large part de l'élite québécoise manifeste un isolationnisme virulent. Pour disposer de ce délicat problème, le service de production cinématographique réalise des films spécifiques pour le Québec, tels *Un du 22<sup>e</sup>* et *Québec, tremplin stratégique*<sup>1</sup>. Dans ces films, la propagande choisit d'occuper deux postures diamétralement opposées : dans l'un, le conservatisme, dans l'autre la modernité et l'ouverture au monde. Nous avons montré ailleurs<sup>2</sup> comment *Un du 22<sup>e</sup>* prend pour acquis que l'unité territoriale significative du

<sup>1</sup> *Un du 22<sup>e</sup>*, réal. Gérald NOXON, série *En avant Canada*, ONF, 11 min. Ce film est considéré comme la première production de l'ONF en langue française. *Québec tremplin stratégique*, réal. Stanley CLICHE, Jean LEMOYNE, Jacques BOBET, série *En avant Canada*, ONF, 1942, 16 min 57 sec.

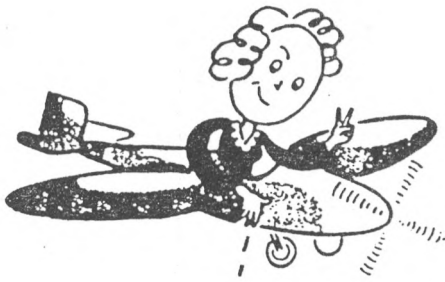
<sup>2</sup> Voir C. SAOUTER, « La Guerre, le documentaire et l'Office national du film : les risques de la rhétorique », in *Le Documentaire, contestation et propagande*, sous la dir. de C. SAOUTER, Montréal, XYZ éditeur, 1996, p. 143-158.

Québécois est la *paroisse* et comment, par des mises en parallèle et des ellipses, le film tente de proposer une extension du sentiment d'appartenance, donc du sacrifice possible pour un espace un peu plus vaste que le périmètre familial et familial. L'argument permet de faire dire à un personnage : « Comme je sortais de la barrière de Valcartier, j'ai su que je n'appartenais plus seulement à notre village... » Dans *Québec, tremplin stratégique*, l'argument tente résolument de placer un élément de la géographie physique, le fleuve Saint-Laurent, dans le paradigme de la modernité en valorisant sa fonction de couloir de communication. Ce faisant, le film tente de rendre compatibles et communicants l'espace restreint, endogène et centripète de la paroisse et la façade atlantique, centrifuge, c'est-à-dire ouverte sur le monde, mais donc, en la circonstance, menacée par le nazisme. Dans les deux cas, on a tenté d'effectuer une jonction entre l'espace ethnocentré et le reste du pays : l'unité dans la diversité est possible et un engagement est donc envisageable. En sauvant le plus vaste, on sauvera le plus petit.

### *Conjurer la distance*

Le problème est simple et ne prête guère à discussion : le Canada est loin des fronts. L'océan Pacifique sépare efficacement des énervements japonais, l'océan Atlantique des velléités nazies. Intimement, la population le sait bien. Comment alors motiver des actes de solidarité ? La réponse de la rhétorique est sans équivoque : abolir la distance. La propagande d'État, compétente, trouve les bonnes figures. Par exemple, *l'ellipse*, verbale autant que visuelle : *De la poêle à frire jusqu'à la ligne de feu* (Fig. 6) ; *Elle a aidé à bombarder l'Allemagne* (Fig. 7). Aussi, combinée à l'ellipse visuelle, *l'allitération* verbale : *Madame Morin bombarde Berlin* (Fig. 8). Encore, des vecteurs sont tracés sur les lignes virtuelles de la composition : *Elle a aidé à bombarder l'Allemagne* (Fig. 7) ; *Madame Morin bombarde Berlin* (Fig. 8) ; *Unis pour un monde meilleur* (Fig. 9). Le registre peut être sérieux ou humoristique, et l'humour permet de disposer d'une donnée anthropologique : le *homefront* appartient au paradigme du foyer domestique, c'est-à-dire un monde à forte connotation féminine. Les jeux sur les liaisons délibérées entre les univers diamétralement opposés de la guerre et du *home* construisent un oxymore éventuellement téméraire, mais offrent en même temps de nombreuses possibilités comiques : il n'est pas rare de rencontrer la maîtresse de maison résolument dodue et frisottée. Le gain rhétorique n'est pas négligeable : cette figure, on le verra, prépare le terrain pour une autre construction, *la femme, soldat du front domestique*.

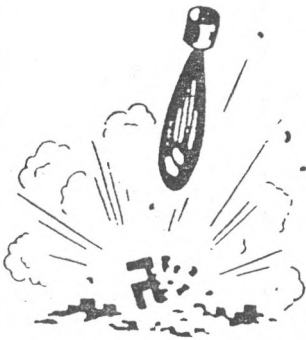




**Mme MORIN BOMBARDE BERLIN!**

Oui — Mme Morin a bombardé Berlin. Mmes Robert, Nadon, Gagné et nombre d'autres ménagères patriotes ont contribué à bombarder Berlin. Elles se sont jointes aux milliers d'autres acheteuses de produits alimentaires qui acceptent, durant ce mois, une partie de leur monnaie en ...

## TIMBRES D'ÉPARGNE DE GUERRE



Chaque timbre qu'elles ont acheté a aidé à fournir les bombes qui ouvrent la voie de la MARCHÉ DE LA VICTOIRE SUR BERLIN. VOUS aussi voudrez contribuer à ce bombardement de la capitale nazie... VOUS voudrez hâter le jour de la défaite du nazisme... Sur votre prochaine liste d'achats d'aliments, FAITES-VOUS UN DEVOIR d'inscrire en tête des TIMBRES D'ÉPARGNE DE GUERRE.

Fig. 8

Moins subtile et bien moins drôle, la *simulation* choisit d'abolir la distance en important carrément la guerre chez soi. C'est un des arguments importants du film *Québec, tremplin stratégique* qui pose en hypothèse une invasion allemande. Alors que ce film se veut à thèse, le radio-feuilleton *Notre Canada* se place dans un registre tragi-comique et met en scène l'invasion d'un petit village québécois, Val-Hébert, sur un mode proche du folklore.

ROSS : Sergent Felt ?

BRUITEUR (Claquement de talons)

FELT : Monsieur le lieutenant ?

ROSS : Prenez en charge les deux prisonniers. Une minute. Monsieur le maire, vous avez une prison, ici ?

LABRANCHE : Une prison ? Pourquoi c'est faire ? On n'en a jamais eu besoin jusqu'à c't'heure.

ROSS : Vous allez en improviser une. C'est l'accessoire indispensable d'une bonne administration. Sergent Felt, accompagnez monsieur le maire. Quand il vous aura procuré un local qui convienne à des condamnés à mort, vous reviendrez chercher vos prisonniers. Allez !

BRUITEUR (Claquement de talons)

NOEL (Tremblant) : T'as entendu Marcel ? C'est nous, ça, les...les condamnés...<sup>1</sup>

Enfin, l'importation se fait en occupant simplement les pages du magazine familial. Sur fond de combat aérien joliment illustré, l'auteur Stéphane Clermont livre *Les Raisons du cœur* :

Deux hommes, deux soldats voués corps et âme à la défense de la patrie, aiment passionnément la même jeune fille. Lequel des deux choisira-t-elle sinon celui que la guerre rend le plus malheureux ?<sup>2</sup> (Fig. 10).

Dans ce cas, c'est le mécanisme classique de l'*identification* qui est proposé aux lectrices canadiennes-françaises : les héros sont tous français et

---

<sup>1</sup> *Notre Canada*, Société Radio-Canada, sc. Paul GURY LE GOURIADEC, 25 septembre 1942 - 21 mai 1943, coll. Archives de la littérature radiophonique, série n° 3, bobine n° 5, in Renée LEGRIS, *ibid.*, p. 275.

<sup>2</sup> *La Revue moderne*, vol. 22, n° 5, Montréal, septembre 1940, p. 43-58.



Deux hommes, deux soldats voués  
corps et âme à la défense de la  
patrie, aiment passionnément la  
même jeune fille. Lequel des deux  
choisira-t-elle sinon celui que la  
guerre rend le plus malheureux ?

# Les raisons du cœur

PAR STEPHANE CLARMONT

*Fig. 10*



l'action se passe dans la France vaincue de 1940<sup>1</sup>.

### *Conjurer l'absence et la séparation*

Un million de soldats ont quitté leur foyer ; pour 42 000 d'entre eux, il n'y aura pas de retour. Ce départ en masse qui, souvent, est la première excursion hors des limites du quotidien, sous-entend une plongée dans l'altérité et, *de facto*, une séparation d'avec les proches. L'angoisse de la séparation, la crainte de l'inconnu, surtout en temps de guerre, sont vécues tant par ceux qui partent que par ceux qui restent. L'absence est palliée par la figure incontournable du *portrait*, substitution de la personne partie, que l'on trouve à profusion dans tous les lieux et moments possibles de l'intervention propagandiste, mais aussi dans les albums et les portefeuilles des individus<sup>2</sup>. De façon symptomatique, les trois armées sont symbolisées par les visages de trois jeunes soldats et nous les rencontrons partout, photographiés, comme dans le film-fixe *Chief Ketchupwithum tells the story* (Fig. 11) ou dessinés, comme sur les feuillets des larguages aériens des campagnes d'épargne pour la Victoire (Fig. 3). Les portraits du *fil*s, du *père*, du *mari*, du *fiancé* (Fig. 12, 13 et 14) justifient *ad nauseam* les efforts demandés. Le portrait sert aussi d'auxiliaire rhétorique pour encourager les courriers aux soldats : des photos peuvent être glissées dans l'enveloppe (Fig. 15).

Cependant, cette absence ne doit pas être vécue comme irrémédiable et, dans le cas plus spécifique des jeunes couples séparés – mariés ou fiancés – la propagande n'hésite pas à faire miroiter la promesse de récompenses

---

<sup>1</sup> La propagande joue parfois, avec cinquante ans d'avance, sur une donnée culturelle que l'élite québécoise est encore aujourd'hui à peine capable d'envisager : le métissage des apports français et anglais à la culture franco-américaine des Québécois. Le feuilleton *Les Raisons du cœur* se déroule en France ; l'auteur du radio-feuilleton *Notre Canada*, Paul GURY LE GOURIADEC, est ce qu'on appelle un immigré de première génération, dont l'arrivée récente au Canada promet l'énergie et l'engagement nécessaires au service de l'effort de guerre, fort opportuns pour la propagande.

Côté anglais, *La revue populaire* va chercher *Fichues comme quatre sous... Et fières de l'être*, article rédigé par Phyllis LOVELL sur l'ingéniosité des Anglaises en matière de mode et d'habillement : « Aujourd'hui, les femmes anglaises s'habillent pour le travail et l'économie, et non pas pour l'élégance. – Jambes nues et semelles de bois. » (*La Revue populaire*, 37<sup>e</sup> année, n° 9, Montréal, septembre 1944, p. 16).

<sup>2</sup> J.-L. GRANATSTEIN et D. MORTON rapportent la contribution d'un drugstore de Crossfield, Alberta, à l'une des campagnes d'épargne pour la victoire. On y disposa dans la vitrine, en plus des affiches habituelles, une photographie de chaque homme et de chaque femme de la ville en service dans les Forces armées. Voir *Victory 1945, Canadians from War to Peace*, Toronto, HarperCollins Publishers, 1995, p. 84.

grâce au thème du *repos du guerrier*. Cette stratégie est évidemment privilégiée par les marques de produits de beauté : « Leur devoir : Lui... Servir, Elle... l'inspirer » (Fig. 16) ; « Chéri je comptais les heures » (Fig. 17) ; « Gardez votre ravissant teint d'écolière » (Fig. 18).

Davantage que pour les Alliés et les causes de la guerre, c'est pour *ses soldats* que la société civile doit se mobiliser. Nous soupçonnons que ce message, ayant placé ainsi la guerre et ses motifs régulièrement à l'arrière-plan, alimentera ultérieurement un malentendu dans la mémoire collective.

### *Transcender la division des tâches*

L'énergie dépensée vise *in fine* à fondre les fronts, à faire travailler de conserve deux groupes, qui n'ont aucun contact direct, au service d'un même objectif : il faut abolir la barrière qui les sépare et les rassembler dans un *même corps* (Fig. 19). Tous semblables malgré les apparences, la propagande recourt à une figure forte, la métaphore à quatre termes : le civil est au front domestique ce que le soldat est au champ de bataille. Ainsi, l'un et l'autre mènent, chacun à sa façon, un même combat. C'est exactement ce qu'exprime l'affiche *Every Canadian must fight* (Fig. 20), dans laquelle l'ouvrier et le soldat ne se distinguent que par la casquette et le casque, l'un tenant la mitraillette, l'autre le chargeur de rechange. De là, on passe au *soldat de l'industrie* (Fig. 21), suivi de tous les jeux de mots sur le rôle des femmes, au travail ou au foyer : *Serment de guerre de la ménagère* (Fig. 22) ; *Je suis de l'armée de la production* (Fig. 23) ; *Ménagères vous êtes en guerre* (Fig. 24) qui complètent les *Madame Morin bombarde Berlin*, déjà mentionné (Fig. 8), et autres formules.

La comparaison visuelle contribue à la métaphore verbale. Une grand-mère et sa petite-fille tricotent sur la galerie ; en médaillon, un soldat astique son arme : les aiguilles à tricoter sont aux femmes ce que le fusil est au soldat (Fig. 25). Le modèle de tricot, on le trouvera dans une revue d'ouvrages de dames. Entre un napperon au point de feston et un modèle d'appliqués de fleurs, quatre pages donnent les instructions officielles de la Croix Rouge pour le chandail sans manche, le casque Québec, les demi-mitaines, le casque uni, les chaussettes et deux foulards, dont un pour la marine<sup>1</sup>. Il faut souligner cette mise en scène d'une vieille dame et d'une

---

<sup>1</sup> *Votre tricot de guerre, instructions officielles de la Croix Rouge*, in *Le manuel d'artisanat au foyer*, Montréal, non daté, p. 34-37.



Fig.19



petite fille : la femme adulte, elle, pendant ce temps, travaille dans une usine de guerre<sup>1</sup>.

À cette armée de travailleurs et de soldats, sont faites des recommandations vigilantes en matière de santé : on le sait, un soldat malade est comptabilisé comme une perte et les soldats de l'industrie doivent donc eux aussi se maintenir en pleine forme. Le film-fixe *Peppo and the Family Allowance Cheque*<sup>2</sup>, spécifiquement adressé à la population civile, compare le bon fonctionnement d'un avion avec le bon état du corps en s'appuyant sur les manuels éducatifs de la RCAF (*Royal Canadian Air Force*), tel *What they eat to be Fit is Good for the Health of all Canadians* (Fig. 26).

Enfin lorsqu'il s'agit de gratifier pour les efforts fournis, l'ONF réalise pour le *Wartime Information Board* deux grandes expositions exemplaires de cette fusion des fronts. *Our Strength behind the Forces*<sup>3</sup> est sous-titrée *The men and women who produced for victory now and strength in peace*, consacre en fait l'entièreté des 74 photographies aux réalisations du front domestique, et il lui suffit d'évoquer l'armée dans le titre de l'exposition. La gigantesque exposition *This is our Strength*<sup>4</sup>, avec ses 22 sections thématiques, joint ensemble dans un même espace muséal et un égal traitement formel *Men of the Skies* (RCAF, section 1) ; *The Farmer's Achievement* (agriculture, section 7) ; *Into the Battle* (armée de terre, section 3) ; *Fishing*

---

<sup>1</sup> Les journalistes vont plus loin et affirment que le maniement des aiguilles prédispose au maniement des fusils : « La dextérité des doigts féminins trouve à répondre partout aux besoins de la guerre, et maintenant le maniement des engins de guerre ne les embarrasse pas plus que ne le font les aiguilles à tricoter des chaussettes ou des passe-montagnes. [...] Celles qui ont étudié le piano ou qui brodent finement, ce sont les meilleures travailleuses de l'industrie de guerre. » Cité par M.-A. SAUVE, *La Représentation du travail rémunéré pendant la seconde guerre mondiale, à travers le journal La Presse, Québec, 1939-1945*, mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 1986, p. 110.

<sup>2</sup> FF n° 26 : *Peppo and the Family Allowance Cheque*, couleurs, v. angl., sonore, 75 cadres, La Division des Allocations familiales et la Division de l'Hygiène alimentaire du ministère de la Santé Nationale et du Bien-Être social présentent..., ONF, 1945. V. fran. : *Peppo et le chèque d'allocations familiales* (1946).

<sup>3</sup> *Our Strength behind the Forces*, 21 mars - 5 avril 1944, exposition sous-titrée *The Men and women who produced for victory now and strength in peace*, 74 photographies réparties en 11 sections, organisée par le *Wartime Information Board*, en coll. avec la National Gallery, réalisée par l'Office national du film, inaugurée à la National Gallery, Victoria Memorial, Museum Building, 240 McLeod, Ottawa. Exposition itinérante. ANC, Coll. National Film Board of Canada 1971-271, ONF, SdesA, cliché n° 11528, NG of C Library, C TR 739 078 1944.

<sup>4</sup> *This is our Strength*, 16 mars - 3 avril 1945, 22 sections numérotées, exposition organisée par le *Wartime Information Board*, réalisée par l'Office national du film, inaugurée à la National Gallery, Victoria Memorial, Museum Building, 240 McLeod, Ottawa. Exposition itinérante. ANC, Coll. 1971-271 Office national du film, NG of C Library, C TR 785 C36 1945.

(pêches, section 10), etc., et les fond à l'occasion dans une même section comme dans *The Canadian Navy and Merchant Marine* (section 3).

*Contrer l'éparpillement, conjurer la distance, conjurer l'absence et la séparation, transcender la division des tâches*, ces objectifs de la propagande et ses solutions rhétoriques, nous venons de le voir, ont offert un magistral déploiement de productions spectaculaires, souvent intelligentes, régulièrement intéressantes au plan formel et, de toute évidence, efficaces, étant donné les résultats obtenus : un homme sur deux entre 18 et 45 ans a rejoint les forces armées, 2 millions de femmes sont entrées sur le marché du travail, le chômage a été totalement résorbé dès 1941, la puissance économique a décuplé en cinq ans et... le Canada a gagné la guerre.

Cependant, si d'un point de vue pragmatique, les objectifs ont été atteints, il faut maintenant vérifier, sur le plan symbolique, si la société canadienne les a réellement intégrés. Là, nous allons au contraire retrouver ce que redoutaient les dirigeants, à savoir le sentiment d'exil dans ses différentes acceptions et nous allons constater qu'il s'est perpétué à travers le temps et les générations.

## *II. Les topiques de l'exil*

### *Le sentiment d'arrachement*

Le premier leurre à voler en éclats est celui du couple uni et serein dans l'adversité, puisant dans les ressources inutilisées de sa sensualité les forces de transcender la distance. Parmi tant d'autres, Ernest et Alice sont exemplaires de ce qui deviendra pour certains un véritable calvaire : pendant six ans, ils resteront séparés, chacun à une extrémité du pays-continent. Ils sont résidents de la petite ville de Drummondville, au Québec, où Ernest est né en 1919 et Alice en 1917. À la déclaration de la guerre, comme tous les jeunes hommes de son âge, Ernest suit l'entraînement obligatoire sur la base militaire de Petawawa en Ontario, la province voisine. Il n'est pas marié : il est donc automatiquement incorporé pour le service en territoire national car, jusque tard en 1944, seuls les conscrits qui *signeront pour outre-mer* partiront sur les champs de bataille. Alice, de son côté, part vivre à Montréal car elle a un emploi dans une usine de guerre. Ernest, anglophone et bilingue, et Alice, francophone, s'écrivent depuis longtemps et beaucoup. Leur fascinante correspondance, conservée par la

famille, nous permet d'entendre, soixante ans plus tard, les désarrois et les espoirs de ceux qui étaient à l'époque deux candides tourtereaux.

*Lettre n° 213, Ernest à Alice<sup>1</sup>*

Août 27 1941, Nul part.

Baby je suis parti de Petawawa. Je t'aie écrit hier soir. J'espère que tu auras cette lettre. Baby nous n'avons pas eu de passe et la bien je m'en va assez loin mais jamais assez pour t'oublier.

Alice prend bien ça je m'en va a Vancouver B.C c'est assez loin mais c'est mieux que ceux qui vont au Labrador ou ceux qui signe pour outre mer mais moi je reste en Canada. C'est bien regrettable ils nous ont pas avertie de rien.

[...] Excuse mon Écriture et la mine de mon crayon car la plume ne va pas trop bien dans le train. A demain baby Ton petit m...<sup>2</sup>

Ernest

Le départ est impromptu, sans aucune possibilité de faire ses adieux, de se préparer à l'événement. Le choc est important et l'on déduit aisément que la finesse psychologique n'était pas le point fort des États-majors. Commence alors pour Ernest et Alice la longue attente, régulièrement déçue, d'une permission qui permettrait de se revoir. L'attente de la permission, de la *furlough*, devient un motif obsessionnel de la correspondance. Cette attente torture les amoureux mais aussi la parenté. À bout de nerfs, William, le père, écrit une lettre exaspérée à son fils :

*Lettre n° 832, William à Ernest*

Drummondville, August 21/44.

Dear son,

I have almost lost the hopes that they will give you one [furlough] as it is now long passed due.

[...] I just wanted to know by an answer yes or no if you want for me to write to the minister of defence a piece of my mind asking him if this fair for some one like you that is intitled as all the others employés governments or manufacturers has their vacation paid once a year.

---

<sup>1</sup> Texte conforme au manuscrit.

<sup>2</sup> « m... » pour futur mari.

Pour William, si le civil est à l'effort de guerre ce que le soldat est au combat, alors la proposition peut être inversée et le soldat, comme le travailleur, a droit à ses vacances : c'est là un retournement magistral de la propagande. Mais l'armée n'en a cure et Ernest n'obtient toujours pas de permission. En désespoir de cause, il imagine un stratagème : il s'inscrit pour une formation technique donnée à Halifax, sur la façade atlantique. Il va devoir traverser le pays de part en part et, nécessairement, passer par Montréal. Il envoie un télégramme à son père :

*Lettre n° 837, Ernest à William*

Winnipeg Man 926pm.

Going on train course will be in Montreal for a few hours  
Please come in on Wednesday and bring Alice along  
Bring all those that are free for work. Ernest

Ernest et Alice, après trois ans de séparation, se voient enfin, sur le quai d'une gare, au milieu de la foule et de la parenté. Puis, très vite, Ernest remonte dans le train et la correspondance reprend, chacun s'empressant de faire part à l'autre des émotions ressenties :

*Lettre n° 840, Ernest à Alice<sup>1</sup>*

Halifax N.S.

Chère Baby,  
[...] À Montréal les quelques minutes me paraissent plus comme un rêve de d'autre chose. Si au moins nous avions eu une minute seul dans un coin restreint avec un peu plus de privacité. [...] J'espère que tu ne fus pas trop désappointer que j'aie eu à reprendre le train aussitôt. Si tu es comme moi ces quelques instants furent d'or et ne servirent qu'à augmenter notre amour.  
Ah baby si tu étais ici ce soir tu aurais de la misère même à souffler. Je n'ai même pas eu le temps de te dire que tu n'avais pas changé et que tu étais au[aussi] jolie.

Bien sûr, Alice est désappointée et elle exprime fort sa douleur :

---

<sup>1</sup> Texte conforme au manuscrit.

Montreal 13 sept 44

Bien cher baby,

Te dire Ernest, tout le *bien*... et le mal que j'ai ressenti de t'avoir vu si peu longtemps sans avoir la seule jouissance de faire... *de nos cœurs avides d'amour* un si doux moment, si longtemps désiré. [...] Quelques choses me retenaient en moi car je t'aurai tombé dans les bras pour ne plus me détacher, Crois-tu Ernest j'ai souffert pendant ces courtes minutes<sup>1</sup>.

Elle raconte alors qu'elle a marché de la gare jusqu'à chez elle pour se remettre de ses émotions, ce qui représente pas loin de dix kilomètres. Pauvre Alice, qui doit toujours se tenir prête au cas où Ernest annoncerait une *furlough*. En tant que jeune célibataire majeure, elle est soumise aux lois du travail en temps de guerre : aucun employé ne peut quitter son emploi sans un préavis de huit jours motivé par écrit. Pour ce passage à la gare de Montréal, elle a inventé une maladie : « Je n'ai pas trop mal passé à la shop, le lendemain car vois-tu *J'avais eu une grosse indigestion. Personne*, excepté une amie intime qui a su le pourquoi de ma journée »<sup>2</sup>. Ce désespoir indissociable de l'intense bonheur des retrouvailles n'est pas exclusif à Ernest et Alice et il trouve écho dans les témoignages de l'époque, tel celui de Jeanne Langlois, rapporté à Geneviève AUGER et Raymonde LAMOTHE. Là aussi, la propagande subit un revers ; le retour du guerrier ne livre pas les délices annoncées :

C'étaient des vacances plates. Il avait seulement 13 jours de permission. Il ne voulait pas me mettre enceinte. Il n'y avait pas de pilules, alors il ne voulait rien faire du point de vue sexuel. Tu es désappointée quand ça fait un an que t'attends... Lui, il s'amusait avec le bébé, moi je braillais dans mon lit. J'avais juste hâte qu'il reparte pour que je puisse me remettre à travailler<sup>3</sup>.

L'obsession de la permission atteint son point culminant en juin 1944. Pour Ernest et Alice, le Débarquement de Normandie est un désastre. Ernest

---

<sup>1</sup> Souligné par Alice.

<sup>2</sup> Souligné par Alice. Lettre n° 841.

<sup>3</sup> G. AUGER et R. LAMOTHE, *De la poêle à frire à la ligne de feu : la vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre 39-45*, Montréal, Boréal Express, 1981, p. 39.

venait enfin d'obtenir une permission de quinze jours à compter du 25 juin, mais, dit-il

J'aimerais mieux perdre un bras que d'écrire cette lettre. [...] C'est que vois tu depuis l'invasion, il y a une grande campagne de recrutement et alors il y en a plusieurs qui ont signer. [...] Tous ceux qui ont signer *obtiennent* une furlough. Alors, ils ont arretter tous les furlough des *zombies* et ça c'est nous<sup>1</sup>.

Ernest fait part alors de la tentation qu'il a de signer pour outre-mer à parts égales avec celle qu'il a de désertier. Il est prêt à n'importe quoi pour revoir Alice : « J'ai le moral aussi bas qu'un rat. » Alice réagit mal, écrit une première lettre qu'elle regrette et se reprend pour l'encourager tout en le conjurant de ne pas signer :

*Lettre n° 811, Alice à Ernest<sup>2</sup>*

Montreal 18 juin 1944

[...] Que veux-tu la liberté ne compte pas pour nous mais laisse-moi te dire bien sincèrement Ernest que je suis heureuse de voir que ton idée n'a pas changé à propos de *signer*. [...] Je sais que tu attendais avec une double impatience le moment si bien désiré et attendu pour revoir ton coin de pays avec ses êtres aimés qui eux aussi ont le cœur transpercés par le désir pour celui de se revoir. Crois-tu cher baby, tes compagnons d'armes qui ont pour un instant de joie si court ont fait l'erreur de leur vie, peut-être. [...] Vois-tu puisque ils ne nous est pas *permis* de vivre en pays natal en ce moment de guerre, *Les trop pressés* auront pour récompense...l'adieu au Canada....!!! La guerre n'est pas un joujou et surtout à ce temps-ci, il vaut beaucoup mieux s'en éloigner que d'avoir à n'en subir les revers de trop près.

Au terme d'une correspondance de 1036 lettres et 23 cartes postales, nous apprenons qu'Ernest n'a pas tenu le coup. À la faveur d'une permission enfin obtenue dans les derniers jours de 1944, il déserte. Il vit à proximité des siens, protégé par eux contre la Police militaire. Il fait partie des quelques milliers de soldats qui ont fui la pression à l'engagement pour outre-mer à un moment où les combats s'intensifiaient en Europe et où la victoire approchait. En 1946, ils sont tous amnistiés et Ernest épouse enfin Alice. Toute sa vie, il gardera très précieusement cette correspondance, deux albums de plusieurs centaines de photographies soigneusement

---

<sup>1</sup> Lettre n° 809, du 14 juin 1944. Texte conforme au manuscrit.

<sup>2</sup> Texte conforme à l'original.

rangées, les coupures de presse annonçant la mort de ses compagnons d'armes et il gardera toujours, aussi, son sac de soldat et son costume militaire. Il s'éteint en 1987. Alice est toujours vivante : son âge très avancé a effacé le souvenir de ces années pathétiques.

### *L'impossible retour*

L'histoire militaire a construit les récits de ces effarantes batailles où la mort et la souffrance extrême ont ravagé les corps et les âmes. Ces profonds traumatismes ont atteint les soldats mais aussi les civils pris avec eux sous le rouleau compresseur d'abord des invasions allemandes et japonaises, puis des percées alliées. On le sait, soldats canadiens et civils normands, soldats canadiens et civils hollandais tombent encore dans les bras les uns des autres et chaque cérémonie commémorative redonne lieu à la scène.

En terre canadienne, une telle scène ne se produit pas. Les anciens combattants commémorent entre eux et la société civile vaque à ses occupations. Un partage de la souffrance n'a pas eu lieu et cela crée une césure, invisible dans le silence qui l'entoure, et alimente un dialogue de sourds : *Tu ferais mieux d'oublier, passons à autre chose vs Je ne te dérangerai plus, de toutes façons, tu ne peux pas comprendre*. Dès les premiers moments du retour à la paix, nous trouvons cette prescription du *Passons à autre chose* sur une stupéfiante couverture de la *Revue moderne*. Deux mois à peine après la prise de Berlin, un mois avant Hiroshima et Nagasaki, après six ans de zèle pour l'effort de guerre, le numéro de juillet 1945 donne à voir une élégante lisant sa revue préférée : sur la couverture, on la voit à nouveau lisant sa revue, qui, encore, la donne à voir dans le même geste et ainsi de suite (Fig. 27). La figure de la mise en abyme est un aveu : *la guerre est finie, je peux enfin retourner à mes petites affaires et à moi, moi, moi, me, myself and I*. Ce qui est montré là avec une étonnante impudence est un indice d'une réalité sans doute plus diffuse mais prégnante, dont une autre facette est révélée par l'histoire du soldat Léo Gariépy.

En 1993, Marjolaine Saint-Pierre, qui n'est ni historienne, ni chercheuse, produit un travail de rencontre, d'empathie avec un ancien combattant. Elle raconte comment, par hasard, elle apprend l'existence de cet homme et comment, alors, elle a besoin de savoir, comprendre et rendre hommage<sup>1</sup>. Léo Gariépy, originaire de Saint-François-de-Sales, localité agricole aujourd'hui submergée par les pavillons de banlieue, entre en service actif le 1<sup>er</sup> septembre 1939. Promu sergent en 1942, il participe au débarquement de

<sup>1</sup> Marjolaine SAINT-PIERRE, *Léo Gariépy, un héros récupéré, célébré en France ignoré ici*, biographie, Varennes, Les éditions de Varennes, 1993, 147 pages.

Normandie, aux commandes de son char du 6<sup>e</sup> Régiment blindé, 1<sup>st</sup> Hussards, devant Courseul-les-sur-Mer. Il plonge dans l'eau, barbotte vers la plage, fonce vers la terre ferme, pénètre dans Courseulles et tire sur tout ce qui bouge. Quand il arrive à la sortie du village, il n'y a plus un Allemand debout. À la tête de son escadron, Léo Gariépy, à 8 heures 30 du matin, a libéré un petit village normand de la France occupée. Le 13 juillet 1945, la guerre finie, Léo Gariépy débarque à la gare Windsor de Montréal. Le 11 septembre 1947, « il est libéré honorablement du service militaire »<sup>1</sup>. Il réintègre la vie civile, vit en concubinage avec Léonie Alexandria Dory, lui fait deux fils et devient homme d'affaires à la tête d'une moyenne entreprise. Il disparaît dans l'anonymat de la vie civile en temps de paix. En 1964, il décide de faire un voyage en Normandie à l'occasion du XX<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement. Là, on finit par l'identifier. Sa photo paraît dans les 750 000 exemplaires du journal *Ouest-France* : « Le premier Canadien à avoir débarqué le 6 juin 1944 sur la plage de Courseulles »<sup>2</sup>. Le village, maire en tête, lui fait fête et lui offre, à lui et à sa famille, un mois de vacances pendant l'été 1965. En 1967, coup de théâtre : Léo Gariépy lâche tout, travail, femme, enfants, et part s'établir définitivement à Courseulles où il occupe un petit emploi à la municipalité et habite un petit logement. Commence alors la grande mission : extirper des vases dans lesquelles il est englouti depuis plus de vingt ans, Bold, le char de son supérieur, le major Duncan, qu'il a vu couler devant lui, au petit matin du 6 juin 44. De guerre lasse, l'armée canadienne, basée en Allemagne, se résigne à assumer les coûts et la logistique de l'opération de désensablement. Le 16 décembre 1970, le char Bold est sauvé des eaux et tracté jusqu'à la Place du 6 juin. Une cérémonie couronne cette réussite en présence de Madame la Maréchale Juin. Léo Gariépy adresse alors une supplique au maire : il veut que, à sa mort, son corps ne soit pas rapatrié au Canada mais repose plutôt dans le cimetière de Courseulles, auprès des camarades tombés au petit matin de juin. Léo Gariépy a accompli son destin. Il meurt le 12 septembre 1972. Ni ses fils, ni sa concubine épousée en 1965 ou 1966 ne se déplacent. Une rue de Courseulles-sur-mer lui est dédiée : *rue Léo Gariépy, Canadien d'honneur, 1912-1972 (Fig. 27)*.

En 1969, 15 mois après le grand départ, Léo Gariépy avait écrit une unique lettre pour s'expliquer. Elle était adressée à son frère :

Au début je n'ai pas trop voulu faire grand bruit de mon déplacement  
ne sachant trop comment les choses tourneraient. D'abord ce fut une

---

<sup>1</sup> M. SAINT-PIERRE, *ibid.*, p. 73.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 83

grande et grave décision à prendre. Mais dans mes circonstances personnelles c'était la seule décision. J'en étais rendu aux idées « homicides » (sic). Rien à faire. Un bris était de rigueur. Alors j'ai pris la décision<sup>1</sup>.

Le texte emploie les mots *déplacement* au lieu de *départ* ou *retour*, *bris*, qui renvoie au motif de la *césure*, *homicidales*, qui amalgame sans doute les idées de *meurtre* et de *suicide*. Le lieu adéquat qui offre une place viable à Léo Gariépy est celui où il trouvera ou retrouvera une connivence. Ce besoin de connivence est une question de vie ou de mort et nous constatons qu'il avait vu juste, à son échelle personnelle : personne de sa famille n'est venu à son enterrement alors que Courseulles entretient explicitement sa mémoire, littéralement inscrite dans ses murs. Le retour à la vie civile ordinaire n'a pas offert à Léo Gariépy la possibilité de régler sa fixation compulsive à un passé hors normes. Combien de soldats ont-ils vécu cette épouvantable névrose ? Combien d'entre eux ont-ils eu à composer avec un entourage à l'image de l'élégante de la *Revue moderne* ? L'enquête n'a jamais été faite mais nous pouvons évoquer, pour exemple en la matière, le fait qu'il y a eu, sur le territoire des États-Unis, davantage de suicides de vétérans du Vietnam qu'il n'y avait eu d'Américains morts au combat en territoire asiatique. Combien de tous ces soldats des guerres du XX<sup>e</sup> siècle ont-ils vécu ou vivent-ils encore cloîtrés ainsi dans un *exil intérieur* ?

#### *Le silence et l'oubli*

Marjolaine Saint-Pierre a sous-titré son ouvrage sur Léo Gariépy *célébré en France, ignoré ici*. L'oubli, explicitement désigné, englobe en fait non seulement Léo Gariépy mais aussi tous ceux qui ont servi ou combattu et, encore plus largement, toute la période de la guerre. Cet oubli est tellement patent que, en 1994, il a été le thème central d'un colloque, spécifiquement organisé pour interroger le problème<sup>2</sup>. Ce colloque voulait lever le voile de l'oubli, secouer l'indifférence, réveiller l'amnésie d'une élite intellectuelle et, en la circonstance, historienne, autour d'un événement qui reprenait le devant de la scène, à savoir la seconde guerre totale et mondiale qui avait rayé de la carte des dizaines de millions d'individus. Ce colloque peut

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>2</sup> Les actes de ce colloque, placé sous la direction de S. BERNIER, R. COMEAU, B. RICHARD, C. BEAUREGARD et M. BELLAVANCE, ont été publiés. Voir *Bulletin d'histoire politique, La participation des Canadiens français à la Deuxième Guerre mondiale : mythes et réalités*, Actes du colloque, 6-9 octobre 1994, vol. 3, n° 3 et 4, Montréal, AQHP et Septentrion, 1995.

certainement être considéré comme une pierre blanche stigmatisant un certain rapport à l'Histoire tel qu'il se vit en Amérique, et plus particulièrement dans le présent cas, tel qu'il se vit au sein d'une de ses communautés, le Québec :

Nos livres d'histoire en parlent très peu et rares sont les études francophones sérieuses sur le sujet. Notre littérature, notre cinéma, notre théâtre, toute notre culture, en fait, observent la même discrétion sur notre participation à ces événements qui changèrent la face du monde. C'est ce silence que nous avons voulu interroger [...]¹.

Il est troublant d'avoir à prendre acte, devant l'aveu même des scientifiques, qu'un événement d'une telle ampleur, aux conséquences si ramifiées, toujours actives en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, puisse être réduit à « ni légende, ni héros, mais un silence, un silence plus ou moins convenu »². Pourtant, cette faculté d'oubli est en effet aisément repérable dans toutes sortes de lieux discursifs, francophones ou anglophones, dont l'école :

Malheureusement, l'histoire a depuis longtemps cessé d'être une matière obligatoire dans les écoles de notre pays. Le résultat est un manque déplorable de connaissance sur les origines de notre pays, sur les jalons importants de son histoire, et sur le rôle que le Canada a joué dans les principaux événements mondiaux³.

Pour le Québec, Béatrice Richard, docteure en histoire, identifie une véritable consigne d'ostracisme :

La société québécoise et ses élites ont [...] sanctionné la mémoire des Canadiens français partis au front par le silence et par l'oubli. En partant la fleur au fusil, ces bons petits soldats avaient fait voler en éclat l'image narcissique et unitaire d'un peuple toujours accroché aux jupes de son curé. Ils avaient menacé le pouvoir d'une élite

---

<sup>1</sup> R. COMEAU, « Présentation : la participation des Canadiens français à la Deuxième Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 13.

<sup>2</sup> P.-A. COMEAU, « L'Oubli : thérapie collective ou exutoire traditionnel ? », in *La Participation des Canadiens français...*, p. 393.

<sup>3</sup> Ces propos ont été tenus par un vétéran devant un comité sénatorial qui présidait des audiences publiques rendues nécessaires en raison d'une vaste controverse autour d'un documentaire portant sur le Bomber Command, la bataille de Hong Kong et le débarquement de Normandie. Voir à ce sujet C. SAOUTER, « La Bravoure et le mépris : un conflit entre la mémoire historique et le journalisme », in *La Participation des Canadiens français...*, p. 358-382.

nationaliste qui s'était plutôt prononcé contre l'envoi d'hommes au front. En représailles, on tuerait donc leur mémoire<sup>1</sup>.

L'oubli mène logiquement à l'ignorance qui, elle, ouvre la porte aux contrevérités, aux falsifications et, fatalement, aux meilleures sottises. Le documentaire que nous avons étudié pour ce colloque arrivait à démontrer que l'Angleterre était le pays agresseur et l'Allemagne le pays agressé<sup>2</sup>. Un cinéaste bénéficiant d'une notoriété certaine dit de cette « période qu'il sait tous les mensonges, les *brainstorming* que l'on nous a donnés pendant vingt ans sur les raisons qu'il fallait accepter pour aller se battre et aller se faire tuer »<sup>3</sup>. Dans les années quatre-vingts, deux auteures féministes, fortes d'appartenir à un mouvement politique parmi les plus légitimes du siècle, tout en faisant une remarquable collecte de documents, adoptent une posture qui, pour faire bref, réduit le combat contre Hitler et les forces de l'Axe à « une affaire de gars dont les femmes n'ont rien à faire »<sup>4</sup>. La liste serait facile à allonger et il faut insister sur l'absence de réplique qui l'a rendue possible. Le verdict vient de ceux-là même qui ont combattu :

Je crois, [Honorable sénateur], que vous êtes aussi coupable que nombre d'entre nous qui sommes des anciens combattants. [...] Je blâme les organismes d'anciens combattants de s'être détachés au fil des ans de leur responsabilité de parler pour leur génération »<sup>5</sup>.

La génération de la guerre et celles qui l'ont suivie n'ont pas fait de travail de mémoire, ou peut-être l'ont-elles fait dans une direction paradoxale, celle du silence et de l'oubli, pour ne pas dire, dans le cas du Québec, de l'ostracisme. La rapidité avec laquelle la société civile a oublié non seulement le rôle de ses soldats mais aussi sa propre contribution à la guerre, s'explique, entre autres, par le fait que ses efforts dans le *homefront* lui ont apporté, au-delà de la paix, de fructueux dividendes : la richesse et le confort croissants de ces années que l'on appelle maintenant les Trente glorieuses :

---

<sup>1</sup> B. RICHARD, « Introduction », in *La Participation des Canadiens français...*, p. 197. L'auteure a soutenu, en 2000, sa thèse de doctorat intitulée *La Deuxième Guerre mondiale dans la mémoire collective canadienne-française / québécoise à travers le mythe de Dieppe : 1942-1995*, à l'Université du Québec à Montréal.

<sup>2</sup> C. SAOUTER, *ibid.*, p. 363-364.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 378.

<sup>4</sup> G. AUGER et R. LAMOTHE, *De la poêle à frire à la ligne de feu : la vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre 39-45*, Montréal, Boréal Express, 1981.

<sup>5</sup> C. SAOUTER, *ibid.*, p. 379-380.

Canadians must be one of the few peoples in the world who have a begin memory of the Second World War. A conflict that devastated two continents and killed 30 million left Canada and its neighbour the two richest countries in the world. [...] As their memories of the hostilities and sacrifices faded, Canadians came to have almost a trivial memory of a war in which most of them had gained more than they had lost<sup>1</sup>.

Dans le cas du Canada, les objectifs étant atteints, on est passé à autre chose, dès qu'on a pu, et le rapport annuel de l'ONF de 1946 annonce officiellement la cessation complète de toutes activités en rapport avec la guerre. La guerre froide, qui prend pourtant immédiatement le relais, ne relance jamais l'institution dans cette direction qui se tourne résolument vers une mission culturelle, donnant à la fin naissance au célèbre cinéma québécois de la Révolution tranquille.

### *L'indifférence et le dénigrement*

C'est justement ce cinéma qui nous donne l'occasion de confirmer dans le temps la désagrégation des alliances d'autrefois et d'entendre le jugement qui parachève les grandes ruptures que l'on avait tenté de conjurer. Le cinéma, médium populaire par excellence, est un indicateur privilégié de l'état de la mémoire collective et des valeurs qui l'animent. Il permet aussi de constater la contribution du milieu artistique, qui le produit, au processus de l'oubli, de l'indifférence et du dénigrement. Louis Brosseau, dans son ouvrage *Le Cinéma d'une guerre oubliée*<sup>2</sup>, a dressé avec finesse et sévérité la teneur de ce jugement.

La filmographie québécoise, en quarante années, ne compte que neuf films de fiction qui prennent la guerre pour contexte. Encore, elle n'est que rarement un contexte déterminant des enjeux des récits et reste bien plutôt un arrière-plan, un décor. Dès le premier film, le ton est donné. En 1953, à la sortie de *Ti-Coq*<sup>3</sup>, qui raconte les déboires d'un soldat démobilisé, un journaliste écrit : « Embarquez-vous messieurs ! Bon moyen pour être cocu ! »<sup>4</sup>

Cocu, impuissant, couard, les constructions dénigrantes des personnages masculins dans ces films font l'apologie d'une société matriarcale dont le

<sup>1</sup> D. MORTON et J.-L. GRANATSTEIN, *Victory 1945*, *ibid.*, p. 249.

<sup>2</sup> L. BROUSSEAU, *Le Cinéma d'une guerre oubliée*, Montréal, VLB éditeur, 1998, 205 pages.

<sup>3</sup> *Ti-Coq*, réal. René DELACROIX et Gratien GÉLINAS, Montréal, Productions Gratien Gélinas, 1953, 101 mn 3s, 16mm (gonflé en 35 mm), coul.

<sup>4</sup> Jean DESPREZ, journaliste au journal *Le Samedi*, cité par L. BROUSSEAU, *ibid.*, p. 22.

seul statut valorisé est celui de *fil*s. Ceux qui osent s'engager trahissent leur mère et ils sont châtiés : la mort (*Je suis loin de toi mignonne*<sup>1</sup>), l'alcoolisme (*Il était une guerre*<sup>2</sup>), le cocufiage (*Tit-Coq*), le chagrin maternel (*Les Plouffe*<sup>3</sup>). On est très loin des suggestions de la publicité des parfums Coty, *Lui... Servir, Elle l'inspirer* (Fig. 16). Le seul film de la filmographie qui se déroule en milieu militaire et dont les quatre protagonistes sont des engagés volontaires, choisit de camper quatre *femmes-soldats*<sup>4</sup>. Ces choix de personnages occultent complètement des alternatives pourtant pleines de potentiel dramatique, mais situées dans un registre de valeurs complètement dépréciées. Par exemple, on finit peu à peu par savoir que des Canadiens français ont joué des rôles importants dans la Résistance, mais tout le travail pour les sortir des limbes reste à faire.

Jean-Pierre Sabourin, consultant en communication et scénariste, a tenté cette entreprise à propos de Lucien Dumais et Raymond Labrosse, chevilles ouvrières d'un réseau nommé Shelburn dont la mission consistait à évacuer des pilotes tombés en territoire ennemi. Le scénariste décrit<sup>5</sup> les péripéties stupéfiantes des deux hommes qui sauvèrent la vie à pas moins de 307 personnes. L'ingéniosité, l'intelligence et l'envergure des opérations l'incitent à vouloir raconter leur histoire, à en faire un film. Fin de non recevoir : *la guerre n'intéresse personne*<sup>6</sup>, sanctionnent les producteurs. Ce rejet des héros confirme ce que la vulgate a retenu et qui constitue une des rares paroles québécoises sur cette période de son histoire : la survalorisation des déserteurs de 1944-1945 (quelques milliers au total, dont environ 1500 Canadiens français. Nous sommes, ici encore, très loin des soldats de l'industrie à la rescousse des guerriers...

Tout au long de ces quarante ans de filmographie, Louis Brosseau démontre que ce dédain et cette indifférence s'alimentent d'un savoir erratique qu'on ne se préoccupe pas d'ajuster :

Dans l'ensemble des films, la représentation des événements, tout comme celle des enjeux et des discours liés à la guerre, demeure

---

<sup>1</sup> *Je suis loin de toi mignonne*, réal. Claude FOURNIER, Montréal, Rose Films et Productions Mutuelles, 1976, 109 mn 29 s, 35 mm, coul.

<sup>2</sup> *Il était une guerre*, réal. Louis PORTUGAIS, Montréal, Office national du film, 1959, 94 mn 7 s, 16 mm, N & B.

<sup>3</sup> *Les Plouffe*, réal. Gilles CARLE, Montréal, Ciné London, 1981, 227 mn, 35 mm, coul.

<sup>4</sup> *Du poil aux pattes comme les CWAC's*, réal. Daniel ROUSSEL, Montréal, Films Stock, 1986, 76 mn 10 s, 16 mm, coul.

<sup>5</sup> J.-P. SABOURIN, « Le Réseau Shelburn ou l'histoire d'une réussite », in *La Participation des Canadiens français...*, p. 59-64.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 64.

fragmentaire et superficielle. Elle n'offre pas de perspective sur l'étendue de la participation canadienne ni sur l'éventail des opinions sur le sujet. Elle ne remet pas en question l'attitude des protagonistes ni ne tente de les mettre face à la réalité connue. [...] Les récits sont parsemés d'idées reçues sur la guerre, et les événements évoqués s'y retrouvent pêle-mêle, sans mise en perspective, ce qui donne une représentation confuse d'une page importante de notre histoire<sup>1</sup>.

De ces confusions et lieux communs, il faut s'étonner de l'un d'entre eux, toujours très présent dans la culture nationaliste québécoise, malgré Auschwitz, Hiroshima et Nagasaki : cette guerre était une guerre pour le roi d'Angleterre et les Canadiens français n'avaient pas à aller se faire tuer dans une guerre impériale. Malgré l'évolution historique du pays, on en est encore à cette vision archaïque que tentait d'atténuer le petit film *Un du 22<sup>e</sup>*.

Un film pourtant semble annoncer un changement de posture : *La Vie d'un héros*<sup>2</sup>, sorti en 1994. Le film compte un héros et un vrai. Un beau guerrier viril dont les femmes d'une famille, de mère en fille, vont tomber amoureuses, et auprès de qui les hommes, pères, frères, oncles et maris divers, font, dit Louis Brosseau, figure de *mollusques*<sup>3</sup>. Le héros s'appelle Hanibal, c'est un fier soldat allemand, noble descendant des Prussiens, fait prisonnier et ramené d'outre-mer dans un camp dans le sud-ouest du Québec<sup>4</sup>. Comme d'autres prisonniers, il sert d'ouvrier agricole dans les fermes environnantes. Le passage des générations conduit au temps présent et la réalisatrice parachève son film en laissant le spectateur sur l'image d'une petite fille, héritière du mythe familial : elle rêvera à son tour du beau Hanibal.

Malgré un scénario à plusieurs registres qui tente d'introduire diverses nuances, c'est un certain féminisme acariâtre, doublé d'un révisionnisme douteux qui donne le coup de grâce et consacre la dernière topique de l'exil : l'*ostracisme* radical de ceux pour qui on avait sollicité tant de solidarité.

---

<sup>1</sup> L. BROSSEAU, *ibid.*, p. 91.

<sup>2</sup> *La Vie d'un héros*, réal. Micheline LANCTOT, Montréal, Les productions La Fête/Rock Demers, 1994, 105 mn, 16 mm (gonflé en 35 mm), coul.

<sup>3</sup> L. BROSSEAU, *op. cit.*, p. 150.

<sup>4</sup> À l'armistice, 33 843 prisonniers de guerre allemands étaient enfermés dans 15 camps à travers le territoire du Canada (D. MORTON et J.-L. GRANATSTEIN, *op. cit.*, p. 21). Celui du film est situé à Farnham, à une centaine de kilomètres de Montréal. Par ailleurs, au moins 20 000 japonais résidant au Canada ont été déportés dans des camps, dans la même logique qu'aux États-Unis qui déportèrent aussi leurs ressortissants d'origine japonaise.

*Trop loin, trop grand, trop vide.*

Malgré cette période historique hors du commun, malgré des contributions exceptionnelles de tous les niveaux – gouvernements, armée, société civile, conscrits et engagés volontaires – les vides symboliques qui parcourent l'édifice canadien l'ont emporté sur le pragmatisme qui est pourtant l'une de ses grandes caractéristiques<sup>1</sup>.

À l'heure où je conclus ces lignes, les tulipes sortent de la neige et la capitale se prépare pour le festival annuel autour de leur floraison. Combien de citoyens se rappellent-ils que ces flots de calices rouges qui envahissent la colline parlementaire, sont un cadeau perpétuel des Hollandais pour le rôle du Canada dans leur libération ? Dès les années cinquante, l'Office national du film rangeait lui-même ses reportages sur cet événement dans la catégorie *voyages*<sup>2</sup>. Peut-être faut-il donc souhaiter aux citoyens de partir *voyager* en Normandie, et de franchir la distance, au bord des plages de la Manche, qui les séparent d'eux-mêmes et de ceux qui reposent maintenant dans des cimetières de l'exil.

---

<sup>1</sup> À notre connaissance, le Canada est un des rares pays souverains de l'aire occidentale dont l'existence repose non pas sur des *mythes fondateurs*, mais sur un *contrat*, tout à fait dans l'esprit des Lumières : le pacte de la Confédération de 1867. On le sait, la chronique politique canadienne est un long chapelet de récriminations contre ce contrat qui fait dire que *le Canada est un pays qui ne marche pas dans la théorie mais qui marche dans la pratique !*

<sup>2</sup> *Tulip magic draws thousands to capital city, Ottawa Tulip Festival May 15-30*, n° 157, « travel », ONF, Graphics Division, 1957.

## LISTE DES FIGURES

**Fig. 1** – *Des vacances qui hâteront la Victoire, on a besoin de vous sur une ferme, cet été*, Bureau du Service sélectif national, *La Presse*, entre janvier 1939 et décembre 1945, in G. AUGER et R. LAMOTHE, *De la poêle à frire à la ligne de feu : la vie quotidienne des québécoises pendant la guerre 39-45*, Montréal, Boréal Express, 1981, 232 p.

Aider des cultivateurs est un travail intéressant qui donne de la santé. Afin de remédier à l'insuffisance de main-d'œuvre, on demande à des milliers de Canadiens d'aider les cultivateurs. Étudiants, employés de bureau, commis et ouvriers, en un mot hommes et femmes en vacances ont l'occasion de seconder notre œuvre de guerre, en apportant leur aide aux cultivateurs.

**Fig. 2** – *L'appel pour l'emprunt jeté à midi sur Montréal*, *La Presse*, non daté, Centre national d'archives de Montréal, Coll. Liliane DURIEZ (1870-1971), P135.

**Fig. 3** – feuillets pour les emprunts de la Victoire, lâcher aérien, Montréal, Centre national d'archives de Montréal, Coll. Liliane DURIEZ (1870-1971), P135.

**Fig. 4** – un insigne, métal, bleu et rouge sur fond blanc, 1942, et un insigne, carton, bleu et rouge sur fond blanc, pour les emprunts de la Victoire, n. d., Centre national d'archives de Montréal, Coll. Liliane DURIEZ (1870-1971), P135.

**Fig. 6** – *De la poêle à frire jusqu'à la ligne de feu*, Department of National Services, in *La Presse*, entre janvier 1939 et décembre 1945, in G. AUGER et R. LAMOTHE, *ibid.*

**Fig. 7** – *Elle a aidé à bombarder l'Allemagne*, Canadian Marconi Company, in *La Presse*, entre janvier 1939 et décembre 1945, in G. AUGER et R. LAMOTHE, *ibid.*

**Fig. 8** – *Madame Morin bombarde Berlin*, Timbres d'épargne de guerre, in *La Presse*, entre janvier 1939 et décembre 1945, in G. AUGER et R. LAMOTHE, *ibid.*

**Fig. 9** – *Unis pour un monde meilleur*, Calvert Distillers (Canada) limited, in *La Revue populaire*, 37<sup>e</sup> année, n° 9, Montréal, septembre 1944, p. 6.

**Fig. 10** – page frontispice, Stéphane CLERMONT, *Les raisons du cœur*, in *La Revue moderne*, vol. 22, n° 5, Montréal, septembre 1940, p. 43.

**Fig. 11** – cadre avec les trois armées personnifiées, in *Chief Ketchupwithum tells the story*, N&B, v. angl, 80 cadres, sonore, The National War Finance Committee presents..., ONF, 1944.

**Fig. 12** – cadre avec portrait du fils, in *Chief Ketchupwithum tells the story*, *ibid.*

**Fig. 13** – *Elle ne connaît qu'un "papa en carton"*, Good Year, in *La Presse*, entre janvier 1939 et décembre 1945, in G. AUGER et R. LAMOTHE, *ibid.*

**Fig. 14** – *Prêt à construire quand tu reviendras*, Linoleum Dominion, in *La Presse*, entre janvier 1939 et décembre 1945, in G. AUGER et R. LAMOTHE, *ibid.*

**Fig. 15** – *Prenez d'abord des instantanés pour lui*, Kodak, in *La revue populaire*, 37<sup>e</sup> année, n° 9, Montréal, septembre 1944, p. 35.

**Fig. 16** – *Leur devoir : Lui... Servir, Elle... l'inspirer*, Parfumeur Coty, in *La Presse*, entre janvier 1939 et décembre 1945, in G. AUGER et R. LAMOTHE, *ibid.*

**Fig. 17** – *Chéri je comptais les heures*, Jergens Lotion, in *La Revue populaire*, 37<sup>e</sup> année, n° 9, Montréal, septembre 1944, p. 24.

**Fig. 18** – *Gardez votre ravissant teint d'écolière*, Palmolive, in *La Revue populaire*, 37<sup>e</sup> année, n° 9, Montréal, septembre 1944, p. 31.

**Fig. 19** – *If the Cap Fits, Wear it! Canada needs You, Somewhere (illisible) War Front*, Metro Toronto Reference Library, Baldwin Room, in D. MORTON et J.-L. GRANATSTEIN, *Victory 1945, Canadians from War to Peace*, Toronto, Harper Collins Publishers, 1995, non paginé.

**Fig. 20** – *Every Canadian must fight*, Philip Surrey, peintre de guerre officiel, ANC, C-87139, in J. L. GRANATSTEIN et Desmond MORTON, *A Nation Forged in Fire, Canadians and the Second World War 1939-1945*, Toronto, Lester & Orpen Dennys, 1989, p. vi.

**Fig. 21** – *Nos soldats de l'industrie*, publié en hommage aux ouvriers canadiens par la brasserie Molson, in *La Revue populaire*, 37<sup>e</sup> année, n° 9, Montréal, septembre 1944, p. 2. Cette illustration fait partie d'une série qui paraît tous les mois sur la première page intérieure du magazine.

**Fig. 22** – *Serment de guerre de la ménagère*, in *La Presse*, entre janvier 1939 et décembre 1945, in G. AUGER et R. LAMOTHE, *ibid.*

**Fig. 23** – *Je suis de l'armée de la production*, Canadian General Electric, in *La Presse*, entre janvier 1939 et décembre 1945, in G. AUGER et R. LAMOTHE, *ibid.*

**Fig. 24** – *Ménagères ! Vous êtes en guerre - Voilà vos armes - Ne jetez rien qui puisse servir*, Le Ministère des Services nationaux de guerre, in *La Presse*, entre janvier 1939 et décembre 1945, in G. AUGER et R. LAMOTHE, *ibid.*

**Fig. 25** – *Les besoins sont plus grands que jamais - Continuez à tricoter pour la Croix Rouge*, brasserie Black Horse Dawes, in *La Presse*, entre janvier 1939 et décembre 1945, in G. AUGER et R. LAMOTHE, *ibid.*

**Fig. 26** – *What they eat to Fit is Good for the Health of all Canadians*, fascicule illustré, 8 pages, n. d.

*This booklet is published under the joint auspices of the Life Insurance Companies in Canada and the Canadian Medical Association. It is based on the motion picture "Training Table", prepared by the Royal Canadian Air Force, Medical Branch, p. 1 et 8.*

**Fig. 27** – couverture, *La Revue moderne*, volume 27, n° 3, Montréal, juillet 1945.

***L'exil politique***

*Textes réunis par Tivadar Gorilovics*



## L'exil politique\*

L'exil politique, c'est-à-dire l'éloignement du champ social et politique d'une personne ou d'un groupe de personnes jugés dangereux ou pour le moins indésirables par le pouvoir en place, est une pratique qui présente une remarquable continuité historique, depuis l'ostracisme des Grecs jusqu'à nos jours, et tout particulièrement à l'âge moderne inauguré par la Révolution française qui amena toute une classe sociale (l'aristocratie) à prendre le chemin de l'émigration<sup>1</sup>. La pratique de l'exil suppose cependant l'existence d'un pouvoir politique constitué et réfléchi qui tend par divers procédés et par des décisions appropriées à se défendre contre tout danger de déstabilisation, en éliminant ou en résolvant les conflits intérieurs ou extérieurs qui menacent la communauté dont il est censé préserver la stabilité, de préférence au nom de l'intérêt général. Garant problématique d'une stabilité sans cesse menacée, l'exil comme institution « pacifique », est en même temps inséparable de la lutte qu'individus et groupes, dans un contexte historique déterminé, poursuivent pour prendre le pouvoir et s'y maintenir le plus longtemps possible sans recourir aux méthodes expéditives de l'assassinat politique.

L'exil peut être « volontaire » ou forcé. L'exil forcé est en fait un meurtre symbolique organisé par un pouvoir politique qui, pour toutes sortes de raisons, renonce donc à la mise à mort pure et simple de l'adversaire, comme cela se pratiquait dans l'Antiquité romaine à l'occasion des proscriptions. Toujours à Rome, l'exil (*exsilium*, au sens de « bannissement ») fut aussi un moyen d'échapper à la condamnation capitale, moyen réservé cependant aux seuls citoyens. C'était là un cas particulier de l'exil forcé. L'exil, d'autre part, peut être « volontaire », ce qui signifie qu'il n'est

---

\* Cet avant-texte dont une version abrégée a été publiée sur le site internet du colloque de Hertsmonceux, renvoie après coup et en notes à un certain nombre de communications qui en explicitent tel ou tel point.

<sup>1</sup> Le problème des émigrés français de la période révolutionnaire a fait l'objet de deux communications : celle de Karine RANCE, présentée dans une autre section du colloque (« The Memoirs of French Noble Émigrés in Germany : The Memory of the Exile's Space or the Space of the Exile's Memory ? ») et celle de Rosena DAVISON, présentée d'abord en anglais dans notre section et dont l'auteur a bien voulu rédiger pour cette publication une version française. Voir plus loin, p. 115-124.

pas la conséquence d'une décision judiciaire ou administrative, comme l'expulsion ou la déportation, mais un choix qu'adoptent, sous la contrainte des circonstances, des personnes menacées par des mesures de répression (emprisonnement, déportation, torture, condamnation à mort)<sup>1</sup>.

L'émigration politique est une forme d'exil volontaire sous la menace de telles mesures, en même temps qu'une tentative de se réserver une possibilité de retour et de revanche, comme c'était le cas des émigrés français des années 1790. L'émigration peut avoir un caractère international, comme dans le cas de l'émigration communiste de l'entre-deux-guerres, notamment à Moscou. Le choix de l'émigration politique peut être le fait d'un chef rebelle ou indépendantiste comme, en Hongrie, celle du prince François II de Rakoczi (1711) ou du chef de gouvernement Kossuth détrônant les Habsbourg (1849) ; d'un homme politique en désaccord avec le gouvernement légal de son pays (le général de Gaulle en 1940), d'un groupe de patriotes s'organisant à l'extérieur de leur pays subissant la domination étrangère (l'émigration polonaise après l'insurrection réprimée de 1831) ; d'hommes politiques et d'intellectuels indépendantistes (le Conseil national tchèque créé à Paris en 1916) ; de tout un gouvernement (le gouvernement polonais réfugié en France, puis à Londres en 1939-40, la constitution d'un gouvernement tchécoslovaque en exil à Londres, en 1941).

L'exil politique sur décision des détenteurs du pouvoir est une pratique courante sous les régimes autoritaires : les lettres de cachet sous l'Ancien Régime permettent d'exiler, de déporter ou d'emprisonner sans jugement ; Pierre le Grand, dès 1710, envoie des prisonniers politiques en Sibérie, et cette pratique reste en vigueur en Russie, puis en Union Soviétique, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

La déportation, cette variété particulièrement dure de l'exil ou de la proscription politique, fut notamment pratiquée en France en 1848, après les journées de Juin, le 2 Décembre et, en 1871, après la Commune. La déportation massive, parfois de populations entières, faisait partie de la politique de Staline.

---

<sup>1</sup> Le service militaire en temps de guerre provoque des départs forcés, dont certains conduisent les partants très loin de leur pays, d'où un sentiment de l'exil qui n'a rien à voir avec celui de l'exil politique. C'est un tel cas, très spécial, et qui relève à la fois de la psychologie collective et individuelle; qu'avait exposé Catherine SAOUTER dans sa communication présentée dans la section de Pierre Glaudes : « Trop loin, trop grand, trop vide – Le sentiment d'exil au Canada pendant la deuxième guerre mondiale ». Voir plus haut, p. 63-90.

Dans les régimes politiques où la religion est traitée en affaire d'État, l'exil individuel (comme celui du prédicateur puritain Matthew Mead<sup>1</sup> ou du grand Arnauld fuyant la persécution antijanséniste en 1679), ou l'émigration massive (comme celle des protestants après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685) est la conséquence de l'intolérance religieuse, celle-ci étant l'expression d'une politique générale appliquée au domaine religieux. Dans les régimes « idéocratiques », la contestation de l'idéologie officielle, l'hétérodoxie, la dissidence peuvent être sanctionnées par l'exil ou la déportation, comme dans les pays du « socialisme réel » et principalement en Union soviétique<sup>2</sup>.

L'exil politique implique une absence plus ou moins prolongée de son pays et qui conduit l'exilé dans un (ou des) pays étranger(s). L'exil peut durer « à perpétuité ». L'exil est la plupart du temps vécu comme un déracinement qui peut frôler l'insupportable<sup>3</sup>. A Rome, dit Fustel de Coulanges, « l'exil ne semblait pas plus doux que la mort » et les juriconsults « l'appelaient une peine capitale » (*La Cité antique*). Le rapport des émigrés politiques au(x) pays d'accueil et des pays d'accueil aux émigrés soulève pour ces derniers des problèmes à la fois pratiques et existentiels de diverse nature : administratifs, juridiques, psychologiques, linguistiques, etc., bref des problèmes de communication et d'intégration (au moins provisoire), sans parler des problèmes qu'ils doivent affronter en tant qu'émigrés politiques<sup>4</sup>. Le rapport de l'exilé à son pays d'origine, au régime politique de ce pays, présente à son tour des caractéristiques qui méritent notre attention. De même, le rôle que l'exilé peut remplir comme

---

<sup>1</sup> Voir plus loin (p. 151-160) Arlette SANCERY, « Un exil politique porteur de fruits positifs : le cas de Matthew Mead, 1630-1699 ».

<sup>2</sup> Cf. p. 163-174 la communication présentée dans notre section par Cécile VAISSIÉ, « Le „syndrome de la mauvaise ménagère” : l'État soviétique post-stalinien face aux dissidents de Russie ».

<sup>3</sup> L'expérience du déracinement, on peut la considérer comme salutaire au point de vue de l'art et de la création artistique. On peut penser, avec Pierre Glaudes (voir plus haut, p. 10) que « la vocation des écrivains modernes à l'exil est liée à l'émergence d'une conception de l'art, considéré comme valeur absolue, distincte du vrai et du bien, donc autonome par rapport aux discours politique, savant ou religieux, mais aussi vis-à-vis de la société tout entière ». L'univers de l'exil politique n'est pas celui de l'art, considéré comme valeur absolue.

<sup>4</sup> La communication déjà citée de Rosena DAVISON met tout particulièrement en relief le côté vécu de l'exil, y compris sur le plan de l'accueil que l'Angleterre réserve aux émigrés français. Le cas particulier et très caractéristique des écrivains d'Europe de l'Est en exil a été présenté dans notre section par Nicole RACINE, « Le PEN Club français et les exilés des années trente aux années soixante-dix ». Voir plus loin, p. 135-152.

« intermédiaire » de son pays auprès des pays étrangers et, notamment, sur le plan culturel, est non moins important<sup>1</sup>.

Le phénomène de l'exil politique présente des aspects variés et peut, par conséquent, être étudié sous ces aspects divers. L'exil peut entraîner par exemple la confiscation des biens de l'exilé. On peut l'étudier à travers sa production d'écrits politiques, de mémoires, de témoignages, qui en est également inséparable. Il crée son propre légendaire, notamment dans le cas des « grands exilés » comme Dante, Napoléon, Mazzini, Victor Hugo ou Soljenitsyne<sup>2</sup>. Il constitue un fait de société et de civilisation qui intéresse l'historien aussi bien que le philosophe ou le politologue, le sociologue aussi bien que le littéraire, le psychologue ou le juriste.

*Tivadar Gorilovics*

---

<sup>1</sup> Sous ce rapport, l'histoire de l'émigration hongroise au XX<sup>e</sup> siècle fourmille d'exemples. Je n'en citerai que celui de Ladislav [en hongrois László] GARA (1904, Budapest - 1966, Paris). Victime de la loi dite du *numerus clausus*, destinée à limiter, dans les années 1920, l'admission d'étudiants d'origine juive dans les universités hongroises, Ladislav Gara s'établit à Paris en 1924 pour y gagner bientôt sa vie comme journaliste et, surtout, pour se consacrer à sa vocation de propagateur de la littérature et, en particulier, de la poésie de son pays. Auteur et traducteur, avec Marcel Largeaud, d'une *Anthologie des conteurs hongrois d'aujourd'hui* (Rieder, 1927), d'une *Anthologie de la poésie hongroise contemporaine*, avec entre autres Léon Bazalgette (Paris, Les Écrivains Réunis, 1927, nouvelle édition en 1946), on lui doit de nombreuses traductions de prosateurs et de poètes hongrois du XX<sup>e</sup> siècle, des essais et des articles critiques. Ayant fait de la résistance pendant l'occupation, correspondant après la libération de l'Agence télégraphique hongroise MTT à Paris, il fut rappelé à Budapest en 1952 et retenu d'autorité jusqu'en 1956. Après la seconde intervention armée des Soviétiques, il put quitter de nouveau le pays et regagner Paris. Introduteur en France de la poésie de Gyula Illyés et d'Attila József en particulier, il sut mobiliser pour la traduction de ce dernier vingt-huit poètes français contemporains dont Guillevic et Jean Rousselot (*Hommage à Attila József par les poètes français*, Seghers, 1955). Le couronnement de son oeuvre de médiateur fut certainement son *Anthologie de la poésie hongroise* (Seuil, 1962), aboutissement d'années de labeur intense avec quarante-huit poètes français dont deux seulement connaissaient le hongrois et à qui il s'efforça d'imposer, au nom de la « fidélité », des pratiques de traduction jusqu'alors inconnues en France.

<sup>2</sup> Le cas de Napoléon avait fait l'objet d'une contribution que son auteur, empêché de se rendre à Herstmonceux, n'a pas pu présenter au colloque mais dont il nous a communiqué le texte. Voir ci-après l'article de Max ANDRÉOLI, « Napoléon Bonaparte : trois îles, trois exils ». François NECTOUX, dans la section de Pierre Glaudes (voir plus haut, p. , s'est penché pour sa part sur le cas de Victor Hugo : « Victor Hugo et l'écriture de l'exil : politique et poétique de l'absence »

Max Andréoli (Grasse, France)

## Napoléon Bonaparte : trois îles, trois exils

*Troie et Napoléon ne sont que des poèmes.*

Balzac, César Birotteau

### Remarques préliminaires

Ce mot d'*exil* est sans doute, de tous les mots de la langue, l'un de ceux qui retentissent au plus profond, et suscitent en l'âme les résonances les plus lointaines ; le grand poète Saint-John Perse, dont un recueil s'intitule précisément *Exil*, l'a écrit dans *Anabase* : « ... les tambours de l'exil éveillent aux frontières l'éternité qui bâille sur les sables ». Il est toute sorte d'exils, et il serait vain de vouloir faire entrer dans des catégories trop étroites les formes si variées qu'il revêt selon les circonstances et les contextes, historiques, philosophiques, poétiques ou mystiques : qu'y a-t-il de commun entre l'exil ici-bas de sainte Thérèse d'Àvila, qui, privée de son Dieu, « meurt de ne pas mourir », et l'exil de tel ou tel personnage que les hasards des luttes mondaines amènent à se séparer de sa patrie, sinon le sentiment chez l'exilé d'une irréductible déchirure ?

C'est pourquoi, au lieu de m'égarer dans le labyrinthe des taxinomies, je me bornerai, puisque mon exposé a pris pour objet un des grands protagonistes de l'histoire de l'Europe, à quelques rapides considérations sur le thème de l'exil politique. Ici le mot, qui désigne, selon une possible étymologie latine, l'acte de *quitter son sol*, est pris dans son acception courante ; et cet acte résulte alors soit d'une décision propre de l'exilé, soit d'un décret du pouvoir en place qui contraint au départ des opposants ostracisés, frappés par une sentence judiciaire, une proscription, une assignation à résidence loin de leur cadre de vie accoutumé, auxquelles ils ne se déroberont qu'en risquant leur vie. La célèbre phrase de refus de Danton, à qui on proposait de fuir, et qui préféra la mort à l'exil, illustre cette dernière attitude : « On n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers ! ». Les exilés recevront donc, selon les cas, le nom d'*émigrés*, de *réfugiés*, de *bannis*, de *proscrits*, avec, pour les deux derniers termes, la

connotation de contrainte politique, alors que l'*émigré* l'est souvent de son chef, et que le *réfugié* fuit devant un danger pressant. Les travailleurs que l'on appelle à l'heure actuelle en France « les immigrés », donc émigrés de leur pays, n'en ont pas été expulsés, ils en sont partis pour tenter d'échapper à la misère. Après 1851, Victor Hugo était un banni, un proscrit, à cause de sa résistance au coup d'État – plutôt qu'un réfugié, et pas du tout un émigré ou un immigré... Les termes de *proscription*, *proscrit*, sont ceux qu'il adopta, comme ceux d'*exil* ou d'*exilé*, pour lui-même et ses compagnons, lors du « Dix-huit brumaire de Louis Bonaparte » (Marx). Bien entendu, il existe des situations mêlées, intermédiaires : les nobles d'Ancien Régime qui ont émigré sous la Révolution de 1789 n'y étaient pas contraints au sens littéral : les « patriotes » leur ont fait grief de leur désertion ; mais le péril était tel qu'il équivalait parfois, au temps de la Grande Terreur, à une proscription. Dans de pareilles conjonctures, il n'est pas rare que l'exilé, abandonnant sa patrie, y revienne lorsqu'il juge que la situation politique qui l'en avait chassé s'est modifiée en sa faveur au point de rendre le retour possible. Maints émigrés de la noblesse française, ou des Jacobites des révolutions anglaises, quoique animés d'un espoir de revanche ou de vengeance qui s'avéra vite illusoire en dépit des Restaurations, ont profité pour rentrer chez eux d'une loi d'amnistie ou d'un trait de plume sur une liste, quittes à se réfugier dans l'abstention. Napoléon, son pouvoir assis, essaya de se concilier ce qui restait de l'aristocratie noble ; mais l'Empire, et même la Restauration de Louis XVIII, lorsque le Faubourg Saint-Germain se désintéressait ostensiblement de la vie du pays, se retirait dans ses salons et sur ses terres, et n'acceptait aucune compromission, ont été confrontés à ce que l'on nommait une « émigration intérieure », une forme d'exil tout à fait préméditée. C'est vrai aussi des bannis ou des proscrits ; mais ceux qui refusent de se renier en acceptant l'amnistie ne consentent à regagner leur pays que sous la condition d'un changement de régime : c'est Victor Hugo à Guernesey : « *Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là* ».

La France, en une période de plusieurs années de révolution particulièrement agitées, a connu les deux types d'exil : l'émigration, mais aussi la proscription, la condamnation à la « guillotine sèche » qui fit déporter en Guyane nombre d'hommes politiques sous la Convention thermidorienne, par exemple après le soulèvement populaire de germinal an III (avril 1795), ou le coup manqué des royalistes en fructidor an V (septembre 1797). Enfin, on rappellera une évidence : on n'est exilé que de son pays ; mais si l'on a deux ou plusieurs pays – Napoléon fut d'abord Corse, puis Français –, on peut s'exiler, ou être exilé, de l'un vers l'autre, de l'un et de l'autre. On a beaucoup reproché à Napoléon de n'être qu'un

étranger ; et il est vrai que, pareil à tous les exilés marqués par le sort, il ne fut chez lui nulle part, sauf peut-être dans sa dernière demeure de Sainte-Hélène...

### *I – Le premier exil : de l'île de Corse vers la France*

Napoléon, comme personnage historique, est des plus controversés ; je précise « comme personnage historique » sur lequel on a soutenu des thèses parfaitement opposées, mais également recevables ; car l'Empereur est aussi, et surtout, une figure légendaire, un héros mythique – incarnant en tant que tel la figure du Solitaire, du Proscrit. Après Dostoïevski et Nietzsche lui-même, Jean-Richard Bloch, dans un article remarquable de profondeur, voit en lui « le symbole de l'homme seul, affrontant le monde humain et en venant à bout » – avant d'en être banni –, en somme le premier personnage nietzschéen de l'ère moderne<sup>1</sup> : ce qui est une autre manière de le métamorphoser, de passer de l'histoire au mythe par le biais du symbole. Et il est fort difficile, compte tenu de l'importance prise par la légende au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, de faire la part de l'histoire sans que l'une soit contaminée par l'autre ; mais dans une étude appelée à s'orienter vers le mythe, ce type de polémiques n'est pas de mise : l'histoire factuelle pèse moins que l'histoire des *représentations*, ou que la légende.

Et la légende ici prend tout de suite ses aises avec l'histoire : trois îles, trois rochers – la Corse (« une montagne dans la mer »), l'île d'Elbe, Sainte-Hélène –, et trois exils. On dispose, pour une étude sommaire de l'exil, des exils, de Napoléon Bonaparte, d'une masse de documents parmi lesquels il est inévitable d'opérer un tri : témoignages de contemporains qui l'ont approché jeune et brillant officier ou l'ont accompagné dans sa disgrâce, mémoires de toute nature, données statistiques, ouvrages littéraires... Les confidences ou les souvenirs du souverain lui-même, recueillis, embellis le cas échéant, et sa correspondance, constituent un matériau des plus riches : entre des dizaines d'autres, et dans le seul domaine français, le fameux *Mémorial de Sainte-Hélène* publié par Las Cases en 1819 et 1823, le *Journal de Sainte-Hélène* (publié en 1899) de Gaspard Gourgaud, ordonnance de l'Empereur, les *Cahiers de Sainte-Hélène* du Grand maréchal du Palais Bertrand, inédits jusqu'en 1949, ou, de portée plus restreinte, le livre d'un de ses médecins, François Antommarchi, *Les*

---

<sup>1</sup> DOSTOÏEVSKI, *Crime et châtiment* ; NIETZSCHE, par exemple *Le Crépuscule des idoles*, p. 45 ; Jean-Richard BLOCH, « Napoléon », *Destin du siècle*, PUF, Quadrige, 1996, p. 249 (texte communiqué par Tivadar Gorilovics).

*Derniers Moments de Napoléon*, paru l'année du *Mémorial*, etc. On se limitera, devant cette pléthore d'informations, à celles qui intéressent directement le sujet de l'exposé, l'exil.

C'est bien par un exil politique, mais à demi volontaire, que Napoléon a inauguré sa fulgurante carrière ; on pourrait même parler d'un *double exil*, n'impliquant au début le jeune *Napoleone Buonaparte* que par répercussion de l'engagement de son père. Il était en effet le fils de Carlo (Charles) Buonaparte, rejeton d'une famille de noblesse corse ; or l'Île, dirigée depuis 1756 par le chef « nationaliste » Pasquale (Pascal) Paoli, était profondément divisée, sur le plan politique, entre un parti pro-français qui acceptait le nouvel ordre de choses créé par la cession à la France, en 1768, des droits féodaux détenus par Gênes, et le parti paoliste, prêt à s'appuyer sur tout pays susceptible de lui garantir l'indépendance à la fois contre les Génois et contre les Français. Les troupes royales françaises écrasèrent les partisans paolistes corses à la bataille de Ponte Novo (9 mai 1769) : après cette défaite, c'est Paoli qui dut s'exiler, en Angleterre. D'abord aux côtés de Paoli, Carlo Buonaparte s'était rallié au parti français, provoquant par ce qui fut taxé de trahison une profonde inimitié avec son ancien compagnon. En 1777, grâce à l'appui du gouverneur Marbeuf (amant probable de sa femme Letizia), il fut élu député de la noblesse, représentant la Corse aux États de Versailles. L'année suivante, il envoya en France deux de ses fils, Joseph, l'aîné, et Napoléon, au collège d'Autun ; pour celui-ci (et pour son frère), il s'agissait d'un véritable exil, dans un pays somme toute étranger, et dont ils ignoraient la langue, puisqu'ils ne parlaient que l'italien et la langue corse qui en est voisine – ce qui valut au jeune élève les railleries que l'on sait à l'école militaire de Brienne, où il entra cinq mois plus tard. Devenu officier dans les armées révolutionnaires, il tenta, en 1793, pour le compte de la Convention, de se rendre maître de la Corse par un coup de main anti-paoliste à Ajaccio. Mais Paoli était très populaire dans l'Île : la tentative échoua, et eut pour conséquence que Napoléon, la maison familiale brûlée, dut fuir ; échappant aux adversaires lancés à sa poursuite, il parvint à rejoindre sa famille réfugiée à Bastia. Le 11 juin 1793, il s'embarqua avec elle pour la France, seule patrie qui leur restât : cette conclusion sans gloire du double exil le rendait définitif.

## *II – Le second exil : de France vers l'île d'Elbe*

Je me suis permis d'ajouter cette île à celles que V. Hugo a opposées dans son *Ode* de juillet 1825, *Les Deux Îles* – la Corse et Sainte-Hélène, titre

primitif ; pour lui, l'exil de Napoléon dérisoire monarque de l'île d'Elbe semble n'avoir été qu'un épisode de peu d'intérêt. Cet exil de dix mois, de mai 1814 à février 1815, n'est évidemment pas la plus marquante des péripéties d'une existence en perpétuel mouvement ; pourtant, les circonstances qui l'entourent me paraissent mériter qu'on s'y arrête. La personnalité de Napoléon, on l'a dit, est controversée ; ce qui toutefois l'est moins, c'est son génie militaire, quoiqu'une vaste entreprise de dénigrement ait été lancée, y compris sur ce terrain, avant la chute de l'Empire en 1814-1815, et plus encore par la suite. Sans parler des plus virulents – les pamphlétaires anglais –, les détracteurs se nommaient Mme de Staël, Chateaubriand, plus tard Michelet qui les résume, et, nul ne l'ignore, Tolstoï, dans le fameux *Épilogue de Guerre et paix* (qui ne vise pas seulement l'Empereur, mais ceux qui nourrissent la présomption de dominer le cours d'événements rétifs à nos fragiles logiques). Ces écrivains n'hésitèrent pas à mettre en doute les qualités de stratégie du grand homme, que les premiers baptisaient Néron, Attila ou Gengis Khan pour l'occasion. On remarquera que ces dénominations, péjoratives dans leur esprit, ne contribuèrent pas moins à l'élaboration du mythe que les identifications des enthousiastes avec Prométhée ou le Christ : dans le bien ou dans le mal, le personnage était au-delà de la mesure. En tout cas, concernant la conduite de la guerre, les historiens modernes, même quand ils ne produisent pas d'ouvrages hagiographiques, tel Louis Madelin, sont dans l'ensemble plutôt admiratifs.

On sait quelle fut la fin de l'épopée napoléonienne ; cette fatale conclusion fut précédée d'une fausse sortie, après la campagne de France, une des plus étonnantes de l'histoire militaire selon les spécialistes : entre le 1<sup>er</sup> février et le 30 mars 1814, victoires de Champaubert, Montmirail, Vauchamps, Montereau etc. Mais ces victoires tenaient à la présence de l'Empereur sur le champ de bataille, et il ne pouvait être partout à la fois ; elles ne suffirent pas à renverser le cours des choses. Napoléon, trahi par les uns (Talleyrand, Fouché, les sénateurs qu'il avait promus...), abandonné par les autres (la plupart de ses maréchaux), ne parvint plus à faire front. Dans la nuit du 30 mars, au terme d'une journée de combats aux portes de Paris, et à l'instigation de Talleyrand, gagné de longue date aux coalisés, le maréchal Marmont, duc de Raguse, avec la caution de Joseph, l'aîné (« ce pauvre Joseph », dira Napoléon dans le *Mémorial*<sup>1</sup>) imprudemment nommé lieutenant-général de l'Empereur, livra la capitale à l'ennemi juste avant

---

<sup>1</sup> *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, dans *Napoléon à Sainte-Hélène*, textes choisis par Jean TULARD, Robert Laffont, Bouquins, p. 180 (extrait du *Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de LAS CASES, Pléiade, t. I, p. 591).

l'arrivée de son frère qui revenait à marche forcée de Troyes. Les bonapartistes créèrent le mot *ragusade* pour signifier une trahison, et appelèrent la compagnie de Marmont « la compagnie de Judas » – ce qui ébauche le mythe de Napoléon-Christ. Vaincu, le chef de guerre n'avait plus alors autour de lui que quelques fidèles, et ses soldats ; mais pour les ouvriers et les paysans, malgré les sacrifices qu'il leur avait imposés, il restait le héros et le symbole de la Révolution française : situation déjà propice à la naissance de la légende (le héros seul contre les grands de la terre et subissant la défaite et l'exil). Il ne se résolut cependant pas à armer le peuple, de crainte de faire renaître les excès de la Terreur ; car s'il est vrai qu'il incarnait la Révolution française, c'était plutôt dans la tradition girondine : il n'avait gardé de jacobin que l'esprit centralisateur, hérité d'ailleurs de l'ancien régime, ainsi que l'a montré Tocqueville. Alexandre Dumas propose une autre explication de ce refus : « <...> à sa voix encore puissante, la population pouvait s'insurger. Mais alors, Paris était sacrifié ; les alliés le brûlaient en se retirant ; et il n'y a qu'un peuple comme les Russes que l'on puisse sauver par un pareil remède »<sup>1</sup> (allusion à l'incendie de Moscou, fomenté par les Russes en septembre 1812). Le départ pour l'exil vers l'île d'Elbe, négocié à Fontainebleau le 11 avril 1814 par trois représentants du souverain, qui avait abdiqué le 6, fut précédé de la grandiose et légendaire scène des *Adieux de Fontainebleau*, immortalisée par le peintre Horace Vernet. Sur le chemin de l'exil, entre Orange et Orgon, dans le Midi où les royalistes avaient toujours été nombreux, Napoléon fut pris à parti par la foule ; pour échapper au péril, il eut recours à des subterfuges dont ses détracteurs tirent profit pour le tourner en ridicule ; et il n'eut en effet pas le beau rôle, mais il parvint à gagner son nouveau royaume. Ce second exil de l'Empereur déchu, accompagnés de partisans qu'il avait choisis, ne lui avait rien fait perdre de son esprit d'entreprise : sur la petite île, il déploya une grande activité dans tous les domaines – à l'exception bien entendu du domaine militaire...–, et A. Dumas, dans le chapitre 5 de son livre, en fait une description détaillée et pittoresque. Le *Mémorial* parle assez peu de l'île d'Elbe ; néanmoins, Napoléon précise, selon Las Cases, qu'il « eût été le maître en 1814 d'avoir la Corse au lieu de l'île d'Elbe » :

l'humeur du moment me décida pour l'île d'Elbe. Toutefois, si j'avais eu la Corse, il est à croire que le retour de 1815 n'eût pas été tenté. À l'île d'Elbe même, ce n'est qu'en gouvernant mal, qu'en

---

<sup>1</sup> A. DUMAS, *Napoléon*, Jean-Claude Lattès, 1990, p. 186.

n'accomplissant pas vis-à-vis de moi les engagements stipulés qu'on a prononcé mon retour<sup>1</sup>.

Mais ce qui a beaucoup fait pour la légende napoléonienne, c'est moins son séjour à l'île d'Elbe que sa triomphale rentrée d'exil vers Paris ; en février 1815, un émissaire, Fleury de Chamboulon, avait débarqué à Porto-Ferraio (la capitale du nouveau royaume), et avait brossé pour Napoléon le tableau de l'état des esprits en France, où le retour des Bourbons « dans les fourgons de l'étranger » était loin d'être accepté par le peuple, attaché aux conquêtes de la Révolution – surtout à l'acquisition, par de larges couches de la paysannerie, des « biens nationaux », que risquait de compromettre la réapparition des émigrés. À cela s'ajoutait la vénération des soldats pour celui qui les avait si longtemps conduits à la victoire... et, ajoutent les adversaires de Napoléon, au pillage. Comme ce sujet n'entre pas dans le cadre de l'exposé, on se contentera ici d'une citation d'un admirateur, Honoré de Balzac, parce qu'il donne un point de vue nuancé sur une question très discutée, qu'il vaut mieux, je pense, laisser aux historiens. C'est une réplique de Massimilla Doni, la duchesse vénitienne de la nouvelle éponyme, à un médecin français ; elle établit un parallèle entre l'oppression exercée sur Venise au temps des Français, puis par les Autrichiens (auxquels, soit dit en passant, Napoléon avait cédé la République...) : « L'Autriche nous presse sans rien nous rendre, et vous nous pressuriez pour agrandir et embellir nos villes, vous nous stimuliez en nous faisant des armées<sup>2</sup> ».

On trouverait des phrases analogues dans la *Vie de Napoléon*, de Stendhal. Parmi toutes les raisons, y compris financières, qui poussèrent l'Empereur à quitter son petit royaume, il convient de mentionner la crainte, justifiée semble-t-il, que les alliés ne le déportent, ainsi que le demandait avec insistance Talleyrand, dans une île lointaine, les Antilles, les Açores ou... Sainte-Hélène. Quoi qu'il en soit, il n'est pas excessif de dire que le retour vers Paris, depuis le débarquement le 1<sup>er</sup> mars au Golfe Juan sur ce qui est maintenant la Côte d'Azur, fut une triomphale équipée de légende, jalonnée par le ralliement de toutes les troupes que le gouvernement de Louis XVIII envoyait pour capturer « l'Usurpateur » (un des sobriquets péjoratifs désignant l'Empereur), et qui se rangèrent à ses côtés avec armes et bagages. L'exemple le plus frappant est celui du maréchal Ney, qui avait promis de le ramener « dans une cage de fer », et qui ne put s'empêcher de se joindre à lui le 18 mars à Auxerre, dans l'Yonne... Un placard attaché à

<sup>1</sup> *Op. cit.*, p. 210 ; *Le Mémorial...*, *op. cit.* t. I, p. 656.

<sup>2</sup> BALZAC, *La Comédie humaine*, *Massimilla Doni*, Pléiade, t. X, p. 577.

la grille de la colonne Vendôme par quelque plaisant aurait, paraît-il, adressé cette déclaration au roi : « Mon bon frère, il est inutile de m'envoyer encore des soldats : j'en ai assez » !

La marche sur Paris accomplit donc avec une remarquable exactitude les prévisions que contenait une proclamation à l'armée rédigée par Napoléon à son départ de Porto-Ferraio : « La victoire marchera au pas de charge ; l'Aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame » ; et cela sans tirer un seul coup de feu. Les couleurs nationales dont il est question sont celles du drapeau tricolore, emblème révolutionnaire face au drapeau blanc fleurdelisé rétabli par les Bourbons ; quant à l'aigle, il s'agit évidemment de l'aigle impériale (au féminin), référence révolutionnaire à l'Antiquité romaine. Mais l'antanaclase ou l'homonymie est aussi un des fondements de la légende impériale, Napoléon lui-même s'identifiant à l'aigle (au masculin), c'est-à-dire au roi des airs, seul à pouvoir regarder fixement le soleil : image qui sera plus tard utilisée à maintes reprises par la légende et par le mythe. Ce n'est pas le lieu de raconter les événements dramatiques qui marquèrent le règne éphémère de cette ultime période de la Révolution, que les historiens appellent les Cent-Jours, et qui s'acheva le 18 juin 1815 par le désastre des troupes impériales à Waterloo. Cette rencontre mythique a été mille fois racontée sous mille aspects différents ; au point de vue du mythe, il est évident que c'est V. Hugo qui en a écrit le récit le plus génialement épique dans *Les Misérables* (Livre premier de la Deuxième partie, intitulé *Waterloo*). On en trouvera le contrepoint, prosaïque avec délectation, au début de *La Chartreuse de Parme* de Stendhal, qui s'attarde sur les mésaventures de Fabrice pendant les combats. L'issue de la bataille marqua la fin de l'Empire, et l'entrée dans le troisième et dernier exil de l'Empereur, sur le rocher de Sainte-Hélène.

### III – Le dernier exil : de France vers l'île de Sainte-Hélène

Après sa seconde abdication en faveur de son fils, Napoléon chercha tout de suite à imprimer à sa reddition le cachet de la grandeur antique. Il refusa de nouveau, le 21 juin, la solution qui consistait à armer le peuple, de peur d'être le « roi de la Jacquerie » ; Balzac l'en félicitera dans la dédicace de son roman *Les Paysans*. Puis il renonça au projet d'une fuite aux États-Unis qui présentait le danger de traverser la flotte anglaise et d'être fait prisonnier. Il envoya donc Las Cases et Savary, deux de ses fidèles, négocier sa reddition avec le capitaine du navire britannique *Bellerophon*,

préférant, comme il l'avait déjà fait au moment du second exil vers l'île d'Elbe, se placer sous la protection de son principal ennemi plutôt que de courir le risque d'un navire français royaliste. Les conditions discutées avec le capitaine Maitland n'étaient pas des plus claires ; Napoléon embarqua tout de même, le 15 juillet 1815, sur le navire anglais, d'où il adressa au prince-régent d'Angleterre une lettre célèbre, dont la formulation est importante dans l'optique de la création du mythe : « J'ai terminé ma carrière politique et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale, comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis ». Cette lettre a soulevé les sarcasmes de l'érudit historien et essayiste Henri Guillemin, farouche anti-bonapartiste, qui, dans un très brillant pamphlet de 1969, *Napoléon tel quel*, la commente ainsi : « <...> sa référence à Thémistocle est malheureuse, car l'Athénien avait intrigué avec les Perses contre son propre pays et il se réfugiait auprès de ceux qui l'avaient eu pour complice, mais les connaissances de Napoléon Bonaparte, en tous domaines, ont toujours été sommaires »<sup>1</sup>. Sans doute Henri Guillemin a-t-il raison du point de vue strictement historique ; mais pour le mythe, l'essentiel est la référence à un héros de l'Antiquité – héros dont la carrière, pas plus que celle de l'Empereur, ne fut un modèle de rectitude. Ainsi que le dit, dans *La Chartreuse de Parme*, le comte Mosca à Fabrice, « c'est par folie d'imagination que Napoléon s'est rendu au prudent *John Bull*, au lieu de chercher à gagner l'Amérique. *John Bull*, dans son comptoir, a bien ri de sa lettre où il cite Thémistocle. De tous temps, les vils Sancho Pança l'emporteront à la longue sur les sublimes Don Quichotte »<sup>2</sup>. En effet, *John Bull*, le gouvernement britannique, ne réagit pas de la façon qu'espérait le monarque vaincu : le 31 juillet, il lui fit signifier qu'il le tenait pour prisonnier de guerre (ce que Napoléon voulait précisément éviter) et qu'en conséquence, il décidait de le déporter dans l'île de Sainte-Hélène, perdue au milieu de l'Atlantique. La solennelle protestation qu'il éleva fut vaine : transféré du *Bellerophon* sur le *Northumberland*, sous la surveillance de l'amiral Cockburn, il dut se résigner, et il arriva le 17 octobre sur les lieux de ce qui devait être son dernier exil avant le définitif exil de la mort.

On ne retracera pas les démêlés nombreux qui l'opposèrent à ses géoliers, en particulier au fameux Hudson Lowe, ni les détails, bien discernés, de la maladie qui l'emporta le 5 mai 1821. La médecine du temps ne pouvait donner un diagnostic exact – ce qui permit de faire peser sur les Anglais et sur Hudson Lowe le soupçon du crime, improbable,

---

<sup>1</sup> Henri GUILLEMIN, *Napoléon tel quel*, Le Livre de poche, 1969, p. 149.

<sup>2</sup> STENDHAL, *La Chartreuse de Parme*, dans *Romans*, Pléiade, t. II, p. 186.

d'empoisonnement ; sans doute était-il atteint d'un cancer de l'estomac ou du pylore. Mais tous les éléments du mythe étaient réunis : la littérature, les chansons de Béranger qui ne furent pas pour peu dans la formation de la légende, s'emparèrent très vite de la romanesque et romantique figure de ce héros fatal, exilé sur son rocher au milieu de lointains océans.

#### *IV – L'exil et le mythe politico-littéraire*

En 1823, Lamartine, alors partisan de la monarchie, et dans sa prime jeunesse farouche adversaire de l'Empereur, écrivit un poème à la fois admiratif et sévère, dont le titre initial, *Le Tombeau de l'Empereur...*, fut remplacé par celui de *Bonaparte* – et non *Buonaparte* ou *Buonaparté*, et même *Nicolas Buonaparte*, comme il était de mode de l'appeler, à l'époque, chez les ennemis irréductibles de « l'Usurpateur », de « l'ogre de Corse », entre maints sobriquets peu amènes. Mode que suivait un autre jeune monarchiste nommé Victor Hugo : outre une *Chanson* de ses *Cahiers de vers français*, œuvre d'enfance, qui débutait ainsi : « Le Corse a mordu la poussière ... », une *Ode* de 1822 s'intitula justement *Buonaparte*. Mais cinq ans plus tard, le ton avait changé : l'*Ode à la Colonne* marquait sur tous les plans une rupture avec la précédente ; je reviendrai plus bas sur l'évolution de Hugo. Lamartine avait été inspiré par la lecture du poème de Manzoni *Il Cinque Maio* (*Le Cinq Mai* – 1821, date de la mort de Napoléon) ; il tirait de cette destinée hors du commun d'abord une leçon politique – Napoléon a eu le grand tort de ne pas rendre « ce sceptre à ses mains légitimes » –, puis une leçon morale : le crime qu'il a commis inspire des remords à l'exilé, car « *La gloire efface tout !... tout excepté le crime !* » Ce crime n'est pas celui dont Hugo chargera par la suite sa mémoire, le coup d'État du Dix-Huit Brumaire : il s'agit de l'exécution – ou l'assassinat – du duc d'Enghien, grief inlassablement ressassé par les royalistes, Chateaubriand entre autres, dans les *Mémoires d'outre-tombe*.

Mais la leçon majeure est d'ordre philosophique : le poète médite sur l'agonie de l'Empereur exilé, et son lointain rocher lui inspire des réflexions mélodieuses certes, mais assez peu nouvelles, à propos de la fragilité des grandeurs humaines, toujours menacées de chute après l'apogée, car la Roche Tarpéienne est proche du Capitole :

Tu tombas cependant de ce sublime faite !  
Sur ce rocher désert jeté par la tempête,  
Tu vis tes ennemis déchirer ton manteau !

Et le sort, ce dieu seul qu'adora ton audace,  
Pour dernière faveur t'accorda cet espace  
Entre le trône et le tombeau !<sup>1</sup>

Quoique le texte de Lamartine comporte une allusion au Christ, le mythe n'est pas ici développé ; mais le mot *rocher*, un mot clé par les virtualités qu'il recèle, figure dans le poème – comme d'ailleurs dans le *Mémorial*. Ce qui en tout cas, à ce premier stade d'un recensement au cours duquel je ne respecte pas l'ordre chronologique, me paraît caractéristique, c'est que le héros, dont le prestige allait grandissant à mesure qu'étaient oubliés les millions de morts des guerres impériales, fut revendiqué par les partis adverses. En 1823, Lamartine, très loin d'être bonapartiste, lui manifestait donc quelque considération ; devenu républicain, il ne changea pas d'attitude, si différentes que fussent peut-être ses motivations. La révolution et la monarchie de Juillet s'accompagnèrent de profondes mutations idéologiques : avec l'affermissement du pouvoir du « roi-bourgeois », la question dynastique céda assez vite la place à une question beaucoup plus vaste, celle de la liberté ou des libertés politiques. Béranger, en 1832, enrôlait sans hésiter l'Empereur défunt mais plus que jamais populaire, dans les rangs des libéraux ; et l'agnostique anticlérical implique Dieu dans cette affaire tout humaine aussi naturellement que le fait le poète catholique :

En paix voguant de royaume en royaume,  
À Sainte-Hélène en sa course il atteint<sup>2</sup>.  
Napoléon, gigantesque fantôme,  
Paraît debout sur ce volcan éteint.

À son tombeau la main de Dieu l'enlève,  
« Je t'attendais, mon drapeau glorieux,  
Salut ! » Il dit, brise et jette son glaive  
Dans l'océan, et se perd dans les cieux.  
Dernier conseil de son génie austère !  
Du glaive en lui finit la royauté.  
Le conquérant des sceptres de la terre,  
Pour successeur choisit la liberté<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> LAMARTINE, « Bonaparte », dans *Nouvelles Méditations poétiques*, Pléiade, p. 121.

<sup>2</sup> *il : le drapeau tricolore*.

<sup>3</sup> BERANGER, *Les Tombeaux de Juillet, Œuvres complètes de Béranger*, Perrotin, 1851, t. II, p. 321.

À la même date, les pamphlétaires libéraux et bonapartistes Barthélemy et Méry, dans la *Némésis*, *Napoléon en Égypte*, *Waterloo*, *Le Fils de l'Homme* etc., chantaient les louanges de l'Empereur et clamaient leur mépris des Anglais :

Les Anglais ! Quand, cédant sa couronne échappée,  
Le plus grand des vaincus leur rendait son épée,  
Pour lui le pain d'exil fut mêlé de poison...

L'enthousiasme s'étendit au fils de Napoléon et de Marie-Louise (personnage central du drame d'Edmond Rostand, *L'Aiglon*) : déclaré tour à tour roi de Rome, prince de Parme, puis en 1818 duc de Reichstadt, « Napoléon II » fut de fait tenu à l'écart, ou pour mieux dire, prisonnier et presque coupé du monde dans sa seigneurie, sous la surveillance attentive et malveillante de Metternich. Barthélemy tenta, affirme-il, de lui rendre visite, mais fut rapidement évincé par les officiels autrichiens, qui vivaient dans la hantise de le voir tenté de prétendre à la succession ; Méry et lui le baptisèrent significativement *Le Fils de l'Homme*, dans leur poème éponyme<sup>1</sup> où ils établissaient une assimilation entre les deux exilés :

Je comptais les anneaux de cette immense chaîne  
Qui lia deux captifs dans les deux Sainte-Hélène ;  
Je voyais tour à tour et l'enfant au berceau,  
Et le saule qui pleure en gardant un tombeau...

Toutefois, cet enthousiasme et ce début de déification, confirmé par exemple dans un chant bonapartiste ultérieur de piètre qualité poétique, *L'Ajaccienne* (on y trouve ce vers : *Une autre fois Dieu s'est fait homme...*), naguère très goûté dans une Corse gagnée à la religion de celui qu'elle avait d'abord banni, ne suscitèrent, pas plus que la glorification systématique de l'épopée impériale, l'adhésion unanime des partisans de Juillet. Auguste Barbier, futur autant qu'obscur académicien, publia lui aussi, en 1831, un recueil de poèmes satiriques, les *Īambes*, le seul dont le succès, en l'occurrence plutôt mérité, fut immédiat, et survécut à son auteur : il y chantait la liberté reconquise, puis confisquée par le pouvoir issu de 1830 (dans le poème *La Curée*, avant Zola), et dénonçait avec virulence, entre autres erreurs ou abus, le *culte de la personnalité*, comme nous dirions, qui

---

<sup>1</sup> BARTHÉLEMY (et MÉRY), *Némésis*, Bourdin, sd, p. 259 et 311. Le duc de Reichstadt, né en 1811, mourut en 1832 ; pour lui comme pour son père, les auteurs insinuent qu'il y a eu crime, anglais et autrichien...

entourait *L'Idole*, le « Corse à cheveux plats » dompteur de la France, cette cavale « indomptable et rebelle ». Il n'épargnait même pas, dans sa fureur iconoclaste, le mythique rocher appelé à si belle carrière, mais en vain : force lui fut de constater, pour le déplorer, que le culte n'avait rien perdu de sa vigueur :

Ton image remonte aux cieux.  
Napoléon n'est plus ce voleur de couronne,  
Cet usurpateur effronté,  
Qui serra sans pitié, sous les coussins du trône,  
La gorge de la liberté ;  
Ce triste et vieux forçat de la Sainte-Alliance  
Qui mourut sur un noir rocher...

Un libéral de tout autre envergure, Stendhal, entreprit en 1837 de rédiger une biographie, entamée en 1816, de l'homme dont il était un fervent mais lucide défenseur, et qui, on le sait, incarnait pour Julien Sorel le paradigme de l'énergie, de la *vertu*, au sens italien ou latin. Néanmoins, la *Vie de Napoléon* (ou simplement *Napoléon*) est en fait une « Vie de Bonaparte » : elle s'arrête à la fin des campagnes d'Italie, auxquelles l'écrivain avait participé ; car, dit-il au contraire de Béranger, « en 1797, on pouvait l'aimer avec passion et sans restriction ; il n'avait point encore volé la liberté à son pays ; rien d'aussi grand n'avait paru depuis des siècles »<sup>1</sup>. V. Hugo, même devenu une façon de libéral avant de se convertir à la République, se montrait à l'occasion plus indulgent sur ce point ; devant le tribunal de commerce où il protestait en 1832 contre l'interdiction du *Roi s'amuse* par la censure louis-philipparde, il s'exclamait : « Alors, messieurs, c'était grand ! <...> Alors on nous prenait notre liberté, c'est vrai ; mais on nous donnait un bien sublime spectacle »<sup>2</sup>. Il n'est donc pas question dans le livre de Stendhal des exils du héros, dont, semble-t-il, il n'aime pas parler, sinon au passage, dans d'autres œuvres, pour fustiger l'indifférence des barbares anglais devant « le martyr de Napoléon » dans son exil à Sainte-Hélène<sup>3</sup>, ou pour se demander, le 19 juin 1828, si la sculpture pourrait « nous donner le tête de Napoléon contemplant la mer du haut du rocher de Sainte-Hélène »<sup>4</sup>. La mer et le rocher, sous leur aspect le plus simple, ne suggèrent

<sup>1</sup> STENDHAL, *Vie de Napoléon*, Préface, Bibliothèque précieuse, p. 9.

<sup>2</sup> Procès du *Roi s'amuse*, dans *Œuvres dramatiques et critiques complètes*, Jean-Jacques Pauvert, p. 450.

<sup>3</sup> STENDHAL., *Souvenirs d'égotisme*, rédigés à partir de 1832, dans *Œuvres intimes*, Pléiade, p. 1449.

<sup>4</sup> Id., *Promenades dans Rome*, dans *Voyages en Italie*, Pléiade, p. 884.

directement ici ni la légende ni le mythe, auxquels était peu enclin cet héritier des Lumières qu'était ou que se voulait Stendhal. Au bord opposé, Balzac, apôtre du Trône et de l'Autel, mais avant tout du pouvoir fort confié au génie par la Providence, le propose en modèle des souverains qui à la puissance de la volonté joignent la faculté de concentrer dans leur personne l'énergie populaire, de telle sorte que le peuple n'ait nul besoin de liberté politique... Le romancier a rassemblé en 1833 dans *Le Napoléon du peuple*, un admirable chapitre du *Médecin de campagne*, les éléments de la légende, pas encore du mythe, en œuvre chez beaucoup d'autres auteurs (Barthélemy et Méry, Béranger...) À sa manière, et dans son langage pittoresque, mêlant les détails terre-à-terre et le merveilleux, le vieux troupiier Goguelat, soldat de la Garde impériale, raconte à son auditoire paysan, dans une grange, au cours d'une réunion à laquelle assistent, dissimulés, le docteur Benassis et son invité et ami Genestas, ancien officier toujours bonapartiste, ce que fut la vie de l'Empereur ; sa vie, mais non sa mort, car pour les obscurs, les sans-grades, Napoléon n'était pas mort : il fallut des années pour que la grande masse, qui refusait de le croire, finisse par s'en persuader. Voici comment Goguelat présente l'exil à Sainte-Hélène :

L'on s'empare de Napoléon par trahison, les Anglais le clouent dans une île déserte de la grande mer, sur un rocher élevé de dix mille pieds au-dessus du monde. Fin finale, est obligé de rester là jusqu'à ce que l'Homme Rouge lui rende son pouvoir pour le bonheur de la France. Ceux-ci disent qu'il est mort ! Ah ! bien oui, mort ! On voit bien qu'ils ne le connaissent pas. Ils racontent c'tte bourde-là pour attraper le peuple et le faire tenir tranquille dans leur baraque de gouvernement<sup>1</sup>.

Genestas essaie à la fin de la réunion de confirmer à cet auditoire fanatisé qu'il est exact que l'Empereur est mort, mais les auditeurs restent incrédules... Car le peuple, lui, et surtout le peuple des campagnes, demeurait dans son ensemble, ce que Marx savait fort bien, attaché à son idole, à celui qui avait consolidé et rendu irrévocables les acquisitions de biens nationaux, et grâce à qui le plus modeste troupiier pouvait prétendre au bâton de maréchal.

Tout, à vrai dire, concourait à l'essor du mythe ; les composantes en sont inscrites dans les circonstances de l'exil, et dans le décor majestueusement désolé de l'île de Sainte-Hélène, cernée et comme enfermée par les vagues de l'Atlantique. *Le rocher de Sainte-Hélène*, présent dans les textes que j'ai

---

<sup>1</sup> BALZAC, *La Comédie humaine, Le Médecin de campagne*, Pléiade, t ; IX , p. 536.

cités, devint un véritable cliché poétique, emblème de l'exil ; un chant bonapartiste nostalgique, largement et pendant longtemps répandu, l'avait pris pour refrain :

Il dort, il dort à tout jamais  
Sur le rocher de Sainte-Hélène. [...]  
Tant de grandeurs ont disparu  
Sur le rocher de Sainte-Hélène [...]  
Mort, il leur faisait peur encor  
Sur le rocher de Sainte-Hélène.

On pressent déjà la force que véhicule cette image à lire la chanson de Béranger, qui évoque le *volcan éteint* (le *volcan*, métaphore figurant dans le *Mémorial*) et qui connote ici la puissance abolie ou endormie, sur lequel se dresse la silhouette encore dominatrice de l'Empereur ; même un historien aussi peu porté à la poésie qu'Adolphe Thiers l'emploie dans sa description de l'île au début de son *Napoléon à Sainte-Hélène*. Mais d'autre part, le rocher désolé, l'imposante montagne, si bien appropriés au tragique dénouement d'une vie d'exception, appelait irrésistiblement les images d'un autre mythe, un mythe de secours, si je puis dire, celui de Prométhée, sous-jacent au texte de Balzac (qui ne pouvait néanmoins l'introduire en tant que tel dans un récit attribué à un homme du peuple illettré) : Napoléon, puni de sa démesure par le Destin, se trouve identifié au héros bienfaiteur des humains pour lesquels il avait dérobé le feu, au titan que Zeus tenait non seulement exilé, mais prisonnier, enchaîné sur le sommet rocheux du Caucase, et dont un vautour dévorait le foie, de même que la maladie – ou le poison – avait rongé les entrailles du génie ; le mythe était relativement familier au public cultivé, au moins par la pièce d'Eschyle. Certes, dans l'apparence, les paysages, les lieux, les motifs diffèrent profondément : l'exil que le vainqueur imposait à Napoléon vaincu, n'est pas un fidèle reflet du mythe grec, et le Caucase n'a rien de commun que le rocher avec une île perdue dans l'océan sous la ciel des tropiques. Mais l'assimilation ne s'en réalisa pas moins, parce que demeurait l'essentiel : le personnage romantique de l'Exilé en terre étrangère, souffrant loin des siens, et à jamais séparé d'eux par l'étendue, par le temps, et par le décret des forces contraires ; séparation qui est, comme l'écrit un autre grand exilé, Dante, « la première flèche que décoche l'arc de l'exil »<sup>1</sup>.

Presque tous les auteurs du romantisme se sont faits l'écho du mythe napoléonien sous ses diverses formes, Chateaubriand, Lamartine, Dumas,

---

<sup>1</sup> DANTE, *La Divine Comédie, Paradis*, chant XVII, vers 56-57.

Michelet, etc., pour s'en tenir à la France : les textes seraient innombrables. On n'aurait nulle peine à en citer, connus ou moins connus, qui font référence à d'autres épisodes de la mythologie, ou à la religion chrétienne (le calvaire du Christ), ou encore qui contribuent à *créer* le mythe et le culte napoléoniens. Mais le mythe de Prométhée est le plus riche de possibilités ; et c'est sans doute chez V. Hugo qu'il s'épanouit avec le plus d'ampleur ; déjà, il avait illustré, dans *La Légende des siècles*, le retour des cendres, le retour d'exil, *Le retour de l'Empereur*, titre du poème. L'organisation de ce « retour » répondait probablement à une opération que nous dirions *politico-médiatique*, montée en 1840 par les gouvernements français et anglais, désireux de faire passer auprès de l'opinion publique des deux pays l'idée d'une aléatoire réconciliation au moment où la crise d'Orient (déjà...) risquait d'entraîner la guerre. Mais pour l'écrivain, c'était l'occasion, comme en 1827, de rendre un bel hommage à la grandeur impériale, tout en jetant la pierre à l'Anglais impitoyable à l'égard du géant victime de l'adversité :

Sainte-Hélène ! – leçon ! chute ! exemple ! agonie !  
 L'Angleterre à la haine épuisant son génie,  
 Se mit à dévorer ce grand homme en plein jour ;  
 Et l'univers revit ce spectacle homérique ;  
 La chaîne, le rocher brûlé du ciel d'Afrique,  
 Et le Titan – et le Vautour !<sup>1</sup>

Après le Deux-Décembre 1851, V. Hugo, proscrit par un pouvoir né dans le sang du coup d'État, engagea une lutte acharnée contre le neveu du grand homme, Louis-Napoléon Bonaparte, l'aventurier devenu Napoléon III. Dans *Les Châtiments*, une des principales œuvres inspirées par ce combat, se trouve le poème célèbre intitulé *L'expiation*, qui marque le triomphe du mythe de Napoléon-Prométhée : c'est par l'exil (et il n'est pas fortuit que le poème soit de la plume d'un homme lui-même exilé) que les puissances suprêmes qui mènent le monde ont châtié l'Empereur de sa démesure et du crime du Dix-Huit Brumaire :

Il est, au fond des mers que la brume enveloppe,  
 Un roc hideux, débris des antiques volcans.  
 Le Destin prit un clou, un marteau, des carcans,  
 Saisit, pâle et vivant, ce voleur du tonnerre,  
 Et, joyeux, s'en alla sur le pic centenaire

---

<sup>1</sup> Victor HUGO, *La Légende des siècles*, « Le retour de l'Empereur », Pléiade, p. 594.

Le clouer, excitant par son rire moqueur  
Le vautour d'Angleterre à lui ronger le cœur.<sup>1</sup>

Mais le vrai châtiment, c'est... le neveu, qui par un nouveau crime, celui-là dénué de la gloire militaire, déshonore le nom de l'Empereur et salit son drapeau ; et si les allusions à Sainte-Hélène sont rares chez le romancier des *Misérables*, le poète, par une constante opposition de la majesté de l'oncle à sa parodie dérisoire, le neveu, fait de la fin tragique du premier une arme politique contre le second, celui qu'il avait surnommé dans un autre ouvrage *Napoléon le Petit* ; par exemple, des *Châtiments* toujours, cette *Chanson*, datée de septembre 1852 :

Quand il tomba, lâchant le monde,  
L'immense mer  
Ouvrit à sa chute profonde  
Son gouffre amer ;  
Il y plongea, sinistre archange,  
Et s'engloutit.  
Toi, tu te noiera dans la fange,  
Petit, petit.

En définitive, pourquoi avoir choisi, parmi les surabondants exemples d'exils les plus divers que nous rapporte l'histoire, ceux de Napoléon ? Parce qu'il s'agit du cas très frappant de la formation à des époques pour nous encore récentes où les acteurs du mouvement historique s'exilaient mutuellement – la Révolution et l'Empire, le Romantisme –, d'un *mythe* moderne, né et grandi en quelque sorte sous nos yeux, à l'intersection de la légende et de l'histoire, le mythe intégrant une portée étimologique qui le distingue dans une certaine mesure de la légende. L'exil, les exils de Napoléon, ressortissent sans conteste à l'histoire telle que nous l'entendons d'ordinaire ; mais la trajectoire de météore de l'Empereur, toujours associée aux grandes forces naturelles telluriques ou cosmiques qu'engendrent l'eau, la terre et le ciel, condensés dans l'image symbolique de l'île, espace idéal de l'exil, a pris, pour de vastes populations humaines, l'aspect de la légende, et, à un autre degré, du mythe. C'est-à-dire de types de représentations plus efficaces auprès des masses que la trop rationnelle discipline des historiens, lesquels d'ailleurs, dégagés des carcans du positivisme qui tend à tout réduire à des faits bruts, s'intéressent de plus en plus à l'histoire de ces représentations. En général, le mythe n'est vraiment constitué que lorsque

---

<sup>1</sup> Id., *Les Châtiments*, Livre cinquième, « L'expiation », Pléiade, p. 140.

les faits sur lesquels il s'appuie éventuellement (ou, dans une perspective evhémériste, certainement) se sont effacés de la mémoire collective, et ont revêtu le caractère intemporel du merveilleux. Or, selon la remarque toujours actuelle de Baudelaire, « Napoléon est encore aujourd'hui trop historique pour être fait légende »<sup>1</sup> C'est surtout à travers les exils du héros que l'histoire, pour l'instant, s'apparente au mythe ; et puisque celui-ci n'a pas atteint au terme de son développement, il lui faut le soubassement d'un autre mythe bien plus ancien, celui de Prométhée. Ainsi, aux exils de Napoléon – *trois exils, trois îles* –, l'histoire et la géographie ont prêté les dehors de la légende, la Grèce antique le support du mythe : la suite appartient aux temps futurs.

*N.B. Une bibliographie serait impossible ou superflue, vu la surabondance des ouvrages sur le Premier Empire et sur Napoléon dans lesquels il est question de l'exil ou des exils. L'évolution contemporaine du mythe, en particulier au cinéma (une certaine de films au moins, dont plusieurs évoquent l'exil à Sainte-Hélène) fournirait le thème d'une autre étude.*

---

<sup>1</sup> *Sur mes contemporains*, OC, Pl., p. 712.

Rosena Davison (*Simon Fraser University, Burnaby, Canada*)

## Comment supporter l'exil : les émigrés français en Angleterre, 1789-1815

Dans ses poèmes intitulés *Svendborger Gedichte* (1938) Bertold Brecht écrit<sup>1</sup> :

I always found the name false which they gave us : Emigrants.  
That means those who leave their country. But we  
Did not leave, of our own free will  
Choosing another land. Nor did we enter  
Into a land, to stay there, if possible for ever.  
Merely, we fled. We are driven out, banned.  
Not a home, but an exile, shall the land be that took us in.  
Restlessly we wait thus, as near as we can to the frontier  
Awaiting the day of return.<sup>2</sup>

Ces mots du poète allemand pourraient tout aussi bien s'appliquer à un autre groupe d'émigrés : les émigrés français qui quittèrent la France après 1789. Forcés de laisser leur pays, ils n'avaient pas du tout l'intention de s'exiler à tout jamais. Dans cet article, j'ai choisi de présenter ceux qui décidèrent de s'installer en Angleterre, le pays de prédilection des émigrés. A partir de leurs correspondances, leurs mémoires, ou des journaux de l'époque, je me propose de relater leur vécu quotidien. Mon intention est beaucoup moins de m'attarder sur les raisons politiques qui motivaient leur départ que d'analyser les répercussions des événements survenus en France sur ce quotidien et le choc des idéologies pour ceux qui décident d'émigrer en Angleterre.

Essayons d'imaginer la vie d'un Français en Angleterre au milieu des années 1790. Ceux qui avaient fui la Révolution, plus particulièrement la

---

<sup>1</sup> Faute de disposer d'une traduction française, nous reproduisons la citation telle qu'elle a été donnée dans cette communication présentée au colloque en anglais.

<sup>2</sup> B. BRECHT, *Poems*, ed. John WILLETT et Ralph MANHEIM, London, Eyre Methuen, 1976, p. 301.

Terreur, y étaient suspects. Des lois draconiennes avaient été votées en France : les émigrés bannis à perpétuité du territoire français étaient civilement morts, leurs biens acquis à la République, et toute infraction punie de mort. Depuis février 1793, l'Angleterre et la France sont en guerre. Entre 1794 et 1801, l'*habeas corpus* est suspendu en Angleterre et les suspects sont détenus sans procès, et ce pendant des années. Dès décembre 1792, Pitt présente un projet de loi visant à limiter les déplacements des étrangers, en les plaçant sous la surveillance de la police, et le gouvernement est autorisé à les expulser. En 1795 les projets de loi « *Treasonable Practices* » et « *Seditious Meetings* » sont adoptés. La liberté de la presse est restreinte et les groupes britanniques radicaux, solidaires du jacobinisme français, font l'objet d'une attention spéciale. Tous les émigrés français sont suspects, les espions et les dénonciateurs généreusement rémunérés.

Dans son roman *Corinne*, Mme de Staël constate que devoir traverser la mer en quittant son pays rend le départ encore plus pénible et le retour presque impossible. On est donc en droit de se demander pourquoi, sur un total d'environ 150,000 personnes qui décident de quitter la France, 25,000 choisissent l'Angleterre plutôt que des pays limitrophes (ce chiffre d'ailleurs représente seulement un tiers du nombre de réfugiés huguenots du XVII<sup>e</sup> siècle). La réponse est complexe. Certains émigrés y avaient des parents ou des amis ; les nouvelles de Paris parvenaient rapidement à Londres ; les émigrés étaient bien accueillis et bien traités par le gouvernement anglais. Des organisations caritatives, surtout dans l'aristocratie, n'hésitaient pas à leur venir en aide. Malgré ces bonnes dispositions, nombre d'Anglais – notamment des classes inférieures – ne voyaient pas l'arrivée de ces émigrés d'un bon oeil, mettant en question la politique de leur gouvernement face à tant de catholiques. Parmi les Français, victimes de l'hostilité, voici comment Jacques-Louis de La Tocnaye se souvient de son arrivée à Londres en décembre 1792 : on le toise de la tête aux pieds en lui lançant des pierres et des morceaux de charbon et en criant : « God darn the French dogs<sup>1</sup> ». On s'explique mieux la cause d'une telle hostilité à la lecture de tel journal de l'époque qui note que la menace du chômage y était aussi pour quelque chose. C'est ainsi qu'on a pu lire, par exemple, dans le *Morning Post and Gazetteer* du 22 janvier 1792 :

---

<sup>1</sup> Jacques-Louis de LA TOCAYE, *Promenade autour de la Grande-Bretagne*. Edimbourg, Paterson, 1975, p. 100.

Some Ladies of fashion employ *French Emigrants* in making their dresses, without considering that they thereby throw their own country women out of employment. If this be done from *necessary economy* it is laudable; but if from humanity it is mistaken. The Emigrants are allowed a subsistence from Government, and cannot be so distressed as those they throw out of employment.

Le 8 août 1793 le maire de la ville de Guildford proclame que les Français qui résident dans sa ville « should remain unmolested since some ill-disposed persons continue to insult and otherwise illtreat those unfortunate people ».<sup>1</sup>

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les Français ne formaient pas un groupe homogène. Leurs ressources financières, qui déterminaient en partie le choix de leur lieu de résidence, ainsi que leurs tendances politiques étaient cause de clivages. Plusieurs Anglais remarquent ce phénomène, y compris Joseph Farington qui note dans son journal le 21 juillet 1792 :

Lord Orford [Horace Walpole] mentioned that at Richmond and in the neighbourhood there are a great number of French emigrants, many of them of high fashion. That party spirit rages among them, some being Royalists, others as they call themselves, Constitutionalists, which makes it necessary to be cautious not to assemble them together, though they labour under the common grievance of being expelled from their native country.<sup>2</sup>

Ce « *common grievance* » n'était pas fait pour les unir. A Londres, les plus fortunés s'installent dans le West End, près de Hyde Park, Manchester Square, Baker Street, Portman Square et Harley Street. Certains choisissent de vivre à Soho, foyer traditionnel des étrangers et lieu préféré des Huguenots après la révocation de l'Edit de Nantes. On y parle encore le français. Pour d'autres, c'était le Strand, Long Acre, Seven Dials ou Tottenham Court Road. D'autres encore traversent la Tamise pour trouver des logements moins chers à Southwark. Somers Town est un quartier de prédilection à cause de sa proximité avec l'église St. Pancras où sont enterrés les catholiques morts à Londres et dans les environs.<sup>3</sup> Juniper Hall dans le Surrey est le foyer d'un groupe de Constitutionnalistes comprenant

---

<sup>1</sup> *Surrey History Centre document*, BR/OC/2/7/6.

<sup>2</sup> *The Farington Diary by Joseph Farington*, ed. James GRIEG. London, Hutchison, 1923, I, p.3.

<sup>3</sup> Margery WEINER, *The French Exiles 1789-1815*, London, Murray, 1960. p. 102.

Mme de Staël, Narbonne, le général Alexandre d'Arblay et le comte de Jaucourt.

Les massacres de septembre 1792 entraînent une augmentation considérable du nombre d'émigrés cherchant asile en Angleterre. Les journaux anglais racontent les tentatives désespérées des Français pour trouver des bateaux qui les amènent sur les côtes d'Angleterre. Les émigrés font l'objet d'une exploitation épouvantable. Des bateliers sans scrupules, au beau milieu de la Manche, exigent par exemple le double du prix convenu et les menacent de les ramener en France.

Fort heureusement, ils n'étaient pas tous ainsi. Certains risquèrent et leur vie et leur réputation pour leur venir en aide, comme en témoigne le *Hampshire Chronicle* du 17 septembre 1792 :

Near three hundred unfortunate Frenchmen were put on shore at Eastbourne, many of whom were very hospitably received by Lord Goerge Cavendish, Lord Bayham, A. Piggot, Esq., and many other of the nobility and gentry of that place.

La semaine suivante le même journal avertit ses lecteurs :

It is supposed that upwards of 40,000 French emigrants, men, women and children, are at this moment in this country : the hardships they have gone through have been extreme and afflicting, particularly those of the better sort. It is necessary, however, we should our countrymen against the arts of many of them, who, under the plausible name of exiled aristocrats, are come over to practise as knaves, thieves, gamblers, and sharpers.

Quelques 25,000 religieux – pratiquement un sixième de tout le clergé – furent déportés ou durent quitter la France. Sur ce nombre, 10,000 choisirent l'Angleterre. Lord Sheffield compte parmi les bienfaiteurs des émigrés, réunissant d'importants subsides pour les secourir. Sa fille, mise au courant de leur situation, écrit :

Last Thursday, eight Priests came here from Seaford, where they landed from an open boat, as wet as if they had swum over, from incessant rain during an 18 hours passage. Papa is one of the Committee for the distribution of the County Collection, and they were sent here to have assistance to enable them to proceed to London, as they had not a farthing except in 'Assignats', and 'Assignats' are only paper in this Country – very little more in France. Two of these Priests had escaped from the number of those

who were murdered with the Arch-bishop of Arles during the Massacre at the beginning of September in a Convent of Carmelites at Paris where they had been imprisoned some days.<sup>1</sup>

Sous la direction de Jean-François de La Marche, évêque de Saint Pol de Léon, un comité créé pour « soulager la souffrance du clergé français dans les territoires britanniques », organise une collecte dans les églises et réunit la somme de 40,000 livres. Le gouvernement anglais pour sa part accorde, entre 1794 et 1810, des subsides considérables aux émigrés, et ceux qui n'ont pas honte d'accepter, recevront leur shilling quotidien. Edmund Burke a fondé une école pour les enfants des émigrés pauvres<sup>2</sup>.

Certains émigrés, notamment les femmes, voyageaient déguisés. Pour traverser la Manche, la duchesse d'Aiguillon, la marquise de Bouille et Mme de Noailles optèrent toutes pour un habit de matelot. Les bateliers malhonnêtes n'étaient pas les seuls à redouter. Le temps jouait un rôle important ; plusieurs émigrés durent faire face à des tempêtes, relatées dans le détail dans la presse anglaise. Le *Gentleman's Magazine* du 17 septembre 1792 constate :

Upwards of 500 unfortunate Emigrants were last week landed on our coast, who have the fury of the elements to contend with, after escaping that of their countrymen. The Brightonn packets, heavily laden with them, were driven by the winds far Eastward on their usual track, and with difficulty made Hastings, Pevensey and Eastbourne. At the former place, on Wednesday morning, 76, all Ecclesiastics, came on shore.

Arrivés à Londres, à quel genre d'existence peuvent s'attendre les émigrés ? Ceux qui font partie des classes aisées reprennent une vie fort semblable à celle qu'ils ont menée à Paris. Par exemple le duc et la duchesse de Gontaut sont accueillis par des amis de longue date qui appartiennent à la noblesse anglaise. Ils s'empressent de leur trouver un logement, les emmènent aux courses d'Epsom, au bal, au théâtre et aux soirées mondaines londoniennes. A Londres depuis vingt-cinq ans, la duchesse écrit à son neveu, alors à Bruxelles, que son lieu d'exil est devenu pour elle une seconde patrie et qu'elle s'est accommodée de la médiocrité

---

<sup>1</sup> *The Girlhood of Maria Josepha Holroyd. Recorded in Letters of a Hundred Years Ago: From 1776 to 1796.* Ed. Jane ADEANE, London, Longmans, Green, 1897, p. 192-193.

<sup>2</sup> Richard FABER, *French and English*, London, Faber & Faber, 1975. p. 117-118.

de sa fortune<sup>1</sup>. Elle ne quittera l'Angleterre qu'à la Restauration pour accompagner Louis XVIII en France.

Leur statut d'aristocrates n'empêchait pas ces émigrés d'avoir des besoins semblables à ceux des classes inférieures. Convaincus en quittant la France que leur émigration serait de courte durée, nombre d'entre eux dépensaient rapidement l'argent dont ils disposaient. Ils devaient alors vendre leurs bijoux et d'autres objets de valeur, souvent victimes de marchands sans scrupules, prêts à les dépouiller de leurs biens pour une somme dérisoire. Les journaux de Londres publiaient fréquemment des annonces en français, payées par des commerçants qui proposaient d'acheter diamants, montres, argenterie et bijoux. Lorsque Mme de Ménéville arrive à Londres en 1794, elle est choquée par le prix élevé du charbon, du pain, de la viande et des loyers. Pour survivre et pour subvenir aux besoins de sa famille, elle vend les bagues qui lui restent et sa dentelle aux enchères. Ensuite, comme tant d'autres, pour la première fois de sa vie, elle est obligée de trouver un emploi et de travailler de ses mains. Elle peint des éventails, brode des robes, fait de la tapisserie, et donne des cours de français<sup>2</sup>. Mme de Boigne, émigrée elle aussi, a noté :

Des femmes de la plus haute volée travaillaient dix heures de la journée pour donner du pain à leurs enfants. Le soir elles s'attifiaient, se réunissaient, chantaient, dansaient, s'amusaient la moitié de la nuit.<sup>3</sup>

Poussés par l'orgueil et le besoin, les émigrés font preuve d'une grande ingéniosité. Les femmes sont particulièrement douées pour gagner leur vie. Ayant appris la couture au couvent, elles confectionnent robes et chapeaux, écrans et turbans – achetés au prix fort par de généreuses Anglaises qui veulent leur venir en aide. Les chapeaux de paille, à la mode, se vendent cher. Certains se lancent dans les affaires : Mme de la Suze est négociante en vin, Mme de Guéry vend des glaces et compte parmi ses clients le Prince de Galles et ses deux frères. La comtesse de Saisseval fait des lectures publiques, Mme de Cornulier se fait enseignante, et plusieurs donnent des cours de français aux fils de l'aristocratie anglaise. Le peintre émigré Henri-Pierre Danloux tiendra un journal pendant les années passées à Londres : il

---

<sup>1</sup> La Duchesse de GONTAUT, *Lettres inédites*. Paris, de Soye, 1895, p. 26. Lettre du 28 avril 1815.

<sup>2</sup> Mme de MENERVILLE, *La Fille d'une victime de la Révolution française. Souvenirs d'émigration*, Paris, Roger, 1934, p. 170.

<sup>3</sup> La comtesse de BOIGNE, *Récits d'une tante. Mémoires de la Comtesse de Boigne née Osmond, 17881-1866*, Paris, Emile-Paul, 1931. I: p. 137.

y exprime souvent son étonnement devant les talents des femmes de la noblesse française :

Beaucoup, parmi les plus qualifiées peignirent des écrans comme la Vicomtesse de Gontaut ou brodèrent des turbans comme la Princesse de Craon. La Marquise de Chabannes tenait une école de petites filles, et la Comtesse de Boisgelin donnait des leçons de piano.<sup>1</sup>

Les émigrées ont plutôt honte de leurs nouvelles occupations : la vicomtesse de Vaudémont par exemple vend des livres et des journaux sous un pseudonyme et porte toujours un masque dans son magasin<sup>2</sup>. Leurs homologues masculins passent des annonces dans les journaux à la recherche de postes de précepteur, en y énumérant leurs talents. Pour les émigrés de l'aristocratie, qui n'ont aucune expérience pratique préalable, ces postes fournissent une source de revenu inattendu ; ils proposent des leçons d'art militaire, d'escrime, d'équitation, de français, voire de danse et d'échecs. Il en est qui gagnent leur vie dans le commerce, en ouvrant des restaurants, souvent pour une clientèle d'émigrés. C'est le cas, par exemple, de la *French House*, rue Lisle, près de Leicester Square, où le déjeuner servi à 16 heures coûte trois shillings, tandis que le souper servi à 22 heures ne coûte que deux shillings. Ils vendent tout aussi bien du vin, des pâtisseries, des glaces et des sorbets. Un émigré célèbre pour ses vinaigrettes et dont Brillat-Savarin a fait mention dans son livre *La Physiologie du goût*, est devenu une sorte de saladier ambulancier, invité à donner la mesure de son talent dans les réceptions londoniennes à la mode. Quelques-uns ouvrent des librairies ; le comte de Caumont enseigne la reliure, et plusieurs font de la peinture en amateurs. Certains émigrés s'adonnent au travail manuel, comme en témoigne le *Hampshire Chronicle* du 24 septembre 1792 :

A great number of the French emigrants have taken up their abode in the neighbourhood of Spitalfields and Bethnal Green ; and many of them are already put into employment by the silk-weavers.

Le chevalier de Cosson, gentilhomme de Bordeaux, ancien écuyer de Marie-Antoinette, officier dans l'armée des émigrés, offre l'exemple par excellence de l'émigré forcé de se plier aux vicissitudes de sa condition. Sa nouvelle carrière commence à Londres où il sera d'abord tailleur, avant de

---

<sup>1</sup> *Henri-Pierre Danloux et son journal durant l'émigration 1753-1809* par le Baron Roger PORTALIS, Paris, Roger, 1910, p. 154.

<sup>2</sup> Duc de CASTRIES, *La Vie quotidienne des émigrés*, Paris, Hachette, 1966, p. 126.

passer à l'alimentation (cookshop) où, pendant deux ans, il se fera marchand de viande, de légumes et de fruits. Lorsque ses clients, au moment de la première amnistie, s'en vont, il se lance dans la fabrication des chapeaux de paille. On le retrouve plus tard propriétaire d'une pâtisserie où il passe ses journées à broyer du sucre, à peler des graines de cacao, et à faire de la confiture. Puis, il change encore de métier pour embrasser celui du libraire cette fois. Finalement, grâce à une potion qu'il a inventée contre le mal de dents et qui obtient un grand succès, il devient dentiste. Son art est très apprécié par les membres de la plus haute société, tels que le comte d'Artois et la duchesse d'Angoulême<sup>1</sup>.

Si l'adaptation à la vie anglaise est déjà difficile, certains émigrés se compliquent eux-mêmes leur vie. La duchesse de Gontaut évoque la susceptibilité de ses compatriotes qui s'entêtent à ne pas apprendre l'anglais, résolus comme tant d'exilés à ne pas perdre l'usage de leur langue maternelle puisque cela impliquerait une perte d'identité et de mémoire. D'autres vont jusqu'à refuser de marcher sur les trottoirs, préférant se promener au milieu de la chaussée, au risque de se faire écraser. Mme de Gontaut s'étonne du silence et de l'absence d'activités le dimanche, non sans craindre le fameux spleen anglais<sup>2</sup>. Louis-Philippe, futur roi des Français, remarque<sup>3</sup> :

les passants sérieux et muets comme des spectres. Dès que vous parlez, Français que vous êtes .... vous voyez ces spectres se retourner et murmurer avec un mélange inexprimable de gravité et de dédain :  
*French people !*

Les émigrés se plaignent sans cesse du climat, en particulier du brouillard, de l'humidité et du smog londonien. La portraitiste Vigée-Lebrun explique dans ses mémoires :

L'humidité était telle à Londres que, pour faire sécher les portraits que j'y faisais, je prenais le parti de laisser constamment du feu dans mon atelier jusqu'au moment de me coucher; je plaçais mes tableaux à certaine distance de la cheminée; et très-souvent je quittais les *routs* [réceptions mondaines], afin d'aller voir s'il fallait les rapprocher ou les éloigner du feu.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> *Mémoires du chevalier de Cosson*, Lausanne, Spes, 1969, p. 85-100.

<sup>2</sup> *Mémoires de la duchesse de Gontaut, 1773-1836*, Paris, Plon, 1893, p. 29

<sup>3</sup> Cité par Jules BERTAUT, « Les Émigrés français à Londres sous la Révolution », *Le Monde nouveau* (1923) no. 5, p. 185.

<sup>4</sup> Elisabeth VIGÉE-LEBRUN, *Souvenirs*, éd. Claudine HERMANN, II, p. 124.

Le climat affecte la santé des émigrés. A en croire un membre de l'entourage du comte d'Artois :

All the French men and especially the French women in his suite [dans la rue Wellbeck] have caught colds, pneumonia or rheumatism, and they find the climate dreadful, and wish they were back in Edinburgh.<sup>1</sup>

D'autres aspects de la vie anglaise ne manquent pas de contrarier les émigrés, tout particulièrement la cuisine locale. Ainsi s'étonnent-ils de la quantité de mets et de boissons que consomment les Anglais dont ils trouvent la cuisine bien fade. Ils se complaisent à dire que pour vingt-deux religions qu'il y a en Angleterre, il n'existe en tout et pour tout que deux sauces. Les Anglais, eux, trouvent le comportement des émigrés tapageur et leurs gestes exagérés ; ils restent réservés, taciturnes et remarquablement discrets, sur les lieux publics, dans leurs relations avec eux. Les combats de coqs, la chasse au renard et la boxe dans la rue, les mains nues, scandalisent cependant les Français.

Si dans l'ensemble les émigrés sont accueillis dans le respect des règles de la politesse, leur présence prolongée n'en indisposent pas moins certains Anglais. Lors d'une période de persécution particulièrement sévère des prêtres français, le *Hampshire Chronicle* du 1<sup>er</sup> octobre 1792 rapporte que les habitants de Southampton

are beginning to murmur on account of the crowd of Frenchmen who are now in this place, the price of almost every kind of provision having advanced since their arrival; but whether this rise in the price is in consequence of their being here, or results from the dealers taking advantage of that circumstance for their own private advantage, is a question that deserves to be discussed.

Une situation semblable se produit à Jersey où le nombre des émigrés dépasse à un moment donné celui des autochtones. Dès 1797, des émigrés commencent à rentrer dans leur pays où, à partir de 1800, on procède à la radiation officielle des noms de la liste des émigrés. Il faudra cependant attendre 1802, la Paix d'Amiens, pour que plus des deux tiers des émigrés vivant en Angleterre puissent retourner en France à l'occasion d'une amnistie générale. On peut alors se demander quels sont leurs sentiments à

---

<sup>1</sup> Edinbourg où le comte d'Artois vivait auparavant. Lettre inédite, datée du 15 décembre 1799, de M. Rebourquill à Lord Adam Gordon. *Goodwood Estate Archives 1172MF1238*, West Sussex Record Office, Chichester, Sussex.

leur retour d'exil. Si leurs mémoires expriment gratitude et respect, ils font ressortir cependant une certaine incompréhension à l'égard d'un mode de vie qu'ils ont dû subir dans des conditions parfois humiliantes. Certains ne manqueront pas de critiquer le comportement de leurs propres compatriotes en Angleterre. La comtesse de Boigne, quant à elle, désapprouve ce qu'elle appelle la dégradation des mœurs chez les émigrés de Londres :

Les mœurs étaient encore beaucoup plus relâchées qu'avant la Révolution. Presque tout le monde vivait en ménage sans que l'église eût été appelée à bénir ces alliances. Les embarras de fortune, la nécessité de s'associer pour vivre servaient de motif aux uns, de prétexte aux autres.<sup>1</sup>

C'est peut-être le biographe du peintre Danloux qui traduit le mieux les sentiments des émigrés à leur retour d'Angleterre, lorsqu'il écrit :

Il partait donc sans regrets, [...] sans affinité réelle avec la race, sans grande sympathie pour la nation qui lui avait surtout donné asile, et sans esprit de retour.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> La comtesse de BOIGNE, I, p.138.

<sup>2</sup> DANLOUX, p. 437.

Tivadar Gorilovics (Université de Debrecen, Hongrie)

## *L'exil par vagues d'émigration*

Si l'émigration, cette forme particulière de l'exil volontaire, est une décision individuelle adoptée par des personnes qui, pour diverses raisons, jugent assez menacée leur situation dans leur pays natal pour le quitter, les vagues d'émigrations sont, elles, des réponses collectives à des situations jugées critiques, voire intenable, par des groupes plus ou moins nombreux d'individus, à un moment précis ou dans une période déterminée de l'histoire de leur pays. Les raisons qui incitent à l'émigration peuvent être économiques ou sociales, politiques ou idéologiques, religieuses ou morales, ces diverses motivations pouvant intervenir du reste simultanément, à des degrés divers, comme dans le cas des émigrés français de l'époque révolutionnaire ou dans celui des Juifs fuyant l'Allemagne hitlérienne entre 1933 et 1939, l'Autriche après l'*Anschluss*. Le phénomène de l'exil par vagues d'émigration étant lié à des conjonctures par définition difficiles et dramatiques, on ne sera pas surpris de voir son omniprésence dans l'histoire tourmentée de l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle, bouleversée par deux guerres mondiales, des révolutions et des contre-révolutions, la crise économique de 1929, l'installation dans la violence de régimes totalitaires et, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la guerre froide, la division du monde contemporain en deux blocs antagonistes qui cherchent par tous les moyens à l'emporter sur l'adversaire.

Si par émigration politique on entend uniquement celle des acteurs de la vie politique proprement dite, il en résulte une vision restreinte du phénomène qui en réduit notablement la portée. L'exil politique au sens restreint constitue certes une catégorie à part et un objet d'études privilégié, mais sa seule étude ne saurait rendre compte de l'extrême politisation de la vie sociale au XX<sup>e</sup> siècle, de ce fait capital que la politique au sens large n'a été étrangère à aucun des grands mouvements migratoires du siècle. Les vagues d'émigration, à l'exception de celles provoquées essentiellement par des crises économiques, sont motivées par le souci d'échapper aux

conséquences d'une politique de répression mise en place à la suite de grands bouleversements sociaux.

La répression peut aller de simples sanctions disciplinaires et du licenciement de personnes « compromises » ou « suspectes » jusqu'à la condamnation à mort, par des tribunaux d'exception notamment, en passant par des mesures « graduées » selon la « gravité » des cas : placement sous la surveillance de la police, internement, emprisonnement, déportation...), la torture plus ou moins organisée étant souvent tolérée ou même encouragée par les responsables de cette politique.

L'exil par vagues d'émigration n'ayant aucune raison d'être dans des pays indépendants et démocratiques, lesquels, en revanche, sont volontiers recherchés par les exilés comme pays d'accueil, il s'ensuit que cette expérience a été fort inégalement partagée, au siècle dernier, par les différents pays de l'Europe. A mesure qu'on s'éloigne de l'Europe occidentale et qu'on approche de l'Europe orientale et du Sud-Est, l'exil politique au sens large devient un élément constant de la réalité vécue.

L'exemple de la Russie est à cet égard d'autant plus probant que, possédant un immense empire, elle a connu à la fois la pratique de l'exil à l'intérieur de ses frontières (relégation ou déportation en Sibérie, au Caucase, etc.) et l'exil par émigration, soit à titre individuel comme dans le cas de Bakounine, Herzen, Lénine ou Trotski, soit par vagues successives, comme dans le cas de ces Russes « blancs », hostiles à la révolution bolchevik, émigrés établis en France dans les années 1920. Sans l'histoire de leurs exilés, l'histoire des Russes, des Polonais, des Tchèques, des Roumains, des Hongrois, des Allemands, des Italiens, des Espagnols et de tant d'autres nations européennes serait une histoire incomplète et tronquée. L'histoire de ces peuples est ponctuée de vagues d'émigration dont chacune obéit à une logique propre, tributaire à la fois d'une histoire interne et d'une conjoncture internationale qui en conditionne non seulement le déroulement mais aussi l'avenir.

\* \* \*

Si les vagues d'émigrations sont, comme nous l'avons dit, autant de réponses collectives à des situations jugées critiques, on peut dire sans trop exagérer que le XX<sup>e</sup> siècle, secoué par tant de bouleversements politiques et sociaux dans le monde entier comme en Hongrie, restera, dans l'histoire hongroise, qui nous servira ici d'illustration, comme le siècle par excellence de l'émigration.

Un Hongrois né en 1900 à Budapest est citoyen de la monarchie austro-hongroise, une puissance dont il faut tenir compte en Europe. Vingt ans plus tard, il se retrouve orphelin d'un *empire défunt* (l'expression vient de François Fejtő<sup>1</sup>), dans la capitale d'un pays, certes désormais indépendant de l'Autriche, mais amputé des deux tiers de son territoire d'avant la guerre<sup>2</sup>. Une Hongrie sortie exsangue de quatre années de guerre, secouée en plus, après une tentative avortée, après la débâcle, d'installer un régime républicain durable, par une « révolution prolétarienne », de mars à août 1919, suivie, elle, d'une contre-révolution laquelle, après une période de trouble marquée par la terreur blanche (en réponse à la terreur rouge) va mettre en place un régime qui se définit comme royaume, sans avoir pour autant un roi, avec pour chef de l'État l'amiral Horthy dont le nom va servir d'étiquette à ce régime pendant un quart de siècle.

Vingt-cinq ans plus tard, cependant, notre Hongrois assiste (sinon participe) à une nouvelle débâcle : le pseudo-royaume né de la crise de 1918-19, devenu l'allié de l'Allemagne hitlérienne à partir de 1941, disparaît pour ne laisser après lui qu'un pays en ruines, à la fois libéré et occupé par l'Armée rouge, après huit mois de combats acharnés à l'intérieur de frontières provisoirement agrandies après deux révisions forcées du traité de Trianon (en 1938 et 1940). Frontières rétablies de fait dès 1944, *de jure* à la suite du traité de paix de Paris, signé en 1947. Pas plus que trois ans plus tard, après une courte période d'euphorie démocratique et parlementaire, on voit le fameux « rideau de fer » se baisser sur un pays auquel, cette fois, on va imposer non pas simplement un nouveau régime politique, mais tout un système social et économique radicalement nouveau, exporté par le communisme soviétique, en rupture complète avec à la fois l'économie du marché et la démocratie parlementaire.

A partir de 1949, le pays entre dans l'univers carcéral et délirant du stalinisme pur et dur, puis, après la mort du tyran (mars 1953), dans une période de « dégel », de libéralisation toute relative et sans cesse remise en cause par des dirigeants restés staliniens, pour aboutir finalement à l'explosion d'octobre 1956, l'insurrection hongroise réprimée dans le sang après la deuxième intervention de l'armée soviétique à Budapest, le 4 novembre, et

---

<sup>1</sup> Cf. son essai sur « l'histoire de la destruction de l'Autriche-Hongrie », *Requiem pour un empire défunt*, Paris, Lieu Commun, 1988.

<sup>2</sup> Le royaume de Hongrie, avec 325 000 km<sup>2</sup>, détenait près de la moitié du territoire de l'empire, avec 15 à 20 millions d'habitants, quelque 40 % de la population totale. A la suite du traité de Trianon (1920), il en reste 93 000 km<sup>2</sup>, avec une population qui n'atteint pas les 8 millions (Cf. Ignác ROMSICS, *Magyarország története a XX. században* [=Histoire de la Hongrie au XX<sup>e</sup> siècle], Budapest, Osiris, 2000, p. 18 et 143).

suivie d'une longue période de répression qui ne s'achève vraiment qu'au début des années 1960. Avec la consolidation et la libéralisation relative du régime mis en place en 1956, auquel on colle comme étiquette le nom de Kádár, l'émigration, décidée désormais à titre individuel, devient forcément sporadique. La dernière vague d'émigration, comme nous le verrons, date de 1956-1957.

\* \* \*

Cette histoire tourmentée qu'explique, du moins en partie, la situation géopolitique de la Hongrie, une histoire intimement liée, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'à 1918, à celle de l'Autriche et de la maison des Habsbourg, est ponctuée de mouvements migratoires dont l'ampleur à certains moments et la fréquence pendant un bon demi siècle ont de quoi impressionner.

Les premières vagues d'émigration du XX<sup>e</sup> siècle avaient en Hongrie un caractère essentiellement économique. Les gouvernements successifs ayant laissé pourrir la situation sociale, en particulier dans les campagnes, l'émigration en Amérique, qui commence dès les années 1870, devient massive à partir du tournant du siècle pour culminer entre 1905 et 1907, avec plus d'un demi million de personnes qui s'embarquent dans différents ports européens à destination des États-Unis. Un tiers des émigrés était des Hongrois, le reste des Slovaques, des Allemands, des Roumains ou des Slaves du sud<sup>1</sup>. Cette émigration économique se poursuit, mais à un rythme beaucoup moins intense, dans l'entre-deux-guerres, en direction non seulement des États-Unis, mais aussi du Canada, de l'Amérique du Sud et de l'Europe occidentale<sup>2</sup>.

Quant à l'exil politique, inexistant depuis la dernière vague d'émigration consécutive à la débâcle de 1849 qui marque la défaite de la guerre d'indépendance hongroise face aux puissances coalisées de l'Autriche et de la Russie, il ne réapparaît qu'en 1919, suscité par les deux révolutions déjà mentionnées qui parachèvent pour ainsi dire l'éclatement de la Monarchie austro-hongroise, mise en place en 1867.

---

<sup>1</sup> Chiffres cités par ROMSICS (p. 80-81) d'après Julianna PUSKAS, *Kivándorló magyarok az Egyesült Államokban, 1880-1940* [= Immigrés hongrois aux États-Unis], Budapest, Akadémiai Kiadó (1982) qui évalue le nombre des émigrés économiques, pour la plupart des paysans pauvres, à 1 million 300 mille entre 1871 et 1913.

<sup>2</sup> Cf. Iván NAGY, *Öt világrész magyarsága* [= Hongrois des cinq continents, 1935]. Les possibilités d'émigration des paysans sans terre sont très limitées pendant l'entre-deux-guerres, notamment à la suite du changement de la politique d'immigration aux États-Unis (ROMSICS, p. 197).

La république des Conseils, instituée à partir du modèle russe et qui n'avait devant elle qu'un avenir de 133 jours, à peine fut-elle proclamée que Károlyi, hier encore président de la république, dut quitter le pays, avec d'autres républicains démocrates, pour une émigration qui durerait pratiquement jusqu'à la fin de sa vie. La contre-révolution s'organisa de son côté à l'étranger : un Comité Antibolchéviste fut constitué à Vienne, sous la direction de István Bethlen, futur premier ministre de l'amiral Horthy. Mais l'émigration politique ne prenait de l'ampleur qu'après la chute de la république des Conseils<sup>1</sup>.

En août 1919, les prisons se remplissent d'ouvriers, de paysans et d'intellectuels arrêtés, des tribunaux répressifs prononcent des jugements en référé (procédure rapide, « simplifiée »). En 1919-1920, une centaine de condamnations à mort, dont 74 d'exécutées. Des commissions de discipline proposent des centaines de licenciements, des mutations. La politique de répression, sévère, accompagnée d'une politique d'épuration dont les intellectuels et, en particulier, les créateurs de toutes catégories (écrivains, peintres, cinéastes, etc.) sont les cibles préférées, mais aussi l'explosion de l'antisémitisme, provoquent cette fois une véritable vague d'émigration<sup>2</sup>.

Les émigrés affluent dans un premier temps vers l'Autriche et bon nombre d'entre eux vont se fixer, parfois pour des années, à Vienne, devenue le plus important foyer d'émigration dans les années 1920<sup>3</sup>. Certains d'entre eux, le régime politique s'assouplissant avec le temps, vont rentrer dans le pays, d'autres, les communistes en particulier, sauf quand ils sont envoyés en mission par le parti mis hors la loi par le parlement hon-

---

<sup>1</sup> Après la démission du gouvernement communiste, le 1<sup>er</sup> août 1919, les commissaires du peuple et leurs familles s'enfuient à Vienne à bord d'un train spécial (cf. ROMSICS, p. 130).

<sup>2</sup> Parmi ces intellectuels, il y a, certes, des communistes, comme Georges Lukács ou József Lengyel, par exemple, mais la plupart d'entre eux fuient tout simplement un régime autoritaire qui impose au pays un soi-disant « cours chrétien », un « ordre moral » qui les prive d'une liberté d'expression qu'ils tiennent pour indispensable en tant que créateurs. Il s'agit de gens tels que Arnold Hauser, Alexandre Korda, László Moholy-Nagy, etc. (Cf. ROMSICS, p. 216).

<sup>3</sup> D'autres vont pousser plus loin, jusqu'à Berlin et même Paris. Ce fut le cas du jeune Gyula Illyés (1902-1983) qui débarque à Paris en avril 1922 pour y rester pendant près de cinq ans. « J'avais dix-neuf ans, racontera-t-il plus tard, au moment où j'ai mis les pieds sur son sol et vingt-trois lorsque je l'ai quitté pour la première fois. C'est donc là qu'habite ma jeunesse et si l'âge de raison – pour ne pas dire la vieillesse – est un exil par rapport à la jeunesse, je resterai pour toujours un exilé de Paris. [...] C'est là que j'ai connu ce que c'était que la liberté. C'est là qu'on m'avait appris à combattre pour la liberté. Je ne suis jamais monté à la tour Eiffel, et c'est seulement à mon retour que j'ai compris que, sans le savoir, j'avais vécu en permanence à cette hauteur-là. C'est de là que j'ai pu embrasser du regard l'Europe. [...] C'est depuis Paris que j'ai pu enfin voir la Hongrie à sa place, dans la réalité de sa situation. Ça a été un moment vertigineux, dur à passer. C'est Paris qui a fait de moi un Hongrois. »

grois, continuent de militer dans le mouvement international, soit en Autriche, en Allemagne ou en France, soit en Union Soviétique et, en particulier, à Moscou. Certains vont s'établir durablement à Moscou après l'installation du régime nazi en Allemagne.

Les départs en exil volontaire reprennent dans les années 1930 et, pour des raisons évidentes, après la promulgation – en l'espace d'un an (mai 1938 - mai 1939) –, de deux lois de discrimination raciale qui frappent les Juifs, la seconde destinée notamment à imposer de nouvelles limites à leur « expansion dans la vie publique et économique », expression d'une politique qui ne manque pas de rapprocher la Hongrie de l'Allemagne hitlérienne, et cela non seulement sur le plan du racisme. Une nouvelle loi sur la presse, des condamnations pour délits de presse d'écrivains connus en avril 1938, l'adhésion de la Hongrie au pacte Antikomintern (février 1939), suivie de près de la sortie du pays de la Société des Nations, étaient autant de signes d'avertissement comme quoi les démocrates avaient tout à craindre et rien à espérer<sup>1</sup>.

Mais c'est la deuxième guerre mondiale qui va déclencher, dans sa période finale, entre l'automne 1944 et le printemps 1945, le plus important des mouvements migratoires de la Hongrie du XX<sup>e</sup> siècle. Fin mars 1945, soit pour obéir aux ordres d'évacuation des Allemands ou des « croix fléchées » (parti hongrois de tendance nazie, au pouvoir depuis octobre 1944), soit par peur de l'armée soviétique, près d'un million de civils quittent le pays, dont une centaine de milliers ne reviendront pas. Un historien de l'émigration, Gyula Borbándi, les décrit en ces termes<sup>2</sup> :

Cette masse qui constituait un dixième environ de la population du pays se composait des catégories suivantes: militaires, policiers, gendarmes, des mineurs de moins de dix-huit ans appartenant à des organisations paramilitaires, fonctionnaires, employés d'institutions et d'entreprises évacuées, étudiants, hommes et femmes fuyant l'occupation soviétique, hommes politiques, journalistes, artistes, des acteurs de la vie publique emmenés de force par les autorités de

---

<sup>1</sup> Parmi les hommes de lettres d'origine juive qui quittent alors le pays, parfois au dernier moment, citons l'auteur de théâtre Ferenc Molnár, Ferenc (François) Fejtő, Pál Ignóty, le baron Lajos Hatvany, Ladislav Dormándi, Endre Havas. Notons aussi le cas de Bartók qui, redoutant les suites prévisibles de la guerre et pour protester contre les lois raciales, quitte le pays à destination des États-Unis, après un dernier concert à Budapest, le 8 octobre 1940.

<sup>2</sup> Gyula BORBÁNDI, *A magyar emigráció életrajza, 1945-1985* [= Biographie de l'émigration hongroise, 1945-1985], Budapest, Európa Kiadó, 1989, en 2 vol., t. I, p. 13.

l'Allemagne nazie, des citoyens juifs prisonniers de camps de concentration<sup>1</sup>.

Ces réfugiés s'établissent dans les pays « occidentaux » et même en Amérique du Sud<sup>2</sup>. Et nous n'avons pas parlé encore des prisonniers de guerre en Union Soviétique (environ 600 mille dont 100 à 120 mille de civils)<sup>3</sup>. Ces civils, hommes et femmes, ont été déportés pour fournir de la main d'oeuvre bon marché aux Soviétiques, motif que les autorités militaires russes ont parfois invoqué avec autant de franchise que de tromperie, en faisant croire aux personnes réquisitionnées qu'on les emmenait pour un travail de courte durée seulement (« malenkij robot »), alors qu'en réalité ils étaient condamnés à ne plus revenir dans le pays. Parmi ces déportés se trouvaient aussi de nombreux Hongrois ayant un patronyme allemand (comme Gross ou Zimmermann par exemple), indépendamment de leur ancienneté de citoyens). La minorité allemande d'ailleurs n'était pas au bout de ses peines, puisque, conformément à la décision de la conférence de Potsdam et en accord avec celle de la Commission de Contrôle des Alliés, en 1946-47, 200 mille Allemands ont été chassés de leurs maisons et refoulés en Allemagne<sup>4</sup>.

La période qui commence à l'automne de 1944 inaugure en fait une histoire mouvementée, ponctuée de vagues d'émigration qui suivent de près l'évolution de la situation politique. Mais il n'y a pas que des vagues d'émigration consécutives à la débâcle, on assiste aussi depuis 1944 et jusqu'en 1946 à l'arrivée de dizaines de milliers de réfugiés, venus « spontanément » de Roumanie et de Yougoslavie pour fuir les exactions – ou, de manière organisée, de Tchécoslovaquie. D'après le recensement de 1949, 376 mille Hongrois ont quitté alors leurs foyers pour venir s'établir en Hongrie : 134 mille de Roumanie, 119 mille de Tchécoslovaquie (dont 68 mille dans le cadre du soi-disant échange de populations en 1946), 66 mille de Yougoslavie<sup>5</sup>.

Très caractéristique est la manière dont Gyula Borbándi articule chronologiquement sa « biographie de l'émigration hongroise<sup>6</sup> » :

---

<sup>1</sup> Le nombre des Juifs exterminés dans les camps est évalué à environ 500 mille. Cf. ROMSICS, p. 268.

<sup>2</sup> ROMSICS, p. 267.

<sup>3</sup> ROMSICS, p. 268.

<sup>4</sup> ROMSICS, p. 302.

<sup>5</sup> ROMSICS, p. 301-302. En 1946, on déporte en plus des milliers de Hongrois des régions frontalières d'avec la Hongrie en Bohême et en Moravie.

<sup>6</sup> Dans la préface de la première édition, *éd. cit.*, t. I, p. 7-8.

En ce qui concerne la périodisation, mes chapitres portent pour titres des dates, ce qui permet au lecteur d'en déduire l'importance que je leur attribue dans l'histoire de ces quatre décennies. *Quarante-cinq*, c'est le début, avec des centaines de milliers de Hongrois échoués en Occident. *Quarante-sept* marque l'échec de l'expérience démocratique en Hongrie, le départ de la deuxième vague de réfugiés et la mise en place d'institutions créées par les émigrés. *Cinquante-six* est l'année de la révolution hongroise et le déclenchement du troisième exode massif. En *soixante-trois*, après des années de répression, c'est le commencement de l'ouverture envers la société hongroise et l'Occident, l'émigration mettant une sourdine à son opposition. – *Soixante-quinze* enfin, l'année de la conférence d'Helsinki, et peu après le retour de la Sainte Couronne à Budapest [...]

L'émigration hongroise, comme les grands crus, a ses millésimes dont je ne relèverai ici que celle de 1947 et de 1956. 1947 est l'année de l'accélération de la soviétisation du pays, c'est l'année où l'institution parlementaire, plurielle depuis 1945, subit les premières atteintes graves à sa liberté de fonctionnement. Sans entrer dans le détail de l'histoire politique, voici quelques faits bruts qui, déjà éloquentes en eux-mêmes, ne prennent toute leur signification que replacés dans leur contexte et leur enchaînement.

- *Février 1947, Imre Kovács, secrétaire général du Parti National des Paysans part en émigration ; le 25 février : Béla Kovács, secrétaire général du plus grand parti non communiste (Parti des petits propriétaires), ayant à lui seul la majorité parlementaire, est arrêté par les Russes, condamné par un tribunal militaire à la déportation en Union soviétique ;*
- *le 30 mai, Ferenc Nagy, un authentique paysan devenu premier ministre en février 1946, en visite en Suisse, est contraint de démissionner après une conversation téléphonique avec le secrétaire général du Parti communiste hongrois, ministre d'État, qui l'informe qu'une instruction vient d'être engagée contre lui sous l'inculpation d'une conspiration contre la république<sup>1</sup> ;*

---

<sup>1</sup> A la suite de l'émigration de Ferenc Nagy, huit ambassadeurs hongrois démissionnent par protestation dans des pays occidentaux (Washington, Paris, Rome en particulier).

- *Juin 1947 : émigration de Béla Varga, du parti des Petits propriétaires, président de l'Assemblée nationale ;*
- *Septembre : une jeune militante du Parti social-démocrate, Sára Karig, qui a osé dénoncer lors des élections législatives du mois d'août les manipulations électorales du parti communiste, est arrêtée et déportée à Kolima par les Russes ;*
- *Novembre, émigration de Károly Peyer, dirigeant social-démocrate et de Zoltán Pfeiffer, dirigeant du Parti Indépendant Hongrois dont on vient de priver 49 députés de leurs mandats.*

Ces vagues d'émigration, certes, concernent en premier lieu mais non exclusivement la classe politique. Les candidats à l'émigration se recrutent aussi dans les milieux d'intellectuels : écrivains, artistes, scientifiques et autres savants « bourgeois », ayant compris à temps la logique de la « politique de salami » conduite par les dirigeants moscovites du parti communiste, préfèrent finalement quitter le pays, bien qu'ils s'y décident après bien des hésitations et non sans déchirements intérieurs.

La dernière vague d'émigration massive du XX<sup>e</sup> siècle hongrois sera suscitée par l'écrasement par l'armée soviétique de l'insurrection hongroise de 1956. Après la deuxième intervention armée des Soviétiques, le 4 novembre 1956, qui transforme la capitale, bombardée sans ménagement, en une ville assiégée où se livrent pendant plusieurs jours des combats de rue contre un adversaire largement supérieur en force, un véritable exode commence, principalement en direction de l'Autriche, tant qu'on n'aura pas remis en place les dispositifs techniques et militaires garantissant la fermeture complète de la frontière.

Un épisode caractéristique des semaines d'état de siège : l'enlèvement le 22 novembre 1956 de Imre Nagy et de ses compagnons, réfugiés à l'ambassade de Yougoslavie, et leur déportation en Roumanie où ils restent jusqu'au mois d'avril 1957, en attendant d'être ramenés en Hongrie où un certain nombre d'entre eux seront, quatorze mois plus tard, condamnés à mort et exécutés. Dès novembre 1956 la répression commence, et elle s'exerce sans discontinuer tout au long de 1957. A un moment donné, on procède même à la déportation (provisoire) de quelques centaines de personnes en Union Soviétique. Le bilan de l'émigration s'élève à 211 mille

réfugiés (des écrivains, des musiciens, des sportifs parmi eux et, surtout, beaucoup de jeunes et même beaucoup d'enfants emmenés par les parents). Tous demandent, à partir des camps d'hébergement provisoire en Autriche, l'asile politique dans tel ou tel pays du « monde libre » (Allemagne fédérale, France, Angleterre, États-Unis, Canada, Australie...). 170 mille d'entre eux resteront dans leur patrie d'adoption<sup>1</sup>.

Une question qui mériterait à elle seule un traitement à part dans cette problématique de l'exil, et qui a suscité bien des témoignages mais aussi de sérieuses études, c'est celle des rapports que les émigrés emportés par les différentes vagues d'émigration ont entretenus et, pour un certain nombre d'entre eux, continuent d'entretenir non seulement avec leur pays natal, mais les uns avec les autres. Je me suis borné, tout en me servant de l'exemple concret de la Hongrie, à une description plutôt générale et globale du phénomène des vagues d'émigration, sans chercher à la rendre vivante en puisant dans l'expérience vécue des émigrés. Bien des communications présentées à ce colloque l'ont d'ailleurs fait très bien, je vais donc pouvoir m'arrêter ici en les recommandant tout simplement à votre attention.

---

<sup>1</sup> Cf. ROMSICS, p. 404.

Nicole Racine (Paris\*)

## *Le PEN Club français et les exilés des années trente aux années soixante-dix*

En 1972, lors du congrès du PEN International à Berlin, Heinrich Böll, président international du PEN, qualifia le XX<sup>e</sup> siècle de siècle des émigrés. Dans la tradition du PEN, il ajouta que ce fait devait être envisagé au-delà de la question des idéologies et des régimes. Comment les écrivains, exilés poli-tiques, ont-ils été accueillis dans le PEN International ? Je me référerai à la période des années trente, qui vit affluer les émigrés de l'Allemagne nazie, d'Autriche, de Tchécoslovaquie, puis à la période des années 50-70 qui connut l'émigration des écrivains venus des pays du bloc soviétique<sup>1</sup>.

Le PEN Club, né en Angleterre en 1921 pour développer l'amitié et la compréhension entre les peuples au sortir d'un conflit qui avait fait des millions de morts, a essaimé en Europe et dans le monde entier. Dès l'origine, sous l'influence de John Galsworthy, premier président du PEN anglais et de la nouvelle Fédération internationale dont le siège est à Londres, le mouvement s'institutionnalise, avec la réunion de congrès internationaux annuels s'attachant à favoriser les échanges culturels. La Charte des PEN Clubs se réclame d'un apolitisme de principe, affirme que « la littérature, si elle connaît des frontières ne connaît pas de frontières et les échanges littéraires doivent rester en tout temps indépendants de la vie politique des peuples », enjoint de « répudier les haines de race, de classe et de nations », de défendre partout la liberté d'expression, et de travailler à la paix<sup>2</sup>.

---

\* Centre d'étude de la vie politique française. Paris, Fondation nationale des sciences politiques.

<sup>1</sup> J'ai effectué cette recherche à partir des archives du PEN Club français, déposées pour la période d'après 1945 à Paris, à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) ; on peut y trouver les rapports du Secrétariat international envoyés à tous les centres, les procès-verbaux des Comités exécutifs. Pour l'entre-deux-guerres, j'ai consulté les archives de Benjamin CRÉMIEUX (Archives Francis Crémieux. IMEC).

<sup>2</sup> Sur l'histoire des PEN Clubs, on peut se rapporter à R. A. WILFORD, « The PEN Club, 1930-1950 », *Journal of Contemporary History*, January 1979, p. 99-116.- Thomas von

Dès les années vingt, le PEN se préoccupe de réconciliation européenne, puis des atteintes à la liberté d'expression dans de nombreux pays d'Europe. Si le PEN récusé les moyens de lutte ouvertement politiques et la mise en cause directe des régimes et des gouvernements, il utilise des moyens d'action comme les lettres ouvertes, les appels aux gouvernements. La présence d'exilés politiques au sein du PEN International a posé de nombreuses questions à une organisation faisant profession d'apolitisme.

### *Le PEN Club français et les écrivains exilés 1933-1939*

Le PEN Club français qui prit à sa naissance, dès 1922, le nom de Cercle littéraire international, présidé par Anatole France, Paul Valéry (1926-1935), puis Jules Romains, est très actif dans la Fédération, en particulier sous la présidence internationale de Romains, symboliquement marquée par l'ouverture de la Maison internationale des écrivains à Paris, en 1937. Benjamin Crémieux, son infatigable secrétaire général, Georges Duhamel, Jules Romains, qui incarnent une gauche humaniste, marqués par la Première Guerre mondiale, favorables à la réconciliation franco-allemande, aux échanges littéraires, se reconnaissent dans l'idéal du PEN Club. Benjamin Crémieux qui va jouer un rôle moteur dans l'aide aux écrivains exilés dans les années trente, fonctionnaire au ministère des Affaires étrangères où il dirige le bureau de presse étrangère, est un des critiques principaux de *La Nouvelle Revue Française*, des *Nouvelles littéraires*, périodiques ouverts aux littératures européennes. Italianisant, il est le premier traducteur en France du théâtre de Pirandello dont il est l'ami. Proche de Jean Luchaire, directeur de l'Institut de Coopération intellectuelle

---

VEGESACK, « Sur l'histoire du Pen Club », in *PEN International*, édité par Gerd E. HOFFMANN, München, C. Bertelsmann, 1986, p. 359-367.- Marchette CHUTE, *A History of the First Fifty Years*, PEN American Center, New York City, 1972.

Sur le PEN Club français, on se reportera à Nicole RACINE, « Les unions internationales d'écrivains pendant l'entre-deux-guerres », in *Antifascisme et nation. Les gauches européennes au temps du Front populaire*, sous la direction de Serge WOLIKOV et Annie BLETON-RUGET, Publications de l'Université de Bourgogne, Editions universitaires de Dijon, 1998, p. 31-47.- *Id.*, « L'action européenne des PEN Clubs de 1945 aux années soixante », in *Les Intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours*. Sous la direction de Andrée BACHOUD, Josefina CUESTA, Michel TREBITSCH, Actes du Colloque international. Université de Salamanque, 16, 17, 18 octobre 1997. Paris, Publications universitaires Denis Diderot, 2000, p. 103-120.

de la Société des nations (IICI) qui siège à Paris, il se reconnaît dans l'esprit de Genève<sup>1</sup>.

L'adhésion des écrivains étrangers à un centre autre que celui de leur pays d'origine est réglé par un statut voté au congrès international d'Oslo en juin 1928, à l'initiative de Benjamin Crémieux<sup>2</sup>. Il s'agit alors de réserver le statut de membre associé aux écrivains résidant pour des raisons professionnelles dans un pays étranger. Heinrich Mann qui s'est vu refuser, à cette date antérieure à l'avènement de Hitler, une adhésion au PEN Club français, s'en plaint amèrement à son ami, le traducteur Félix Bertaux.

Les vagues d'émigration intellectuelle des années trente bouleversent le paysage des PEN Clubs. La nazification du PEN Club allemand d'où ont été chassés les plus grands écrivains, comme Thomas Mann et Heinrich Mann, met la Fédération internationale dans une situation inédite. Un pas est franchi au congrès international de Dubrovnik à l'été 1933, avec l'exclusion du PEN allemand pour non respect des principes de la Charte<sup>3</sup>. Le PEN club français qui a toujours oeuvré pour la réconciliation franco-allemande apporte son aide aux écrivains antifascistes émigrés<sup>4</sup>. Organisateur du Congrès international de Paris en 1937, Jules Romains étant président international, le PEN français fait figurer les écrivains antifascistes exilés, Guglielmo Ferrero et Franz Werfel, parmi les hôtes d'honneur, tandis que Stefan Zweig envoie un message qui est lu à la tribune. L'idée d'un « passeport SDN » pour les victimes des persécutions est lancée.

L'arrivée, après 1933, en Angleterre, aux États-Unis de nombreux écrivains venus d'Allemagne, entraînent la constitution de PEN Clubs en exil. Un PEN club allemand en exil est reconstitué (président : Heinrich

---

<sup>1</sup> Benjamin Crémieux, né le 1<sup>er</sup> décembre 1888, mort en déportation à Buchenwald en avril 1944. Reçu premier à l'agrégation d'italien en 1911, il enseigne au lycée, puis à l'Institut français de Florence en 1913. Comme beaucoup de ceux qui s'engagent en faveur d'un nouvel ordre international, Benjamin Crémieux a fait la Première Guerre mondiale, où il a été blessé. Détaché par le ministère de l'Instruction publique au ministère des Affaires étrangères comme assistant secrétaire à la section de presse, puis directeur du *Bulletin de presse italienne*. Il fait d'innombrables conférences en Europe, Amérique du Sud. En 1940, il est mis à la retraite à 53 ans d'après le statut de juifs promulgué par le gouvernement de Vichy.

<sup>2</sup> La motion Crémieux votée au Congrès d'Oslo (*PEN News*, 11-12-13, juin-sept-déc.1928) est intégrée et précisée dans les statuts (en français et en anglais) de la Fédération internationale (*PEN News* 43, déc. 31).

<sup>3</sup> Sur le congrès des PEN Clubs à Dubrovnik à l'été 1933 et sur l'émigration intellectuelle allemande, on renvoie à Jean-Michel PALMIER, *Weimar en exil. Le destin de l'émigration intellectuelle allemande antinazie en Europe et aux États-Unis*, Paris, Payot, 1990.

<sup>4</sup> *Les Nouvelles littéraires*, 11 juillet, 17 décembre 1931 et 17 mars 1934 (« Le PEN Club et les écrivains allemands »).

Mann, secrétaire général : Rudolf Olden à Londres), premier PEN Club d'écrivains exilés reconnu par le PEN International. Après l'Anschluss, en mars 1938, un PEN Club autrichien se reconstitue sous la présidence de Franz Werfel, avec comme secrétaire Robert Neumann, futur secrétaire international du PEN. Des écrivains allemands vivant en France comme Walter Hasenclaver demandent à adhérer au PEN Club allemand en exil à Londres, après la déclaration de guerre<sup>1</sup>. Début 1939, l'écrivain tchécoslovaque de langue allemande, ancien membre du PEN Club tchécoslovaque, F. Weiskopf, demande à adhérer au PEN Club français (c'est lui qui aide Benjamin Crémieux en 1939 à établir une liste d'écrivains menacés en Tchécoslovaquie, liste que celui-ci transmet à Londres au PEN International).

A partir de 1938-1939, Benjamin Crémieux se dépense sans compter dans l'aide aux écrivains exilés. Conférencier réputé, il ne refuse jamais de parler au profit des associations d'émigrés. En mars 1939, il accepte de faire une conférence au Cercle culturel autrichien pour une soirée commémorative, où, écrit-il à Kurt Wilhelm, le 3 mars 1939, il évoquera « volontiers l'Autriche et la culture autrichienne telles que je les ai connues et que je les aime ». Il adhère à la Fédération des émigrés venant d'Autriche. Il veille, selon la tradition d'accueil et d'hospitalité des PEN Clubs, à l'organisation de soirées, de dîners, autour d'écrivains exilés antifascistes, comme Franz Werfel, Joseph Roth, Ernst Toller.

Le 1<sup>er</sup> juin 1939, étant absent de Paris, il donne des renseignements à Luc Durtain qui doit faire une conférence sur l'écrivain allemand Ernst Toller, qui, lui dit-il, en 1933, au congrès international de Budapest, eut une retentissante polémique avec Marinetti, rallié au fascisme, qui a mis en accusation au congrès de Dubrovnik, le PEN Club allemand rallié aux nazis. (« Indiquez que vous parlez au nom des PEN Clubs », lui recommande-t-il). Le 2 juin 1939, le PEN français fête l'écrivain autrichien Josef Roth. Mais c'est par l'aide qu'il apporte sur un plan administratif que son action est précieuse. Grâce à ses fonctions officielles au Quai d'Orsay, il peut entrer en contact avec les bureaux chargés des étrangers, intervenir en faveur des écrivains demandant des visas. Il n'hésite pas à faire jouer ses relations dans le monde littéraire et politique. Car ces années coïncident avec une politique très restrictive des gouvernements français en matière d'immigration, une limitation de plus en plus drastique des visas. La situation des étrangers ayant quitté leur pays pour la France est tragique ; démunis de papiers

---

<sup>1</sup> Lettre en français de Walter HASENCLAVER du 1<sup>er</sup> novembre 1939 (*Der deutsche PEN-club im Exil 1933-1948. Eine Ausstellung der Deutschen Bibliothek, Frankfurt am Main, 1980, p. 261*).

valides, leurs passeports périmés ne peuvent naturellement pas être renouvelés par leur pays d'origine. Ils sont ainsi soumis en France à l'arbitraire des fonctionnaires de police pour le renouvellement de leurs cartes de séjour, l'obtention d'une carte d'identité, et pour ceux qui désirent quitter leur pays d'origine, au bon vouloir des agents diplomatiques français à l'étranger pour l'obtention des visas. Ces visas sont également nécessaires pour quitter la France vers l'Espagne ou l'Amérique. C'est dans le cadre de la politique gouvernementale de fermeture des frontières et d'une atmosphère de xénophobie générale qu'il faut apprécier le rôle de recours joué par Benjamin Crémieux.

Le 24 mai 1938, il écrit à Luchaire, président de l'Institut international de Coopération intellectuelle de la SDN : « Depuis quinze jours, je recommande à peu près un émigré par jour. On commence à trouver que j'abuse. » – « Mais je commence vraiment à me trouver désarmé pour demander au Service des étrangers de hâter les solutions que je réclame. Tout ce que j'apprends, aussi bien d'Autriche que de Pologne ou de Roumanie, est affreux [...] D'autre part, le décret sur les étrangers en France, commence à être appliqué de la façon la plus odieuse. Je crois que les efforts individuels sont désormais presque inutiles. C'est une action publique sur le Gouvernement et la SDN qu'il faut entreprendre<sup>1</sup> ». Hanté par le désir d'améliorer le sort administratif des réfugiés, il songe à un statut international des réfugiés.

On trouve dans la correspondance de Benjamin Crémieux de multiples traces d'interventions en vue de l'obtention de visas de court séjour, pour le beau-fils de Romain Rolland, Serge Koudachev<sup>1</sup> par exemple, ou pour Rudolf Olden, président du PEN Club en exil à Londres, vivant et travaillant à Londres, à qui un visa, pour quelques jours seulement, a été refusé en janvier 1939. Grâce à cette intervention, Olden obtint un visa de huit jours, ce qui laissa le temps au PEN Club français de l'inviter à un dîner d'écrivains où il fut placé à côté de Colette.

Le secrétaire général du PEN français s'élève inlassablement contre la bureaucratie, les décisions non motivées de fonctionnaires des services diplomatiques. Rien n'est plus tragique que de se pencher à travers sa correspondance sur le cas du professeur de littérature française de nationalité autrichienne, Wilhelm Friedmann, professeur à Leipzig, ami de Stefan Zweig, de Duhamel, de Jean-Richard Bloch, juif viennois européen

---

<sup>1</sup> Correspondance de Benjamin Crémieux (Archives Francis Crémieux).

<sup>1</sup> « Je ne sais trop le désordre qui règne au Quai et dans les consulats en ce qui concerne les visas », lettre de Benjamin Crémieux à Romain Rolland, 7 juillet 1939. Archives Francis Crémieux). Benjamin Crémieux est également sollicité en faveur de la mère d'Anna Seghers.

qui se fit le champion et l'artisan des relations littéraires entre la France et l'Allemagne et qui est, selon ses propres mots, un « incorrigible francophile ». Résidant en France depuis 1933, sa naturalisation lui a été refusée après un avis défavorable du nouveau consul de France à Leipzig entraînant un refus des Affaires étrangères. Benjamin Crémieux multiplie les démarches, auprès des chefs de service du Quai d'Orsay, du ministère de la Justice. On trouve dans ses archives le double d'une lettre au directeur de cabinet du garde des Sceaux (8 février 1939) où il écrit qu'il demande un service et non une faveur : « Il a été le premier en date et le plus actif des professeurs d'Université d'Allemagne, à renouer les rapports culturels franco-allemands » ; rappelant qu'il a pris l'initiative d'organiser des conférences françaises en Allemagne, de mettre sur pied un réseau de centres franco-allemands dans presque toutes les universités, il le dépeint comme « un des agents les plus actifs d'un rapprochement entre les deux pays sur le plan locarnien ». Benjamin Crémieux signale que Friedmann, obligé, étant juif, d'abandonner sa chaire à l'arrivée de Hitler, la Sorbonne se l'est aussitôt attaché et qu'il est actuellement chargé de cours à l'École des Hautes études et de conférences à la Sorbonne, et qu'après cinq ans, encouragé par ses collègues et le ministre de l'Éducation nationale, il a cru pouvoir demander sa naturalisation. « Bref, s'il n'y avait que dix Autrichiens à naturaliser, Friedmann. devrait être l'un d'eux. » « Merci d'avance pour ce que vous pouvez encore faire en vue de sauver cette situation qui me paraît assez désespérée » lui écrit Wilhelm Friedmann<sup>1</sup>. Celui-ci se suicidera en décembre 1942, après son arrestation par la police allemande dans le Sud de la France.

Benjamin Crémieux se préoccupe également du sort des écrivains espagnols antifranquistes. Il écrit lui-même, au nom du PEN Club et de son président Jules Romains, au ministre de l'Intérieur du gouvernement Daladier, Albert Sarraut, pour attirer son attention sur le cas de cinq écrivains, anciens engagés dans les brigades internationales en Espagne, voulant s'embarquer pour le Mexique. Benjamin Crémieux demande pour deux d'entre eux dont Ludwig Renn, désireux de se rendre en URSS, l'autorisation de rester deux, trois jours en France pour préparer leur départ. Il conclut sa lettre en remerciant au nom de Jules Romains et de lui-même, et en « celui des 300 écrivains français membres de la section française » (1<sup>er</sup> février 1939). Benjamin Crémieux appuie le jeune écrivain Henri Calet qui milite au sein du Centre d'aide aux intellectuels d'Espagne et l'autorise à

---

<sup>1</sup> Claudine DELPHIS a publié les documents dont certains se trouvent dans les archives de Benjamin Crémieux, dans *Wilhelm Friedmann (1884-1942). Le destin d'un francophile*, Leipzig, 1999, Leipziger Universitätsverlag.

utiliser l'adresse du PEN Club comme boîte postale. Il accepte d'écrire au préfet d'Indre-et-Loire pour faire obtenir des permis de séjour durables à un groupe d'Espagnols et se dit prêt à appuyer une démarche au ministère de l'Intérieur au sujet des permis de séjour pour les Espagnols.

Au lendemain des accords de Munich, Benjamin Crémieux, qui n'a pas partagé les opinions munichoises de Jules Romains, se préoccupe de redresser l'image du président international. Son attitude a, en effet, provoqué la protestation du Centre PEN tchécoslovaque. Après l'entrée des Allemands à Prague, en mars 1939, en liaison avec le secrétaire international, Hermon Ould, il se préoccupe du sort des écrivains tchèques qui pourraient émigrer. Il est en correspondance avec la secrétaire présidente du centre tchèque, Madame Tumova, qui lui a envoyé, par la valise diplomatique, une longue lettre en même temps qu'une lettre à transmettre à Ould. En la transmettant au secrétaire international, il lui envoie une liste de trente-six noms d'écrivains menacés, liste établie à Paris, avec l'écrivain tchèque, Weiskopf : « Je m'occupe d'obtenir le visa d'entrée en France pour tous ces gens, mais si vous pouviez, au moins pour certains d'entre eux obtenir le visa d'entrée en Angleterre, cela faciliterait les choses. D'ailleurs la plus grosse difficulté n'est pas d'obtenir le visa d'entrée, mais d'obtenir le visa de sortie de la Gestapo. Que pourrait-on faire pour obtenir aux Tchèques le droit d'option qui avait été accordé aux Alsaciens-Lorrains en 1870, et qui est toujours accordé aux habitants d'un territoire qu'on annexe ? Il faudrait engager une campagne de presse là-dessus. » Benjamin Crémieux fait le lien entre le PEN Club français et une association plus politisée où se retrouvent communistes et compagnons de route, l'Association des écrivains pour la défense de la Culture ; il entretient une correspondance avec Jean Cassou dont il informe Jules Romains, sur l'aide aux écrivains tchèques et le projet de création d'un Centre de culture tchèque<sup>1</sup>.

Après la déclaration de guerre de septembre 1939, le secrétaire international, Hermon Ould, membre du PEN anglais de Londres, fait part de ses inquiétudes à Jules Romains devant la détention dans des camps d'internement d'écrivains comme L. Feuchtwanger, Döblin, Kantorowicz. Des interventions du PEN Club français ont cependant permis de faire

---

<sup>1</sup> Archives Francis Crémieux. IMEC.

libérer Walter Benjamin du camp de Nevers où il a été envoyé à l'automne 1939<sup>1</sup>.

Le PEN anglais a tôt conscience que le problème des exilés en temps de guerre est un problème à traiter dans son ensemble. On peut citer une lettre du secrétaire international Hermon Ould à Rudolf Olden et à Robert Neumann, respectivement responsables des Centres allemand et autrichien en exil à Londres (une copie se trouve dans les archives de Benjamin Crémieux, ce qui laisse supposer qu'elle a été envoyée pour information au secrétaire du PEN français). Ould y indique que le PEN anglais se propose d'aider les autorités à distinguer les réfugiés « victimes » et non « nazis » ; il demande à Olden et Neumann de se tenir à la disposition du PEN pour transmettre des informations de garantie, en leur suggérant de donner le PEN Club anglais comme référence. En mai 1940, la présidente du PEN anglais rapporte ces paroles de Storm Jameson : « In England as in every country there are people who are ready to look with suspicion on the stranger within the gates [...] remember that they are our enemies as well as yours<sup>2</sup>. »

*Le problème des exilés au temps de la « guerre froide ».*  
*Les rapports avec les PEN Clubs de l'Europe centrale et orientale.*

Si l'influence du PEN français dans le PEN International ne cesse de diminuer après 1945, en conséquence de la perte d'influence de la France dans le monde et, en France même, où le paysage intellectuel est dominé par les intellectuels qui se réclament de « l'engagement », il continue, malgré la crise de recrutement qui l'affecte progressivement, à jouer un rôle au sein de la Fédération, de 1945 à la fin des années soixante. Il poursuit la tradition de proposer le statut de membre associé aux écrivains réfugiés. L'écrivain Miguel Angel Asturias (futur prix Nobel) présente en 1964 son adhésion au PEN français qui en fait son candidat à la présidence internationale en 1965, afin de faire place dans les instances internationales à la littérature de l'Amérique latine. L'écrivain grec Coutchéras, futur président du PEN Club

---

<sup>1</sup> Lettre de Walter Benjamin à Rudolf Olden (section des émigrés allemands, Paris) auprès duquel il pose sa candidature au PEN en exil, et met sa libération du camp d'internement au compte du PEN français (30 novembre 1939), *Der Deutsche PEN-Club im Exil 1933-1948*, *op. cit.*, p. 261. Sur les camps d'internement en France, on renvoie à Gilbert BADIA, *Les Bannis de Hitler*. Etudes et Documentation internationales/Presses Universitaires de Vincennes, Paris, 1984.

<sup>2</sup> *PEN News, London PEN*, mai 1940.

hellénique, exilé pendant les années où les colonels sont au pouvoir, demande également son adhésion. En 1953, l'écrivain grec, André Kédros, vivant en France et menacé d'expulsion par le gouvernement français, envoie son adhésion à André Chamson, président du PEN français, après avoir été défendu par le PEN Club. L'action du PEN Club, parfois lente à se mettre en route, par rapport à d'autres associations plus politisées en ces temps de guerre froide, est d'ailleurs parfois critiquée (c'est le cas de Jean de Beer lui-même, à propos de la campagne du PEN français contre l'expulsion de Kédros, qu'il qualifia de campagne « de la onzième heure »).

Le PEN Club français joue une partie significative dans les relations avec les écrivains d'Europe centrale et orientale, en accord avec des présidents internationaux comme André Chamson (1956 à 1959), Arthur Miller (1965-1969), Pierre Emmanuel (1969 à 1971), Heinrich Böll (1971-1974). Tous ont cherché, avec ténacité, à jeter un pont avec les écrivains vivant dans les régimes communistes. La question des exilés devient une question cruciale dans les rapports entre le PEN International et les PEN Clubs des pays communistes<sup>1</sup>.

Dès le premier congrès d'après-guerre, en 1946, les centres de Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie sont représentés (le PEN Club polonais est toujours présidé par Jan Parandowski, déjà président avant-guerre ; le PEN Club polonais de Londres a échoué à faire reconnaître son centre à l'étranger). Après l'installation de régimes communistes dans ces pays, l'arrivée d'écrivains des pays de l'Est en Europe occidentale conduit à la formation, en 1951, d'un Centre PEN pour les écrivains en exil, (« Centre for Writers in exile »), à l'initiative de Paul Tabori, écrivain hongrois en exil, membre du PEN anglais<sup>2</sup>.

Les écrivains d'Europe centrale et orientale sont très présents dans les quatre sections, anglaise, française (avec le tchèque Pavel Tigríd et le polonais Ivan Jelinek). Paul Tabori est à l'origine, en 1960, du « Writers in Prison Committee » (WiPC), ancêtre d'Amnesty International, dont les responsables sont le secrétaire international David Carver, Storm Jameson du PEN anglais et Victor van Vriesland, élu président international en 1962. Le WiPC, placé auprès du Comité Exécutif, présente un rapport à chaque réunion de l'Exécutif ; il intervient en 1962 pour faire libérer en URSS la

---

<sup>1</sup> Sur les relations entre Unions officielles d'écrivains et PEN Clubs, particulièrement en Roumanie, signalons l'étude de Mihai D. GHEORGHIU, parue dans *Liber*, Paris, n°28, septembre 1996.

<sup>2</sup> Paul TABORI a joliment raconté sa rencontre avec Gyula Illyés, membre de la délégation hongroise, au Congrès d'Amsterdam en 1954 et à la conférence d'Oslo (*A Tribute to Gyula Illyés*, Edited by Thomas KABDEBO and Paul TABORI, Washington, Occidental Press, 1968).

filles de la compagne de Pasternak, Irina Ivinskaïa, et sa mère, de nombreux écrivains emprisonnés en Espagne, en Grèce, en Tchécoslovaquie, au Vietnam, et pendant la guerre d'Algérie en faveur de la libération de Mostefa Lacheraf et Henri Alleg. Le Centre des Écrivains en prison travaille en liaison avec le Centre des écrivains en exil<sup>1</sup>.

La présence d'écrivains émigrés dans les Centres occidentaux est une source de friction et de polémique avec les Soviétiques et les délégués officiels des PEN Clubs d'Europe centrale et orientale. Durant les années soixante, les délégués d'Allemagne de l'Est ne peuvent assister aux réunions du Comité exécutif, les pays membres de l'OTAN ayant décidé de refuser leurs visas en rétorsion des mesures prises à Berlin par les Soviétiques (le PEN anglais proteste auprès du gouvernement britannique). Il faudrait étudier le cas particulier du centre de la DDR au sein du PEN international, dont les responsables, Johannes Tralow, Alfred Kamnitzer, se font les relais des positions soviétiques, du centre bulgare, toujours au premier plan dans la dénonciation des atteintes aux libertés en Grèce, à Chypre, au Vietnam. Ainsi Dora Gabé, déléguée du centre bulgare, reproche en 1966 au PEN International d'être « politiquement aligné », de n'émettre aucune protestation contre la répression en Grèce et contre la guerre du Vietnam.

Les instances internationales du PEN tentent de sauvegarder le principe de l'apolitisme, en maintenant les relations littéraires et culturelles entre les sections, indépendamment des régimes et des idéologies. Cependant, en cette période de forte polarisation idéologique, la réalité d'une Europe coupée en deux blocs pèse fortement. Il existe d'autres associations d'intellectuels qui ne refusent pas de se situer politiquement : le Congrès pour la liberté de la Culture (*Congress for Cultural Freedom*), fondé au début des années cinquante, qui veut organiser la résistance intellectuelle à l'idéologie communiste<sup>2</sup>, la Société européenne de Culture fondée par Campagnolo, le COMES, appelé aussi Association européenne des écrivains, fondé par Vigorelli et auquel Sartre adhère, marqué par le progressisme de gauche et dont les Soviétiques font partie. Des écrivains peuvent s'engager simultanément dans une de ces organisations et au PEN Club, comme Arthur Koestler, fondateur du *Fund for Intellectual Freedom* (FIF) destiné à permettre aux exilés de reprendre leur travail créateur, dont

---

<sup>1</sup> Michael SCAMMEL, « Le comité international du PEN Club "Écrivains en prison" existe depuis vingt-cinq ans », in *PEN International*, p. 371-372.

<sup>2</sup> Pierre GREMION, *Intelligence de l'anticommunisme. Le Congrès pour la liberté de la culture à Paris (1950-1975)*, Paris, Fayard, 1995.

il propose l'administration au PEN, en raison de son indépendance à l'égard des pouvoirs publics.

A partir des années cinquante, le problème des Centres en exil devient un enjeu de guerre froide au sein du PEN International où l'influence de l'URSS se fait sentir à travers les PEN Clubs d'Europe centrale et orientale vivant sous des régimes qui revendiquent une conception politisée de la culture. L'adoption de la politique de coexistence pacifique ne mettra pas fin à la lutte idéologique au sein de la Fédération.

Parmi les événements qui affectent le bloc oriental, aucun n'a eu plus de retentissement dans l'histoire du PEN International que l'insurrection hongroise de l'automne 1956. Sous la présidence d'André Chamson, celui-ci est au premier rang de la protestation internationale. Après la diffusion le 3 novembre par Radio Free Europe de l'appel du PEN hongrois aux écrivains du monde entier, André Chamson, le secrétaire international, David Carver, envoient un télégramme à tous les centres PEN pour leur demander leur solidarité. Des dizaines de messages arrivent à Londres, au siège du PEN International, et sont diffusés à la section hongroise de la BBC et à RFE. André Chamson prend une initiative inhabituelle en envoyant à Nehru, alors que se tient à New Delhi la conférence de l'UNESCO, un message lui demandant, au nom du PEN International, d'en appeler à l'ONU. David Carver communique à tous les centres, le 24 novembre, un télégramme, signé Géza Képes : « faites savoir aux peuples du monde entier que la lutte pour l'indépendance nationale entreprise par notre peuple entier n'est point une tentative contre-révolutionnaire ». En 1957, le PEN International prend la décision exceptionnelle d'envoyer un télégramme à Kádár (23 janvier 1957) pour protester contre les arrestations de Lukacs, Sandor, Molnar. Les interlocuteurs hongrois ont changé depuis que le poète Géza Képes, secrétaire du PEN hongrois, a envoyé à André Chamson, le 8 décembre 1956, de Budapest, une lettre au nom du PEN Club hongrois, avec une liste de huit écrivains arrêtés<sup>1</sup>.

L'affaire hongroise est portée devant le congrès international du PEN à Tokyo, l'été 1957, alors que la réunion se tient pour la première fois en Asie. Le « Centre des écrivains en exil », très actif, demande une enquête sur le comportement du PEN Club hongrois et la suspension de ses activités. Les délégués du PEN Club français, soucieux de ne pas couper les liens avec les écrivains hongrois restés dans leur pays, s'opposent à l'expulsion,

---

<sup>1</sup> Les documents cités se trouvent dans les archives de l'IMEC. Sur la protestation internationale face à la répression de l'insurrection hongroise, on se reportera à l'ouvrage de Éva STANDEISKY, *Az irók es a hatalom : 1956-1963* [= Les écrivains et le pouvoir], Budapest, Institut pour l'histoire de la révolution hongroise, 1996.

en présence de nouveaux délégués hongrois. Le président international, André Chamson, pèse en faveur de la suspension et non de l'expulsion. Au lendemain de ce Congrès de 1957, le secrétaire général du PEN français s'en prend, dans *Le Monde*, à l'attitude des Centres partisans de l'expulsion du Centre hongrois, les accusant de former un « bloc anglo-saxon » et met vivement en cause l'action des écrivains exilés. L'affaire est mise à l'ordre du jour du prochain Exécutif.

Finalement, après enquête au sein du PEN International, rencontre à Londres et à Paris en avril et mai 1958 avec les délégués hongrois, Bölöni et Ronaï, ayant reconnu que le centre de leur pays n'était pas organisé selon les règles et promis d'y remédier, le Centre hongrois peut être de nouveau admis au congrès de Francfort en juillet 1959, avec l'appui des Centres français et anglais. Mais une minorité s'est prononcée pour des garanties plus tangibles : le centre autrichien, secondé par le Centre des écrivains en exil, a proposé une motion demandant que le centre hongrois ne soit pas réintégré avant la libération des écrivains emprisonnés, notamment Háry, ancien délégué au congrès international de 1948 ; une lettre de Salvador de Madariaga a été lue où il annonce qu'il renonce à assister comme hôte d'honneur à un congrès qui va accepter la réintégration des Hongrois. Un télégramme mentionnant les noms de Déry et Háry est envoyé à Kádár.

L'unité du PEN International est ainsi sauvegardée, mais la position majoritaire adoptée à l'égard du centre hongrois, afin de garder le contact avec les écrivains restés en Hongrie, en dépit du caractère officiel des délégués, suscite les critiques de ceux qui dénoncent les concessions faites à des idéologies et des régimes bafouant les principes de la charte. Déjà au lendemain des événements de Budapest, Denis de Rougemont, président du PEN suisse, mais aussi une des personnalités du Congrès pour la liberté de la culture, a mis en cause dans *Le Figaro littéraire*, ceux qui à l'Ouest avaient l'habitude de « fêter les jolies troupes d'artistes, les intellectuels asservis que nous envoie le régime de Moscou [...] ». Le secrétaire du PEN français s'est senti visé et défend ceux qui ont profité de la « détente » des années précédentes pour entrer en contact avec ces intellectuels. Il rappelle aux intellectuels occidentaux protestataires qu'il faut plus de courage pour rester, et que, de plus, « n'émigre pas qui veut ; il faut de l'argent, une situation internationale suffisante pour être chez soi un peu partout. Mais les autres ? et ceux qui avouaient l'impossibilité morale où ils sont de vivre loin de leur pays », écrit-il le 11 novembre 1958 à David Carver.

L'affaire hongroise continue à faire des remous. Après le congrès international de Francfort, en juillet 1959, Georges Pálóczi-Horváth, hongrois en exil, écrit dans *Preuves*, en septembre, un article contre « la politique des

apolitiques ». Louis de Villefosse, un des intellectuels emblématiques de la gauche progressiste, animateur de la campagne en faveur de la libération de Tibor Déry, en désaccord à propos de la politique du PEN Club français avec les Hongrois, finit par donner sa démission.

Le PEN International intervient officiellement en faveur de la libération de Tibor Déry et de Gyula Háry, de celle d'István Bibó, condamné à la prison à vie. En 1960, au congrès de Rio, le Centre des écrivains en exil, présente la liste des écrivains hongrois emprisonnés<sup>1</sup>. A chaque réunion internationale où les délégués du PEN hongrois sont présents, ils sont interpellés à ce sujet (leur tactique est de contester la qualité d'écrivains des personnes incarcérées ou d'affirmer qu'elles sont impliquées dans des affaires politiques). Après l'amnistie de 1963, survenue en Hongrie, les relations avec le PEN hongrois s'améliorent ; le PEN français reçoit officiellement, en mai 1963, le président du PEN hongrois, István Sótér, Tibor Déry et trois autres écrivains, après la visite d'une délégation française du PEN Club à Budapest<sup>2</sup>. En 1964, le PEN International accepte de tenir une séance du Comité exécutif à Budapest, ainsi qu'une conférence littéraire, manifestant ainsi son espoir de changement.

L'affaire hongroise affecte également les relations entre le PEN anglais et le PEN français. Le secrétaire général français, Jean de Beer, s'oppose vivement à Paul Tabori, écrivain hongrois, membre du PEN anglais et fondateur du Centre des écrivains en exil rattaché au PEN International, à qui il reproche de politiser la question des émigrés au sein de la Fédération. Lorsqu'il apprend que, sans demander l'autorisation du Centre français, un groupe de Hongrois a l'intention de constituer un groupe séparé en France, il saisit de la question David Carver, excipant des règlements statutaires tels qu'ils ont été confirmés en 1957 : « quand un écrivain, pour une raison ou pour une autre, ne peut adhérer au centre de son pays d'origine, il s'inscrit au centre du pays où il réside ». Pour Jean de Beer, au regard de ces statuts, le Centre des écrivains en exil lui-même est devenu illégal et devrait se fondre dans le centre anglais. Le secrétaire international répond fermement de Londres en prenant la défense de Tabori contre les accusations de politisation. A ses yeux, le Centre des écrivains en exil ayant été régulièrement accepté en 1950 (et disposant d'une voix au congrès), cela implique l'établissement de « branches » dans d'autres villes que Londres, comme l'établissement d'une « branche française » proposé par le Baron Hatvany à Chamson. Dans sa lettre au secrétaire international, Jean de Beer

---

<sup>1</sup> Présentée par Paul Tabori à la réunion du Comité exécutif de Rio de Janeiro, 25-26 juillet 1960. Archives IMEC.

<sup>2</sup> « Les écrivains du P. E. N. hongrois à Paris », *Europe*, N<sup>os</sup> 411-412, juillet-août 1963.

met en doute la légitimité littéraire de Hatvany, le soupçonnant de desseins politiques. « Les Hongrois de Paris sont membres du Centre français. Que veulent-ils de plus ? Trouveront-ils plus d'appuis et de sympathie internationale, en faisant du séparatisme ? n'avons-nous pas montré que chez nous ils étaient chez eux ? » – écrit-il le 16 mars 1958<sup>1</sup>.

Le problème des Centres en exil se pose de façon endémique dans la vie du PEN International des années 1960-1970, à propos des péripéties du projet de fondation d'un PEN Club en URSS, vieux projet remontant au début des années vingt, relancé après la Seconde Guerre mondiale, avec l'Union des écrivains soviétiques, étroitement contrôlée par le pouvoir, comme interlocutrice. La guerre froide enterre le projet de création d'un centre PEN, mais l'idée semble resurgir, après la mort de Staline. En 1954, le centre de la DDR, dénommé « *Ost und West* », présidé par Johannes Tralow, se charge de faire état de propositions soviétiques. Un certain nombre de membres du PEN International se montre d'ailleurs hostile à l'adhésion des écrivains soviétiques, en raison de la non-reconnaissance en URSS des principes de la Charte des PEN Clubs. L'affaire Pasternak en fait d'ailleurs la démonstration ; en octobre 1958, le PEN Club international proteste par la voix d'André Chamson et de David Carver lorsque Boris Pasternak doit refuser le prix Nobel<sup>2</sup>.

Cependant les Soviétiques relancent le projet aux alentours de 1964-1966, dans le contexte de détente Est-Ouest, avec comme interlocuteur principal, le secrétaire général de l'Union des écrivains soviétiques, Alexei Surkov. Celui-ci lance simultanément une virulente attaque contre Ignazio Silone, membre du PEN Club italien et du Congrès pour la liberté de la culture, accusé de porter la guerre froide sur le terrain idéologique au sein du PEN International, d'exercer une tutelle sur les écrivains venant des pays socialistes par l'intermédiaire du Centre des écrivains en exil<sup>3</sup>.

Des contacts sont pris entre le PEN et l'Union des écrivains soviétiques, une rencontre, favorisée par le PEN Club français, a lieu à Paris, en mars 1965, au siège de la Maison Internationale, en présence du président international et de quatre écrivains soviétiques parmi lesquels Surkov et le romancier Constantin Simonov. Les délégués des PEN Clubs des pays

---

<sup>1</sup> Correspondance Jean de Beer-David Carver, mars 1958. Archives IMEC.

<sup>2</sup> On trouve dans les archives de l'IMEC un télégramme d'Ignazio Silone à Chamson au sujet de l'attitude du PEN International dans l'affaire Pasternak, signé par T. S. Eliot, B. Russell, A. Huxley, J. Huxley, S. Maugham, Gr. Greene, St. Spender et qui fut envoyé à l'Union des écrivains soviétiques.

<sup>3</sup> Traduction française. Il est indiqué que le document est communiqué par Ladislas Gara (celui-ci milite au Congrès pour la liberté de la culture). Archives IMEC.

d'Europe centrale et orientale servant d'intermédiaires, c'est le centre slovène du PEN Club yougoslave qui est chargé d'organiser le prochain congrès international à Bled, en 1965. Une délégation de quatre observateurs soviétiques est présente au congrès de Bled, auquel assistent des intellectuels comme Stephen Spender et Ignazio Silone, connus pour leur résistance à l'idéologie communiste, mais espérant une détente.

Dans l'histoire du PEN Club, le début des années soixante coïncide également avec la présidence internationale de l'écrivain américain Arthur Miller, à la réputation de progressiste ; celui-ci pensait que sa candidature, acceptée par les Soviétiques, lui permettrait de jouer un rôle dans l'aide qui pouvait être apportée aux écrivains des pays de l'Est<sup>1</sup>. Dans son livre de mémoires, *Timebends*, l'auteur a relaté les péripéties de ses voyages à Moscou et de ses conversations à l'Union des écrivains soviétiques. Celle-ci a fait savoir qu'elle pourrait demander des modifications à la charte et évoqué comme obstacles éventuels le problème des deux centres baltes en exil. La condamnation à Moscou des écrivains Siniavski et Daniel (1966) met fin à toute tentative de rapprochement. Le PEN International proteste officiellement auprès des autorités soviétiques, d'autant plus que l'Union des écrivains soviétiques a refusé d'intervenir auprès des autorités, notamment Cholokhov qui vient de recevoir le prix Nobel de littérature. Pourtant à la demande des délégués des PEN Clubs de Hongrie, de Bulgarie et de Tchécoslovaquie, le Comité Exécutif accepte encore d'inviter une délégation à Genève en octobre 1968 et de charger les délégués hongrois et bulgare de prendre des contacts bilatéraux. L'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie, en août 1968, amène le PEN International à prendre officiellement acte de la vanité de ses tentatives.

Avec la reprise en mains brejnévienne et la lutte engagée contre les dissidents, la création d'une section du PEN en URSS cesse d'être à l'ordre du jour. D'autant qu'au sein du PEN International, l'affaire Soljénitsyne, exclu en novembre 1969 de l'Union des écrivains, constitue une nouvelle fracture. Le PEN International qui a envoyé le 18 novembre 1969 un télégramme, signé par Pierre Emmanuel, président international, à Constantin Fedine de l'Union des écrivains soviétiques, se voit reprocher de s'immiscer dans les affaires intérieures soviétiques. A la suite de la déclaration sur le cas Soljénitsine publiée dans *Times*, puis dans *Le Monde* (signée à titre

---

<sup>1</sup> La biographie d'Arthur Miller par Christiane DESAFY-GRIGNARD, *Arthur Miller. Une Vie à l'œuvre*, publiée en français (Le Sémaphore, 1999) comprend quelques pages sur le PEN International (p. 276-278) avec des précisions sur les rapports du dramaturge avec l'URSS (le nom du secrétaire international du PEN est mal orthographié). Je me permets de renvoyer pour le contexte général du PEN à mes études citées *supra*.

personnel par Arthur Miller, alors vice-président du PEN International, et Pierre Emmanuel, président international), le centre bulgare, organisateur d'une conférence littéraire internationale du PEN à Varna, la décommande en février 1970. Une nouvelle action est entreprise pour faire patronner par le PEN International, à titre individuel, des écrivains menacés. Ainsi Pierre Emmanuel, président international de 1969 à 1971, puis président du PEN français, fait patronner l'écrivain Vladimir Maximov par le PEN français qui l'admet comme membre (août 1973)<sup>1</sup>. Heinrich Böll, qui a été président international (1971-1974), au retour d'un voyage à Moscou en 1975, où il eut des rencontres avec des écrivains soviétiques de l'opposition, se préoccupe également de cette question. J'ai trouvé dans les archives la traduction d'une lettre adressée en 1975 par Heinrich Böll à Herman Kesten et Pierre Emmanuel, au retour d'un voyage en URSS, donnant une liste d'écrivains pouvant constituer une section du PEN club et demandant au PEN allemand et au PEN français de réfléchir à la « distribution » des candidats.

Dans les années 60-70, l'activité du Comité des écrivains en exil apparaît clairement à travers les procès-verbaux du Secrétariat international. La branche française est animée par l'écrivain et journaliste tchèque Pavel Tigrid, futur ministre de la Culture de la Tchécoslovaquie post-communiste. Il a fait partie de l'émigration tchèque d'avant 1968, s'est installé en France après avoir vécu en Amérique, en Angleterre ; à Paris, il lance la revue en tchèque, *Témoignages*, qui est, avec la revue polonaise *Kultura*, une des grandes revues de l'émigration intellectuelle des pays de l'Est. Tigrid représente la branche française du Comité des exilés du PEN à de nombreux congrès<sup>2</sup>. Ses membres sont au premier rang pour dénoncer les atteintes aux libertés d'expression en Tchécoslovaquie, comme au Congrès de Dublin en 1967, où ils présentent une résolution de protestation (le représentant du PEN Club tchèque, appuyé par le délégué hongrois István Sótér, vote contre).

Une discussion sur la définition de l'exil et la place des écrivains en exil aura lieu au congrès international de Berlin en 1972, sous la présidence du nouveau président international, Heinrich Böll, en présence des délégués

---

<sup>1</sup> Cécile VAISSIÉ, dans *Pour votre liberté et pour la nôtre. Le combat des dissidents de Russie (1968-1987)*, Paris, Laffont, 1999, montre la signification qu'a revêtue pour les écrivains russes dissidents, l'adhésion, à titre individuel, à des PEN Clubs de l'Ouest.

<sup>2</sup> Entretien téléphonique avec Pavel Tigrid (mai 2001). Pour un récit vivant de l'atmosphère des réunions internationales des années 70-80, on peut se reporter aux souvenirs d'Elizabeth PATERSON, qui fut secrétaire administrative de la présidence internationale à partir de 1974, *Postcards from Abroad. Memories of PEN*, Sinclair-Stevenson, 2001.

des Centres d'Europe centrale et orientale. Une déclaration de Denis de Rougemont, président du Centre suisse, a été distribuée : « Un écrivain en exil est un écrivain qui ne peut plus rester dans son pays parce qu'il ne peut plus s'y exprimer librement. La question à poser est de s'informer si les écrivains de ces pays ont vraiment respecté et défendu les principes de la charte. » Le centre de la DDR a présenté une motion demandant que « tous les Centres représentant des écrivains en exil soient clairement désignés comme tels, pour éviter tout malentendu, et que toutes références de PEN International les concernant [...] soient conformes à cette précision souhaitée ». Cette motion, appuyée par les centres bulgare et hongrois, présentée par le président du centre est-allemand, vise de façon privilégiée les deux centres baltes en exil, le centre estonien et de Letonie. Hermann Kesten (RFA) fait entendre la protestation des PEN Clubs de l'Ouest : il n'y a aucun danger de confusion puisque les délégués parlent aux réunions du PEN en leur nom propre et non pour les gouvernements ; ayant été acceptés depuis des années sous leurs noms actuels, pourquoi ces Centres devraient-ils en changer maintenant ? Délégué de l'Estonie, Gert Helbemaie rappelle que le Centre estonien, fondé en 1928, réintégré à Londres en 1946, représente toute la littérature estonienne en l'absence d'un Centre en Estonie, garde le contact avec les écrivains estoniens, parle des livres parus en Estonie. Face au délégué bulgare, Nicolai Antonov, qui se fait le porte-parole des positions soviétiques, le délégué hongrois, Ivan Boldizsár, rompu aux méthodes consensuelles du PEN, fait la synthèse en disant qu'il y a des écrivains dans et hors des pays baltes et jette les bases d'un compromis. A sa demande, la motion est-allemande est retirée et la discussion en profondeur sur les centres en exil, repoussée à plus tard.

Cependant le problème de la réorganisation du Centre des écrivains en exil est posé au sein de la Fédération, ne serait-ce qu'à cause des critiques que son action suscite de la part des centres de l'Est. A Heinrich Böll qui reconnaît qu'on a généralement l'impression que le Centre des écrivains en exil est principalement un centre pour les réfugiés des pays socialistes et demande si ces centres ne peuvent recevoir aussi des réfugiés de l'Amérique du Sud ou d'autres parties de l'univers, Tigrid, qui présente la motion des écrivains en exil, affirme que son Centre compte aussi des réfugiés de régimes fascistes et que le président en est l'Espagnol Julian Gorkin. Il prend acte cependant de la suggestion de donner un meilleur équilibre à leur Centre. Cependant l'existence même du Centre des écrivains en exil est inacceptable pour les responsables des PEN Clubs des pays communistes. Ainsi Stefan Hermlin (DDR) affirme qu'il ne juge pas Julian Gorkin plus acceptable que Salvador de Madariaga (président honoraire).

La dénonciation de la répression dans les pays communistes se poursuit durant la décennie soixante-dix. Ainsi au congrès international de Stockholm, en 1973, le PEN ouest-allemand fait accepter une motion en faveur des auteurs tchèques et slovaques poursuivis et réduits au silence, et attire l'attention sur l'élimination probable du Centre de Prague qui ne fonctionne plus. Le PEN tchécoslovaque est, en effet, absent des conférences internationales et des congrès à la différence des délégués des autres pays socialistes qui y participent régulièrement.

Le Centre des écrivains en exil saisit l'occasion que lui offre le déroulement de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à Helsinki pour rappeler qu'une amélioration des rapports Est-Ouest doit s'étendre aussi au domaine des échanges culturels et scientifiques. Leur résolution soumise au Comité exécutif de Jérusalem (décembre 1974) fut adoptée à l'unanimité : « A moins que les écrivains, savants, artistes et scientifiques ne se voient accorder, de même que tous les autres citoyens, entière liberté d'expression, de correspondance et de déplacement, pour pouvoir échanger leurs opinions et le résultat de leurs expériences personnelles, et à moins que les informations dans tous les domaines culturels ne soient accessibles des deux côtés de la frontière entre l'Est et l'Ouest, aucune détente internationale ou compréhension entre les nations ne pourra devenir une réalité<sup>1</sup> ».

La chute des régimes communistes en Europe et la fin de l'URSS n'ont pas mis fin à l'action du PEN Club en faveur des exilés et des prisonniers. La spécificité des années de la division de l'Europe en deux blocs, réside en ce que les exilés viennent principalement de l'aire européenne et que l'action en leur faveur s'inscrit dans la revendication d'un héritage historique commun, malgré les conflits du passé et les affrontements idéologiques du présent. Le PEN Club International tenta de rester une organisation apolitique d'écrivains, ce qui lui valut parfois d'être mis en cause pour son attitude face à des régimes à prétentions hégémoniques sur la société et la culture. Les méthodes du PEN pour venir en aide aux écrivains victimes de censure et de répression, à savoir le refus de mettre directement en cause les régimes et les idéologies, pour se battre sur le seul terrain de la liberté d'expression, ces méthodes que le temps a éprouvées, explique peut-être que le PEN soit une institution qui dure d'autant qu'elle se veut une « association mondiale d'écrivains » et que son combat a trouvé et trouve à s'appliquer sur tous les continents.

---

<sup>1</sup> Archives IMEC.

Arlette SANCERY (Université Paris IV- Sorbonne)

*Un exil politique porteur de fruits positifs:  
le cas de Matthew Mead, 1630-1699.*

Comme le rappelle la *page web* de ce Colloque, « l'exil politique, c'est-à-dire l'éloignement du champ social et politique d'une personne ou d'un groupe jugés dangereux ou pour le moins indésirables par le pouvoir en place, est une pratique qui représente une remarquable continuité historique ». On peut en trouver la traduction littéraire, sous la forme d'un mythe fondateur du judaïsme et du christianisme, dans le récit de la Genèse relatant l'exil – politique? religieux? – d'Adam et Eve, chassés par Dieu du jardin d'Eden. Sans remonter à la Bible, les récits, fables, textes de lois, etc, qui nous sont parvenus du monde celte, grec, latin, viking et anglo-saxon nous fournissent une riche moisson d'exemples d'exil politique, ou politico-religieux, dans la mesure où religion et politique s'entremêlent de façon souvent indissociables. C'est le cas de la Grande-Bretagne chrétienne, même si la *Common Law* ne semble pas prévoir de sentence d'exil avant 1597, date à laquelle est passé le premier *English Vagrancy Test*, qui exige que soient bannis hors du royaume tous les SDF<sup>1</sup> et autres trublions de l'époque qui attenteraient à l'ordre public. Comme le bannissement est à tout prendre préférable à la mort et que la sévérité de la justice anglaise aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles est bien connue, la mesure est finalement plus clémentine qu'elle n'en a l'air. D'autant que l'*Habeas Corpus Act* de 1679 est censé protéger les exilés d'un emprisonnement à l'étranger, même si la « transportation » ou déportation forcée reste possible. Inutile de rappeler les cargaisons d'exilés-expulsés qui approvisionnent en colons les futurs États-Unis d'Amérique jusqu'en 1776, et l'Australie par la suite.

« Volontaire » ou forcé, conséquence d'un choix qu'adoptent des personnes menacées par des mesures de répression (emprisonnement, torture, condamnation à mort, confiscation des biens, etc<sup>2</sup>), l'exil temporaire ou définitif va marquer en Angleterre toute la période qui s'étend de Henry

---

<sup>1</sup> sans domicile fixe

<sup>2</sup> Page Web

VIII Tudor à la *Glorious Revolution*, période qui voit se dégager une nouvelle forme de régime politique ainsi qu'une nouvelle forme de religion. L'exil du prédicateur puritain Matthew Mead (c.1630-1699) est de ceux-là, et nous devrions d'ailleurs parler d'exils au pluriel, car les lois passées sous la Restauration puis sous Jacques II Stuart vont le contraindre à s'embarquer clandestinement plusieurs fois en direction de la Hollande, terre d'accueil par excellence. En cela, il rappelle le destin des huguenots français exilés un siècle plus tôt pour cause de religion dans un contexte fortement politique et dont il allait retrouver des descendants en terre d'exil<sup>1</sup>.

Si beaucoup considèrent comme un arrachement le départ de leur patrie, si un grand nombre savent que leur éloignement risque de se prolonger, il n'en est pas de même pour Matthew Mead qui se trouve au coeur d'un réseau de relations politico-religieuses. Sans savoir à coup sûr quand il reviendra en Angleterre, il ne doute jamais de la justesse de sa cause et donc de son triomphe assuré. Il s'appuie sur la Providence divine, et cette certitude, cette foi intense se traduisent dans les sermons qu'il rédige avant et après son exil hollandais. Bien plus, l'exil lui donne l'occasion d'approcher d'autres théologiens, d'affiner certains points de doctrine, et de rencontrer sur la terre de tolérance que paraît la Hollande calviniste en ce dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, les descendants et disciples du groupe amené là une génération plus tôt par Ménassé Ben Israël. Ce qui ne fera que renforcer chez notre prédicateur l'assurance du parallélisme de destins entre l'ancien et le nouvel Israël.

En un premier temps, nous retracerons rapidement la situation politique des années 1660 qui va conduire au premier exil de notre pasteur. Nous examinerons ensuite un sermon daté de 1662, et le rapprocherons brièvement d'un autre texte de 1691, pour conclure sur les apports positifs de l'exil dans la pensée de ce prédicateur congrégationaliste.

### *I Situation politique des non-conformistes<sup>2</sup> anglais en 1662*

Avant de parler des Puritains en général, disons quelques mots sur notre polémiste.

---

<sup>1</sup> On considère généralement Lambert d'Avignon comme le premier exilé huguenot en 1522. De Suisse, il passera en Hesse. Edward VI écrit en 1550 la *Lettre de Patente* qui fonde l'Église des *Etrangers* à Londres. Voir A. SANCERY, *La Communauté huguenote de Londres, in Exil, Migrations et Minorités ethniques*, Didier-Erudition, Paris-Nord 1989.

<sup>2</sup> On ne commence à les désigner collectivement sous le nom de *dissenters* qu'après 1660;

« *An independent minister* », Matthew Mead était entré à Cambridge comme « scholar » en 1648 avant d'être admis comme « fellow » à King's College en 1649. Dates importantes, années cruciales en Angleterre puisqu'elles voient la mort par décapitation du roi Charles I et l'instauration du Commonwealth de Cromwell. Ce dernier connaît Matthew Mead qui est un de ses fervents admirateurs et fera d'ailleurs expulser de Cambridge plusieurs de ses condisciples opposés au Protecteur. Son propre tour survient pourtant en 1651, lors des controverses concernant le *Book of Common Prayer*<sup>1</sup> que les non-conformistes récusent, mais dans le désordre, les modérés étant prêts à accepter certains articles que les plus radicaux refusent. Comme Mead s'est fait beaucoup d'ennemis, il n'obtient pas la chaire qu'il brigait dans sa province natale du Buckinghamshire. Furieux, il porte l'affaire en justice, plaide pendant des années, et finit par s'y faire installer en 1655 sous la protection de la troupe. Les fidèles prennent partie et se déchirent jusqu'à ce qu'un compromis soit trouvé : Mead aura *le matin* la tâche de prêcher et de lire à St Dunstan's, église principale de Stepney à Londres, tandis que le titulaire, William Greenhill prêche l'après-midi et occupe le presbytère où il loge avec sa famille. Mead est assez fortuné pour faire construire sa propre maison à Stepney où il se marie.

Son tempérament bouillant semble alors évoluer vers un certain apaisement peut-être dû à la paternité : il devient en 1656 membre officiel de l'église congrégationaliste fondée par Greenhill, avant d'être muté par Cromwell et nommé à la New Chapel de Shadwell. En 1660, il est appointé à l'église du St Sépulchre de Holborn, d'où il sera « éjecté » en août 1662 par la Loi d'Uniformité, the *Act of Uniformity* qui scelle la nouvelle alliance entre l'Église d'Angleterre et l'État représenté par le roi Charles II Stuart.

Tandis que les non-conformistes se déchiraient entre eux, la situation politique avait totalement changé et l'Angleterre basculé vers une nouvelle monarchie. Avec la Restauration, la situation des Puritains devient intenable et l'exil se révèle être la seule solution pour beaucoup, dont Matthew Mead.

Comment expliquer que la Loi ait fait l'effet d'un coup de tonnerre aux congrégationalistes, moins perspicaces que les Quakers ou les Baptistes, leurs compagnons de dissent ? Peut-être par la confiance que Mead, comme beaucoup de ses confrères, plaçait dans le roi, ce qui lui rendra encore plus insupportable les accusations de « républicanisme » portés contre eux par les anglicans décidés à venger le régicide de Charles I<sup>er</sup>.

Charles II avait en effet été précédé d'une réputation de tolérance. Consulté dès les premiers mois de 1660 sur ses intentions en matière de

---

<sup>1</sup> Adopté la première fois par Cranmer en 1539, révisé avec Bucer en 1551. Remis en vigueur sous Elizabeth en 1559.

liberté religieuse alors qu'il se trouvait encore en exil à Bréda, autre ironie de l'Histoire, le futur roi avait lu aux parlementaires anglais venus en délégation un texte où il se déclarait conscient de la division des esprits dans son royaume, et convaincu que seules des discussions libres permettraient de réduire nombre de différences. Il concluait en promettant

a liberty to tender consciences, and that no man shall be disquieted or called in question for differences of opinion in matters of religion, which do not disturb the peace of the kingdom.<sup>1</sup>

Or, malgré ces beaux principes, la reprise de pouvoir par les Stuart s'accompagne du rétablissement de l'Église officielle, représentée par de nombreux prélats et ministres du culte de retour d'exil, animés par un esprit de vengeance à l'égard des non-conformistes. La dérive est encore accentuée par un *Cavalier Parliament*, mais même sans cet entourage « revanchard », Charles II n'éprouve guère de sympathie pour les Puritains. Selon une déclaration à Lauderdale en 1660, le puritanisme ne pouvait être la religion d'un gentleman et, dans des formules plus dures, le roi condamne toute lecture individuelle de la Bible par des « fools », autrement dit, des imbéciles. Malgré tout, il sait faire preuve de vraie tolérance au début et sur les 9000 bénéfices recensés en 1661, 2000 sont attribués aux Presbytériens et 400 aux Congrégationalistes<sup>2</sup>. Pourtant la conférence du Savoy en avril 1661 aurait dû faire comprendre aux *dissenters* que leurs beaux jours étaient finis et qu'ils allaient devoir se soumettre ou se démettre.

La Loi en effet concrétisait le refus de l'église officielle d'admettre les différences. *Uniformité* en était le mot-clé. L'éloquence et la réputation d'un Baxter chez les puritains, la bonne volonté d'un Fowler chez les anglicans, ne servirent à rien. *The Church of England* condamnait toute divergence à propos de la norme :

in addition to the necessary things fixed by our Saviour, there must be ecclesiastical regulation in things indifferent, and it must be so imposed that *no man can be a member of the church without complying*<sup>3</sup>.

Calamy a beau arguer de la clause de conscience, rien n'y fait, et la loi d'Uniformité impose la réordination de tous les pasteurs qui n'auraient pas

---

<sup>1</sup> Cité par D.W.LOVEGROVE, *Established Church, Sectarian People*, C.U.P 1988.

<sup>2</sup> LOVEGROVE, *op.cit.*p.86

<sup>3</sup> Hoadly.

été ordonnés épiscopalement, alors que les prêtres catholiques convertis en sont dispensés, ce qui finit d'aliéner définitivement les Puritains. S'ajoutent à cela toute une série de mesures contraignantes et humiliantes, comme l'abjuration publique – le texte anglais précise : *unswear* – du serment prêté à la Solemn League and Covenant<sup>1</sup> et l'acceptation du *Book of Common Prayer*<sup>2</sup>. Sous le coup de la colère, les Puritains baptiseront « loi de la St Barthélémy » cette loi scélérate à leurs yeux et se considèrent toujours liés par leur serment. En fait, alors que le Covenant se serait probablement effacé peu à peu, l'insistance des anglicans sur sa répudiation en fait le drapeau des *dissenters*.

Certes l'Angleterre, contrairement au *killing time* d'Ecosse, ne connaîtra pas de répression sanglante, mais le coup est rude, encore accentué par des textes toujours plus répressifs, la loi sur les assemblées ou *Conventicle Act* et la loi des Cinq Mille ou *Five Mile Act*<sup>3</sup>. En août 1662, un cinquième des membres du clergé sont alors expulsés, dont 1285 universitaires célèbres sur 1603. Parmi eux, Baxter, Calamy, Howe, Greenhill et Matthew Mead. Pris entre les lois du royaume leur interdisant de prêcher, et leur conscience qui leur répète que nul évènement extérieur ne saurait invalider leur mission, certains comme Baxter choisissent le silence, d'autres entrent en clandestinité, d'autres enfin s'exilent, comme Matthew Mead.

Il rédige avant de partir son *Farewell Sermon* et le prononce le 29 août 1662 devant sa communauté du St Sépulchre à Holborn, la loi d'Uniformité étant exécutoire depuis le 22 août. On pourrait s'attendre à un texte violent, fulminant contre l'église officielle et la vouant aux gémonies. Or il n'en est rien : l'homélie est placée sous le signe de la paix, et la modération du ton a dû surprendre ses auditeurs comme elle nous surprend aujourd'hui.

## II Avant l'exil: sermon des adieux

Sous le coup de l'arrêté le suspendant de ses fonctions puisqu'il refuse de se conformer aux dictats de la majorité religieuse, le pasteur qu'est Mead décide de partir mais veut laisser à ses paroissiens un message d'adieux contenant la « substantifique moëlle » de sa pensée. Son message doit permettre aux fidèles de trouver leur voie en son absence. Chaque mot en

---

<sup>1</sup> Fondée en 1643 par les Parlementaires anglais et les Ecossois.

<sup>2</sup> The Oxford oath

<sup>3</sup> *Conventicle Act* : en vigueur jusqu'en 1670, il interdit toute réunion religieuse à des groupes de plus de cinq adultes. Le *Five Mile Act* interdit aux non-conformistes de résider à moins de 8 km des villes.

est donc pesé, dans une tonalité sérieuse, voire grave, qui contraste avec d'autres sermons de jeunesse. L'axe théologique est très clair et le texte s'articule sur deux points essentiels: la grâce et l'apostasie. La prédication est solidement charpentée, construite tout entière sur la salutation de Paul aux Corinthiens: « La Grâce et la Paix vous soient données, de la part de Dieu notre père et de Jésus Christ notre sauveur... » Ouvrant l'épître, cette salutation la conclut également et Matthew Mead prend modèle sur l'apôtre.

Après avoir précisé ses thèmes, le prédicateur annonce son plan: il expliquera le texte puis l'appliquera à sa situation présente.

Il peut sembler paradoxal de « disséquer » des sermons dans un atelier ayant pour thème l'exil politique, apparemment fort éloigné des controverses théologiques. Je ne me livrerai donc pas à une lecture serrée des différents points développés par Mead, mais me bornerai à souligner leurs implications politiques, car c'est bien là que sont les enjeux.

Dans le deuxième temps de son explication, après avoir associé grâce et paix, *alpha and omega of all blessings*, lorsqu'il insiste sur le fait que la paix procède de la grâce et non l'inverse, Matthew Mead n'est pas seulement en train de hiérarchiser le pouvoir royal, le temporel, par rapport au spirituel, mais aussi le droit de chaque homme de choisir son église et ses rites lui semblant les plus proches de la volonté de Dieu telle que le Christ et les Apôtres l'ont transmise. Lorsqu'il parle de la paix de la justification qui est « radicale » alors que la paix de la sanctification n'est que « le bourgeon, la fleur » de l'arbre, il ne fait pas seulement une métaphore agricole, il nous plonge en fait avec la formule lapidaire « *no grace, no peace...* » dans l'immense controverse du 17<sup>e</sup> siècle, au coeur de la dogmatique protestante, de Luther à Calvin, – justification par la foi qui procède de la grâce – contestée par le Concile de Trente – justification par les oeuvres – et auxquelles l'église anglicane tente d'apporter une réponse cohérente, par exemple sous la plume de Hooker.

Le rôle de l'Église et de l'État sont aux antipodes selon que l'on se place du point de vue anglican, érastien, pour qui l'État, c'est à dire le Roi, chef de l'Église, exerce son autorité sur le système ecclésial dans son entièreté, alors que Presbytériens comme Congrégationalistes privilégient l'échelon local sur le national.

Mead refuse de s'apitoyer sur son sort, ne dénonce pas une seule fois le manque de formation notoire du clergé anglican, ne prononce pas une seule fois le mot « bishops », Pairs du Royaume, aux revenus élevés, imposés par l'autorité royale, en porte à faux par rapport aux Écritures et vraie pierre d'achoppement dans le conflit de 1660-1662. Pour les *independents*, chaque communauté est autonome, choisit la liturgie qui lui convient, désigne ses

Anciens qui siègent au Conseil Presbytéral, nomme les pasteurs et s'assure par leur entremise de la discipline du groupe. Ce qui exclut toute alliance de l'Église et de l'État, à la fureur de Sir John Eliot et de Laud avant la Révolution de Cromwell, eux pour qui mettre à mal le pouvoir des évêques équivalait à abattre le pouvoir royal : « The Church cannot dwell but in the State... »<sup>1</sup>. En refusant de citer ses persécuteurs, Matthew Mead imprime un ton modéré à son sermon d'adieux. Il refuse la lutte armée, le martyre éventuel pour lui et ses fidèles. Il choisit la non-violence à l'image du Christ, car dit-il, toute souffrance n'est pas bénie en soi : c'est la Cause et non le sang versé qui fait le martyre.

Notre pasteur renvoie donc ses paroissiens au Christ, la Vie, et non à la mort, et leur enjoint simplement de continuer à prier et à étudier sans trêve l'Écriture, qui leur donnera les règles de vie dont ils ont besoin et que lui-même n'a plus le temps de détailler. Son propre testament est simple: fuyez l'apostasie, que ce soit en doctrine ou en actes, « soyez comme des plantes arrosées journellement de la grâce de Dieu qui vous fera croître et vous donnera la Paix ». Il proclame la gratuité absolue du salut par la foi, donné et non gagné, fruit de la liberté de Dieu.

Mead choisit l'exil plutôt que la désobéissance civile, qui aurait pu avoir des conséquences graves pour lui et ses fidèles. Il ne se rebelle pas contre l'ordre établi<sup>2</sup>. Par contre, lorsqu'il estime que la situation générale en Angleterre devient catastrophique, que l'Église manque à ses devoirs, il n'hésite pas alors à braver les lois et revient à Londres, au moment de la Peste de 1665 par exemple<sup>3</sup>. Contrairement à la majorité du clergé anglican qui choisit la fuite<sup>4</sup>, comme le roi en juillet et le Parlement en octobre, Pepys (1633-1703) et d'autres témoins saluent le courage personnel des *dissenters* qui restent présents sur le terrain, refusant d'abandonner sans assistance chrétienne les milliers de mourants, mais aussi sans doute heureux de « marquer des points » face au clergé officiel. L'Église craint beaucoup que les *dissenters* ne profitent du vide laissé par les autorités pour soulever la population contre l'épiscopat, et donc contre la Monarchie, mais Mead n'encouragera pas la sédition.

---

<sup>1</sup> Laud, sermon du 19 juin 1625 prêché à Whitehall, devant le roi, pour l'ouverture du Parlement.

<sup>2</sup> Nous voyons bien ici que tout sermon, toute prise de parole en public, est un acte politique, comme la reine Elizabeth l'avait parfaitement compris, d'où sa volonté de contrôler les prêches au plus près.

<sup>3</sup> Il en sera de même au moment du grand incendie de Londres en 1666.

<sup>4</sup> Malgré les objurgations de l'évêque de Londres, qui menace même les déserteurs de « mise à pied » à leur retour.

### III « *Two sticks made one* » ou le rêve d'unité

Qu'apporte l'exil hollandais à la pensée de Mead ? En comparant le sermon de 1662 à ceux des années suivantes, en particulier après son ordination des mains de Owen en 1671, ceux de 1683 après l'intensification de la persécution contre les Puritains et celui du 6 avril 1691 intitulé : *Two sticks made one*, nous allons tenter de cerner le cheminement personnel d'un être marqué par l'exil. Un exil volontaire dans un seul pays, la Hollande, où il se ressourc. Donc un exil sans grandes souffrances, il faut le dire.

Pour rester sur le terrain politique, Matthew Mead regrette de voir un petit nombre de ses paroissiens se joindre au *Holy Experiment* de William Penn. Il ne rejoint pas les Quakers et reste attaché au principe de la royauté, reflet terrestre de la splendeur divine, il refuse donc *l'émigration* aussi bien que la *République*.

Sur le plan doctrinaire, il encourage des études exégétiques communes des *sources hébraïques*. Comme Milton, Jeremy Taylor et bien d'autres, sans même citer les *Cambridge Platonists*, il avait au cours de ses études universitaires traduit de l'hébreu et étudié certains textes de Maïmonide. Il faisait partie de ceux qui avaient approuvé le retour des juifs en Angleterre après 1656, et les citations en hébreu dans ses homélies se font considérablement plus nombreuses après son retour de Hollande. L'Alliance de Dieu et de son peuple est un thème central de sa prédication, avec l'annonce du Retour, la Parousie, le *Second Coming*. Les persécutions dont les *dissenters* font l'objet l'aident à identifier leur destin à celui des Israélites de la Bible et des juifs des temps modernes. Sur ce plan, l'exil en Hollande permet à Mead d'étudier avec des hébraïstes et de diffuser ses connaissances une fois de retour en Angleterre. Comme il s'exilera de nouveau en Hollande en 1685, ses prédications à Utrecht reflèteront cet ancrage croissant aux racines du peuple chrétien, racines auxquelles l'Église catholique romaine et l'église anglicane de son temps n'accordent pas la même importance. Dans sa correspondance avec Increase Mather installé dans le Massachussets, les échanges se poursuivent, et on pourrait donc dire que ses études exégétiques rendues possibles par une immersion forcée en Hollande permettent à Matthew Mead de s'inscrire dans le protestantisme international de son temps, lui donnant par là une assurance certaine.

Il a la conviction que la *paix civile* est un corollaire de la paix divine et que les guerres fratricides doivent cesser. Comme d'autres voix, plus puissantes et mieux en cour que la sienne, s'adressent aux Anglicans, il choisit de se concentrer sur un autre défi, celui du rapprochement tout aussi difficile des presbytériens et des congrégationalistes. C'est à cette démarche

qu'il appliquera tous ses efforts jusqu'à la fin de sa vie en 1699, et c'est à ce titre qu'il est resté connu et que ses oeuvres ont été rééditées en Angleterre et aux États-Unis jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle.

En Angleterre, même s'il est conscient du fait que les congrégationalistes n'ont jamais dépassé plus de 2% des non-anglicans, Matthew Mead est confiant en la force du « levain minoritaire ». Divisés, les non-conformistes ne peuvent résister, mais unis, il n'en est pas de même. On peut distinguer trois périodes dans son combat : jusqu'à 1672 d'abord, puis de 1672 à 1689, autrement dit, jusqu'à la Déclaration d'Indulgence de Charles II, puis jusqu'à La Loi de Tolérance de 1689, et enfin de 1689 à l'avènement de William and Mary.

Matthew Mead a de la sympathie personnelle pour Charles II, qui le connaît et l'apprécie. Pourtant il ne succombe pas aux charmes apparents de la Déclaration d'Indulgence promulguée en 1672 qui essaie de se concilier les puritains pour mieux réintroduire en place les catholiques romains. Mead ne publie à cette occasion aucun sermon retentissant, semblable en cela à la très grande majorité des *dissenters*. Leur prudence est récompensée par les faits : le Parlement refuse de ratifier l'acte et le roi est obligé d'y renoncer, ce qui n'améliore pas ses relations avec l'institution qui le provoque encore davantage en instaurant en 1673 le *Test Act*<sup>1</sup>. Par contre, l'opinion publique est un peu moins défavorable aux *dissenters* dont la haine anti-catholique a été plus forte.

Il n'en est plus de même cinq ans plus tard, lorsqu'un complot soi-disant catholique est découvert. Sous le nom de *Popish Plot* fomenté par Titus Oates, il devient le point de départ d'une vague d'hystérie collective où tout ce qui n'est pas anglican est suspect. Trente-cinq catholiques sont exécutés, des centaines de personnes arrêtées, et les coups redoublent en 1683 avec la découverte du complot, réel celui-là : le roi et son frère devaient être assassinés dans le cadre du *Rye House Plot*. Matthew Mead est arrêté et traduit en justice, mais réussit à se disculper. Cela ne le rend pas plus favorable à l'alliance de la Monarchie et de la Haute Eglise. Par prudence, il s'exile une nouvelle fois en Hollande.

Avec le procès inique de Baxter qui inaugure en quelque sorte le règne de Jacques II, Matthew Mead décide d'agir. L'exil en Hollande lui a fait rencontrer de nombreux Huguenots que l'abrogation de l'Edit de Nantes a

---

<sup>1</sup> Tous les « fonctionnaires » ou titulaires d'un emploi public devaient rédiger une déclaration niant la transsubstantiation, ce qui ne gênait pas les *dissenters*, mais aussi recevoir le sacrement selon le rite anglican et faire le serment d'allégeance à *the Church of England* et au roi, ce qu'ils ne pouvaient accepter. Le second *Test Act*, passé en 1678, est encore plus sévère contre les catholiques.

jeté sur les routes d'Europe. Il pense de plus en plus que l'union des minorités persécutées est la seule solution. De retour en Angleterre il prend contact avec John Howe, ancien *Independent* devenu Presbytérien.

Ensemble, ils créent un fonds commun destiné à la rémunération des pasteurs privés de leur chaire et à la formation des futurs ministres du culte. Pour le gérer, un Conseil d'Administration réunira sept pasteurs de chaque groupe. Howe propose que le nouveau groupe ainsi constitué s'appelle désormais *The United Brethren*. Baxter et Mead correspondent à ce sujet et des colonies américaines parviennent à Mead de nombreuses lettres d'approbation. Un accord est rédigé, signé par une centaine de pasteurs londoniens, avant d'être envoyé au Pays de Galles et dans le reste du royaume. *L'unité sans uniformité*, chère à Matthew Mead, a triomphé. Baptisé *the Happy Union*, l'événement est célébré dans tout le royaume et lors de la cérémonie officielle qui scelle l'accord le 6 avril 1691, Matthew Mead prononce un sermon resté célèbre : « *Two Sticks made one...* »

Baxter ne vivra pas assez pour voir la désunion succéder à l'union, mais Matthew Mead souffrira de voir que l'unité si ardemment recherchée n'aura pas réussi à s'imposer en Angleterre, son pays natal, terre d'élection du « nouvel Israël », auquel la mission de convertir le peuple de l'ancienne alliance semblait échoir. Pourtant jusqu'au bout il ne cessa de prêcher pour l'accord, *Church Concord*, « the real concord of moderate Independents with the Presbyterians ». Les perspectives américaines lui semblaient meilleures. N'aurait-il pas dû s'exiler de l'autre côté de l'Atlantique plutôt qu'en Hollande? Dans sa correspondance avec Mather, Mead l'Européen pense que sa mission est plus claire dans son Angleterre d'origine. Ses exils ont porté leurs fruits, des fruits spirituels plutôt que directement politiques, mais des fruits fondamentalement positifs. Signe de la fécondité de certains exils.

Cécile Vaissié (Paris\*)

Le « syndrome de la mauvaise ménagère » :  
l'État soviétique post-stalinien face  
aux dissidents de Russie

Dans les années 1960, une contestation apparaît en Russie<sup>1</sup>. Elle se fera connaître, en France et dans le monde, sous le nom de « dissidence ». Résultat d'une évolution sociale qui commence avec la mort de Staline, elle se définit par ses principes : le respect absolu des lois soviétiques et des pactes internationaux, la transparence et la non-violence. Les dissidents ne demandent pas que l'État-Parti abandonne le pouvoir, mais qu'il respecte la loi au lieu de la violer sans vergogne.

Parce qu'ils veulent améliorer la situation en matière de droits de l'homme et refusent d'avoir recours à la violence, les dissidents de Russie n'ont d'autres moyens à leur disposition que d'écrire des lettres et de signer des pétitions, pour signaler des dysfonctionnements dont le pouvoir pourrait – l'hypothèse doit être posée – ne pas avoir connaissance. Leurs courriers, qui se comptent par centaines, sont adressés aux plus hautes autorités soviétiques et, à partir de 1969, à des instances occidentales.

Or, si l'Occident réagit rapidement et se mobilise face aux violations des droits de l'homme signalées, les autorités soviétiques n'apportent d'autre réponse que le silence et des répressions accrues : elles convoquent à des « conversations » censées mettre les choses au clair, suscitent des renvois du travail ou des exclusions du parti, inculpent, arrêtent, enferment dans des prisons, des camps ou des hôpitaux psychiatriques... Faute de pouvoir ou de vouloir répondre aux interpellations, elles déplacent ceux qui les interpellent : vers l'Est – et c'est la relégation ou exil intérieur (en russe, *ssylka*) – ou vers l'Ouest – et c'est l'exil (en russe, *vysylka*).

---

\* Docteur en sciences politiques.

<sup>1</sup> Sur la dissidence de Russie, voir mon livre : Cécile VAISSIÉ, *Pour votre liberté et pour la nôtre. Le combat des dissidents de Russie*, Paris, Robert Laffont, 1999, 444 p., bibliogr., index.

## *La relégation, ou exil intérieur*

Alors que Staline n'hésitait pas à déporter des populations entières, ses successeurs limitent la relégation aux individus. C'est une peine décidée par un tribunal, à l'issue d'un jugement, et elle peut, ou non, succéder à une période de détention.

Nikita Khrouchtchev est encore au pouvoir lorsque, le 13 février 1964, le jeune poète Iossif Brodski est arrêté et accusé de parasitisme. Un décret du 4 mai 1961 prévoit en effet d'expulser hors des grandes villes ceux qui ne travaillent pas. Or, Iossif Brodski, qui recevra le Prix Nobel de Littérature en 1987, écrit des poèmes sans appartenir à l'Union des Écrivains. Dans la logique soviétique, comme il n'écrit pas pour le pouvoir, il ne travaille pas et est bien un parasite. Le 13 mars 1964, il est condamné à cinq ans de relégation pour s'être « systématiquement dérobé à son devoir de citoyen soviétique, lequel doit produire des biens matériels et assurer personnellement sa subsistance »<sup>1</sup>. En fait, cette peine est un avertissement adressé par le pouvoir à des cercles intellectuels qui, depuis la mort de Staline, aspirent à une autonomie plus grande.

La relégation peut également se substituer à une détention. Lorsque, en octobre 1968, cinq personnes sont jugées pour avoir manifesté sur la Place Rouge contre l'intervention des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie, deux sont condamnées à des années de camp, et les trois autres à des peines de relégation. Pour ces derniers cas, on chuchote à Moscou qu'il s'agit de faveurs dues au fait que l'un des inculpés est le petit-fils de Maxime Litvinov, l'ancien ministre des Affaires étrangères soviétique.

Parfois enfin, la relégation succède à une peine de camp. L'article 70 qui réprime les activités dites antisoviétiques prévoit une peine maximale de sept ans de camp et cinq ans de relégation. Sergueï Kovaliov, l'un des responsables de *La Chronique des Événements en Cours*, la principale revue samizdat de la dissidence, est arrêté le 27 décembre 1974 et jugé un an plus tard, précisément au moment où Éléna Bonner va chercher à Oslo le prix Nobel de la Paix attribué à Andreï Sakharov, l'ami de Sergueï Kovaliov. Ce dernier ne se reconnaît pas coupable d'activités antisoviétiques, mais il n'en est pas moins condamné à sept années de camp à régime sévère et trois de relégation. Il ne sera libéré qu'à la fin de 1984. Depuis 1990, il est député à la Douma et s'engage contre les guerres en Tchétchénie.

En envoyant des défenseurs des droits de l'homme au fin fond de la Sibérie ou du Kazakhstan, les autorités soviétiques cherchent à les

---

<sup>1</sup> Efim ETKIND, *Brodski ou Le Procès d'un poète*, Paris, Le Livre de Poche, 1988, p. 90.

couper de leur milieu, de leurs sources d'informations, de leurs amis, mais aussi à empêcher leurs contacts avec des journalistes étrangers qui s'intéressent de plus en plus à eux. En outre, elles forcent des dissidents qui sont souvent des intellectuels à occuper des emplois manuels, physiquement pénibles, et à vivre dans des conditions matérielles difficiles : l'approvisionnement est plus abondant – ou moins déficient... – à Moscou que dans les grandes villes de province, et dans ces villes qu'à la campagne.

Larissa Bogoraz<sup>1</sup> a presque quarante ans lorsqu'elle est envoyée en relégation en Sibérie pour avoir manifesté sur la Place Rouge. C'est une linguiste, qui a enseigné à l'Université de Novossibirsk. Désormais, elle doit travailler dans un combinat de bois et transporter des rondins. Pendant des mois, elle ne verra pas un morceau de saucisson et, lorsqu'elle pourra en acheter, même son chien refusera d'y toucher : ce saucisson aurait été préparé à partir de sciures de bois !

Curieusement, les lieux de relégation ne sont pas si nombreux qu'on pourrait le penser dans cet immense pays. En effet, il faut que les autorités locales puissent surveiller de près les relégués, s'assurer de leur rééducation par le travail et les empêcher d'influencer les populations qui les entourent. En la matière, elles ne reculent devant rien. Ainsi, au début de 1978, le dissident ukrainien Viatcheslav Tchernovol, tout juste libéré de camp, arrive en Iakoutie sur son lieu de relégation. Les autorités locales ont interdit aux habitants de passer chez lui ou de lui parler, en prétendant que cet « ennemi du peuple » souhaitait renverser le pouvoir soviétique. Elles ont averti personnellement les plus doués en russe que « l'ennemi du peuple » essaierait de les « utiliser ». La population est si effrayée que, les premiers jours, elle n'ose même pas répondre aux bonjours du relégué<sup>2</sup>.

### *La fin de la peine ne signifie pas la fin de l'exil intérieur.*

Une fois leur peine purgée, qu'il s'agisse d'une relégation ou d'une détention, la plupart des dissidents moscovites ne sont plus autorisés à vivre à Moscou où leurs familles continuent de résider. Ils ne peuvent pas choisir leur lieu de vie, mais doivent s'installer au « 101<sup>e</sup> kilomètre », c'est-à-dire à cent kilomètres au moins de la capitale. Prisonniers libérés des camps et relégués se retrouvent donc dans des villes telles que Taroussa, qui devient

---

<sup>1</sup> Voir mon livre : Cécile VAISSIÉ, *Une femme en dissidence - Larissa Bogoraz*, Paris, Plon, 2000, 298 p.

<sup>2</sup> « V ssylke », *Xronika Tekusix Sobytij*, 14 mai 1978, n°49, New-York, Izdatel'stvo « Xronika », 1978, p. 35-36.

un centre de la dissidence. De nouveau, l'éloignement physique est conçu comme la réponse à une possible contestation.

Or, depuis leur émergence comme phénomène politique, les dissidents de Russie dénoncent les répressions engagées contre ceux qui ont pour seules armes la parole et les lois. Ils critiquent donc aussi le fait que des personnes ayant purgé leur peine ne puissent vivre comme tout citoyen soviétique. Pour cette dénonciation, ils n'ont souvent qu'à s'appuyer sur leur expérience personnelle.

En septembre 1974, Alexandre Guinzbourg, libéré en janvier 1972 après cinq années de détention et installé à Taroussa, proteste contre la surveillance administrative, dont il fait l'objet. Alors qu'il est, théoriquement, un homme libre, les autorités locales lui interdisent de fréquenter la maison de la culture, de quitter la ville ou d'être hors de chez lui, après huit heures du soir. De plus, comme de nombreux dissidents à leur sortie de camp, Alexandre Guinzbourg est confronté à une situation paradoxale : d'un côté, il lui est très difficile de trouver un emploi ou une formation ; de l'autre, il se voit accusé de ne pas vouloir travailler. Il demande donc au Ministre des Affaires Intérieures et à la Procuration Générale de faire cesser cet arbitraire et de punir les coupables<sup>1</sup>.

Lorsque Kronid Lioubarski est libéré, en janvier 1977, après cinq années de détention, il n'a, lui non plus, pas le droit de vivre à Moscou et s'installe donc à Taroussa. Peu après, dans une lettre adressée à quarante-deux députés du Soviet Suprême d'URSS, il énumère les violations législatives dont il est victime et leur décrit sa situation de « *relégué illégal* », privé de la possibilité de vivre avec sa famille et de travailler dans son domaine professionnel. Le 22 juin, lors d'une conférence de presse organisée à Moscou, il dénonce les conditions de vie des anciens prisonniers politiques, dont la liberté est limitée par les contrôles et surveillances : chaque soir, les autorités locales viennent vérifier s'il est bien chez lui ; chaque soir, il refuse de les laisser entrer<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Aleksandr GINZBURG, „Zajavlenie Ministru Vnutrennix Del SSSR ” (27/09/1974), 3 p., Arxiv NIPC « Memorial » (IDD), 102-1 / 83.

<sup>2</sup> « Posle osvobozdenija », *Xronika Tekusix Sobytij*, 15 août 1977, n°46, New-York, Izdatel'stvo „Xronika ”, 1977, p. 68-69.

## *Andreï Sakharov, un exil intérieur parfaitement illégal*

Le cas d'Andreï Sakharov, inventeur de la bombe à hydrogène soviétique, dissident et prix Nobel de la Paix en 1975, est très spécifique. En effet, le physicien est expédié en relégation sans le moindre jugement, simplement parce qu'il a critiqué l'intervention soviétique en Afghanistan et appelé les États occidentaux à la condamner.

Le 22 janvier 1980, alors qu'il se rend, comme chaque mardi, à un séminaire de physique, sa voiture est arrêtée par la police des routes. Des agents du KGB s'y assoient et ordonnent au chauffeur de se rendre à la Procuration Générale d'URSS. Le pont sur lequel la voiture doit passer a été au préalable bloqué à la circulation des deux côtés. Dans les locaux de la Procuration, le premier adjoint du Procureur Général d'URSS annonce à Andreï Sakharov qu'un décret du 8 janvier lui a retiré son triple titre de Héros du Travail Socialiste et toutes ses décorations. Il lui déclare que la décision a été prise de l'envoyer « *dans un endroit, excluant ses contacts avec des citoyens étrangers* », c'est-à-dire à Gorki, ville interdite aux étrangers.

Andreï Sakharov n'est pas autorisé à passer chez lui, mais est immédiatement conduit à l'aéroport où sa femme, Éléna Bonner, sa belle-mère et sa belle-fille le rejoignent, avec quelques bagages. De là, Andreï Sakharov et Éléna Bonner, accompagnés par une dizaine d'agents du KGB, sont conduits à Gorki par avion spécial. À leur arrivée, le procureur local leur explique que le physicien est placé sous surveillance, qu'il doit se rendre tous les dix jours à la milice, qu'il ne peut, ni quitter Gorki, ni rencontrer des étrangers ou des « *éléments criminels* », ni écrire à des personnes se trouvant à l'étranger, y compris à ses propres enfants. Le couple est installé dans un appartement sans téléphone, mais sous surveillance constante. Une femme y habite déjà : elle est chargée d'espionner l'académicien et son épouse et, lorsque ces derniers s'absentent, d'ouvrir la porte à ceux qui inspectent leurs affaires<sup>1</sup>.

Ces mesures qui démontrent l'importance accordée à la parole d'Andreï Sakharov sont parfaitement illégales : les textes législatifs soviétiques ne prévoient rien de semblable.

---

<sup>1</sup> « Vysylka Saxarova », *Xronika Tekusix Sobytij*, 30 avril 1980, n°56, New-York, Izdatel'stvo « Xronika », 1980, p. 5-6. Andrej SAXAROV, *Vospominanija*, New-York, Izdatel'stvo imeni Cexova, 1990, p. 736-744.

## *L'exil en Occident*

Le pouvoir soviétique ne se contente pas de condamner à l'exil intérieur ceux qu'il considère comme des opposants : il les expédie également hors de ses frontières pour qu'ils cessent de troubler l'apparente unanimité d'une société qui soutiendrait unanimement son parti. Contre toute vraisemblance, le pouvoir semble imaginer que les dissidents, une fois émigrés, ne se feront plus entendre en URSS et ne présenteront plus d'intérêt pour l'Occident. En fait, les sténogrammes de la réunion, au cours de laquelle le Bureau Politique du Comité Central décide d'expulser Alexandre Soljénitsyne, le montrent : les plus hauts dirigeants de l'État ne suivent pas une logique claire lorsqu'ils choisissent d'envoyer un dissident à l'étranger, plutôt que de l'arrêter.

Pour faire partir les dissidents, le pouvoir soviétique dispose de cinq moyens, qui se combinent éventuellement. Premièrement, il met certains d'entre eux, menottes aux mains, dans des avions, sans même leur indiquer la direction. C'est la façon dont il se débarrasse, en février 1974, d'Alexandre Soljénitsyne après que celui-ci eut fait paraître le premier tome de *L'Archipel du Goulag*, en russe, à Paris. En deux jours, l'écrivain qui a toujours refusé de quitter la Russie, est arrêté, accusé de trahison et mis manu militari dans un avion dont il ne connaît pas la destination. Il est privé de sa citoyenneté – ce qui semble garantir qu'aucun retour n'est plus possible – et déposé en Allemagne. Comme s'exclame alors la femme de lettres Lidia Tchoukovskaïa : « *Malheur au pays dont on arrache la langue avec des pinces.* »<sup>1</sup>

Le pouvoir soviétique peut aussi – et c'est son deuxième procédé – « échanger » certains dissidents contre des dirigeants communistes ou des espions soviétiques, détenus de l'autre côté du rideau de fer. Le 18 décembre 1976, Vladimir Boukovski est « échangé » contre Luis Corvalan, dirigeant du Parti Communiste chilien. Le jeune dissident est extrait de prison, conduit directement dans un avion où l'attendent sa mère, sa sœur et le fils de celle-ci, et il n'apprend les conditions de son départ qu'en volant vers la Suisse<sup>2</sup>. Dans la nuit du 27 au 28 avril 1979, à l'aéroport Kennedy de New York, deux anciens fonctionnaires soviétiques de l'ONU, condamnés aux États-Unis pour espionnage, sont échangés contre cinq dissidents connus : Alexandre Guinzbourg, Édouard Kouznétsov, Mark Dymchits,

<sup>1</sup> « Vysylka Solzenicyna », *Xronika Tekusix Sobytij*, 17 juillet 1974, n°32, New-York, Izdatel'stvo « Xronika », 1974, p. 3-7.

<sup>2</sup> « Osвобождение Владимира Буковского », *Xronika Tekusix Sobytij*, 31 décembre 1976, n°43, New-York, Izdatel'stvo « Xronika », 1977, p. 5-14.

Valentin Moroz et Guéorgui Vins<sup>1</sup>. En septembre 1986, Iouri Orlov et un journaliste américain sont échangés contre un espion soviétique, arrêté aux États-Unis. Anatoli Chtcharanski est libéré, la même année, dans des conditions similaires.

Troisièmement, le pouvoir soviétique autorise certains dissidents à partir pour une durée limitée en Occident, soit pour s'y faire soigner, soit pour y travailler, puis il leur interdit de rentrer chez eux. En novembre 1977, Piotr Grigorenko, ancien général de soixante-dix ans et grande figure de la dissidence, obtient un visa de six mois et part se faire opérer aux États-Unis. Le 13 février 1978, le Présidium du Soviet Suprême d'URSS lui retire sa citoyenneté soviétique pour « *actions dénigrant l'appellation de citoyen soviétique* ». Piotr Grigorenko se déclare prêt à être jugé, publiquement, en URSS, afin de prouver sa complète innocence<sup>2</sup>. Il n'obtient pas de réponse : les autorités soviétiques ne souhaitent pas un tel procès, qui susciterait de nouveaux débats.

En mars 1978, le violoncelliste Mstislav Rostropovitch et sa femme sont à leur tour privés de leur citoyenneté, alors qu'ils sont en tournée en Occident<sup>3</sup>. Dans une lettre à Léonid Brejnev, le numéro un soviétique, ils déclarent avoir « *dédié (leur) travail et (leur) talent à (leur) peuple* », et ne pouvoir, à cause de cette décision, « *vivre et mourir là où (ils sont) nés, sur cette terre à laquelle (ils ont), non sans succès, donné presque un demi-siècle de (leur) vie* ». Eux aussi demandent, en vain, à être jugés publiquement, en URSS<sup>4</sup>. Dans des conditions similaires, l'écrivain Vassili Axionov et le germaniste Lev Kopélev, pour ne citer qu'eux, sont privés de leur citoyenneté par décret, respectivement en novembre 1980 et en janvier 1981<sup>5</sup>.

Le quatrième procédé est de loin le plus fréquent. Les autorités demandent au dissident de « choisir » entre une arrestation et l'émigration. Certains, lassés des répressions qui les frappent, eux et les leurs, acceptent de partir, sans qu'il soit réellement possible de parler d'émigration volontaire. De telles « propositions » se multiplient avant les Jeux Olympiques de 1980 : il faut faire place nette avant les réjouissances et une même

---

<sup>1</sup> « Politiceskie osvobodzenija : obmen ». *Xronika Tekusix Sobytij*, 1er août 1979, n°53, New-York : Izdatel'stvo « Xronika », 1980, p. 6-7.

<sup>2</sup> « Izgnanie P.G. Grigorenko », *Xronika Tekusix Sobytij*, 14 mars 1978, n°48, New-York, Izdatel'stvo « Xronika », 1978, p. 5-6.

<sup>3</sup> G.A. RAZINA, N.I. ROTOVA, Ju.V. SIGACEV, « Ne priznaem Vasego prava na akt nasilija nad nami », *Istoriceskij Arxiv*, 1993, n°5, p. 177-179.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 179-180.

<sup>5</sup> « Raznye soobsenija », *Xronika Tekusix Sobytij*, 16 mars 1981, n°61, New-York, Izdatel'stvo « Xronika », 1981, p. 93.

logique impose d'écarter tout ce qui pourrait déparer la ville communiste modèle, les chiens errants comme les croyants, les dissidents comme les prostituées.

Cinquièmement, et la frontière avec le quatrième point n'est pas toujours très nette, le pouvoir satisfait simplement la volonté qu'avait un dissident d'émigrer. À la fin des années 70, certains se seraient d'ailleurs engagés dans la dissidence afin de pouvoir quitter l'URSS, à relativement court terme.

### *L'émigration juive : un moyen pratique pour exiler les dissidents*

Parce que expulser quelqu'un de son propre pays est délicat, sur le plan de la législation internationale, les autorités soviétiques préfèrent donner à ces départs l'apparence d'émigrations volontaires. L'émigration juive qu'elles contrôlent et utilisent leur est donc particulièrement utile.

En effet, des segments de population de plus en plus divers manifestent leur volonté d'émigrer d'URSS : des Juifs bien sûr, mais aussi des Allemands<sup>1</sup>, certains groupes confessionnels (baptistes ou pentecôtistes) et, à partir de la fin des années 70, des individus sans identité sociale, nationale ou religieuse particulière. Or, l'État-Parti soviétique n'en est pas à un paradoxe près. Il envoie en Occident des dissidents qui voudraient rester et améliorer les conditions de vie à l'intérieur de leur pays, mais il retient, parfois pendant des années, ceux qui souhaiteraient émigrer.

Les Juifs sont d'autant plus actifs dans le combat pour l'émigration qu'à partir du début des années 70, ils bénéficient du soutien de l'État d'Israël et de la communauté juive internationale. Parce que les règles soviétiques ne reconnaissent, en matière d'émigration, que le regroupement familial, les autorités israéliennes multiplient les envois d'invitations qu'adresseraient des oncles éloignés ou des cousins perdus de vue. Elles sont incapables de vérifier les destinataires de ces invitations car l'URSS et Israël n'ont plus de relations diplomatiques depuis la guerre des Six Jours, en 1967.

Une fois en possession d'une telle invitation, le Juif qui souhaite émigrer doit demander à son employeur un certificat à joindre à sa demande d'émigration, ce qui suffit, généralement, à lui faire perdre son emploi. Il sollicite ensuite un visa « de sortie » aux autorités soviétiques. Celles-ci le refusent pendant des années à ceux qui, d'après elles, détiendraient des « secrets ».

---

<sup>1</sup> Être juif ou allemand en URSS est une identité « nationale », précisée sur le passeport à côté de la citoyenneté soviétique.

L'ingénieur Vladimir Slépak requiert, pour la première fois, un « visa de sortie » en 1971 et perd immédiatement son poste dans un institut de recherche scientifique. Il gagne sa vie grâce à des leçons particulières et se rapproche du mouvement des droits de l'homme. Sans statut professionnel clair, il subsiste dans les marges de la société soviétique. En 1978, il est arrêté et condamné à cinq ans de relégation. Lui et sa femme ne pourront émigrer en Israël qu'en octobre 1987<sup>1</sup>.

En revanche, les autorités soviétiques se servent des invitations envoyées par Israël pour se débarrasser des dissidents. Elles peuvent ainsi affirmer que ceux-ci sont partis volontairement, après des démarches codifiées : il n'y aurait pas exil forcé, mais émigration volontaire. En outre, partir avec un visa israélien entraîne la suppression automatique de la citoyenneté soviétique.

Au printemps 1975, le pouvoir propose à Andreï Amalrik, dissident russe, et à sa femme, tatare musulmane, d'émigrer en Israël. Le jeune homme, encore en relégation, refuse. Peu de temps après, de retour à Moscou, il est invité par deux universités, une hollandaise et une américaine, et il demande un visa pour deux ans. Au printemps 1976, un officiel soviétique lui annonce qu'il n'obtiendra de visa que pour Israël<sup>2</sup>.

Après que Kronid Lioubarski eut purgé une peine de cinq ans de camp, sa femme et lui décident d'émigrer. L'une de leurs parentes leur envoie une invitation pour les États-Unis, mais les autorités soviétiques refusent de donner un visa aux Lioubarski et leur déclarent que cette destination est « *trop chic* » pour eux. En revanche, elles leur proposent de partir en Israël. Madame Lioubarski se souvient :

Nous avons protesté. Pourquoi en Israël, alors que nous sommes russes ? Mais ils ne voulaient pas que nous allions aux États-Unis. Seulement en Israël.

Une semaine plus tard, les Lioubarski reçoivent une invitation envoyée d'Israël.

Et tous les Juifs de Moscou se sont marrés, en disant qu'eux devaient attendre cette invitation pendant des années, alors que la nôtre avait déjà été falsifiée et envoyée...

---

<sup>1</sup> Voir : Chaim PoroK, *The Gates of November - Chronicles of the Slepak Family*, New York, Fawcett Crest, 1997, 304 p., bibliogr.

<sup>2</sup> « Kratkie soobsenija », *Xronika Tekusix Sobytij*, 3 août 1976, n°41. New-York, Izdatel'stvo « Xronika », 1976, p. 79.

Les Lioubarski quittent donc l'URSS, en octobre 1977, avec un visa israélien, sans avoir la moindre intention de s'installer dans ce pays<sup>1</sup>.

### *Relégation et émigration : étouffement ou résonance ?*

En exilant ceux qui expriment des critiques et des suggestions, les autorités soviétiques prouvent qu'elles refusent tout dialogue. Au lieu de régler les problèmes signalés, elles se débarrassent de ceux qui les leur signalent. En cela, elles ressemblent aux mauvaises ménagères qui repoussent les moutons de poussière sous le tapis et derrière les meubles, en espérant vaguement les faire ainsi disparaître.

Cette démarche va pourtant à l'encontre de leurs propres intérêts. En effet, les dissidents déportés dans les profondeurs de l'URSS découvrent souvent à cette occasion une réalité qu'ils connaissaient mal – la vie quotidienne en dehors des capitales – et ils se rapprochent de ce peuple, avec lequel l'intelligentsia russe entretient traditionnellement des rapports complexes. Dès lors, des textes apparaissent dans le samizdat, qui décrivent, très concrètement, les difficultés matérielles des ouvriers et kolkhoziens.

En outre, le sort des relégués, étrange aux yeux d'Occidentaux, suscite la curiosité et la compassion de ces derniers. L'exemple d'Andreï Sakharov est très significatif : à Gorki, cet homme, coupé du monde et placé sous le contrôle constant du KGB, continue sans faiblir de révéler la nature d'un régime imbécile. Parce qu'il incarne, comme jamais, la résistance morale, l'opinion publique internationale et les cercles intellectuels russes ont, plus que jamais, les yeux rivés sur lui.

Quant aux dissidents exilés en Occident, ils ne restent pas inactifs : ils informent les Soviétiques et mobilisent les Occidentaux auxquels ils expliquent sans relâche le sens et les spécificités de leur combat. Pour cela, ils créent des revues qu'ils diffusent aussi en URSS, participent à des radios qui émettent en russe sur le territoire de l'Union Soviétique, organisent des manifestations, rencontrent des intellectuels ou de hauts responsables politiques et syndicaux. En les exilant à l'Ouest, les autorités soviétiques leur ont en fait offert une formidable tribune, et c'est très largement grâce à l'activité de ces dissidents que l'Occident ne se fait plus d'illusions sur l'Union soviétique au début des années 80.

---

<sup>1</sup> Entretien avec Galina SALOVA-LJUBARSKAJA, à Moscou, le 11 février 1997.

## *Les lourdes conséquences de l'exil*

Peut-on pour autant prétendre que la politique de l'exil est un échec complet pour l'État-Parti ? Certainement pas. D'une part, l'exil est souvent un drame personnel pour des individus coupés de leurs proches et de leur culture. Lorsque ses amis demandaient à Vadim Delaunay, l'un des manifestants de la Place Rouge, comment il s'adaptait à sa nouvelle vie parisienne, il leur répondait par la vieille boutade des camps : « *C'est dur les cinq premières années... après, ça devient franchement insupportable* »<sup>1</sup>. Il est mort en 1983, à l'âge de trente-cinq ans, et beaucoup pensent qu'il refusait de vivre loin de la Russie.

En outre, lorsque la perestroïka commence, les dissidents ne peuvent participer aux débats parce qu'ils se trouvent soit à l'étranger, soit en détention, soit en relégation. Alors que Mikhaïl Gorbatchev reprend certains de leurs mots d'ordre – et, en premier lieu, la glasnost' – les dissidents ne sont pas en mesure de se faire entendre dans les médias soviétiques en ébullition. La perestroïka restera donc l'affaire des collaborateurs du pouvoir soviétique, au lieu d'être prise en charge par ceux qui ont lutté pour la liberté, à l'époque où un tel combat se payait au prix fort.

Enfin, aux yeux des Soviétiques, les émigrés sont devenus, à leur corps défendant, des sortes d'étrangers. Lorsqu'ils veulent, à nouveau, s'engager dans le débat public soviétique et faire profiter leurs ex-compatriotes de leur expérience, ceux-ci leur reprochent de ne plus pouvoir comprendre les problèmes russes...

Pendant ces années d'exil, des différences se sont creusées et des amertumes se sont enracinées. C'est l'une des raisons pour lesquelles peu d'émigrés sont rentrés définitivement en Russie, même si beaucoup circulent entre leur pays d'origine et leur pays d'adoption.

---

<sup>1</sup> Vadim DELAUNAY, *Pour cinq minutes de liberté - Un poète chez les droits communs du Goulag*, Paris, Robert Laffont, collection « Vécu », 1985, p. 17.



## *Table des matières*

*Tivadar GORILOVICS*, Avant-propos, 3

*L'imaginaire et l'écriture de l'exil*, 5

*Pierre GLAUDES*, Littérature et expériences de l'exil, 7

*Patrick CORCORAN*, L'exil intériorisé dans le roman  
francophone africain : le cas d'Ahmadou Kourouma, 21

*François NECTOUX*, Victor Hugo et l'écriture  
de l'exil : politique et poétique de l'absence, 33

*Pierrette RENARD*, Représentations et métaphores  
de l'exil dans la littérature maghrébine d'expression française, 53

*Catherine SAOUTER*, Trop loin, trop grand, trop vide.  
Le sentiment d'exil au Canada  
pendant la deuxième guerre mondiale, 63

*L'exil politique*, 91

*Tivadar GORILOVICS*, L'exil politique, 93

*Max ANDRÉOLI*, Napoléon Bonaparte : trois îles, trois exils, 97

*Rosena DAVISON*, Comment supporter l'exil :  
les émigrés français en Angleterre, 1789-1815, 115

*Tivadar GORILOVICS*, L'exil par vagues d'émigration, 125

*Nicole RACINE*, Le PEN Club français  
et les exilés des années trente aux années soixante-dix, 135

*Arlette SANCERY*, Un exil politique porteur  
de fruits positifs : le cas de Matthew Mead, 1630-1699, 153

*Cécile VAISSIÉ*, Le « syndrome de la mauvaise ménagère » :  
l'État soviétique post-stalinien face aux dissidents de Russie, 163

*Table des matières*, 175





Titres parus

Series Litteraria (sous la direction de T. Gorilovics)

- ◆ T. Gorilovics, *Recherches sur les origines et les sources de la pensée de Roger Martin du Gard*, 1962.
- ◆ P. Lakits, *La Châtelaine de Vergi et l'évolution de la nouvelle courtoise*, 1966.
- ◆ T. Kardos, *Studi e ricerche umanistiche italo-ungheresi*, 1967.
- ◆ P. Egri, *Survie et réinterprétation de la forme proustienne: Proust – Déry – Semprun*, 1969.
- ◆ A. Szabó, *L'accueil critique de Paul Valéry en Hongrie*, 1978.
- ◆ T. Gorilovics, *La Légende de Victor Hugo de Paul Lafargue*, 1979.
- ◆ K. Halász, *Structures narratives chez Chrétien de Troyes*, 1980.
- ◆ F. Skutta, *Aspects de la narration dans les romans de Marguerite Duras*, 1981.
- ◆ *Roger Martin du Gard*, 1983.
- ◆ *Jean-Richard Bloch*, 1984.
- ◆ *Analyses de romans*, 1985.
- ◆ *Figures et images de la condition humaine dans la littérature française du dix-neuvième siècle*, 1986.
- ◆ G. Tegyei, *Analyse structurale du récit chez Colette*, 1988.
- ◆ T. Gorilovics, *Correspondance (1921–1939) de Jean-Richard Bloch et André Monglond*, 1989.
- ◆ L. Szakács, *Le sens de l'espace dans La Fortune des Rougon d'Émile Zola*, 1990.
- ◆ A. Szabó, *Le personnage sandien. Constantes et variations*, 1991.
- ◆ K. Halász, *Images d'auteur dans le roman médiéval (XII<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècles)*, 1992.
- ◆ *Retrouver Jean-Richard Bloch*, 1994.
- ◆ G. Tegyei, *L'inscription du personnage dans les romans de Rachilde et de Marguerite Audoux*, 1995.

- ◆ Jean-Richard Bloch , *Lettres du régiment (1902–1903)*. Éd. établie et annotée par T. Gorilovics, 1997.
- ◆ *Lectures de Zola*, 1999. ISBN 963 472 454 X – 127 p.
- ◆ *Études de littérature médiévale. Recherches actuelles en Hongrie*. Textes réunis par K. Halász, 2000. ISBN 963 472 506 6 – 178 p.

### **Bibliothèque Française**

- ◆ *Le chantier de George Sand – George Sand et l'étranger*. Actes du X<sup>e</sup> Colloque International George Sand, 1993.
- ◆ *Préfaces de George Sand*. Éd. établie et annotée par A. Szabó, 1997.
- ◆ Lieve Spaas, *Le cinéma nous parle. Stratégies narratives du film*, 2000. ISBN 963 472 507 4 – 110 p.

### **Series Linguistica (sous la direction de S. Kiss)**

- ◆ L. Gáldi, *Esquisse d'une histoire de la versification roumaine*, 1964.
- ◆ S. Kiss, *Les transformations de la structure syllabique en latin tardif*, 1972.
- ◆ *Études contrastives sur le français et le hongrois*, 1974.
- ◆ S. Kiss, *Tendances évolutives de la syntaxe verbale en latin tardif*, 1987.
- ◆ S. Kiss – F. Skutta, *Analyse grammaticale – analyse narrative*, 1987.
- ◆ *La linguistique textuelle dans les études françaises*. Actes du colloque LITEF (Debrecen, 12–13 novembre 1999) publiés par I. Csúry, 2001. ISBN 963 472 583 X – 187 p.
- ◆ I. Csúry, *Le champ lexical de maïs*, 2001. ISBN 963 472 584 8 – 341 p.

### **Bibliothèque de l'Étudiant**

- ◆ Mária Marosvári, *Conditions et limites de la traduction littéraire : le cas de L'Assommoir d'Émile Zola*. 1990. ISBN 963 471 710 1 – 56 p.
- ◆ *Analyses de textes*. 2002. ISBN 963 472 661 X – 119 p.

Adresse :

Debreceni Egyetem Bölcsészettudományi Kar  
 Francia Nyelv és Irodalom Tanszék  
 H – 4010 DEBRECEN, Egyetem tér 1. Pf. 33  
 Tél. et fax : +36 52 512 926  
 Internet : [www.unideb.hu/~francia](http://www.unideb.hu/~francia)



1600

